

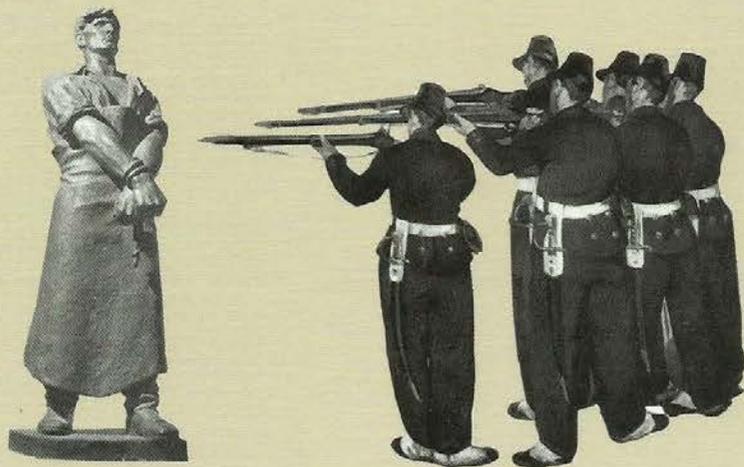
Le dossier des  
découvertes interdites



MONIQUE BELJANSKI

# MIRKO BELJANSKI

Chronique d'une  
"fatwa" scientifique



GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR

- Quand le dogmatisme s'oppose à l'innovation...
- Quand ceux qui sont subventionnés pour chercher ne pardonnent pas à celui qui découvre...
- Quand les milliards des multinationales pharmaceutiques sont en jeu...

C'est l'implacable mise à mort médiatique, fiscale et judiciaire du gèneur. Un carcan totalitaire se met en place pour étouffer définitivement les découvertes d'un des esprits les plus novateurs de la recherche biomédicale française.

L'origine de cette véritable malédiction scientifique ? La remise en question de l'intangibilité de l'ADN, dogme sur lequel Jacques Monod a bâti sa notoriété et qui lui a valu le prix Nobel. Une témérité scientifique qui sera d'autant moins pardonnée à Mirko Beljanski que, jeune chercheur au CNRS et à l'Institut Pasteur, il est précisément sous les ordres du grand homme, et que sa démonstration est sans appel ! Malgré 133 communications scientifiques dont certaines se sont révélées avoir plus de dix ans d'avance, malgré des découvertes biomédicales qui permettent, aujourd'hui, de rendre l'espoir à une multitude de malades réputés incurables, c'est une véritable "fatwa" qu'organiseront tout au long de sa carrière les autorités médico-scientifiques contre l'iconoclaste. Jusqu'à la mise à mort...

Pourtant des milliers de rémissions étonnantes, de guérisons, de survies confortables, sont attestées par autant de témoignages tandis que, de par le monde, des médecins soucieux de progrès se réunissent pour confronter les succès imputables à ses avancées scientifiques.

Mais en France l'innovation dérange. Elle remet en question les dogmes et froisse les vanités. Ne cherchez pas le nom du gèneur à la rubrique "Nobel". Vous le trouverez au chapitre de l'anathème... Au pilori des mal-pensants... Écrasé, enterré, sous le carcan de l'omerta et des persécutions les moins avouables...

Avez-vous dit Dreyfus ou Beljanski ?



20 €

**Mirko BELJANSKI**  
*ou*  
**La Chronique d'une  
"fatwa" scientifique**

**Monique BELJANSKI**

**Mirko BELJANSKI**  
*ou*  
**La Chronique d'une  
"fatwa" scientifique**

Guy Trédaniel Éditeur  
65, rue Claude Bernard  
75005 Paris

Chez le même Éditeur, dans la même collection :

*Enquête sur un survivant illégal, l'affaire Gérard Weidlich*

Enquête de Jean-Paul Le Perlier

Sophie Chervet, 2002.

*La Santé confisquée*

Monique & Mirko Beljanski, 2003.

*Savants maudits, Chercheurs exclus*

Pierre Lance, 2003.

À paraître :

*Cancers et guérisons illégales*

Enquête de Jean-Paul Le Perlier

Sophie Chervet

En page de couverture :

— Sculpture : bronze, Boris Kalin, Talak, 1945, Kamnik.

— Toile : Exécution de Maximilien (détail), Manet, 1867, Kunsthalle, Mannheim

© 2001, EVI Liberty Corp., Éditeur.

© Guy Trédaniel Éditeur, 2003

www.tredaniel-courrier.com  
tredaniel-courrier@wanadoo.fr

ISBN : 2-84445-478-X

*A Mirko*

### Définition du mot FATWA

*« Edit religieux pouvant porter condamnation allant jusqu'à la peine de mort, fait par une autorité religieuse et que tout musulman est tenu de respecter ».*

L'expression « fatwa scientifique » est à interpréter comme une condamnation implacable et sans jugement préalable d'un scientifique indépendant.

\* \* \*

## Remerciements

*Mes remerciements vont à tous ceux qui ont œuvré pour sauver l'acquis des longues années de travail de Mirko Beljanski. Sans leurs efforts inouïs, tous les fruits de ses recherches auraient été perdus et ce livre n'aurait pu paraître.*

## PRÉFACE

Si peu à la hauteur de l'enjeu des pages qu'elle introduit, cette préface a pourtant une grande ambition : collaborer à la reconnaissance et à la réhabilitation d'un homme ; un homme qui, par ses travaux, par son acharnement au travail, par ses résultats, par son génie, méritait les plus grands encouragements, les plus grandes aides, les plus hautes distinctions, les plus hautes récompenses. Même s'il s'en moquait au regard de son idéal, il a été constamment entravé, bafoué, calomnié, et enfin réduit au plus grand silence de la part d'une dictature qui s'est exercée en France. Si peu éloquente que soit donc cette introduction, elle veut suppléer aux mensonges, aux désinformations, aux silences, aux tracasseries des autorités politiques, scientifiques, médiatiques où les jalousies personnelles n'ont cessé de se mêler à des intérêts, élevés quasiment au niveau institutionnel.

« *Larvatus prode* » : j'avance caché. Face à l'inquisition, Descartes avait adopté cette devise. Prudence ! Mirko Beljanski n'était pas de cette race d'hommes. A l'époque où, déjà couronné, sacralisé par un Nobel,

J. Monod s'apprête à lancer dans un plus large public *Le Hasard et la Nécessité*, Mirko Beljanski s'intéresse aux A.R.N.\* Par tous ses pairs, J. Monod est considéré comme un esprit extrêmement logique ; la manière dont est composé *Le Hasard et la Nécessité* l'atteste. C'est donc poussé par cet esprit logique qu'il écrit : « Il n'est ni observé ni d'ailleurs concevable, que de l'information soit transférée dans le sens inverse » - celui de l'A.R.N. vers l'A.D.N.\*\* N'est-ce pas d'ailleurs à l'époque l'opinion d'aussi éminents biologistes que Crick et Watson ? Comme l'écrit P. P. Grassé : « L'encre de ces lignes n'était pas encore séchée que le démenti survenait cinglant, sans réplique. » Dans *le Nouvel Esprit Scientifique*, G. Bachelard parle du « non » comme d'une condition épistémologique nécessaire à l'avancement des connaissances scientifiques. Le « non » de Mirko Beljanski au dogme de la toute-puissance de l'A.D.N. s'inscrit dans la lignée des plus grands aventuriers de la connaissance. Le doute méthodique de Descartes est resté justement célèbre. On n'en finirait pas d'épeler le nom de tous ceux qui, au risque de leur confort, de leur liberté ou même de leur vie, ont su dire « non » aux idées reçues de leur époque. C'est, entre autres, Nicolas Copernic qui renverse l'ordre supposé du monde en opposant à la thèse de l'*Almageste* de Ptolémée celle de son *De revolutionibus*. Notons au passage que c'est souvent sur des mouvements, des directions, des orientations dans l'espace que la communauté savante s'est divisée au cours des siècles.

\* *Acide Ribonucléique*

\*\* *Acide Desoxyribonucléique*

Contre des siècles de croyances confortées par la Bible, Copernic avance sa thèse révolutionnaire selon laquelle c'est la terre qui tourne autour du soleil et non l'inverse. Plus de 500 ans plus tard, Mirko Beljanski sur le vieux continent, Temin en Amérique, remodèlent la carte des mouvements au cœur de la vie ; contre le dogme déjà sacralisé par les noms prestigieux de Crick, Watson, Monod, Mirko Beljanski prouve qu'un A.R.N. peut provoquer une transformation génétique stable et héréditaire que Monod ne jugeait même pas « concevable ». Véritable révolution copernicienne non plus dans les sphères célestes mais dans le sanctuaire de la vie dans ce qu'elle a de plus fondamental.

Péguy parle de Descartes comme d'un novateur qui partit « d'un si bon pas ». C'est au doute méthodique qu'il pense. En découvrant la transcriptase inverse dans la bactérie, comme, à peu près à la même époque, Temin la découvre chez le virus, Mirko Beljanski part lui aussi d'un bon pas qui conduira, du point tant pratique que théorique, aux plus grandes découvertes à peine imaginables. Quand il vient à l'existence, la Première Guerre mondiale est terminée seulement depuis à peine cinq ans. De quoi donc peut rêver un enfant du siècle après une si horrible hécatombe dont le foyer d'embrasement a été précisément la Serbie, pays de naissance de Mirko ? De revanche, de conquête, de gloire militaire, de légendes nationales, de justice politique et sociale universelle, d'idéologie ? Très tôt, Mirko bouillonne d'un autre idéal, plus intérieur, le Savoir. Ce sera son destin et, pour le

réaliser, il choisira la France, pays de la liberté d'opinion, d'expression, de pensée. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la science vient de réaliser des découvertes étonnantes dans le domaine de la physique, dans celui de l'atome. Au niveau des sciences de la vie, les progrès ne sont pas alors aussi spectaculaires. La biologie moléculaire n'a pas encore pris son envol malgré les travaux préliminaires d'un Mendel. C'est dans cette voie que va s'illustrer Mirko Beljanski malgré toutes les tracasseries qui l'attendent. Aidé de Monique, son épouse, et progressivement d'une petite équipe rassemblée autour de sa personne, il commence un chemin de croix dont les jalons sont pour lui autant d'aventures exaltantes que d'épreuves presque insoutenables. Sa découverte d'A.R.N. de petites tailles revêt à ses yeux une importance de plus en plus capitale pour le fonctionnement cellulaire. Une question s'impose à lui que la communauté scientifique ne se pose pas à cette époque : que signifient ces A.R.N. de petites tailles, particulièrement riches en bases puriques ? Beljanski est alors sur une voie de recherche qui le conduira à des concepts entièrement nouveaux aussi bien en cancérologie qu'en biologie fondamentale. Ces A.R.N. de petites tailles ouvrent en effet le chemin à la découverte d'une autre famille d'A.R.N., les A.R.N. amorceurs indispensables à la réplication de l'A.D.N. Importance remarquable. Dans l'écheveau complexe de la cellule, le chercheur Beljanski découvre sans cesse de nouvelles interactions ordonnées, comme s'il y avait derrière un code secret de la nature qu'il commence à décrypter pas à pas. Cet acharnement à comprendre dans le détail le

fonctionnement cellulaire, à donner la préséance au fait scientifique sur la logique, chère à Monod, l'amène à synthétiser les premiers anti-viraux précurseurs des A.R.N. anti-sens. L'intuition qui le guide est que, s'il existe des amorceurs naturels, tels que les rétro-virus, qui faussent la commande de la réplication normale de l'A.D.N. en lui fournissant une mauvaise information, il doit être possible à l'inverse de trouver des molécules qui permettent de rétablir la commande normale. L'idée est géniale mais contraire au dogme central scientifique de l'époque. Cette persévérance, ces coups d'œil de génie dans l'interprétation des faits, là où beaucoup d'observateurs moins perspicaces n'y verraient rien, lui font prendre une avance considérable sur les idées scientifiques de son temps.

Un seul exemple peut servir d'illustration à cette affirmation. Nous sommes au début des années 70 ; l'apparition et le développement des cancers sont alors considérés comme le fait d'une mutation le long des brins de l'A.D.N. A l'époque, la détection des substances cancérigènes procède d'expérimentations sur l'animal. Aux Etats-Unis un test est mis au point qui permet de ne plus avoir affaire à ces expérimentations. Pourtant le test d'Ames ne se révèle pas fiable à 100 %. Cet échec, comme il arrive souvent en sciences, va être l'occasion d'un progrès, ici dans la connaissance du processus de cancérisation. L'idée de M. Beljanski est qu'une substance cancérigène n'est pas nécessairement mutagène. Elle l'est la plupart de temps mais il s'agit peut-être d'un

phénomène secondaire, dérivé. Il n'y a pas de différences significatives entre les structures primaires des A.D.N. sains et cancéreux. Par contre ce qui est remarquable à l'observation, c'est que les substances déjà bien connues pour leurs propriétés cancérogènes stimulent fortement la réplication de l'A.D.N. cancéreux. C'est sur ce fondement expérimental que le chercheur va mettre au point un test plus fiable que celui d'Ames, l'Oncotest. Il ne s'agit pas seulement d'une innovation technique mais la concrétisation d'une révolution dans la connaissance. Le processus de cancérisation livre son secret ; il n'est pas seulement ce que l'on croyait jusqu'alors ; il est dû à un phénomène de déstabilisation de l'A.D.N.

Dans les pages du livre que Monique Beljanski consacre ici à la vie et à l'œuvre de son mari, le lecteur pourra se rendre compte de l'envergure scientifique d'un homme que la communauté de ses pairs n'a pas cessé de persécuter par jalousie et par intérêt. Par suite de la déstabilisation de l'A.D.N. due à la rupture des liaisons d'hydrogène au niveau des différents gènes, par suite de l'anarchie qui préside alors à leur expression, le fonctionnement normal de la cellule est entièrement perturbé. Mais la connaissance de ces mécanismes anormaux permet à Beljanski d'y remédier par des molécules appropriées. Long travail de recherche qui aboutira à la fabrication d'anticancéreux spécifiques, non-toxiques. Le livre de Monique Beljanski projette un éclairage sur tous ces points.

Il reste pourtant à l'épistémologie et à la philosophie de dire aussi leur mot. Pour reprendre un mot de Bachelard, disons que dans le domaine de la cancérologie et de la biologie moléculaire, l'œuvre de Beljanski constitue une « rupture épistémologique ». Que sait-on des A.R.N. au moment où il commence à s'y intéresser ? Ils sont négligés ; ils n'ont qu'un rôle de messagers ; ils sont sous l'entière dépendance de l'A.D.N. et il est « inconcevable » qu'il en soit autrement. Il serait maintenant temps et honnête que l'histoire de la science réhabilite Beljanski dans son rôle de pionnier dans ce domaine. Il faut le dire crûment : une société qui ne veut pas reconnaître les faits est une société perverse, paranoïaque. Beljanski n'est sans doute pas le seul à avoir discerné le rôle important des A.R.N. dans le fonctionnement cellulaire mais il a été l'un des principaux instigateurs de cette reconnaissance. Il a été le premier. Le taire, le refouler, alors que certains de ses détracteurs assurent maintenant que le monde à A.R.N. a pu précéder et amorcer celui que nous connaissons actuellement, celui de l'A.D.N., s'apparente à des pratiques totalitaires d'exclusion dignes de l'U.R.S.S. et peu dignes d'une société démocratique civilisée.

Mirko Beljanski a couronné l'œuvre de sa vie en réalisant la synthèse *de novo* d'un proto-A.D.N., rompant ainsi le cercle vicieux, paradoxal de l'œuf et de la poule. Qui est le premier de l'œuf ou de la poule, de l'A.D.N. qui code ou des produits de traduction dont l'A.D.N. a besoin pour coder ? C'est ici qu'on atteint le véritable « mur du son », écrit Monod. Le même auteur ajoute :

« Le problème majeur, c'est l'origine du code génétique et du mécanisme de sa traduction ». Ce problème qu'il juge « herculéen » sera précisément dénoué par ce chercheur que lui et ses élèves dociles n'ont cessé de persécuter et d'entraver dans ses recherches. Ce proto-A.D.N. ou « A.D.N.-like » est synthétisé par Mirko Beljanski « in vitro » sans matrice, par une enzyme, la P.N.Pase (la Polynucléotide de phosphorylase) en présence d'ions ferriques. Formidable retour en arrière, aux origines de la vie, à son mystère. Sur son lit de mort, Mirko Beljanski évoque avec Monique, son épouse, son destin. Avec délicatesse elle nous fait part de ses secrets. Malgré les persécutions délirantes dont il a été l'objet, il ne regrette rien. Il avait un destin à accomplir et il l'a accompli. Il a résolu l'énigme de la cancérisation et découvert les remèdes pour combattre le fléau le plus grave de notre temps. Ce que les efforts de tant de philosophes au cours des siècles pour percer le mystère des origines de la vie avaient manqué, les siens l'atteignent. Avec la révolution quantique, notre conception du monde s'est transformée. Au niveau des biomolécules, une révolution aussi fondamentale se trouve dans l'œuvre solitaire de Mirko Beljanski. Protégés, par les lois de la nature, ce sont des codes secrets qu'il découvre dans le jeu de reconnaissance, d'attraction ou de rejet d'« intelligence moléculaire ». Mirko Beljanski ouvre de nouvelles voies à la réflexion spécialement philosophique tant sur les origines que sur les mécanismes de l'évolution.

La « fatwa scientifique » n'est pas seulement un hommage à un savant hors pair. Elle a une portée politique, la politique étant comprise au sens noble, au sens où l'entendaient Platon et Aristote. C'est une réflexion sur notre république. Des luttes violentes au sein des communautés scientifiques sont chose courante. Tout ce qui remet en cause un dogme établi dérange. Les tenants de la vérité officielle ont beaucoup de pouvoir pour faire taire le gêneur. Tous les moyens sont bons, y compris les plus anti-démocratiques. L'usage de la censure est un moyen assez habituellement employé. Un excellent livre intitulé *Un cas de censure dans la science* a été écrit par M. Schiff pour dénoncer les armes utilisées pour essayer de faire taire un gêneur dont les propositions auraient de quoi ébranler certaines vérités établies. Ce gêneur n'est pourtant pas n'importe qui ; il a été longtemps reconnu par ses pairs comme l'un des meilleurs d'entre eux. Il s'agit de J. Benveniste. On censure, on diabolise.

Dans le cas de M. Beljanski, il y a plus qu'une affaire de cabale universitaire. Il y a quelque chose qui appartient au domaine public, à la santé publique, au fonctionnement de notre société, aujourd'hui. Il n'y a pas encore tellement longtemps, les génies en sciences étaient des chercheurs individuels. La curiosité était le moteur de la recherche de ces travailleurs indépendants ; la liberté accompagnait leur vie ; ils mettaient l'esprit au-dessus de tout. Il n'est pas besoin de lire M. Foucault pour apprendre que le savoir est devenu aujourd'hui un

pouvoir. Le philosophe Alain a écrit que le pouvoir avait toujours abusé. Il pensait surtout au pouvoir politique. La démocratie a été inventée pour le contrôler. Le pouvoir politique est aujourd'hui coiffé par le pouvoir économique, par « l'intégrisme des marchés » comme le dit G. Soros, cet homme d'affaires reconverti en philanthrope, qui s'y connaît particulièrement dans ce domaine. Plus que le pouvoir politique, le pouvoir des marchés financiers internationaux peut imposer le silence aux organes d'information. C'est le pouvoir politique qui, pendant près de vingt ans, a imposé la loi du silence à la presse écrite et audiovisuelle sur l'existence de Mazarine. Avec la mondialisation c'est le pouvoir de l'argent, du profit, qui commande. Il commande aux États, aux politiques, aux médias. Lorsque l'argent devient le seul repère, le repère de dernière instance, le pouvoir devient « mafieux ». A travers le cas Mirko Beljanski, ce que son épouse crie à la société c'est : « France, prends garde à ta liberté ». Ce cri qu'il y a 50 ans, le Père Fessard lançait à l'encontre du pouvoir communiste, la « fatwa scientifique » le répète à sa façon.

Amis lecteurs, malgré certaines apparences trompeuses, nous ne sommes pas aujourd'hui en démocratie en France. Vous lirez dans ce livre le récit de ce qui s'est passé à St Prim à l'aube du 9 octobre 1996. Renseignez-vous. Mus par la colère, vous écrirez peut-être au journal de votre tendance. Soyez patients... Vous attendrez longtemps la réponse. Elle ne viendra pas. Écrivez encore à votre député, à un ministre, au Président de la République

lui-même. C'est très bien mais ne vous faites aucune illusion. L'omerta règne, les intérêts financiers dominant et veillent, prêts à punir. « Surveiller et punir ». Telle est leur devise ; allusion au livre célèbre de M. Foucault.

Pentecôte 1999

M. Lefeuvre,

Dr d'Etat en Philosophie

## CHAPITRE I

### Petite enfance et adolescence

1892. A cette époque, le nord de la Yougoslavie jusqu'à la capitale, Belgrade, était sous la domination austro-hongroise. Bien que s'affirmant serbe, parlant cette langue, la population était considérée comme hongroise. Milan naquit cette année-là, dans un petit village de la plaine riche et plate que l'on nomme Voïvodine, près des frontières hongroise et roumaine. Venant de la ville, au sud, on y accédait par une longue route de terre longeant le canal bordé d'ajoncs. Terres noires, épaisses, plantées de maïs, de tournesol et de blé. Les longues carrioles à foin, tirées par des chevaux légers seuls capables de supporter les chaleurs de l'été, servant à tous travaux et tous déplacements, soulevaient des volutes épaisses de

poussière grise, si denses que tous ceux qui suivaient, à un kilomètre, devaient respirer au travers d'un mouchoir. Des chevaux au trot rapide sillonnaient sans cesse le village. Impassible dans son costume noir, brillant et raide de crasse, de sueur et de poussière, le cocher agitait son long fouet.

Les rues de Turija sont larges comme des avenues au Texas. L'été, sous la chaleur et la lumière puissante, la terre se fait poussière ; après le passage d'une charrette, on ne voit plus les maisons d'en face. Après la pluie, la boue est profonde, les oies se baignent dans les ornières. Les maisons sont gaies : qu'elles soient de terre ou de brique, elles sont passées à la chaux colorée, rose, jaune ou ocre. Disposées perpendiculairement à la rue, elles sont reliées entre elles par d'interminables palissades de bois gris.

A 13 ans, Milan fut placé à Budapest comme apprenti mécanicien. Il ne parle pas le hongrois, ne connaît pas la famille, doit obéir en tout et apprendre tous les secrets d'une mécanique essentiellement au service des machines agricoles.

Revenu à Turija à la veille de la Première Guerre mondiale, il épousa Dana puis partit aussitôt sur le front russe. Il revint au village, fit trois enfants. Le plus jeune, Mirko Beljanski, naquit à Turija dans le lit conjugal le 27 mars 1923.

Petit garçon très brun, remuant, objet des soins attentifs de Dana et de ses deux sœurs aînées, Mirko eut une petite enfance heureuse. Milan était ravi d'avoir un fils : il fêta l'événement avec beaucoup de rakija, forte eau de

vie de prune et se convainquit immédiatement que, plus tard, Mirko et lui travailleraient au coude à coude dans l'atelier de mécanique jouxtant la maison.

Milan était travailleur et fort apprécié du village. Oubliant tout, il pouvait rester une journée entière sous le ventre d'une batteuse en panne. Le soir, il fêtait la réparation au bistro, fêtait si bien qu'attendri par l'alcool et la fatigue, il renonçait à toute paye contre une tournée générale, et rentrait ivre, sale et sans un sou. Dana criait sa rancœur, la nécessité de nourrir les enfants, de payer les taxes : Milan dormait déjà. Aussi Dana avait-elle transformé sa maison en atelier de confection où, avec deux voisines, on travaillait à la demande en surveillant les enfants et en cuisant le pain.

Lorsque les impôts n'étaient pas payés à terme – c'est-à-dire la plupart du temps – le percepteur, objet de la haine du petit Mirko, venait saisir les machines à coudre de sa mère. Marqué par ces événements, Mirko, une fois adulte, payera toujours ses impôts dès le premier jour.

Milan fora des puits dans tout le village. Il n'installa jamais l'eau chez lui : le point d'eau le plus proche était à 200 m. L'électricité ne fut posée que 40 ans plus tard.

Ce qui importe dans ces détails, c'est la marque indélébile qu'ils vont imprimer dans le psychisme de l'enfant et par là même influencer son comportement à venir. Pour comprendre un être, il faut d'abord connaître ses sources, évaluer ses critères, savoir ce qui l'a marqué à l'heure des grandes influences. Car à douze ans l'homme est déjà structuré dans sa perception du monde ;

il ne fera plus qu'infléchir, moduler, adoucir des jugements portés de façon trop sommaire par impétuosité infantine. Le savent bien les psychologues qui – trop, peut-être – évaluent le présent par le passé.

Dès sa petite enfance, Mirko rejeta le milieu où il vivait : le manque de maîtrise de soi, de ses décisions, le gaspillage de temps, d'efficacité, de toute potentialité, le mettaient hors de lui. Déjà en lui se manifestait le refus d'obéir à une volonté autre que la sienne. Une anecdote illustre cette tendance : il avait sept ans lorsque, ne voyant pas rentrer son père, il va vers le café. Le cheval et la charrette sont bien là. Doucement, Mirko ramène subrepticement l'attelage à la maison pendant que le père continue à vider maints petits verres ; devant la colère de Milan, Dana dut cacher son fils. Pourtant lorsque, deux ans plus tard, Mirko osa traiter de forban et chasser de la maison le démarcheur venu acheter à bas prix la récolte sur pied, Milan, curieusement, ne fit aucun reproche à son fils. A cette époque les paysans devaient vendre la récolte sur pied à prix dérisoires, rien ne protégeant les cours. Les acheteurs s'entendaient entre eux. C'était une initiative périlleuse que d'insulter un de ces puissants personnages. Mais, comme il en fut souvent dans sa vie, Mirko ne pouvait supporter le pouvoir arbitraire, de vivre toujours coincé entre le besoin, le fatalisme et la nécessité matérielle immédiate. Aucun projet, aucune perspective n'y résistait. Une expression fataliste est très courante dans ces villages de Yougoslavie : « Mon Dieu, que faire ? ». Plus qu'une interrogation, c'est un aveu

d'impuissance, de résignation. Des milliers de fois Mirko entendit sa mère, ses sœurs ou les voisines répéter ce soupir. Il le détestait.

Toute sa vie, il dira et montrera qu'on peut, qu'on doit faire quelque chose, qu'il faut lutter, trouver la solution. Lorsque plus tard il fera face à des maux réputés incurables, son énergie jamais prise en défaut trouvera en effet des solutions ; son esprit offensif forcera les barrages de l'habitude, des conventions, de la fatalité, de la facilité. Il ne laissera rien au hasard. Il voudra prévoir et contrôler. Sa vision sera toujours une projection de l'instant présent sur l'avenir. Derrière chaque fait ponctuel, il en projettera toutes les potentialités. Plus tard, lorsqu'il observera une jeune femme allumer une cigarette, il sera assailli par un enchaînement de visions : absence de volonté, temps gaspillé, santé compromise et... comme rien ne l'arrête, il verra aussi les futures dépenses hospitalières, les déficits de dépenses de santé ; tel un tableau-flash, tout lui sautera à l'esprit : il tirera toutes les conséquences des faits, même mineurs. C'est suprêmement agaçant, même si l'énoncé du nombre de fumeurs atteints du cancer du poumon et l'impuissance du monde médical à bien soigner ce mal semblent donner raison à son pessimisme. En science, l'avenir montrera que Mirko n'est jamais quiet tant qu'il reste quelque chose à faire. Dans un jardin, il a un regard différent du nôtre : chaque plante est évaluée en fonction de son devenir, de son apport à l'ensemble, de son utilité ou de son état physiologique. Alors que le reste de la famille jouit

du petit enclos, regard béat et global, Mirko, jamais assis, va de plante en plante, s'active, arrose, pulvérise, observe, tond, coupe, bêche. Telle une abeille au printemps, il ne cesse de bourdonner ; nous le regardons avec une certaine hostilité : il nous donne mauvaise conscience, dérange notre plaisir, notre confort d'un moment. Lui prépare le plaisir à venir. Nous voulons l'instant présent. Sa projection dans l'avenir nous dérange et nous jouissons mal, en coupables.

Ainsi, ses meilleures qualités se retournent-elles souvent contre lui. Il gêne, il dérange, il va trop à l'excès au bout de sa logique dont il tire toutes les conséquences.

Bien des années plus tard, lorsque lassé d'une activité scientifique qui reste enfermée dans la seule constatation des faits, il transcendera sa science pour l'obliger à servir les hommes, diminuer la souffrance, la maladie, les dépenses de santé, il aura en lui les mêmes pulsions fortes, issues d'une volonté de concret, d'utilité. Une telle attitude marginalise vite dans un milieu scientifique flatté de son élitisme, où l'on aime à gloser sans fin sur une vision philosophico-scientifique d'un problème ponctuel qui parfois cache la forêt des problèmes situés derrière lui. Il n'est que de lire certains titres d'ouvrages scientifiques à la mode pour réaliser que la majorité de nos intellectuels s'attachent – souvent avec talent – à régler d'une façon sophistiquée et coûteuse ce qui, pour Mirko, est un détail insignifiant noyé dans un tout négligé. Une technologie de pointe au prix exorbitant devient un but en soi. Les problèmes essentiels de l'heure, que la science avait pour mission de régler, deviennent secondaires,

voire oubliés. C'est une des raisons de la persistance des fléaux les plus aigus de notre temps, cancer, maladies virales, scléroses...

Une recherche de pointe de plus en plus onéreuse n'apporte aucune proposition nouvelle concrète. Tel le béat passif s'irritant du fond de son fauteuil, le scientifique s'irrite, se moque ou s'indigne lorsque ce chercheur remet en cause les dogmes sécurisants, trouble l'ordre du moment, parle un langage accessible pour proposer (comble de l'incongruité !) des solutions concrètes, efficaces et simples.

Le germe qui a levé en cet homme assoiffé d'action et d'utilité a été puissamment fertilisé par une réaction d'opposition au fatalisme du monde de son enfance.

Pour l'heure, il se révolte contre l'autorité absurde, symbolisée par le cafetier de son village où va si souvent se perdre son père. Les bagues et la chaîne d'or sur son ventre replet semblent à Mirko une offense insupportable aux larmes des épouses. Aussi invente-t-il un jeu pour la récréation : l'école jouxtant le café, il s'agit de casser le maximum de tuiles du bistro à l'aide de cailloux collectés avant la classe.

En vacances, une tante l'emmène à quelques kilomètres de Turija. A trois heures du matin, elle réveille l'enfant pour l'envoyer, avant le lever du soleil et les fortes chaleurs, garder ses cochons. Le second jour, quand elle réveille Mirko, il lui dit d'y aller elle-même, et il s'en

revient seul à Turija, à travers champs.

L'autorité n'est acceptée qu'au filtre du jugement. Lorsqu'il la juge juste et constructive, il s'y plie. Il ne manque l'école que lorsque l'unique paire de chaussures n'est pas réparée, et ceci le traumatise tellement qu'il aura toujours, adulte, quelques paires en réserve, lui qu'indiffèrent totalement les vêtements.

Dès l'âge de 7 ans, Mirko est conscient qu'il veut échapper à cette vie, qu'il lui faudra partir, construire un autre monde où il sera son maître. Pour préparer cette évasion, l'école est le seul moyen. Il n'aime pas tant l'école que le moyen que celle-ci offre de se réaliser dans l'effort. Mirko n'est pas un élève surdoué ni brillant : il lui faut travailler, s'agripper, faire des efforts. « Faire des efforts », maître mot de sa vie ! Plus tard, quand ses cheveux seront blancs, du soir au matin, avidement, il continuera à travailler – pour son plaisir – et à *faire des efforts*. Alors, il connaîtra exactement son but. Mais à cette époque, il sent seulement, confusément, la nécessité d'échapper à ce monde-piège de femmes gémissant sous les difficultés matérielles et d'hommes se réfugiant dans l'alcool. L'école ouvre la porte à un autre monde qu'il pressent, inconsciemment.

L'institutrice convoque Dana pour la convaincre d'envoyer l'enfant au lycée. Peu d'enfants du village vont au lycée. Le plus proche lycée est à trente-cinq kilomètres, à Novi-Sad. Cela implique une séparation, des dépenses. Le père s'y oppose. Mirko veut partir. Sa mère se fait son

complice. Un examen est organisé au district le plus proche et, par un jour radieux de juin, à l'aube, les deux candidats du village partent en carriole afin de se présenter à l'examen. L'émotion les noue. Livides, ils respirent des mouchoirs imbibés de vinaigre tandis que la carriole file à travers les chemins de terre. Tous deux seront reçus.

Mais, de ce jour, le père ne parle plus à son fils. Il avait rêvé de former son fils à son métier de mécanicien de machines agricoles et plus tard de lui céder son atelier. Son rêve s'écroule : jamais plus par la suite et durant toutes les années d'études, il ne fera allusion au lycée. Études, difficultés, succès, ne feront pas une seule fois l'objet d'une conversation entre eux. Pas un mot, pas un regard, le jour où Mirko rapporte du lycée un Napoléon d'or, récompense offerte par le lycée. Pas un mot non plus le jour où Mirko obtiendra son baccalauréat...

Mais pour l'heure, Mirko a 11 ans. Les préparatifs de départ se font discrètement. L'enfant ira habiter à Novi-Sad chez son oncle. Quelques volailles payeront l'inscription.

La maisonnette de l'oncle est en terre peinte à la chaux, extérieur comme intérieur. Maison de poupée, impeccable et minuscule. Deux pièces, l'une pour l'oncle et sa femme qui n'ont pas d'enfant. L'autre pour Mirko et sa grand-mère, petite vieille cassée, menue, silhouette noire qui trotte en silence de l'aube au soir. Pas de chauffage. L'eau se trouve dans la cour, les repas se prennent sous l'auvent, près de l'écurie. L'oncle et la tante partent au petit matin

vers les vergers du Srem. Mirko livre le lait avant de se rendre au lycée. La grand-mère tient la maison, prépare les repas, reprise. Vie simple, calme, toute tournée vers le travail que chacun est heureux d'accomplir.

Le premier contact avec le lycée est difficile. Venu de la campagne, Mirko se sent lourdaud, en retard, face aux jeunes citadins de son âge. Dans cette petite ville marchande, cosmopolite, siège d'un commerce intense, beaucoup d'enfants sont délurés, jouent de la musique, voyagent. Mirko a l'accent du terroir, qu'il s'applique à perdre au plus vite. Ses grosses chaussures, sa tenue, signent le petit paysan.

Les premières semaines sont catastrophiques. L'enfant s'ennuie de sa mère, de ses sœurs. Il pleure de rage. Mélange d'orgueil et de ténacité : il tient bon, malgré les moments de doute. Voici Noël et le retour à la maison. La carriole trotte dans la neige. Les grelots des chevaux tintent et mettent le cœur de Mirko en joie. La maison est chaude, en fête. De la paille dans les chambres, en souvenir d'une étable... des gâteaux de toutes sortes, des volailles, du lard. La fête. Le retour est plus mélancolique. Mais les plus durs moments sont passés. L'acharnement de Mirko a conquis ses professeurs.

Quatre ans ont passé. L'oncle et la tante s'attachent à Mirko et lui demandent de se laisser adopter, de changer de nom, de les reconnaître pour père et mère. Mirko refuse ; le climat s'alourdit ; Mirko va habiter chez une autre tante à l'extrémité de la ville.

Tante Vouka habite une petite maison assez misérable dans le bas quartier de Novi-Sad, menacé par les crues du Danube. Outre Vouka, la maisonnée comprend l'oncle, énorme buveur et joueur de cartes, bruyant mais pas mauvais bougre, et trois enfants : deux fils et une petite fille. Mirko partage avec les garçons une minuscule chambre où les lits tiennent toute la place. Les garçons se moquent de ses efforts, parlent, fument sans arrêt. La cohabitation est très difficile. Mirko s'acharne et redouble d'efforts. Il passe avec succès son baccalauréat en 1942. La guerre n'a pas encore perturbé sa vie d'écolier. Mais l'année même de son bac, le lycée est fermé, les professeurs et les élèves dispersés. Mirko retourne à Turija. C'est maintenant un grand jeune homme, très mince, très joli garçon. Pour la première fois de sa vie, il a le temps de lire, flâner, écouter les gens. Mais ceux-ci sont déjà pris par le tourbillon des événements. Chacun presse Mirko de se rallier à tel ou tel groupe, royalistes ou partisans. Ils ne comprennent pas sa réserve et lui ne comprend pas qu'on puisse s'engager de façon si peu éclairée sur les vrais enjeux. Des informations contradictoires circulent ; bruits amplifiés, déformés par les propagandes, au gré de chaque tendance.

Finalement Mirko rejoint les clandestins. On lui reproche immédiatement ses hésitations. Plusieurs mois vont passer à errer de ferme en ferme, à transmettre des informations, à porter des messages. Les réunions politiques se multiplient pour former les jeunes aux lendemains socialistes. Mirko est réservé ; ses compagnons le sentent et le lui reprochent. C'est qu'il supporte mal toute

forme de pression et d'endoctrinement. Il se permet de critiquer certains de ses chefs, de relever des contradictions. Le climat s'alourdit. C'est avec un véritable soulagement qu'il reçoit une bourse lui permettant, soit d'aller à Paris avec une bourse des Affaires Étrangères de France, soit à Moscou avec une bourse de l'URSS, pour deux ans, au choix. Mirko pressent qu'à Moscou le carcan politique se fera plus oppressant. En outre, il n'a pas de manteau d'hiver chaud : ce sera donc Paris.

Décembre 1945, dans des wagons aux vitres cassées, remplacées par des planches de bois mal jointes, transis, inquiets, serrés comme un troupeau, quelques étudiants venus de toutes les provinces de Yougoslavie débarquent gare de l'Est. Il pleut. Tout semble gris, sale, triste et froid. Mirko ne connaît que quelques mots de français. Le groupe d'étudiants reste solidaire, s'organise, dispose d'une cantine autonome, chacun se chargeant d'une part de l'organisation. Mirko s'inscrit à la Sorbonne qui, à cette époque, était encore la Faculté des Sciences. Il doit assimiler au plus vite les bases de la langue française et la matière de ses cours. Il vit ses premières amours. La vie est chère, difficile, et les étudiants n'ont à leur disposition qu'un strict minimum de survie. En juin, Mirko échoue à ses premiers examens, mais réussit en septembre. Il s'acharne au travail, refuse maintes sorties en groupe, s'isole pour travailler. Ferme et résolu, il se livre tout entier à la joie de découvrir l'incroyable organisation de la vie biologique. Quelles sont les forces intérieures qui le poussent ainsi à se livrer corps et âme à cette tâche ?

De plus en plus isolé de ses condisciples, de plus en plus replié sur l'effort, ballotté entre l'acharnement, le doute ou le découragement, la joie et la fatigue, Mirko termine sa licence. Il parle déjà bien le français, gomme avec assiduité son accent. Il hésite à retourner en Yougoslavie ou à rester en France afin d'entamer une thèse d'Etat. Sa mère lui demande de rentrer. Mais, comme toujours, Mirko résiste aux pressions des uns ou des autres, à toutes formes d'appels risquant de le détourner d'un objectif qu'il ne sent encore que très confusément. Après un bref séjour à l'Institut de Biologie physico-chimique de la rue Pierre Curie il rentre au pays, faute de bourse, passe six mois dans un laboratoire à Belgrade. Puis, ayant obtenu une bourse de six mois de l'OMS et ayant été agréé à l'Institut Pasteur dans le service du Professeur Michel Macheboeuf, il revient à Paris. Une bourse des Affaires Étrangères va lui permettre d'entamer sa thèse de doctorat d'Etat.

Michel Macheboeuf est un homme intelligent, brillant et bienveillant. Sous le rugueux de sa nouvelle recrue, il sent une personnalité forte qui tend à prendre forme. Très différent des jeunes produits de la bourgeoisie intellectuelle française, issus de « Normale Sup. » ou de Polytechnique, Mirko surprend, détonne et même engage plus d'un. Il rafraîchit par une vue toute personnelle, un regard neuf ; il a l'audace des innocents, n'a cure de l'effet produit, de plaire. Il ne comprend pas toujours la plaisanterie : du fait qu'il n'a plus d'accent, on oublie que bien des expressions de la langue française lui

échappent encore. S'il se sent moins cultivé que certains de ses camarades, il prend conscience que, plus souvent qu'à son tour, c'est lui qui observe le premier, qui formule la bonne hypothèse. Son esprit est libre. Ce qu'il a appris lui sert de matériau, non de dogme rigide.

A cette époque, il partage un petit laboratoire avec François Gros. Du même âge, les deux garçons diffèrent profondément : l'un est intelligent, cultivé, souple, flatteur, rusé, avide de faire carrière. L'autre entier, rigoureux, austère, incapable de flatterie, travailleur acharné, ombrageux. Ces différences détermineront la carrière et le devenir de ces deux garçons, orienteront leur vie et leurs choix, mais creuseront entre eux des fossés de plus en plus profonds.

1951 est une année de bouleversements dans la vie de Mirko. C'est l'année de sa thèse de doctorat d'Etat : « *Études de souches bactériennes résistantes à des antibiotiques ; comparaison avec des souches sensibles de mêmes espèces* », thèse qu'il soutiendra le 30 juin 1951 devant la commission compétente. 1951, c'est aussi l'année de notre rencontre et de notre mariage, quelques mois après. Union de la loutre et du castor, disait ma mère en riant de nos différences. Mais la loutre n'a pas résisté à l'appel du castor : je suis allée deux ans dans une école de technicienne. Macheboeuf a accepté, avant les vacances, que je sois affectée à son laboratoire afin de travailler avec Mirko. Macheboeuf estime Mirko, qui le lui rend bien<sup>1</sup>.

1. Annexe N° 1, page 239.

En juin, Macheboeuf convoque Mirko, lui parle affectueusement avec beaucoup de mélancolie : « *Vous ne me reverrez plus à la rentrée, j'ai un cancer du poumon, je suis fichu* ». Mais le ton est si peu affecté, si léger, que Mirko, bien que sachant les graves lésions laissées par les gaz de la guerre de 1914 sur les poumons de son patron, met cette déclaration sur le compte d'un moment dépressif.

En août 1952, Macheboeuf meurt à Paris.

C'est une perte pour le monde biologique et la jeune Biochimie française, perte que Mirko ressentira avec d'autant plus d'amertume que le vide laissé par ce patron libéral sera comblé par la venue au pouvoir d'un autre type de patron, avec toute une « bande organisée », bien peu respectueuse des valeurs auxquelles Mirko tenait. De la perte de son patron jusqu'à l'heure de sa retraite, Mirko sera en guerre contre la venue de ces nouveaux technocrates qui allaient envahir, peu à peu, l'Institut Pasteur, le CNRS, le Collège de France et toute la science occidentale.

Ici s'achève la jeunesse et une certaine insouciance, pour moi surtout. S'achèvent également certaines hésitations sur les chemins à suivre. Ici commence le dur labeur qui ne cessera qu'à notre mort, nous plongera dans la joie, dans le doute, dans la bagarre, créera des inimitiés farouches et des liens inaltérables, bouleversera totalement le sens même de notre vie. Ici commence, pour nous deux, fermement unis, fermement résolus, une vie nouvelle.

## CHAPITRE II

### Premières années à l'Institut Pasteur

Comme l'artiste authentique, le chercheur est un aventurier. Il doit rompre avec les usages, les modes de pensée, les idées reçues. Chaque chose, personne, idée, fait, doit être repensé en fonction de critères personnels et différents de ce qui est *de mise*. Chaque jugement – à commencer par les siens propres – doit sans cesse faire l'objet du doute. L'artiste, l'homme de science, ceux dont l'esprit s'échappe vers des horizons nouveaux, sont des hommes seuls, avec qui, souvent, le dialogue est difficile. Leurs jugements de valeur sont autres, leurs critères aussi. La solitude est le prix de l'individualisme : elle entretient et favorise le doute, la remise en question, la recherche de certitudes. Car, pour créer, il faut être inconfortable,

inquiet, poussé par un impératif intérieur, en contradiction avec tout confort auquel chacun aspire. Il faut se servir des connaissances acquises, mais les dépasser, les repenser, réévaluer leurs conclusions, ses propres conclusions aussi, afin de s'aventurer à la recherche d'une forme nouvelle de pensée ou d'expression. Toute conquête de l'homme procède ainsi. Ceci exige, presque toujours, de se mettre en conflit avec les autres, de renoncer à une ségrégation rassurante, à des amitiés faciles nées du partage des idées en vogue. Se transcender implique une nécessaire auto-agression que bien peu acceptent de vivre et que l'entourage partage mal. La rupture de pensée entraîne vite la rupture de certains liens qui normalement unissent les hommes. Il y a marginalisation lorsque l'on pense ou travaille autrement. Mais celui qui veut prendre ses risques, vivre sa propre vie, n'a pas d'autre choix. Point commun entre l'artiste et le scientifique : une certaine solitude. Mais ces domaines sont encombrés de conformistes qui utilisent l'aura de la science ou de l'art pour se construire un confort social. Ce sont les pires ennemis du créateur, et ils sont légion.

La succession du laboratoire du Professeur Michel Macheboeuf fut vite réglée. Jacques Monod fut nommé chef du service, qui fut rebaptisé Service de Biochimie Cellulaire. Monod frémissait d'impatience et de satisfaction.

Un jour, il demanda à Mirko :

« *Que pensez-vous ? devrais-je accepter la direction du Service ?* »

– *Mais... vous l'avez déjà acceptée ! pourquoi me demander mon avis ?* »

Monod tout en ondoyance et coquetterie. Mirko, agacé, bourru. Deux tempéraments que seul l'amour de la science aurait pu rapprocher. Mais la notion de Science ne portait pas les mêmes valeurs pour ces deux hommes. L'un la voulait au service d'une carrière ; l'autre voulait mettre sa vie à son service. Dès les premiers moments, le dialogue fut difficile entre eux.

Les grandes salles vétustes de l'Institut Pasteur, ouvertes à tous les vents, furent entièrement démolies. Des laboratoires modernes, cloisonnés, furent refaits à neuf. Tout à coup, il y avait beaucoup, beaucoup d'argent. Les travaux durèrent plus d'un an.

Jacques Tréfouel dirigeait l'Institut Pasteur, sa femme le Service de Chimie Organique. Par affection pour ma famille, elle me reçut, me parla longuement de la joie qu'il y avait, dans un ménage, à partager un travail de recherche, et des liens très particuliers qui se tissent ainsi ; elle évoqua la période exaltante où son mari et elle découvrirent les sulfamides et purent ainsi sauver des vies humaines. Elle m'engagea très vivement à travailler directement avec mon mari, lui comme chercheur, moi comme technicienne. Et, pour faciliter les choses, Monsieur Tréfouel eut la générosité, bien qu'officiellement mon poste lui fût attribué, de me laisser travailler avec Mirko. Pendant la période des travaux d'aménagement du Service

de Biochimie Cellulaire, ils nous offrirent un coin de laboratoire dans le Service de Chimie Organique.

Notre coin de laboratoire était assez terrible : obscur, exigu, encombré d'un énorme compresseur faisant, plusieurs heures par jour, un bruit infernal. J'avais tout à apprendre : pratique et théorie. Manquant de bases, j'étais étourdie et stressée par un Mirko impatient, exigeant. Nos rapports étaient orageux. Des éclats violents ébranlaient les portes, mais le travail continuait. J'ai pourtant gardé un bon souvenir de cette première année.

Voulant développer les études du mécanisme de la résistance aux antibiotiques commencées dans la thèse de doctorat d'Etat de Mirko, nous avons préparé des boîtes de milieu de culture avec des doses variées de streptomycine. Le lundi suivant, nous les avons examinées : rien ! Rien ne proliférait ! Aucun mutant résistant !

Ce résultat perturbait Mirko. Il était encore plus taciturne que jamais. Nous mîmes les boîtes de Petri à la poubelle. Au milieu de la nuit suivante, Mirko m'éveilla brusquement vers trois heures du matin :

« Viens ! On va à Pasteur !

– A cette heure ? Mais tout est fermé !

– Non, demain les poubelles seront vidées : je veux récupérer les boîtes.

– Mais rien ne pousse !

– Je veux... »

La phrase resta inachevée, comme un caprice.

Nous nous précipitâmes à travers les rues désertes.

Les très hautes grilles de la rue du Docteur Roux étaient fermées. Mirko tenta en vain de les escalader. Finalement nous pûmes entrer du côté de l'hôpital, rue de Vaugirard. Les boîtes furent retirées de la poubelle et examinées à la loupe : la surface de la gélose était uniformément grumeleuse et, tandis que je considérais ceci avec peu d'enthousiasme, Mirko soudain s'exclama :

« Ça y est ! Mais la forme des colonies bactériennes est très particulière car elles ont toutes muté ! ».

Il s'agissait en effet – le travail ultérieur le montra – de « mutants » tout à fait particuliers et fort intéressants. Tous avaient perdu les enzymes respiratoires, les empêchant de proliférer normalement à la surface aérée d'une boîte de Petri. Ces mutants étaient incapables de synthétiser l'hémine, ayant perdu les cytochromes. Mais l'addition d'hémine exogène permettait à ces mutants de reconstituer les enzymes respiratoires. *In vitro* Mirko put réaliser la reconstitution de l'enzyme catalase et montrer que la photo-restauration des bactéries mutantes ne contenant pas d'hémine est possible en présence de cette dernière. La streptomycine, substance basique, se fixe aux acides nucléiques et de ce fait peut conduire au blocage de l'expression de quelques gènes sur l'ADN, d'où disparition de certains caractères. Ces phénomènes, vers lesquels nous reviendrons bien des années plus tard, ont certainement joué un rôle non négligeable dans l'Evolution et la diversification des espèces.

Raymond Latarjet avait donné à Mirko l'accès à certains appareils à l'Institut du Radium à Paris. Il demanda

« parce que ça l'arrangeait » que son nom figurât en première place de la publication...

Notre joie naïve à l'obtention de ces premiers et jolis résultats fut vite douchée par la réserve hostile et non justifiée scientifiquement qu'elle déclencha parmi nos camarades de travail de l'époque. Une réserve dédaigneuse fut de bon ton à notre égard. Pourtant, de l'étranger, nous reçûmes plusieurs lettres de sympathie et d'encouragement. Même après que ce travail fut confirmé, l'acrimonie de l'entourage continua à se manifester. L'hostilité venait de l'originalité des résultats. Quelle audace de prétendre trouver quelque chose de joli et d'original ! Que de fois, par la suite, nous rencontrerons ce sentiment ! Il s'amorça un vide parmi nos amis d'alors. Vide dont Mirko ne s'aperçut peut-être même pas, tant il était absorbé par son travail, désireux d'une solitude propice à la recherche. L'acharnement obsessionnel et passionné de Mirko pour tenter de comprendre les mécanismes secrets et si variés de la nature exigeait un effort de chaque instant : son isolement fut taxé d'arrivisme ! En réalité, comme tout homme qui sent en lui un potentiel créateur, Mirko n'aspirait qu'à suivre son propre chemin, à penser, à juger, à contrôler en fonction de ses propres critères et non en fonction d'idées reçues. Ce type de passion déclenche la haine.

1954. A cette époque, Mirko s'intéressait de plus en plus à la synthèse des protéines, en relation avec les acides nucléiques, ribonucléiques (ARN) en particulier.

Ayant lu avec intérêt certains travaux de Belozerski, Brachet ou Caspersson, évoquant la corrélation entre la quantité d'ARN d'une cellule et le taux de synthèse protéique, Mirko décide d'aller passer quelques mois en Belgique, dans le laboratoire de Jean Brachet. Je l'accompagnai. Le laboratoire était situé dans un joli parc botanique à la périphérie de Bruxelles. J'en garde un joli souvenir de verdure et d'humidité !

Il faut savoir qu'à l'époque, le code génétique n'étant pas résolu, la grande question était la relation entre l'ADN, l'ARN et les protéines. Les thèses divergeaient. Un travail sur l'incorporation des acides aminés dans les protoplastes bactériens fut mis en route. Les résultats furent médiocres.

Mirko ayant appris qu'à New York le Professeur Severo Ochoa avait, avec ses collaborateurs, découvert une enzyme capable de synthétiser un petit ARN à partir de ses éléments de bases (XDP), il eut le vif désir d'aller à New York, à la Faculté de Médecine où travaillait S. Ochoa, afin d'élargir ses connaissances sur un sujet qui déjà l'attirait tout particulièrement, et aussi d'apprendre l'anglais, langue incontournable pour un scientifique de notre époque.

Ochoa trouva pour Mirko une bourse pour deux ans. Il fut convenu qu'avant la naissance de notre premier enfant je pourrais travailler avec lui, sans rémunération toutefois. Mirko était encore de nationalité yougoslave, ce qui, en pleine période maccarthyste, posait des problèmes de visa d'entrée aux USA. Aussi, Monod fixa-t-il pour Mirko un

rendez-vous avec « son ami », le vice-consul des Etats-Unis, Monsieur Malone. Lors du rendez-vous, Monsieur Malone parla politique en Yougoslavie, et tout à coup, demanda à Mirko de prendre certains engagements politiques contre la Yougoslavie. Mirko refusa net et partit brusquement. Lorsqu'il rentra à l'Institut Pasteur, Monod déjeunait à la grande table, entouré de ses collaborateurs.

« Alors Mirko, ça y est ?

– Non ! et Mirko furieux raconta l'entrevue devant tout le monde.

Monod rougit et dit sèchement :

– *Vous avez certainement mal compris !*

– *Non, non, j'ai très bien compris, et c'est scandaleux !* »

Nous renonçâmes aux Etats-Unis. Monod nous évitait. Un malaise lourd était très perceptible.

Un jour, énervée pour une tout autre question, cette histoire me monta à la gorge. J'attrapai le téléphone, et dis brutalement au service du Consulat des Etats-Unis que nous allions publier dans la presse la teneur des propositions de Monsieur Malone. Puis, calmée, soulagée, n'y pensant plus, je me remis au travail.

Deux jours plus tard, le visa de Mirko pour les Etats-Unis arrivait... sur le bureau de Jacques Monod, qui le donna à Mirko sans faire le moindre commentaire.

Nous décidâmes d'en profiter quand même et prîmes le bateau pour New York.

### CHAPITRE III

#### L'Amérique : 1956-1958. Retour en France

Le bateau mettait six jours pour rallier New York. Le soleil du printemps rendait délicieuses les siestes sur le pont. Sur le même bateau voyageaient Elie Wolman et François Jacob, de l'Institut Pasteur. Nous prenions nos repas ensemble, mais le contact, bien que courtois, fut sans chaleur.

Mirko le castor s'était mis à l'anglais, intensivement comme tout ce qu'il faisait. En six jours, il commençait déjà à se débrouiller de façon étonnante. A l'aube du sixième jour, comme tant de voyageurs émigrés et « Chaplin au cœur » nous tentions, du pont, de percer la brume du petit matin pour apercevoir la statue de La

Liberté et la superbe proue de Manhattan. Cette vision que les voyageurs d'aujourd'hui, prenant tous l'avion, ne connaissent pas, est émouvante, superbe, chargée de symboles.

Le premier contact avec New York fut impressionnant. J'en garde un souvenir de couleurs (soleil, voitures roses, vertes, orange, alors qu'en Europe elles étaient encore toutes noires à cette même époque), de circulation, de bruit assourdissant, de dynamisme.

Le voisinage de la Première Avenue où se trouvait la faculté de Médecine était assez terrible : vieilles maisons zébrées d'escaliers de fer, suant la misère et l'inhospitalité. Enfin nous trouvâmes une petite chambre proprette flanquée d'un coin toilette et d'un placard qui fut baptisé « cuisine » ; notre choix fut dicté par la vue d'un arbre dans une cour voisine. Dans cet univers minéral et dur, l'arbre était comme un signe amical et familial.

Le laboratoire de Severo Ochoa, situé à quelques « blocs » de notre chambre, était grand, froid, avec une très belle vue sur East River. A travers des vitres jamais lavées, on apercevait le large fleuve pétillant d'une lumière presque toujours très vive, gaie, et parsemé de caboteurs de toutes formes le sillonnant en tous sens. Au loin, les usines « Jack Frost Sugar ».

Nous plongeâmes dans le travail, avec plaisir et acharnement.

Depuis longtemps déjà, Mirko échafaudait des hypothèses quant au mode de sélection (codage) des acides aminés par les acides nucléiques, c'est-à-dire sur la façon dont s'opère le code génétique, encore à découvrir à l'époque. Notre but était de tenter de mettre en évidence une certaine spécificité d'interaction entre tel polymère et tel acide aminé. Severo Ochoa approuva ce projet qui ne pouvait que valoriser « son enzyme », la polynucléotide phosphorylase, pour laquelle le prix Nobel lui fut décerné peu après. Cependant, malgré un travail intensif, la spécificité espérée ne vint pas : le matériel n'était pas assez reproductible, mal standardisé. Mirko s'orienta alors vers une fraction protéinique soluble provenant d'extraits bactériens et put établir une relation mieux définie montrant la dépendance du matériel ribonucléique présent dans les expériences. Bien que déjà nettement plus significatifs, ces résultats laissaient Mirko sur sa faim.

C'est à cette époque que nous eûmes la joie de la venue au monde de notre premier enfant, une petite fille nommée Sylvie.

Mais bientôt ce fut le temps de rentrer en France.

Lorsque deux ans plus tard M. Nirenberg publia ses premiers résultats sur le code génétique, Mirko me dit sans amertume : « *Il a réussi, car il a mieux travaillé que moi* ». Mirko n'a jamais publié les résultats obtenus chez Ochoa : il estimait ce travail inachevé et donc insatisfaisant.

De retour à Paris, les difficultés l'attendaient. Tout le service de Jacques Monod travaillait, plus ou moins directement, sur la synthèse ou le fonctionnement de la  $\beta$ -galactosidase. Mirko souhaitait poursuivre ses études sur la synthèse des peptides. Monod lui dit : « *Le monde entier travaille sur mes idées* ». Mirko répondit : « *Ça fait beaucoup de monde, raison de plus pour me laisser ma liberté !* ».

Depuis leur première rencontre, les rapports entre les deux hommes étaient difficiles. Monod, intelligent mais très dominateur, n'avait pas oublié les conditions d'obtention du visa américain, en 1956. De son côté, Mirko voulait absolument suivre son propre chemin et rejetait toute forme de suggestion susceptible d'entraver sa liberté. Il voulait trouver son propre sillon, se prouver à lui-même qu'il pouvait réaliser une recherche personnelle qui, il l'espérait, serait d'autant plus féconde qu'elle serait forgée dans la solitude. Il a pressenti la joie de la découverte, mais ne l'a pas encore réellement goûtée. Il n'a pas choisi ce nouveau chef de service qui est un homme orgueilleux et autoritaire. Leurs natures ne s'accordent pas ; leurs buts sont différents. Mirko, capable de tant de gentillesse quand il aime les gens, devient bourru et désagréable quand il ne les aime pas ; il se replie en lui-même. Mais il doute terriblement : saura-t-il être créatif ? original ? Pourra-t-il apporter une contribution à la science ? Il oscille entre le doute et la confiance. La fatigue nerveuse qu'il s'impose sans cesse en fait un homme tendu, difficile à vivre. Ma propre patience est limitée ; je suis impulsive et coléreuse. J'ai le sentiment de me donner un mal considérable pour un homme jamais satisfait.

C'est que l'esprit de Mirko court après un rêve, une forme encore mal définie, au fil conducteur incertain. Il pressent certaines vérités, conteste des idées admises, des dogmes établis, mais ne dispose pas encore de tous les atouts permettant d'imposer son point de vue.

Il avait compris la nécessité d'élargir ses connaissances biologiques et décida de s'intéresser plus particulièrement au mécanisme par lequel une bactérie, *Agrobacterium tumefaciens*, induit chez la plante des tumeurs cancéreuses appelées Crown-gall. Sans pour autant ralentir son autre programme de recherche, il décida de faire équipe avec certains oncologues des végétaux pour étudier et mieux connaître ce matériel, tenter de saisir des mécanismes biologiques communs entre les cellules animales et végétales lors des modifications qui s'opèrent au moment de l'induction tumorale. C'est une démarche inhabituelle. Le réductionnisme de notre époque ne l'admet pas. La plupart des scientifiques étudient une espèce, une enzyme, sur un matériel qui ne varie pas. Tenter d'embrasser de façon non conventionnelle un domaine aussi vaste que la cancérogénèse, et cela sur plusieurs types d'espèces très différents, nécessite une somme énorme de travail et de connaissances qui ne peuvent être obtenues en quelques années. L'homme pressé par une prompt réussite, sociale ou scientifique, court au plus rapide : quelques publications propres à attirer l'attention, un vocabulaire brillant. Ceux qu'au contraire intéresse le mécanisme intime d'un processus biologique complexe ne peuvent espérer le percer à jour rapidement : c'est

l'affaire de toute une vie ; ils doivent approfondir les mécanismes, les interactions, décanter ce qui est lié aux conditions particulières inhérentes au matériel biologique choisi, embrasser différents aspects de la biologie générale et particulière. Le chercheur qui s'embarque dans une telle étude s'embarque pour la vie, sans certitude aucune de ne pas se diluer ou se perdre, dans un apprentissage sans fin.

Entre-temps, notre fils Boris est né, en 1958.

En 1960, Mirko reçoit en partage avec un autre scientifique le prix Charles Leopold Meyer, accordé par la Société de Chimie Biologique de Paris<sup>1</sup>. A cette époque, Mirko met en évidence que l'enzyme polypeptide synthétase peut synthétiser des di- ou tri-peptides en présence d'ARN ribosomique purifié mais en l'absence d'ARN de transfert, réaction catalysée par chacun des ribonucléoside-5'-triphosphates. A l'époque, Jacques Monod déclara : « *C'est un système archaïque* ».

« *Archaïque... archaïque* », répétaient les collègues, flics de la pensée correcte.

En 1978, Mirko montrera que certains fragments d'ARN ribosomique découpés par la ribonucléase U2 pouvaient, *in vitro*, être transcrits en ADN complémentaire par la transcriptase inverse bactérienne.

25-35 ans après le premier résultat, ces données sont encore d'actualité. Plusieurs équipes ont en effet réalisé une reconstitution de l'ARN ribosomique à partir de frag-

1. *Annexe N° 2, page 240.*

ments pouvant être à l'origine de la synthèse des peptides.

Une jeune recrue licenciée en Science du Service d'Oncologie Végétale, Madame Liliane Le Goff, fit la jonction entre la biologie végétale et la biochimie que nous pratiquions. Tout en restant officiellement rattachée à l'Oncologie, elle vint travailler avec nous de plus en plus fréquemment, et se lança dans un travail gigantesque qu'elle poursuivit durant... plus de 27 ans !

Elle allait à Zurich récolter des plantes que nous n'avions pas la possibilité de cultiver près de Paris, fit des extraits d'enzymes, d'ARN, d'ADN, apprit toutes les techniques de biochimie et, en étroite collaboration avec Mirko, les transposa au domaine végétal. Dotée d'une volonté inébranlable, d'un grand désir d'apprendre et d'une modestie infinie, Liliane se lança avec Mirko dans la biochimie des acides nucléiques des tissus végétaux, sains et cancéreux, dans l'étude des différences entre les souches bactériennes capables ou non d'induire le cancer chez les plantes. Ils accumulaient les observations, les contrôles, les résultats sur les ARN et ADN, leur fonctionnement et leurs interactions, les nucléases, les hormones végétales, etc.

Devant un tel amoncellement d'informations, il est difficile de tirer rapidement une vision linéaire de l'ensemble de faits, de les placer chacun à sa place : le puzzle reste brouillé, incompréhensible. Il faut encore et encore resserrer les présomptions, focaliser, comparer et vérifier... travail gigantesque qui absorbe toute la vie.

La transformation des cellules saines de plantes en cellules cancéreuses par le biais, non plus uniquement de la bactérie *Alcaligenes faecalis*, mais seulement d'un ARN

particulier, éclaircit le paysage. Certaines idées se firent plus nettes et se cristallisèrent autour de la réplication des gènes, en présence des ARN, des hormones et autres paramètres. A ce difficile travail, vient se joindre une autre femme, docteur ès sciences d'Etat en physiologie végétale, Madame Aaron Da Cunha. Madame Liliane Le Goff passa sa thèse de docteur ès sciences d'Etat.

Les botanistes et les professeurs de Paris et de Strasbourg, qui avaient leur mot à dire, car siégeant dans les commissions du CNRS ou de la faculté des Sciences, firent, sur les conseils de Jacques Monod, tout pour décourager et entraver l'avancement de ces travaux, dont ils ne comprenaient ni l'intérêt ni la finalité. On se moquait ouvertement de notre « éparpillement », de notre « dilution » ou encore de notre « papillonnement interdisciplinaire » : un homme de science doit consacrer sa vie à un matériel, un animal, une bactérie ou un végétal, mais jamais au mélange des trois genres. Ridicule ! Tenter de faire une étude comparative, une synthèse, confinait, dans leur esprit, à une prétention vouée à l'échec dont ils n'entrevoyaient même pas l'intérêt, ne voyant qu'une somme d'efforts sans perspective rapide.

Il est vrai que pour nous-mêmes aussi c'était difficile. La corrélation, qu'intuitivement Mirko cherchait au travers de toutes ces études, n'était guère encore perceptible, ou du moins perçue trop vaguement dans un brouillard encore confus. Cependant, l'activation ou l'inactivation des gènes par différentes molécules biologiques ou chimiques faisait lentement sa douloureuse gestation.

La lutte était dure : lutte contre la nature qui voile ses secrets, lutte contre les autorités scientifiques qui, volontairement pour certaines ou par incompréhension pour d'autres<sup>1</sup>, entravaient nos efforts pour suivre les directives de l'Institut Pasteur. Car Monod ne peut comprendre Mirko. Il ne le comprendra jamais. Mais Mirko non plus ne peut comprendre Monod. Non sans candeur, Mirko va espérer longtemps pouvoir le convaincre par l'accumulation de *faits*, de preuves, et finalement le rallier à sa position. Il n'a pas compris, à cette époque, que la compréhension de son travail ne ferait que renforcer les barrages. Monod est un homme de système, de lobbies. C'est l'homme d'un clan qui l'a porté au pouvoir, mais auquel il doit, en retour, rester fidèle et maintenir une certaine ligne. Un jour, Monod m'a dit :

*« Je sais que Mirko fait du bon travail !*

*– Alors, dis-je stupéfaite, votre attitude est encore plus scandaleuse !*

*– Ma chère... on ne fait pas toujours ce que l'on doit faire ! ».*

On peut interpréter cela de plusieurs façons, bien entendu. Pour moi, cet homme n'était pas un homme libre. Aucun maillon de la chaîne ne devait faillir aux mots d'ordre. Et plus tard, son sous-directeur nous dira :

*« C'est **nous** qui avons le pouvoir, l'argent, et le pouvoir de décision. Si vous n'obéissez pas, vous n'avez qu'à déguerpir »... **Nous ?***

1. Annexe N° 3, page 241, lettre du Président de la Commission du CNRS.

Monod ne juge pas en fonction du fait scientifique mais en fonction d'une politique scientifique qu'il sert et qui vise à prendre le pouvoir à tous les postes clés de l'appareil scientifique. Le recul du temps montre que c'est bien ce qui s'est passé...

Mirko, qui ignore tout calcul, veut convaincre et forcer l'obstacle : dialogue de sourds.

*« Continuer, poursuivre quelque chose, c'est lutter contre tout. L'univers fait tout ce qu'il peut pour empêcher une malheureuse idée d'arriver à son terme. »*

(Paul Valéry)

Épreuve de force : quelques membres de la Commission Scientifique du CNRS sont chargés de démentir les faits que Mirko apporte. Scandale. Fou de rage, Mirko trouve un scientifique hors du coup (il y en avait encore, bien que très peu, à cette époque) et lui demande d'analyser le produit contesté. L'autre accepte, confirme les résultats de Mirko et le dit candidement à la Commission. Remous. Mais l'effet voulu par Monod est quand même acquis : l'opprobre tombe sur Mirko ; ce ne sont plus les faits qui sont pris en considération mais un rapport de force. La lutte ne fait que commencer et le chercheur n'est pas le plus fort.

Le vide se fit parmi nos « amis » : *« A cause de Monod, nous ne pouvons plus rester amis »*, nous dit G. C., chef de Service à l'Institut Pasteur !

Certains ne nous voyaient même plus en nous croisant tandis que d'autres, gênés, détournaient les yeux ou

disaient un bonjour furtif, après un bref regard circulaire. Le silence s'abattit sur nous.

Mirko fit front, avec un courage exemplaire. Mais il devint encore plus nerveux et irritable, intolérant même. J'aurais souhaité quitter Pasteur où le climat n'était plus respirable, non seulement pour nous, mais pour tous les anciens de Pasteur. En 1971, Maxime Schwartz, futur directeur de l'Institut Pasteur, entreprit de chasser tous les anciens de Pasteur à quelques années de la retraite. Ce n'étaient pas des aigles, mais rien ne justifiait la façon dont alors ils furent traités. Un « tribunal » fut organisé où ils devaient défilier de façon humiliante. Face à des jeunes loups qui n'avaient rien fait par eux-mêmes, ils devaient se justifier, tenter d'arracher un sursis. Mais leurs causes étaient entendues dès le départ. Tremblants, inquiets, souvent très lâches, ils venaient dans notre laboratoire, rasant les murs, cherchant un peu de compréhension et de soutien. Aucun n'eut le courage de leur dire :

*« Assez ! Vous croyez-vous chez Staline ? Qu'avez-vous vous-même découvert pour vous permettre une telle attitude ? »*

Car ils n'avaient rien découvert, les jeunes loups : ils gagnaient leurs galons au service inconditionnel d'un pouvoir plus politique et corporatif que scientifique et dont les tentacules allaient s'étendre sur toutes les institutions scientifiques officielles.

Le Général de Gaulle ayant fait savoir au comité Nobel que la France était un peu trop oubliée dans l'attribution des prix, le Nobel fut décerné au trio F. Jacob, J. Monod et A. Lwoff, tous trois de l'Institut Pasteur. La position

dominante de cette équipe fut alors totale, à l'Institut Pasteur, et bientôt sur toute la biologie française. Ils daignèrent laisser en place, pour quelques années encore, le directeur Jacques Tréfouel, à l'origine de la découverte des sulfamides. Mais combien de fois ce dernier nous dit son amertume de tout ce qui se passait ! Aucun des anciens chercheurs n'eut assez de cran, de clairvoyance, pour s'opposer ou simplement se démarquer. Avec un aplomb incroyable, un sans-gêne jamais imaginé, un total mépris de l'exactitude des faits, partout les nouveaux venus s'imposaient, bluffant toujours plus, devançant les hésitations de ceux qui, par honnêteté, doutaient encore. Ils s'imposèrent aux commissions du CNRS en premier, y faisant la loi en fonction de leurs intérêts de clan. L'Institut Pasteur fut vite dévoré, puis le Collège de France, la faculté des Sciences. Ils se moquaient sans aménité de l'Institut, mais dès qu'ils furent assez puissants et organisés pour s'y infiltrer, ils y glissèrent leurs pions. A ce propos, je me souviens d'une remarque de J. Monod concernant une personne devenue plus tard un personnage important de l'« establishment » : « *Elle n'est pas intelligente, mais elle est utile !* ». Ils mirent aux postes clés les hommes qui n'hésitaient pas à salir leurs adversaires dans un véritable processus de démolition des anciennes valeurs. Soumettre les autres en les dépouillant de tout moyen d'action, en les discréditant, en désinformant, en influençant, en biaisant ou en tronquant les faits... autant de pratiques qui, de nos jours, sont devenues courantes. Rien ne résistait à leur emprise : vains les arguments scientifiques, moraux ou humains. Tout chercheur ayant déplu aux princes de Pasteur n'aurait plus

jamais « les qualités requises » pour disposer d'un laboratoire ou d'assistants. La possibilité de publier dans les journaux scientifiques français cotés lui devenait également très difficile.

Le puissant mouvement politique de mai 1968 stimula encore très vigoureusement l'équipe régnante. Monod se fit photographe sur les barricades, tenant dans ses bras une jeune blessée (quelle organisation !). On prêtait au Général de Gaulle les mots suivants : « *Cette équipe qui a le cœur à Moscou et le portefeuille à New York aurait encore souhaité avoir l'estomac à l'Élysée !* ». Si ma mémoire est bonne, il n'invita que F. Jacob, Compagnon de la Libération.

En mai 1968, ce fut la grève générale, même au laboratoire. Très excités, des petits groupes discutaient des heures et des jours entiers dans les couloirs, refaisant le monde. Une fois de plus, nous étions à part : personne ne travaillant, tous les appareils étaient libres et nous mêmes les bouchées doubles. « Vous gâchez le métier », nous disait-on aigrement ! Qu'est-ce que cela aurait apporté à la science, à la société, que nous restions deux mois à ne rien faire ?

Chaque jour nous marginalisait un peu plus.

Un jour, Monod me dit :

« *Êtes vous jalouse ?*

– *Je ne sais pas... je n'en n'ai pas eu l'occasion.*

– *Eh bien, que diriez-vous si je donnais à Mirko*

*une très jolie fille pour l'aider ? Pensez-vous qu'il résistera ?*

– *Donnez, on verra... »*

Peu après, Mademoiselle Nicole B., médecin aimable et jolie brune aux yeux bleus, arriva au laboratoire. Ravi de disposer de deux bras supplémentaires, Mirko, sans malice, l'attela au travail. Elle était agréable et nous nous entendîmes très correctement. J'ignore ce que Monod lui avait dit. Elle travailla avec nous pendant un an, puis repartit vers d'autres lieux. Nous ne l'avons jamais revue.

Pour mieux nous isoler, on nous évacua dans deux pièces en sous-sol, sombres, isolées, dépourvues de tout confort. Tous les appareils, produits, vaisselle, solutions, compteurs de radioactivité..., étaient restés à l'étage supérieur. Ce fut un va-et-vient incessant et très fatigant dans les escaliers. On espérait nous décourager par tous les moyens. Mais nous étions quand même heureux, excités par le travail et les résultats qui pointaient le nez.

Sur la lancée des études d'affinité sélective entre un nucléotide donné et un acide aminé, nous utilisâmes un nouvel antibiotique japonais nommé la showdomycine. C'est un nucléoside naturel proche de la pseudouridine, raison de l'intérêt de Mirko pour ce produit : peut-être se substituerait-il au nucléotide naturel ?

Et de fait cet antibiotique fut le point de départ pour de nombreuses années à venir d'une recherche complètement novatrice qui s'avéra très fructueuse et tissera un

lien... jusqu'aux derniers travaux du chercheur<sup>1</sup>.

Ensuite nous montrâmes qu'une bactérie devenue résistante à cet antibiotique (donc une « mutante »), pouvait à son tour et en l'absence de cet antibiotique transformer des bactéries non mutantes. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, toute la population non mutante dans laquelle on avait introduit seulement quelques pour cent de bactéries mutantes se transformait !

Ces résultats ouvraient de grandes et nouvelles perspectives dont toutes, loin s'en faut, n'ont pu être exploitées, faute de temps et de moyens. Nos efforts portèrent sur la transformation d'une bactérie donnant aux plantes le cancer. Lorsqu'une plante est blessée, il y a un afflux d'hormones au niveau de la blessure. Si *Agrobacterium tumefaciens*, bactérie présente dans les sols, infecte la blessure, celle-ci développe une tumeur, appelée Crown-gall. Le mécanisme par lequel cette bactérie induit le cancer n'était pas connu. Nous avons pu montrer

---

1. A notre grande surprise cet antibiotique provoqua chez plusieurs souches bactériennes un bouleversement spectaculaire de la composition des ARN ribosomiques et messagers qui, cessant d'être complémentaires de l'ADN, présentaient un excès de bases puriques (G et A) par rapport aux bases pyrimidiques, sans pour autant que la croissance bactérienne en fût affectée, au contraire ! On pouvait obtenir d'emblée 80 % de bactéries modifiées, avec les protéines des ribosomes également modifiées, bien que fonctionnant normalement ! Plusieurs enzymes étaient modifiées, dont la polynucléotide phosphorylase, l'enzyme de S. Ochoa, dont nous avons déjà parlé. L'ARN polymérase n'étant ni modifiée ni influencée chez les bactéries en présence de showdomycine, tout indiquait que c'était la polynucléotide phosphorylase l'enzyme responsable de la synthèse des ARN modifiés chez les bactéries mutantes.

que l'ARN transformant d'*Escherichia coli* (bactérie non tumorigène) peut modifier une autre bactérie, *Agrobacterium*, et lui faire perdre soit partiellement soit totalement mais irréversiblement (caractère devenu héréditaire) sa capacité à induire le cancer de la plante.

C'était la première fois qu'était réalisée la transformation d'une bactérie par un ARN transformant<sup>2</sup>.

Aux Etats-Unis, Howard Temin venait de découvrir, chez un virus ayant pour génome un ARN, l'existence d'une enzyme capable de copier cet ARN en ADN : la transcriptase inverse virale. Elle effectuait donc l'opération inverse de celle qu'on considérait jusqu'alors comme seule possible. La découverte de Howard Témin souleva un vif intérêt dans la communauté scientifique mais, pour d'obscures raisons ou pour ne pas « offenser » les tenants du Dogme Central (selon lequel seul l'ADN pouvait délivrer des informations à l'exclusion de tout autre vecteur), on estima que cela concernait uniquement le mode de transcription des seuls virus à ARN.

---

2. *Excrétés par des souches mutantes d'E. coli, les ARN transformants étaient capables de transformer des bactéries sauvages de même espèce ou même d'une espèce distincte de celle dont ils sont issus. Les bactéries transformées acquièrent des caractères particuliers et excrètent à leur tour des ARN transformants. Les souches transformées ne contiennent plus de trace détectable de l'ARN transformant. Celui-ci a donc véritablement transféré une information héréditaire. C'était la première fois dans l'histoire de la biologie que la preuve était apportée qu'un ARN peut provoquer une transformation génétique stable et héréditaire.*

*Voir en fin d'ouvrage les publications référencées n° 52 à 59.*

La transformation d'une bactérie par un ARN bactérien soulevait nécessairement la question de l'existence chez les bactéries d'une transcriptase inverse enzyme pouvant copier un ARN en ADN. A l'époque, le débat était de très grande importance scientifique et plus particulièrement dans le groupe monolithique de Monod (sans jeu de mot) où l'on affirmait que, toute l'information venant du seul génome ADN, il était **impossible** qu'un ARN pût se comporter ainsi. L'enjeu était de taille puisqu'il comportait, en définitive, l'apport possible ou non d'informations exogènes intégrables dans les gènes.

Les faits étaient priés de se plier au Dogme.

C'est que Monod venait de publier *Le Hasard et la Nécessité* (Ed. Le Seuil, 1970), livre où il affirmait, page 124 :

*« Il n'est ni observé ni d'ailleurs concevable, que l'information soit jamais transférée dans le sens inverse », c'est-à-dire de l'ARN vers l'ADN.*

Dans son livre *l'Évolution du Vivant* (Ed. Albin Michel, 1973, p. 364), le biologiste Pierre Paul Grassé répondit :

*« L'encre de ces lignes n'était pas encore sèche que le démenti survenait, cinglant, sans réplique. La logique du vivant, qui, soit dit en passant, était celle du biologiste et non celle de la nature, s'en trouvait bouleversée et le bel édifice profondément lézardé ».*

Lorsque Mirko exposa à J. Monod ses résultats, celui-ci se fâcha brutalement, dit que c'était IMPOSSIBLE,

que tout le concept de l'ARN messager, leur travail et le Dogme Central (ADN > ARN) prouvait cette impossibilité.

Mirko aussi se fâcha, dit que lui aussi, lui surtout (Monod ne faisant plus d'expériences par lui-même depuis longtemps) avait expérimenté, compté (la radioactivité), travaillé, et qu'il en était bien ainsi !

« *Je vous interdis de publier cela !* hurla Monod.

– *Je suis payé par le contribuable français. Ces résultats sont vrais !* »

Mirko sortit et claqua la porte derrière lui.

Malgré l'ordre de J. Monod « de garder cela dans son tiroir », Mirko publia ses résultats sur la transcriptase inverse bactérienne.

Une chape de plomb tomba sur sa publication. Grâce aux soins des gens de Pasteur et du CNRS, alliés inconditionnels de J. Monod, cette découverte importante fut maintenue totalement ignorée.

Dix-sept ans plus tard, dans la revue scientifique *Cell* (56 : 721-724, 1989), H. Varmus écrivit qu'il n'y avait jusqu'ici aucune preuve de l'existence d'une transcriptase inverse chez les procariotes. H. Temin, autre prix Nobel, écrivait au même moment dans *Nature* (339 : 254-255, 1989) : « *La transcriptase inverse semblait à ce jour ne pas exister dans les bactéries* ». Et ces deux personnalités du monde scientifique américain attribuèrent la découverte d'une transcriptase inverse bactérienne à des

chercheurs américains (Lim et Mass, *Cell* 56 : 891-904, 1989) et (Lampson et al. : *Science* 243 : 1033-1038, 1989), en soulignant l'importance de cette découverte.

Nous écrivîmes pour protester et l'antériorité de Mirko dut être reconnue par H. Temin dans un bref communiqué paru dans *Nature* (1989, 342 : 624)<sup>1</sup>.

A cette occasion, nous avons découvert qu'après Mirko, deux Russes avaient également retrouvé cette enzyme dans les bactéries...

Ultérieurement ces résultats furent confirmés chez les champignons (publication n° 76 référencée en fin d'ouvrage), chez les poissons (publication n° 112 référencée en fin d'ouvrage), dans les levures, les algues bleues...

Ainsi l'existence d'informations capables de « remonter » vers l'ADN, concept si farouchement combattu par toute l'équipe de Pasteur et les autorités scientifiques de l'époque, est actuellement incontournable et bien admise. Cela aurait dû sonner le glas du Dogme Central (voir schéma page 236 en fin de volume). Par servilité des autorités scientifiques devant les erreurs de Jacques Monod, dix-sept ans ont été perdus pour la compréhension de certains mécanismes biologiques essentiels.

C'est vers cette même époque, qu'invité chez les parents d'un jeune pastorien, Mirko fut pris à part par le père de ce garçon, pour un entretien confidentiel :

1. *Annexe N° 4, page 242.*

« *Nous pensons que vous êtes mûr pour entrer dans la franc-maçonnerie.*

– *Non, non, je ne suis pas mûr...* » se débattit Mirko.

L'invitation fut renouvelée deux ou trois fois, sans succès, puis jamais plus. Par nature, Mirko s'est toujours gardé de toute affiliation, de toute appartenance à toute forme de groupement, politique ou autre. Non tant par hostilité que par besoin de totale liberté, par manque de discipline collective, lui, le champion de l'autodiscipline. Tout excès de consensus à un système, un parti, retire une part de liberté. A la liberté d'opinion, à l'esprit d'entreprise, au jugement personnel, on substitue doucement un ordre conventionnel, susceptible de servir des intérêts mal cernés. Les hommes ne sont plus jugés en fonction de leur valeur personnelle mais en fonction de leur acceptation de telle ou telle discipline collective. Ce qui se passait autour de nous ne pouvait que renforcer cette méfiance. Nous sentions des gens prisonniers, aliénés à... nous ne savions quoi exactement, mais nous sentions peser quelque chose de non dit, d'hostile et de glauque piégeant ceux qui s'étaient laissés prendre. L'un d'eux me dit un jour : « *Oui, ils sont abominables, encore plus que vous ne le supposez* ». Un autre nous dit : « *Ils ne sont pas libres...* » Je repensai alors aux paroles de Jacques Monod : « *On ne fait pas toujours ce que l'on doit faire...* »

Nous observions aussi des chercheurs ne cherchant rien, promus à des échelons de « Professeurs responsables ». D'autres brutalement déchus et, sans raison, privés de tout

du jour au lendemain, puis, tout à coup, choyés à nouveau. Cette atmosphère trouble ne faisait que nous inciter à rester en dehors. Nous tentions toujours, désespérément, de ramener le débat vers la science, de recentrer les problèmes sur un terrain qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

Mais, manifestement, la science n'était plus le numéro un des préoccupations de notre entourage. Parfois, furtivement, nous surprinions le regard de Jacques Monod sur nous, regard attentif, sans hostilité, mais chargé d'ironie. A d'autres moments, il nous semblait qu'il attendait de nous quelque chose qui ne venait pas. Sans doute nous trouvait-il stupides et entêtés de ne pas comprendre la conduite que l'on attendait de nous. Mais lui non plus ne comprenait pas notre attitude et les buts qu'inlassablement nous poursuivions, plutôt que de nous vendre pour une carrière qui, à nos yeux, n'avait pas d'intérêt majeur.

Nous fûmes invités à une réception chez E. W., Pastorien de toujours, très proche de Monod. Je me méfiais de lui, du sens réel de ses boutades toujours ambiguës et grinçantes. En 1968, je l'avais entendu dire : « *Il faut pêcher en eau trouble* ». Puis, peu après : « *Il faut payer son opposition* ». Que se cachait-il, en réalité, derrière ses plaisanteries ? Ce qui aurait pu amuser dans un contexte plus sain prenait, dans le cas présent, un tour désagréable. Nous avons donc hésité, puis, par curiosité, nous nous sommes décidés à nous rendre à cette invitation.

L'avertissement vint de celui dont nous ne nous méfions pas, A. K., aujourd'hui décédé.

Il dit à Mirko :

- « - *Ne touche pas à l'ADN !*
- *Pourquoi ? Il y a des molécules-tabou ? Si le travail m'y conduit, pourquoi je ne toucherais pas à l'ADN ?*

Le visage d'A. K. se durcit. Il pinça méchamment les lèvres et siffla :

- *Tu veux tout ! Eh bien, tu n'auras rien du CNRS ! »*

C'était si ridicule que nous haussâmes les épaules et ne répondîmes pas.

Mais en fait c'est bien ainsi que la science est paralysée : chasses gardées, dogmes imposés, pétrifiants, vanités, rivalités, jalousies, etc.

Galilée, Planck, Claude Bernard, Pierre Curie ou d'autres, moins illustres, comme Garnier, Harvey... ont dû combattre autant les idées fausses que lutter pour imposer des idées vraies. « *La théorie est plus forte que les faits* » disait ironiquement Schweitzer. « *Invente et tu mourras persécuté comme un criminel ; copie et tu vivras heureux comme un sot.* » (H. Balzac)

L'avènement de la politique dans la science n'a fait qu'aggraver la situation.

Les mesures d'intimidation ou de rétorsion sont nombreuses et raffinées car les descendants de Descartes ne s'intéressent plus aux preuves scientifiques. Il est très difficile de se prémunir contre les épidémies psychiques.

La pensée unique sévit en science et plus encore dans

les sciences médicales. L'information officielle en est le chien de garde. Trop de passerelles ont été jetées entre le monde de l'argent (industrie pharmaceutique), le monde politique et le monde scientifique. Il n'y a plus que le citoyen pour se défendre : « *Il n'y a que toi qui peux faire quelque chose pour toi-même* », comme l'écrivait notre ami Marc Cruzier.

## CHAPITRE IV

### Premières batailles

*« Nos combats, à nous, hommes de conviction, sont toujours à outrance : il faut que l'un ou l'autre reste sur le terrain. »*

(Raspail)

Mirko abhorre la résignation, le compromis. J'aime sa détermination, sa résolution inébranlable. Pourtant, au fond de lui, il n'est pas tranquille. C'est un inquiet que le doute aiguillonne sans cesse pour vérifier toujours ses hypothèses et ses résultats. Aussi, toutes les persécutions que nous eûmes à subir ne l'ont jamais fait infléchir sa ligne de conduite. La certitude de défendre une cause

juste fouette son courage. A la maison, il est presque toujours de mauvaise humeur, nerveux. Cependant, dès qu'il franchit le seuil du laboratoire, il se détend. Il se sent libre et serein face à la difficulté scientifique. La nature cache ses mystères et se dérobe, mais ne tend pas de pièges malsains, comme le font les hommes. Face aux secrets des molécules biologiques, Mirko l'impatient devient patient, calme, méthodique. Toutes ses forces sont tendues vers le travail. Lorsqu'il aborde un problème, il aborde dix, vingt aspects connectés au sujet principal : une nébuleuse d'expériences secondaires gravite autour du thème central, car elles sont indispensables pour étayer l'idée maîtresse, conforter l'intuition. Elles sont la base d'une démarche qui progresse sur un front large et qui tâtonne vers la conviction. Tel un détective amassant mille indices, le chercheur amasse les recoupements, varie les paramètres, élimine des hypothèses, expériences sans cesse recommencées, incessant labeur jusqu'à la conviction finale.

On pourrait croire que la pensée va s'éparpiller, se disperser. Non, tout à coup, le réseau de présomptions est assez serré pour que l'idée mûrie jaillisse, nouvelle, précise. Elle naît du travail sans cesse repensé. Ceux qui attendent qu'avec l'idée originale la voient rarement venir. Pour le chercheur comme pour l'artiste, elle s'arrache au prix d'efforts de chaque instant.

Les années qui vont venir seront très riches pour le travail. A dater de ces premières expériences sur le cancer des plantes, sur la possibilité d'influencer le message

contenu dans les chromosomes, le sillon est en partie tracé. Une faim nouvelle va venir : celle d'être à la fois fondamentaliste et en même temps d'apporter des réponses concrètes à certains des grands problèmes médicaux non résolus. Mais dans le milieu où nous évoluions, le snobisme intellectuel imposait alors une recherche parfaitement gratuite. Par dévoiement de l'esprit, la recherche appliquée devenait « vulgaire » dès lors qu'elle pouvait être utile et ne restait pas pure spéculation intellectuelle. Je pense que cela a en partie changé maintenant. Mais dans ces années nos brillants manipulateurs d'idées devenaient hermétiques et arrogants devant la conviction née de l'expérimentation. Aux critères expérimentaux, ils substituaient des critères de puissance.

C'est que ces hommes utilisaient la science non comme moyen d'augmenter les connaissances humaines, mais comme tremplin pour un pouvoir : carrière, pouvoir d'un clan, pouvoir politique. Ils étaient prêts à tout pour détruire les opposants. Peut-être que, de nos jours, ces méthodes sont devenues banales. Mais dans les années 70, elles étaient encore toutes nouvelles et, pour nous du moins, très choquantes. La désinformation, la désinvolture avec laquelle on traitait les faits et les gens au profit d'un credo collectif imposé, nous laissaient stupéfaits. Et comme « tout mensonge répété devient une vérité » (Chateaubriand), peu à peu, la minorité sur-agissante engluait la majorité passive. L'aura du prix Nobel, l'aura du nom de Pasteur, l'ancien respect de la science, avaient vite raison des doutes. Par manque de vigilance et de cou-

rage, on laissait faire. Nous parlions parfois avec des anciens de la recherche qui réalisaient très bien ce qui se passait et le déploraient. Mais dès qu'il fallait agir, chacun se retranchait derrière « un cœur malade », « l'âge », « une vie de vieil homme aspirant à la paix », etc. N'est-ce pas un peu la même chose de nos jours, quand, par exemple, des cancérologues, qui toute leur vie ont prescrit de la chimiothérapie à leurs malades atteints de cancers, proclament, une fois à la retraite, que la chimiothérapie est un échec ? Le rang de la France est, en matière de recherche, tombé très bas, par rapport à ce qu'il était il y a cent ou deux cents ans, dans l'indifférence du pouvoir politique qui laisse bafouer l'esprit d'entreprise, la notion de risque, sans laquelle il n'y a pas d'innovation.

Fondés pour défendre la recherche et libérer le chercheur des servitudes matérielles pouvant le détourner de son labeur, les organismes comme le CNRS ou l'INSERM sont devenus au fil des ans les caricatures d'eux-mêmes. Atteints par le gigantisme, excessivement centralisés, politisés, confisqués par des clans, noyautés par des hommes dont le but est « la Carrière » et non un travail original, ils ont perdu toute vocation. Alors qu'avant l'arrivée de Jacques Monod, tous appréciaient le travail de Mirko, sa rigueur et son honnêteté (**Voir en Annexe n° 1, page 239, l'appréciation de son patron de thèse Michel Macheboeuf**), dès 1965 ou 1968, quand l'orientation des recherches porta ombrage à Jacques Monod, les rapports avec le CNRS devinrent l'exact reflet des rapports avec ce nouveau patron.

Il n'y eut plus jamais que des rapports de force, les faits scientifiques n'intéressant même plus la commission scientifique. La lettre du Professeur Boulanger, Président de la Commission, est éloquente à ce sujet !<sup>1</sup> A l'Institut Pasteur, on savait, avant même la réunion d'une Commission, ce qui allait y être décidé, par des indiscretions de l'entourage du meneur de la danse. Mirko le dit, un jour d'accrochage, à Monod qui, furieux mais ne niant pas, répondit que dorénavant l'ordre serait donné de ne laisser filtrer aucune information.

Mirko était de ceux qui s'imaginèrent longtemps que la qualité d'une recherche, d'un travail longuement mûri débusquant des perspectives nouvelles, voire utiles, lui assurerait un jour sa juste place au sein de la communauté scientifique. Car il n'arrivait pas à se défaire de son initiale confiance envers les hommes. Il pensait toujours que, sans doute, il ne s'était pas suffisamment exprimé, bien fait comprendre. Le temps d'un instant, troublé, ulcéré par l'injustice, puis vite replongé dans des spéculations purement biologiques, il s'enfonçait dans le travail, source de joie malgré toutes les difficultés de réalisation.

A cette époque, le virus du Sida n'avait pas encore fait sa dramatique apparition et du coup l'intérêt pour les virus à ARN dans la communauté scientifique était très modéré. Sauf pour nous. Car presque tous les virus des plantes sont des virus à ARN et la découverte des ARN présentant un potentiel transformant, capable même de

1. *Annexe N° 2, page 240.*

faire disparaître définitivement l'expression tumorigène d'*Agrobacterium tumefaciens*, éclairait d'un regard tout à fait neuf et intéressant le rôle direct des ARN dans la tumorigénération.

Avec l'aide précieuse des docteurs Aaron Da-Cunha (de la Faculté de Jussieu) et Le Goff, il fut possible de démontrer que certains ARN d'origines tout à fait différentes, et n'ayant plus aucun rapport avec *A. tumefaciens*, pouvaient induire des tumeurs végétales, tandis que d'autres ARN, préparés différemment, pouvaient au contraire nécroser les tumeurs déjà formées. Ainsi s'illustrait l'importance ambiguë des ARN dans l'expression et le fonctionnement des gènes, le cancer n'étant qu'une illustration particulière de leur fonctionnement. Mais à l'époque personne ne voulut comprendre l'originalité et surtout l'importance et les ouvertures que dévoilaient ces résultats.

Ce travail déboucha sur des résultats extrêmement intéressants et médicalement très prometteurs : une étroite spécificité put être établie entre certains ADN et des ARN agissant comme déclencheurs de la synthèse d'ADN. Ainsi par exemple, des ADN de phages avaient besoin d'un type particulier d'ARN pour se reproduire, l'ADN de la moelle osseuse ayant besoin d'un autre type d'ARN. L'importance de cette toute première mise en évidence d'une étroite spécificité entre ADN et ARN-amorceurs de leur synthèse allait déboucher sur des résultats essentiels en biologie moléculaire. Car qui dit spécificité dit absence d'effet secondaire, action ciblée, sélective, pour diriger dans le sens souhaité une synthèse de l'élément essentiel de la cellule, l'ADN.

Un étudiant, Michel P., vint se joindre à notre groupe. Je me souviens de la première entrevue avec Mirko. Ils étaient trois étudiants voulant faire leur thèse avec Mirko. Ce dernier leur dit : « *Dans ma position, je ne puis vous promettre aucun poste, aucun avancement, mais je puis vous promettre beaucoup de travail et de la joie par le travail !* ». Michel P. resta. Il fit sa thèse sur les ARN. Tout le monde se défila lorsqu'il fallut trouver un jury pour sa thèse, pourtant intéressante et originale : tous avaient peur de l'équipe au pouvoir, à tel point qu'il fallut trouver un Belge pour compléter le jury de thèse.

Comme nous, Michel était naïf et resta très longtemps persuadé que, tôt ou tard, la vérité et la valeur du travail finiraient par triompher de l'hostilité générale. Il persista... 16 ans, dans les pires difficultés.

Deux chercheurs américains venaient par la radioactivité de détecter des traces d'oligoribonucléotides (ARN extrêmement courts) toujours fixés sur les molécules d'ADN venant d'achever leur réplication ; tout semblait indiquer que cette réplication d'ADN exigeait la présence de ces ARN très courts.

Avec Michel P., Mirko isola ces ARN, les analysa : ici encore on retrouvait une exceptionnelle richesse en bases puriques (G et A). Avec de telles molécules s'ouvrait l'espoir de pouvoir agir sur la réplication de l'ADN. Mais encore fallait-il en avoir en quantité suffisante. Ils décidèrent de tenter la synthèse *in vitro* de tels oligoribonucléotides en utilisant la polynucléotide phosphorylase, enzyme

bactérienne d'*E. coli*, celle dont la découverte valut à Severo Ochoa le prix Nobel.

A 36 °C, en présence des quatre ribonucléotides diphosphates (XDP) qui composent un ARN, ils obtiennent un ARN « normal », c'est-à-dire où chaque composant (AGUC) est en proportion sensiblement égale. Par contre, à 70 °C (l'enzyme est thermostable) et en présence de très faibles quantités de ribonucléase pancréatique, la réaction est « poussée » dans un sens tel que l'ARN synthétisé présente un rapport des bases totalement modifié en faveur de 2 éléments, les bases puriques (G et A). Ils allaient alors montrer que cet ARN, synthétisé dans des conditions très particulières, sert d'amorceur (de déclencheur) de la synthèse d'ADN, avec une nette spécificité pour certains ADN. C'était la première fois que l'on effectuait la synthèse *in vitro* d'un ARN nécessaire et spécifique de la réplication de certains ADN.

C'était très satisfaisant et particulièrement astucieux d'avoir exploité la résistance de l'enzyme à la température et forcé la réaction dans le sens voulu (plus de bases puriques) par l'adjonction de traces de ribonucléase. Mais pour étudier plus avant l'activité et la spécificité de ces petits ARN particuliers, il fallait en disposer en quantité pondérale abondante, ce qui n'était, bien entendu, pas possible par la méthode de synthèse *in vitro*.

Mirko eut alors l'idée de préparer des ARN-fragments, sans doute très voisins sinon identiques de ce que la

nature a prévu pour assurer ses synthèses. A partir de chaînes longues d'ARN ribosomiques isolés et purifiés d'une bactérie non pathogène, hôte de l'intestin humain, et d'une ribonucléase provenant du pancréas, il put obtenir des quantités abondantes de fragments très divers, variables en taille et en contenu en bases puriques (G ou A) ou pyrimidiques (C ou U).

Les recherches s'amplifiaient, exigeaient un travail colossal : les étuves, les autoclaves, la vaisselle... étaient au premier étage, notre laboratoire au sous-sol, le monte-charge très exigü. Il fallait préparer les milieux de culture chaque soir, stériliser, ensemercer, occuper la plupart des places dans l'étuve, récolter le matin, centrifuger, préparer à nouveau un milieu de culture, le stériliser... et tout recommencer pour le soir même. L'amie de Jacques Monod, personnage régentant le service, se plaignait de ce que nous occupions les étuves ; mais quand on lui laissait la place, elle ne l'utilisait pas. Puis il fallait isoler les ARN, les purifier, les fractionner, les passer sur des longs filtres spéciaux afin de séparer les diverses tailles de fragments, les caractériser, contrôler leur activité, etc. Travail d'enfer irréalisable si l'on n'a pas une volonté farouche, jour après jour, année après année, mais qui livrait peu à peu ses secrets, révélait un peu plus avant les mystères de la nature.

C'est ainsi que nous avons pu sélectionner des petits ARN-fragments (25-50 nucléotides), certains d'entre eux s'avérant capables d'empêcher la réplication de l'ADN

viral. C'était très prometteur *in vitro*, mais il fallait avoir un modèle expérimental animal pour en contrôler *in vivo* l'efficacité.

Exposant ses raisons, Mirko fit une demande de place à l'animalerie générale de l'Institut Pasteur. Place refusée sous un prétexte fallacieux. Nous fîmes alors appel au service de virologie de l'Institut Pasteur. Son chef de Service, le Professeur P. Lépine, mit un animalier du service à notre disposition ainsi que la place nécessaire. Les essais furent concluants. Madame C. Bonissol, docteur ès sciences d'Etat, attachée au service du Professeur Lépine, chargée des diagnostics viraux à Pasteur mais également à l'Hôpital Necker, nous donna un sérieux coup de main. Elle connaissait parfaitement bien toutes les techniques utilisées en virologie et bientôt nous sommes devenus de bons amis, ayant des vues très proches sur le travail, les gens et leurs comportements. Avec son assistante, Madame Kona, elles nous ont beaucoup aidés dans ce travail que P. Lépine suivait également avec attention.

Lorsque tous furent bien certains que les ARN ainsi préparés avaient une action anti-virale importante *in vivo*, chez les lapins, il fut décidé que le Professeur Lépine ferait une présentation orale d'une communication à l'Académie des sciences. Comme doit le faire normalement un chercheur du CNRS, Mirko décida, avant de livrer cette note et de la rendre publique, de déposer un brevet auprès de l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR). Ce dépôt de brevet était indispensable si l'on espérait un jour intéresser une industrie au

développement de ce travail.

La date de présentation à l'Académie ayant été fixée, le temps pressait pour le dépôt du brevet. Pour se prémunir contre un mauvais coup de nos chers Pastorien, nous avons demandé instamment à M. Rognon, de l'ANVAR, de n'en parler à l'Institut Pasteur que le lendemain de la présentation à l'Académie des sciences. Il promit...

Madame Bonissol qui avait en vain et à plusieurs reprises demandé rendez-vous à Jacques Monod, devenu entre-temps directeur de l'Institut Pasteur, reçut une brusque et urgente demande de venir dans son bureau.

Monod prit un air grave et réprobateur :

« Vous êtes coupable, car vous auriez dû me parler plus tôt du travail que vous faites avec Mirko Beljanski.  
– Mais j'ai tenu mon chef de département et même Monsieur François Jacob au courant. En outre, il en est même fait mention dans mon rapport ! ».

Madame Bonissol expliqua alors qu'elle avait elle-même confirmé à plusieurs reprises nos résultats, et que les produits étaient intéressants. Monod essaya de l'intimider :

« Je sais vos difficultés financières et familiales et vous laissez travailler à l'Hôpital Necker à mi-temps mais en contre-partie je vous demande d'exiger que votre nom figure sur le brevet (Mirko étant au CNRS, c'était le moyen pour l'Institut Pasteur de s'approprier le brevet).  
– Mais Monsieur, c'est un brevet de procédé de fabrication où je ne suis pour rien ! Tel que je connais Monsieur Beljanski, il a dû vous écrire,

*vous informer ?*

- *Oui, oui, mais j'étais réticent à son travail, à ses problèmes d'ARN et de plantes. Ici, c'est la première fois que l'on confirme ses résultats (ce qui était un mensonge).*
- *Je sais que l'industrie a confirmé, dit imprudemment Madame Bonissol.*
- *Ah ? Quelle industrie ? Jamais ils n'exploiteront ces produits ! Je vous demande également, Madame, de réunir M. Luc Montagnier et M. Beljanski afin que Montagnier me fasse un rapport sur le travail de Beljanski et que je puisse juger de ce travail. Vous savez, je passerai l'éponge sur quelques années de contentieux avec Beljanski... ».*

Deux jours après, coup de téléphone de l'ANVAR qui annonce que les noms de Madame Bonissol et de Monsieur Chaumont (l'animalier) ont été inscrits d'office sur le brevet « car sans la partie animale, le brevet ne serait pas valable ».

Madame Bonissol, qui a très bien compris la manœuvre, proteste. Le soir, chez nous, coup de téléphone d'un représentant de l'ANVAR : « *Il faut faire ce geste ! Vous ne pouvez pas refuser cela à Monsieur Monod ! Vous pouvez du reste demander à Madame Bonissol une lettre vous conférant tous pouvoirs de négocier seuls* ».

Sa voix respirait le malaise et l'insincérité.

Nous avons consulté un avocat : bien entendu, la lettre proposée n'avait aucune valeur juridique ; si les noms

étaient adjoints, nous perdions automatiquement 50 % de la propriété du brevet sans même avoir pu discuter des conditions de travail.

Nous avons écrit une lettre à l'ANVAR (23 novembre 74), rappelant que l'invention avait été menée par Mirko et Monique Beljanski uniquement, que Madame Bonissol et Monsieur Chaumont l'avaient seulement confirmée, et qu'eux-mêmes n'estimaient pas devoir figurer sur ce brevet. Nous rappelions nos conditions déplorables de travail, le climat dans lequel nous nous débattions, le mépris dans lequel J. Monod tenait ouvertement nos recherches, les attaques de la Commission du CNRS organisées par Monod lui-même, autant de raisons pour nous de ne pas obtempérer. Nous rappelions la toute récente lettre de Monod « *Vos recherches sont dans une impasse totale* » ou encore : « *La recherche que vous proposez n'entre pas dans le cadre de la recherche appliquée de l'Institut Pasteur* »<sup>1</sup>.

Enfin nous terminions notre lettre à l'ANVAR en précisant que si des conditions normales nous étaient enfin réservées, nous réviserions notre position.

L'ANVAR n'a pas transmis ce courrier.

Jacques Monod, directeur de l'Institut Pasteur, a manifesté une volonté persistante de maintenir Mirko Beljanski dans un état de précarité totale quant à son statut et à ses conditions de recherches. Monod n'a pas accepté la publication de la Transcriptase inverse bactérienne, et dès ce

1. *Annexes N° 5, 6 et 7, pages 243 à 245.*

jour a mis tout en œuvre pour détruire le chercheur tout en lui laissant un minimum vital afin de conserver la mainmise sur lui, d'entraver ses publications, ses contacts avec les industries pressenties, et surtout de donner le ton de la « fatwa » à la communauté scientifique.

Le 25 novembre, nous avons rendez-vous chez l'agent de brevet. Madame Bonissol et Monsieur Chaumont étaient venus avec nous afin que tout fût bien clair. Un certain M. G. nous reçut. Il aborda en premier le problème de la co-signature du brevet avec humour, Madame Bonissol annonça : « *M. Monod m'a affirmé lui-même ne pas croire au travail de Beljanski. Je serais donc bien surprise qu'il tienne tant à voir figurer notre signature sur ce brevet.* »

M. G. déclara alors :

« *On ne peut déposer le brevet, car vous n'avez pas déposé la souche bactérienne à La Haye.*

– *Qu'à cela ne tienne, je prends l'avion ce soir et la dépose demain matin,* ai-je répondu. Mirko, amusé, me tendit son carnet de chèques.

– *Bonne route !*

– *Mais... demanda G., tout interdit, vous avez les souches fraîches ?*

– *J'ai...*

– *Et... aussi lyophilisées ?*

– *Mais oui !*

– *Vos enfants ? Vous partez comme ça ?*

– *Ils sont assez grands. Mon mari s'en occupera ce soir.*

Voyant notre détermination et sachant aussi bien que

nous que l'argument des souches n'était qu'un faux prétexte, M. G. changea alors de tactique : « *Attendez, je vais téléphoner en Hollande* ». Il s'absenta quelques instants, revint et dit : « *Bon, c'est arrangé. Vous n'avez qu'à signer le dépôt de brevet* ».

Deux jours après, cette affaire était réglée.

Le 20 novembre 1974, un article de la plume de Noël Bayon sortit dans l'Aurore, commençant ainsi :

« *L'Institut Pasteur est en passe de perdre sa vocation d'ouverture aux chercheurs dont les méthodes ne relèvent pas de l'orthodoxie "Monodiste". C'est ce que démontrent entre autres les brimades auxquelles sont de plus en plus exposés les chercheurs de cet organisme "indépendant" ».*<sup>1</sup>

J'ai sous les yeux une lettre du Secrétaire Général de la Ligue Nationale française contre le Cancer, qui écrivait à notre jeune étudiant que le comité scientifique avait estimé souhaitable qu'il changeât de laboratoire : c'est à cette condition que sa bourse lui serait maintenue. Et de lui conseiller de se mettre en relations avec M. Luc Montagnier.<sup>2</sup>

Michel n'eut jamais de poste officiel tant qu'il resta au laboratoire de Mirko Beljanski. Ensemble, ils se débattirent dans les plus grandes difficultés pendant des années. Et pourtant, le travail réalisé était tout à fait nova-

1. *Annexe N° 8, page 246.*

2. *Annexe N° 9, page 248.*

teur, intéressant et si riche de promesses et en débouchés qu'à ce jour ils n'ont pu encore être que très partiellement exploités. Michel P. s'était marié, avait un enfant, et sa situation devenait très difficile.

Au laboratoire, coup de téléphone de Luc Montagnier :

« M. Monod m'a chargé de vous demander vos cahiers et vos résultats, et désire que je lui fasse un rapport sur vos recherches virologiques chez les animaux.

– Je n'ai rien à vous donner. Si M. Monod veut savoir quelque chose concernant mes résultats, je suis dans son service, il me connaît, il n'a qu'à exprimer le désir de me voir et de me poser ses questions.

– Bon, répondit Montagnier, je lui transmettrai cela ».

Puis Montagnier s'adressa à Madame Bonissol pour en savoir plus.

– Attendez encore quelques jours, répondit-elle, la présentation officielle aura lieu à l'Académie des sciences ».

Mais le hasard fit que Michel P. vit sur la photocopieuse du premier étage (celle du service étant en panne)... le texte du brevet de Mirko !

Furieuse, je téléphonai à M. Rognon, de l'ANVAR :

« Monsieur, vous n'avez pas de parole ! Vous aviez promis d'attendre la présentation des résultats à l'Académie des sciences pour remettre ce texte à l'Institut Pasteur ».

La veille de la présentation à l'Académie des sciences (9 février 1975), un dimanche, Jacques Monod téléphona le soir chez le Professeur Lépine : « *Je vous interdis de présenter cette note !* » Le Professeur Lépine répondit : « *Vous n'avez rien à m'interdire !* ».

Monod lui téléphona trois fois le même soir !

Le lendemain, la voix du Professeur était un peu altérée. Ferme et puissante habituellement, sa voix était devenue étouffée, indécise. Mais il fit sa présentation, ce qui, dans le contexte régnant à ce moment, était très courageux. Fait inhabituel, Mirko fut interrogé lors de la séance par certains académiciens et la discussion a été imprimée dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*. Monsieur Lépine n'appréciait pas du tout la nouvelle équipe dirigeante de Pasteur, qui le considérait en retour comme un grand bourgeois réactionnaire, mais cependant unanimement respecté pour son apport scientifique.

Je relis les notes prises à l'époque : «...Toutes nos forces sont tendues vers le travail. Et quel travail ! Le cancer des plantes, les ARN oncogènes, les ARN antiviraux, le mécanisme intime de la synthèse des protéines, les inhibiteurs spécifiques... Notre congélateur regorge d'enzymes diverses, d'ARN, d'ADN de toutes origines, de bactéries prêtes à l'emploi, de molécules actives dans un sens ou dans un autre... Tout ceci afin que, lorsqu'une hypothèse se présente, nous puissions immédiatement, sans aucun délai, l'étayer ou la balayer. Ainsi, aucune

idée n'a le temps d'être oubliée. Tout est prêt pour presque toutes les combinaisons possibles. Mais c'est au prix d'un travail de tous les instants. Chaque seconde est utilisée au maximum pour rentabiliser au mieux notre énergie ». Jamais ce qui pouvait être fait le jour même n'était remis au lendemain. Le dimanche, ou l'été, en vacances, nous faisons le point et des listes de « choses à faire dès la rentrée » afin que, dès les premiers instants de retour au laboratoire, le travail reprenne comme s'il n'y avait eu aucune interruption.

Chacun avait en charge une part du travail. Le manque dramatique de place fut (très relativement) compensé par une ingéniosité perpétuelle, par des échafaudages, par une volonté farouche de faire face, quels que fussent les circonstances et les obstacles, volonté fortifiée même par l'injustice de ces conditions et la certitude de l'intérêt de ces travaux.

C'est à cette époque que nous abordâmes ce qui, avec de très nombreuses variantes, restera dorénavant le thème central des recherches : la sélectivité d'action des molécules pour stimuler ou bloquer des ADN afin d'infléchir, pour le meilleur, les bonnes synthèses ou, au contraire, d'entraver les mauvaises.

A bout de nerfs, excédés par les attaques infamantes et stupides, les fausses nouvelles et ragots dont nous accablaient les membres de la Commission du CNRS et que relayaient avec plaisir les gens de l'Institut Pasteur, nous

décidâmes de passer à l'attaque. On disait que le travail de Mirko n'était jamais reproduit, qu'il était hâtif, que Mirko s'était lui-même présenté pour avoir le prix Charles Léopold Mayer (1960) et, comble de scandale, qu'il avait reçu ce prix en partage avec un autre scientifique. Moutarde au nez, nous prîmes le parti de réagir publiquement.

Le mardi 20 novembre 1974, jour de la réunion de la Commission du CNRS, nous réunissions quelques journalistes dans un café du boulevard St Germain tout proche du CNRS. Le matin même, *l'Aurore* avait publié un article qui grillait un peu le sujet, si bien que des journalistes étaient venus, voulant en savoir plus sur les antiviraux, ce que nous ne pouvions concéder en raison des projets de brevet. Nous voulions essentiellement dénoncer publiquement le climat d'intolérance exécrationnel régnant dans les organismes de recherches et les pressions incroyables exercées sur les chercheurs voulant rester libres. Nous avions préparé, l'avant-veille et dans la hâte, un petit pamphlet destiné aux journalistes. Puis, vers 11 heures, je leur dis que j'allais à la Commission du CNRS remettre nos protestations écrites.

J'entrai dans la salle Jean Perrin où se tenait la réunion. Une vingtaine de personnes autour d'une table écoutaient un rapporteur psalmodier une litanie monocorde : le programme du jour. Dans un silence brusquement tombé, les têtes de tous les acharnés à nous détruire se relevèrent, médiocres chercheurs pour un bon nombre, et qui ne devaient leur pouvoir qu'à leur servilité au clan. D'une

voix vibrante de colère je dis bien haut : « *Nous en avons assez de votre attitude malveillante et de vos ragots. Dorénavant, ce sera coup pour coup. Et le premier coup est destiné à votre collègue ici présent, M. C. : qu'il s'occupe donc de régler ses problèmes avec les chercheurs américains (il était sous le coup d'un procès) plutôt que de colporter des nouvelles fausses à notre endroit* ». Et je déversai les lettres destinées à chacun des membres de cette Commission, résumant notre indignation. « *J'ai les mêmes pour la presse* », dis-je en sortant.

Personne n'avait prononcé un mot.

L'après-midi, visite ulcérée de notre chef de service qui, à la lecture du passage « un chercheur est mieux considéré s'il répète les expériences des autres »... pique une colère et, énervé, avoue : « *Je me sens visé !* ».

Le lendemain, à l'enterrement d'un chef de service de Garches – une dépendance de l'Institut Pasteur de Paris – mort des suites d'une crise cardiaque survenue après toutes sortes de tracasseries organisées par la direction de l'Institut Pasteur, nous sommes fusillés par des regards haineux. Pendant l'enterrement, la mère du défunt a mis les mains derrière le dos quand Monod est passé devant elle pour les condoléances.

Le jour suivant cette journée éprouvante, nous avons rendez-vous avec le directeur du CNRS. D'emblée il nous affirma être au courant de ce qui s'était passé, puis se tut, embarrassé. Je lui demandai alors :

« *Est-ce que vous nous donnez tort ?* »

– *Non... non, mais...*

– *Vous nous donnez raison ?*

– *Non, non, mais enfin... »*

C'est tout ce que nous avons pu en tirer.

Une demande d'expulsion à notre rencontre venait d'être formulée auprès de la direction de Pasteur par certains collègues, mais finalement le vote fut négatif.

Nous décidâmes d'écrire au Président de la République, Giscard d'Estaing, afin d'attirer son attention sur l'intolérance régnant dans la recherche scientifique. Nous exposions également les conditions de travail qui étaient devenues les nôtres pour avoir osé dire tout haut ce que certains – mais de moins en moins – disaient encore à voix basse. Nous avons pris l'avis de quelques personnalités scientifiques. Quelques-unes, peu, ont tenu à signer avec nous cette lettre. La plupart, bien que s'affirmant tout à fait d'accord sur le principe, trouvaient mille excuses pour ne pas signer.

Mirko fut alors introduit auprès d'un père Jésuite qui accepta de remettre la lettre en mains propres au Président. Cet homme regarda Mirko et tout à coup lui dit :

« *Vous avez de la chance, une grande chance, vous êtes un homme libre !* ».

Nous avons su que la lettre avait été remise, et même qu'elle « avait reçu l'approbation du Président afin qu'il

soit tenu compte des indications de ce rapport ». Mais que peut, que veut un Président de la République dans le domaine de la santé ? La lettre fut sans doute transmise au ministre de la Santé d'alors, Madame Simone Veil... grande amie de Jacques Monod, François Jacob et André Lwoff, nos éminents Pastoriens !

En décembre 1974, Jacques Paoli de l'ORTF donna à un chef de Service de l'Institut Pasteur (A. B.), qui nous était favorable, et à Mirko, l'occasion de s'exprimer à la radio. Dans un décor de night-club et devant des micros en forme de tulipes, une fois de plus, une fois pour rien, des cris d'alarme furent lancés. Certaines de nos réponses furent coupées, comme par exemple celle répondant à la question :

« *Avez-vous envisagé un profit personnel dans cette prise de brevet ?*

– *Nullement, répondit Mirko. J'ai proposé d'échan mon brevet contre une juste reconnaissance car depuis dix ans, tous mes collaborateurs et moi-même sommes totalement barrés ».*

Ou encore :

« *L'hostilité de Jacques Monod vis-à-vis d'un chercheur est immédiatement et servilement répercutée au niveau des Commissions qui reçoivent ses ordres, démontrant ainsi sa totale mainmise sur la recherche ».*

Il nous avait été dit que J. Monod répondrait sur les ondes à 18 h 30. Nous étions chez l'avocat. Je branchai le petit transistor. La voix chaude et sensuelle d'Édith Piaf

s'éleva :

« *Quand... tu me prends dans tes bras, je vois la vie en rose... »*

La secrétaire passa par la porte un visage ahuri. Sourires gênés...

Mais il n'y eut pas de réponse. Il n'y aura jamais de réponse. Dans ce monde kafkaïen, le silence étouffe les cris indignés, comme dans certaines prisons.

De nombreux journalistes téléphonèrent au laboratoire. En ce temps-là, l'AFP ne nous censurait pas encore. La plupart nous encourageaient ou voulaient en savoir plus. Divers articles parurent. Mirko fut invité à passer en direct sur la première chaîne de télévision, ce qui lui offrit une fois de plus l'occasion d'exposer le danger pour la science des amalgames avec la politique et de réaffirmer que, si l'Institut Pasteur accordait des conditions décentes pour poursuivre le travail, il lui donnerait son brevet.

Le Professeur J. Benoit, du Collège de France, qui partageait notre point de vue, accompagna aussi Mirko à un rendez-vous avec M. Burg, directeur de l'INSERM. Ce dernier leur dit : « *En effet, sans démocratie et responsabilité individuelle de chaque chercheur, le progrès scientifique n'est pas possible ».*

Puis il a ajouté qu'il se devait de suivre une politique gouvernementale, qu'il fallait être patient..., que les choses bougeraient..., que d'autres avaient également alerté le gouvernement de bien des manigances illicites des gens de Pasteur...

Le contact fut sympathique, mais, comme toujours, il n'en sortit rien. Caricature d'une fausse démocratie qui étouffe le droit véritable. Trente ans après, rien n'a changé. Les hommes ne sont plus les mêmes, mais les méthodes, elles, sont identiques. Les responsables scientifiques des incessants scandales de santé où la responsabilité des dirigeants de l'Institut Pasteur est pratiquement toujours directement engagée continuent impunément leurs manœuvres, et siègent toujours dans les instances décisionnelles. Selon *Science & Vie* (N° 973, oct.1998) les locaux de l'Institut Pasteur où l'hormone de croissance était produite ont été rasés, et les archives ont disparu dans un incendie survenu bien à propos. Un rapport de police ferait paraît-il état de la disparition volontaire de pièces scientifiques capitales et de négligences organisées afin d'entraver l'enquête.

Voulant une autre confirmation de l'action de l'ARN antiviral, nous avons remis au chef du Département de Virologie de Rhône-Poulenc un échantillon de ce produit. Rhône-Poulenc adressa à Mirko un mot dans lequel il manifestait son intérêt pour nos ARN-antiviraux suite à un premier essai succinct. Le souhait d'une collaboration à venir était exprimé.<sup>1</sup>

Mais il n'y eut jamais de suite : Monod mit son veto, comme l'avoua plus tard le responsable scientifique du service.

Au laboratoire, l'atmosphère était bien pesante, les

1. *Annexe N° 10, page 249.*

bonjours rares et hâtifs. Enfant chéri de la gauche, des syndicalistes, recevant Seguy, Jacques Monod aurait utilisé des méthodes très capitalistes pour assurer son pouvoir en laissant miroiter des promotions pour services rendus. Par l'une ou l'autre de ces méthodes, il s'attachait le service de beaucoup de gens qui, sans doute, connaissant bien leur vraie valeur se laissaient ainsi acheter pour une enveloppe ! Ce qui faisait dire à E. W., l'ami de Monod :

*« Tout le monde est achetable, il suffit d'y mettre le prix ».*

Devant la raideur de notre attitude, quelques collègues nous disaient : *« Ce n'est pas le bon moment pour agir »*, ou encore : *« Ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y prendre »*.

D'autres encore disaient : *« Vous devriez avoir des cautions de l'étranger ! »*

Mirko répondait : *« Je publie mes résultats, je prends donc mes responsabilités. Mon travail est bon, il est solide. Il a été confirmé par d'autres scientifiques. Jamais, jamais personne n'a infirmé mes résultats. Juste des ragots... Mes résultats sont importants. Dorénavant, je ne veux plus me justifier ».*

En 1975, des chercheurs américains ont montré que des ARN particuliers, très proches des ARN-fragments utilisés dans nos expériences, pouvaient complètement arrêter la prolifération des cellules cancéreuses chez les animaux (*Cancer Res.* 35, 1975, p. 1907). Ces travaux, comme les nôtres, préfiguraient les « ARN-antisens ».

En 1979, un travail publié dans PNAS (US 76,1979 p. 3742) montre que des petits ARN (environ 50 nucléotides), **riches en bases puriques** (c'est-à-dire comme les nôtres), peuvent avoir une action antivirale.

A noter qu'à l'heure où j'écris ces lignes, la situation n'a pas évolué. Monod est mort depuis des années, mais ses élèves et bien d'autres ont repris le flambeau de la médisance sans bases scientifiques. Mais... n'anticipons pas !

Le 3 novembre 1980, un chercheur médecin du Karolinska Hospital de Stockholm écrivait à Mirko : « Your ideas and results are simply fascinating ».<sup>1</sup>

De l'étranger, Mirko recevait des lettres de félicitations et d'encouragements : son travail, ses idées étaient très bien perçus.<sup>2</sup>

Par contre, en France, la condamnation se voulait de plus en plus blessante et venimeuse : « la Commission de "Génétique et Biologie Cellulaire Microbiologie" refuse de cautionner une activité qu'elle considère comme nuisible à la réputation de la Recherche Française ».<sup>3</sup>

1. Annexe N° 11, page 250.

2. Annexe N° 12, 13, 14, 15 et 16, pages 251 à 255.

3. Annexe N° 17, page 256.

## CHAPITRE V

### Epanouissement de la recherche

*Je ne me lasse pas de contempler le mystère de la vie. Et j'ai l'intuition de la construction extraordinaire de l'être. Je vois la Raison se manifester dans la vie. Ma vie a-t-elle un sens ? Je peux répondre si j'ai l'esprit religieux. Mais poser ces questions a-t-il un sens ? Je réponds : « Celui qui ressent sa propre vie et celle des autres comme dénuées de sens est fondamentalement malheureux puisqu'il n'a aucune raison de vivre ».*

(Albert Einstein)

Nous nous étions réjouis, avec beaucoup de candeur, d'avoir réussi à publier et à déposer un brevet concernant ces ARN antiviraux. Encore fallait-il, dans les onze mois, pouvoir faire les démarches dans les divers pays indus-

trialisés susceptibles de s'intéresser à développer ce brevet. Ce n'est, en effet, que lorsqu'un brevet est parfaitement protégé qu'il intéresse l'industrie, éventuellement. Or la demande de brevet dans les pays industrialisés demande beaucoup de temps et d'argent. Les agents de brevet coûtent très cher, et sont bien évidemment plus soucieux de plaire aux industries dont ils dépendent financièrement, qu'à un inventeur indépendant.

Nous avons choisi un agent de brevet réputé et, comme tel, bien implanté dans le milieu industriel, dans ces étranges mouvances d'argent, de notoriété, de bonne place médiatique. Pour cet homme d'affaires, nous étions deux égarés, totalement déphasés, parlant un langage abscons et inconvenant : « droit moral, justice, préséance... ». Il nous observait avec un mélange de surprise et de scepticisme, tel un entomologiste découvrant des bestioles inconnues. Face à l'Institut Pasteur, il est bien évident que nous partions perdants.

A nouveau, pressions de diverses personnalités pour que Michel P. quitte le laboratoire de Mirko ; Michel refuse de céder à ce chantage, mais sa vie personnelle est de plus en plus difficile. Lorsqu'il va voir des membres de la commission du CNRS, c'est la langue de bois ou l'ordre de quitter le laboratoire de Beljanski. Le travail n'intéresse nullement les membres de la Commission. Ces hommes, enfermés dans l'académisme, n'ont plus aucune motivation. Michel sera condamné tant qu'il restera avec Mirko Beljanski. Ainsi en a décidé Monod ; ainsi l'a entériné la Commission.

Un malade ayant un terrible herpès à l'œil, et redoutant une greffe de cornée, fut traité par son médecin avec notre ARN-antiviral ; son herpès disparut à jamais. Il fit une brève étude de marché et nous dit :

*« J'aurais voulu développer le produit, mais l'herpès n'est pas un marché assez porteur : environ 30 000 cas par an en France. Ce n'est pas assez pour lancer une production ! ».*

Il se trompait, du reste : l'herpès est un mal en constante augmentation et, comme pour le Sida, la grippe, l'hépatite C, etc., il n'y avait pas d'antiviral non toxique.

En mars, M. J. de Rosnay, chef du Développement à l'Institut Pasteur, vint pour la première fois dans notre petit laboratoire misérable :

*« Oh ! Ça sent le phénol, dit-il en entrant, l'air dégoûté. – Oui, mais si nous ouvrons la porte (l'unique fenêtre était condamnée), cela sentira encore plus mauvais : le tas d'ordures est juste en face...*

*– La situation est bloquée, il faut faire un pas, nous conseille-t-il, il faut donner vos produits à Luc Montagnier, afin qu'il vous confirme.*

*– Montagnier est d'accord pour tenter de débaucher mon unique étudiant-thésard et mes résultats ont été confirmés dans le service du Professeur Lépine ainsi que dans un service de virologie de Rhône-Poulenc. Nous donnerons notre produit lorsque nos conditions de recherches seront enfin décentes et qu'il nous sera possible de développer normalement ces recherches ».*

Peu après, l'ANVAR nous fit savoir qu'ils signeraient

par-dessus nos têtes avec la direction de l'Institut Pasteur, si nous nous entêtions.

Entre-temps, le travail avait changé, Mirko ayant considéré que l'ARN antiviral (voir publication n° 70) qui préfigurait et même annonçait ce qui deviendra les ARN-antisens et un très vaste sujet d'étude dans la communauté scientifique n'était pas assez spécifique. Nos études sur les ARN et ADN des tissus sains et des tissus cancéreux nous ouvraient de nouvelles perspectives et surtout une notion toute nouvelle à laquelle personne n'accordait de crédit : **la spécificité (voir publications référencées N° 70, 71 et 73).**

En effet, une autre famille d'ARN-fragments s'avérait capable de stimuler considérablement la synthèse *in vitro* d'ADN isolés et purifiés de la moelle osseuse. Ce fait semblait à Mirko d'une importance considérable du fait même de la très étroite spécificité d'action de ces ARN-fragments pour un ADN donné\*. Il laissait entrevoir la possibilité de n'agir que sur une déficience précise (en l'occurrence l'immunité) sans pour autant interférer avec d'autres synthèses. La spécificité était tellement étroite que, stimulant fortement la synthèse des ADN isolés d'une moelle osseuse saine, ces amorceurs étaient sans effet pour stimuler celle d'ADN isolé cette fois d'une moelle cancéreuse (**voir publications référencées N° 79, 83, 86, 87).**

\* Ainsi un ARN-fragment riche en nucléotides G et A était indispensable à la répllication *in vitro* de l'ADN des phages  $\phi$  174 et lambda ( $\lambda$ ). Cette publication fut aussi présentée par le Professeur P. Lépine à l'Académie des sciences.

Après avoir montré qu'en aucun cas ces ARN-fragments (bientôt baptisés Remonte Leucocytes Beljanski, RLB) ne stimulaient ni la synthèse *in vitro* d'ADN isolés de divers tissus cancéreux, ni la multiplication des cellules cancéreuses, il fallut vérifier si la logique de la pensée du chercheur se confirmait dans les faits, *in vivo*, sur des animaux immunodéprimés par la chimiothérapie. Grâce à la complicité d'un ami, chef de Service à l'Institut Pasteur, des lapins que nous achetions nous-mêmes furent cachés dans l'animalerie, ce qui permit de mener toute une étude sur l'hématopoïèse.

C'était un gros travail à réaliser dans des conditions odieuses : il fallait se cacher pour aller à l'animalerie afin de ne pas faire de tort à celui qui, ainsi, nous offrait généreusement une partie de la place qui lui était réservée.

Les lapins furent donc immunodéprimés par la chimiothérapie. Puis, à divers moments de l'aplasie (période où les globules blancs et les plaquettes sont très déprimés), nous injectons les RLB. Les résultats étaient rapides et vraiment magnifiques. Plaquettes et globules blancs revenaient très vite à des taux normaux, après très peu d'injections de RLB. Puis nous étudiâmes la voie perlinguale, qui s'avéra la plus facile et la plus sécurisante. On sait que la chimiothérapie anticancéreuse ou la radiothérapie abaissent vite l'immunité du patient. Il faut alors espacer ou même arrêter le traitement, attendre que l'immunité remonte seule. Or en présence de RLB, cette période est extrêmement raccourcie, voire même supprimée si l'on prend les RLB juste avant et pendant le

traitement (il y a un rapport à établir, bien entendu, entre les doses de RLB et d'antimitotique). Les RLB n'ont aucun effet secondaire néfaste, aucune toxicité, ce qui ne surprend pas étant donné que la fabrication de ces ARN-fragments est calquée sur ce que l'organisme lui-même prévoit et réalise pour ses synthèses. Mais pour les raisons déjà évoquées, ce travail était très laborieux. En outre, comme on avait interdit à Michel l'accès à certains services, il était obligé d'aller faire le comptage des cellules du sang des lapins hors de l'Institut Pasteur, tantôt dans les hôpitaux, tantôt dans des laboratoires privés, et ceci en dehors des heures où ces appareils sont utilisés pour le service.

N'ayant aucun espoir de pouvoir développer ce produit très prometteur dans le cadre de l'Institut Pasteur, nous nous adressâmes à l'Institut Mérieux, institut particulièrement bien placé pour développer des produits biologiques. A cette époque en effet, l'Institut Pasteur et l'Institut Mérieux, non seulement n'avaient pas encore fusionné, mais encore se comportaient en laboratoires rivaux.

Et de fait, les responsables de chez Mérieux s'intéressèrent immédiatement à la double action des RLB sur la genèse des globules blancs et des plaquettes sanguines, mais aussi à leur spécificité d'action : ils ne stimulent que la multiplication des cellules normales de la moelle osseuse, jamais celle des cellules cancéreuses de toutes sortes d'origines.

Après quelques mois de vérifications et contrôles

divers, un contrat fut signé. Ils se mirent à fabriquer eux-mêmes le produit. Charles Mérieux, le Président Directeur Général des établissements du même nom, écrivit une lettre à la commission du CNRS confirmant la très surprenante et bénéfique action des RLB dans la restauration de l'immunité de lapins traités par la cyclophosphamide afin de les rendre immunodéprimés.<sup>1</sup>

Bien entendu, il n'y eut aucune réaction de la commission du CNRS à cette lettre.

Pendant quatre ans, l'Institut Mérieux développa son travail sur les RLB. Des dossiers de toxicologie furent réalisés et des essais cliniques furent même commencés. La collaboration était claire et franche.<sup>2</sup>

Puis, soudain... nos relations avec le responsable de ce programme chez Mérieux se dégradèrent ; il ne répondait plus à nos lettres, n'organisa plus de réunions de travail, remettant à plus tard les rendez-vous. De clair, franc et sympathique, ce responsable devint brusquement opaque et fuyant. Puis il disparut. Un autre responsable lui succéda. Celui-ci était très arrogant.

Un directeur de chez Mérieux demanda à Mirko et à Michel P. de tester comparativement l'action de l'imuthiol et des RLB, tant dans la stimulation spécifique de la synthèse de l'ADN de moelle osseuse, qu'*in vivo*, sur des

1. Annexe N° 18, page 257.

2. Annexes N° 19 et 20, pages 258 et 259.

lapins immunodéprimés. Le test donna une réponse sans ambiguïté : alors que les RLB procuraient une belle stimulation de la genèse des globules blancs, l'Imuthiol n'agissait presque pas. Lorsqu'il en parla avec un responsable de chez Mérieux, celui-ci lui rétorqua : « *Oui, mais l'Imuthiol ne coûte presque rien à fabriquer, et il est très facile à préparer tandis que les RLB reviennent beaucoup plus cher et demandent une longue et minutieuse préparation* ».

L'Imuthiol fut prescrit dans les hôpitaux de France et à l'étranger, pendant huit ans. Et comme il n'aidait rien du tout, il fut finalement retiré de la circulation. Cela aura déçu bien des malades et coûté beaucoup d'argent à la Sécurité Sociale qui rembourse à l'industrie les produits qu'elle fait distribuer dans les hôpitaux.

Bientôt le changement d'attitude des gens de chez Mérieux s'expliqua : l'Institut Mérieux et l'Institut Pasteur fusionnèrent afin de créer l'entité Pasteur-Mérieux et, bien entendu, les laboratoires Mérieux ne pouvaient donc poursuivre leur programme avec nous ni poursuivre les essais cliniques. Sous un prétexte cousu de fil blanc le contrat fut dénoncé.

Un jour, le Dr J. B., médecin de mes parents, vint à la maison, car j'avais une forte grippe.

« *Sur quoi travaillez-vous ?* » demanda-t-il à Mirko.

Mirko lui parla des recherches. Lorsqu'il arriva aux RLB, le médecin bondit !

« *Mais ça me passionne ! J'ai fait autrefois ma thèse sur les rayons. Comme on détruisait l'immunité des malades, éccœuré, j'ai abandonné. Mais en ce moment,*

*j'ai une malade en aplasie grave, est-ce que je peux avoir un peu de votre RLB ?* ».

– *C'est qu'il n'a jamais été expérimenté sur l'homme.*

*Mais il a été très expérimenté sur animaux et n'a aucun effet toxique.*

– *Combien faut-il en donner ?* »

Il emporta quelques milligrammes. Prudent, il ne donna que 5 milligrammes à sa malade, le soir même. Le lendemain, comme elle allait un peu mieux, il en redonna encore quelques milligrammes, jusqu'à une dose totale de quinze milligrammes. La malade ne tarda pas à récupérer une formule normale et fut tirée d'affaire. Cette malade fut donc la première à vaincre son aplasie par les RLB. Beaucoup d'autres devaient suivre, car la demande n'a plus jamais cessé depuis ce jour !

Cette histoire créa un vif courant d'amitié qui nous lia à ce médecin. Pendant près de dix ans, il nous accueillit le soir après ses consultations, parfois jusqu'à une heure du matin, pour parler science et médecine, échanger des connaissances, comparer des observations... Nous apprîmes énormément de ce médecin extrêmement cultivé et passionné de recherche, et lui aussi trouvait dans nos conversations les explications biochimiques à bien des phénomènes qu'il avait maintes fois observés au cours de sa carrière. Dans sa jeunesse, il avait inventé le principe du rein artificiel et nous montra son premier prototype. Mais à l'époque, le Professeur J. Hamburger déclara que l'avenir était aux chimiothérapies. Cependant, quelques années plus tard, il devenait le père de la dialyse rénale.

Nous tentions de dégager le brevet concernant les

ARN-antiviraux, déposé par l'ANVAR (Mirko Beljanski inventeur), car nous voulions déposer un brevet pour les RLB. Le brevet RLB pouvant s'apparenter au brevet des ARN-antiviraux par le principe de conception, nous ne voulions pas retomber dans les mêmes ennuis que précédemment.

Notre amie N., pharmacienne, se rendit à l'ANVAR : « *J'ai des industriels qui s'intéressent à ce brevet et voudraient l'acheter* », leur dit-elle. Elle n'entendit alors, de la part de l'ANVAR (Agence Nationale de Valorisation !) que des paroles de découragement : « *Ne faites pas cela, ce travail n'a aucun avenir !... ce n'est pas sérieux... ça ne marche pas...* ».

Mais notre amie ne lâcha pas prise. Elle revint à la charge, tant et si bien que finalement les responsables de l'ANVAR décidèrent de rendre à Mirko la pleine propriété de son brevet : « *Qu'il se débrouille et... bonne chance... mais ça ne sera pas facile pour vous* » dirent-ils ironiquement.

Ici, comme la Commission du CNRS, comme plus tard un Juge d'Instruction du TGI de Créteil, comme bien des journalistes plus pressés d'écrire un article que de faire une enquête sérieuse et de tenter de comprendre les origines de l'hostilité farouche vis-à-vis du chercheur, l'ANVAR s'est immédiatement alignée sur le point de vue du mandarinate en place. Les fonctionnaires chargés de défendre les intérêts de l'Etat s'empressèrent de défendre les intérêts de ceux dont, indirectement, leur carrière pouvait dépendre. Par deux fois aussi, un

directeur du CNRS et un directeur de l'INSERM, connaissant les barrages de l'Institut Pasteur, nous dirent : « *C'est très bien tout cela... mais... vous devriez porter votre découverte aux USA ; en France, ça ne sera pas possible.* » Ils avaient sans doute raison. Mais nous nous refusions de considérer ces propos de mise, dans la bouche de responsables de hauts postes de l'Etat. Quand des dirigeants ou quand l'Etat donnent des ordres que le commis de l'Etat n'approuve pas – ou n'est pas en mesure d'assumer – ou qui servent d'abord les intérêts d'un groupe de pression, l'homme en charge d'appliquer ces ordres devrait démissionner.

Mirko prit donc à son nom, « par mesure conservatoire » un brevet sur les RLB. Il se réservait ainsi la possibilité d'en transférer éventuellement la propriété à l'ANVAR si, par miracle, des conditions correctes de travail étaient enfin accordées.

Plus tard, nous aurons pour les RLB un autre contrat avec une autre maison pharmaceutique, mais, comme je tiens à respecter la chronologie des événements, j'y reviendrai en son temps.

En mars 1976, une réunion fut organisée à l'Institut Pasteur, entre Joël de Rosnay, Mme Bonissol, Jacques Monod, Mirko et moi-même. Nous n'étions pas chauds pour nous rendre à ce rendez-vous, mais les pressions sur le travail, les brevets..., étaient telles qu'il fallait crever l'abcès. Cette entrevue sera, pour l'avenir, lourde

de conséquences et c'est pourquoi je tiens à la reproduire très exactement, ayant, à l'époque, pris des notes très précises.

A 10 heures donc, nous entrâmes dans le grand bureau directorial de l'Institut Pasteur.

Monod commença tout de suite :

« Vous savez, vos travaux sont partout contestés.

– Par vos soins, ai-je coupé sèchement !

– Je vous arrête tout de suite, Jacques Monod, dit Mirko : trouvez-moi une seule publication infirmant mes résultats : il n'y en a pas. Par contre, ce que vous avez écrit dans votre livre "Le Hasard et la Nécessité" à la page 125 est faux, absolument faux !

Et moi, lancée, j'enchaîne :

– Si les gens contestent nos résultats, c'est par vos soins ou mieux même : vous avez une armée de pions mis en place par vous-même et qui excellent dans l'art de plaire à leur maître. Vous croyez garder les mains propres, mais tout le monde sait que, par leur intermédiaire, vous détruisez les gens que vous n'aimez pas. Mais les gens sont trop lâches pour le dire devant vous !

Pour un « bon départ » de table ronde, c'était plutôt raté !

Monod dit alors :

– Je n'ai jamais rien fait pour empêcher vos publications de paraître.

– C'est faux, là aussi, vous avez la mémoire courte. Ce dimanche même où vous avez téléphoné deux fois

au Professeur Lépine, lui interdisant de présenter et publier nos résultats à l'Académie des Sciences.

– C'était dans votre intérêt, répondit Monod ; car si je ne conteste pas les faits, je conteste vos conclusions.

(Nous avons oublié de lui faire remarquer qu'il avait agi avant de lire la moindre conclusion, le texte du brevet n'en comportant aucune.)

– Parce que vous pensez, du fond de votre fauteuil, sans toucher un flacon, un tube depuis des années, mieux savoir et mieux juger notre travail que nous qui avons réalisé des milliers d'expériences, des tests et des contrôles ?

Monod a alors demandé qu'on lui fournisse pour contrôle un échantillon de produit antiviral. Madame Bonissol a vivement dénoncé le choix du « spécialiste en virologie » sélectionné pour ce contrôle. Elle s'est mise à rire au nom d'un certain G., disant : « Oui, c'est M. Chaumont (l'animalier) qui lui a appris à traiter les animaux ».

Mirko évoqua le refus constant de l'Institut Pasteur de nous donner les moyens de faire progresser notre recherche, disant que c'était inhumain et injuste. Monod répondit :

« Nous avons un déficit de 2 milliards par an...

– Ce n'est pas que vous ne pouvez pas, vous ne voulez pas.

– Non, d'ailleurs, je ne vous en veux pas, Mirko, ni à vous, Monique.

- *Vous êtes vraiment trop bon et généreux de ne pas en vouloir aux gens du mal que vous leur faites. Il y a un gâchis, une disparité des moyens mis au service des différents laboratoires, que sans doute vous nommez une « bonne répartition ». On a peine à croire que vous étiez un homme de science avant d'être le directeur de cet établissement, car vous refusez de raisonner en termes scientifiques. Vous ne connaissez rien de notre travail. Vous ne vous y intéressez apparemment jamais. Ce que nous publions n'est qu'une infime partie de ce que nous faisons. Des jours et des jours d'un travail acharné nous ont mis en position de très bien connaître notre domaine, d'avoir une vue large et précise. Sans l'ensemble de ces données, vous ne pouvez pas tirer profit de nos recherches : vous n'en saisissez qu'une infime parcelle. Mais tant que nous n'aurons pas des conditions décentes pour poursuivre ces recherches, vous n'aurez de notre part aucune information. Se seront tout compte fait l'Institut Pasteur et la recherche fondamentale qui en pâtiront.*
- *Si l'essai est concluant, dit sèchement Monod, nous envisagerons un protocole d'accord où je vous donnerai le minimum, le strict minimum, pour mener à bien votre travail.*
- *Eh bien, vous n'aurez de nous, que le minimum, le strict minimum de produit et d'information ».*

Nous sommes sortis sans le saluer. Son visage gonflé, anormalement pâle, nous a frappés. C'était le

27 mars 1976, jour anniversaire de Mirko. Le lendemain, nous avons prévenu l'ANVAR que notre collaboration serait réduite au minimum, avec la concession d'un minimum de produit. Puis nous sommes partis passer huit jours en Bretagne, dormir et réfléchir loin des pressions et coups de téléphone.

Les mêmes lots actifs et contrôlés d'ARN antiviraux qui avaient été remis à Rhône-Poulenc furent divisés. Une partie fut remise à Pasteur. Leur première expérience fut catastrophique : les lapins et souris ont reçu tant de virus, qu'ils sont tous morts paralysés !

Une seconde expérience fut réalisée dans des conditions bizarres : Mme Bonissol et M. Chaumont tentèrent de contrôler ce que faisait G. Celui-ci réclama encore du virus, alors que la quantité remise aurait dû largement suffire. Par contre, il manquait 2 ml à la solution d'antiviral. Nous aurions voulu un contrôle officiel, public. Mais cela nous fut refusé.

Bien entendu l'expérience ne marcha pas. Malchance ou sabotage, nous ne le saurons jamais. C'est la même expérience, sur le même lot, qui s'est avérée positive dans les services de Virologie de Rhône-Poulenc, mais qui n'a pu être développée avec cette industrie, par veto de Monod.

Le Professeur Robert Debré, académicien, reçut Mirko, qui lui expliqua ses recherches, les perspectives et les obstacles. Robert Debré, très âgé, promit de voir s'il pouvait faire quelque chose. Deux semaines plus tard, il

donna sa réponse : « *Il y a un mur infranchissable dès que l'on prononce votre nom ! Je ne peux rien faire...* ».

Une conception scientifique rigide et omniprésente dominait alors la recherche classique : toute différence entre génomes (ADN) sains et cancéreux était minime et d'ordre uniquement séquentiel, résultat d'une ou de quelques mutations. Pour le démontrer, des milliers d'expériences furent menées dans de nombreux laboratoires afin de déterminer l'ordre des nucléotides constituant les chaînes des ADN (structure primaire des ADN). Mais une corrélation rigoureuse n'a jamais pu être établie. A ceci s'ajoutait l'idée que seules des molécules très proches sinon identiques aux cancérogènes seraient en mesure de « reconnaître » les ADN cancéreux et donc de s'y fixer. Certains même n'hésitaient pas à écrire que « plus une molécule est toxique, plus elle a de chances d'être efficace contre les cellules cancéreuses » (Le Peck). Ces conceptions s'alliaient très bien à la chimiothérapie, toxique et mutagène, mais plus toxique que mutagène. Donc en matraquant l'organisme, on attaquait préférentiellement les cellules en division rapide, les tumorales donc, mais aussi... les cellules saines du sang. Cette conception n'a guère évolué depuis près de cinquante ans...

Ainsi, il nous fallait aborder autrement ce problème, et tout d'abord disposer d'une large gamme d'ADN sains, provenant de toutes sortes de tissus, organes ou plantes, et de leurs homologues provenant de tissus cancéreux. Nombre de chirurgiens se sont montrés très coopératifs et nous ont aidés dans cette quête étrange. Il fallait assister

aux opérations, ramener dès excision les prélèvements que nous conservions dans la glace et, immédiatement, extraire et purifier les ADN, travail long et minutieux que Liliane Le Goff et moi-même menions à bien. Seul un grand nombre de ces couples — ADN sains/ADN cancéreux — pouvait permettre de tirer des conclusions fiables. Je n'exagérerai pas en disant que bientôt nos congélateurs recelaient plus de 200 types différents d'ADN purifiés de tissus humains, d'animaux ou de végétaux, tissus sains et tissus cancéreux.

Notre première surprise fut de constater que **TOUS les ADN provenant de tissus cancéreux**, d'humains, d'animaux ou de plantes, **TOUS**, dis-je, **avaient en commun une structure secondaire relaxée** livrant des portions de brins d'ADN simples, à l'action de très nombreuses molécules.

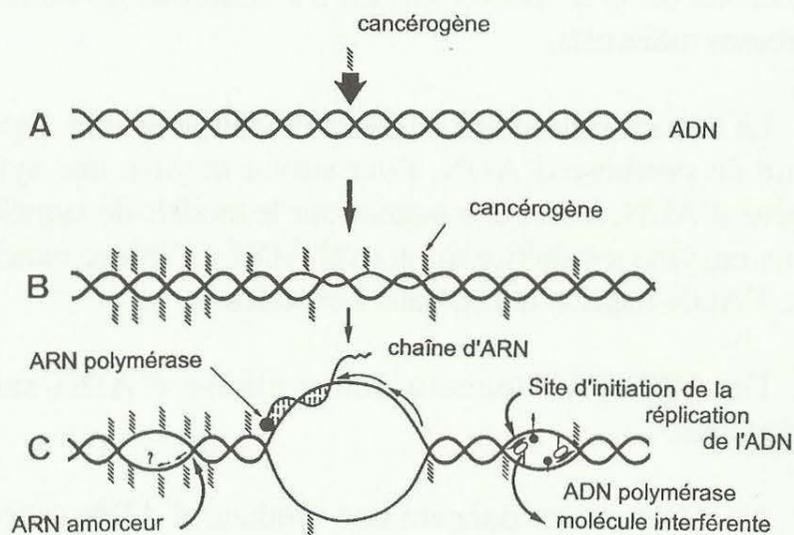
La déstabilisation des ADN va de pair avec leur capacité de synthèse d'ADN. Pour suivre *in vitro* une synthèse d'ADN, il faut une matrice sur le modèle de laquelle une enzyme synthétise un nouvel ADN à l'image exacte de l'ADN-matrice utilisé dans l'expérience :

Un ADN-sain donnera une synthèse d'ADN-sain identique.

Un ADN-cancer donnera une synthèse d'ADN-cancer identique.

## Ce qui variera, c'est l'ampleur de la synthèse.

C'est ainsi qu'on peut facilement montrer que la synthèse des ADN déstabilisés est toujours plus activement accomplie que la synthèse des ADN sains. Mais en outre Mirko démontrera que les cancérogènes authentiques, non seulement déstabilisent la structure secondaire des ADN-cancer, mais également stimulent considérablement la synthèse (*in vitro et in vivo*) de ces ADN, alors qu'ils ont très peu d'action sur celle des ADN-sains. Ainsi, tous les cancérogènes de référence déstabilisent encore davantage les ADN-cancer, alors qu'ils n'ont, *in vitro*, que très peu d'effet sur les ADN-sains. Et non seulement ils déstabilisent la structure des ADN-cancer, mais



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DE L'OUVERTURE ET DE LA FERMETURE DES CHAÎNES D'ADN EN PRÉSENCE D'UN CANCÉROGÈNE.

en outre ils stimulent considérablement la synthèse de ces ADN-cancer et très peu celle des ADN-sains\*.

Ainsi s'ouvrait une toute nouvelle perspective, celle de pouvoir agir d'une façon **sélective** de manière **inverse de l'action des cancérogènes**. Autrement dit, la perspective de trouver des molécules qui, à l'inverse des cancérogènes, *restabiliseraient* la structure des ADN-cancer et inhiberaient leur capacité à servir de matrice pour des synthèses anarchiques. Mirko s'était dit en effet : s'il y a dans la nature des produits qui stimulent un type d'ADN, il doit exister aussi des molécules qui feront le contraire, c'est-à-dire *inhiber sélectivement* ce type d'ADN sans pour autant agir notablement sur les ADN bien « stabilisés » des cellules saines.

C'était le point de départ de l'Oncotest, instrument de sélection très sensible\*\* du potentiel des molécules.

\* Pour déstabiliser les ADN-sains, il faut une action cumulative et persistante de plusieurs molécules du type cancérogène, hormone..., alors que sur les ADN-cancer, l'action est immédiate.

La déstabilisation d'un ADN va strictement de pair avec sa capacité à servir de matrice dans la synthèse *in vitro* d'un nouvel ADN copie conforme. Bientôt, Mirko montrera qu'il y a une parfaite corrélation entre la structure secondaire de l'ADN servant de matrice, la vitesse de synthèse (*in vitro*) du nouvel ADN et la vitesse de multiplication *in vivo* des cellules cancéreuses (Voir publication N° 88).

\*\* Le test peut détecter des quantités minimales de cancérogènes : par exemple un centième de microgramme d'aflatoxine B1, cancérogène du foie. La réponse s'obtient en 2 à 4 heures, au lieu de plusieurs jours pour le test habituel de Ames. De plus, l'Oncotest est positif pour les 20 % de cancérogènes que le test d'Ames ne peut dépister et, en outre, permet de dépister si une substance est toxique, neutre ou... **sélectivement anticancéreuse** (Voir publications N° 84, 95 et 96).

La fiabilité de l'Oncotest a été confirmée par une longue série d'expériences et n'a jamais été démentie. C'est un outil de première utilité. Quelques heures de travail auraient permis à « l'establishment » de vérifier son efficacité. Surtout pas ! Tels les émissaires de l'Église qui refusaient à Galilée de regarder dans ses lunettes, le Dogme suffit. Les faits n'ont qu'à se plier aux dogmes ! Si la France perd son rang de grande puissance scientifique, il ne faut pas s'en étonner tant que les organismes de recherche auront cette mentalité. Plus tard, on dira que Mirko refusait les contrôles ! Mensonge encore. Il a publié, il s'est prêté à plusieurs expertises à l'étranger et en France, il a invité ses contradicteurs à venir faire dans son laboratoire les vérifications qu'ils voulaient : tous, en France, refusèrent, et... se contentèrent de faire courir des rumeurs. Ce refus du débat illustre un dogmatisme incroyable, démarche obscurantiste au service des "flics" de la pensée dominante et qui veut qu'on ne laisse aucune chance à l'autre de s'exprimer.

En fait, ce n'est pas tant le résultat que ne peut accepter le système, que la manière personnelle et indépendante du chercheur. Et je repense à Galilée qui écrivait le 22 juillet 1634 à Elia Diodati : « *Ainsi vous voyez bien que ce n'est pas pour telle ou telle opinion qu'on me fait la guerre, mais pour être tombé dans la disgrâce des Jésuites* ». (*Galilée Penseur Libre*, par R. Zouckermann, Ed. Rationalistes, 1968)

C'est aussi le tort d'un Mirko Beljanski, d'avoir décliné à un prix Nobel français.

L'Oncotest, comme sa variante\*, sont beaucoup plus rapides, performants, sensibles et fiables que tous les tests utilisés dans les instituts officiels, mais nous avons dû prendre conscience que les industriels ne voyaient dans ce test qu'un danger pour leurs produits. Alors que nous l'envisagions sous l'angle du dépistage rapide et peu coûteux de molécules soit dangereuses soit intéressantes, ou encore comme moyen de labelliser un produit, eux ne voyaient qu'un risque inhérent à un test sensible pouvant détecter dans leurs produits des potentiels dangereux ! « *Mieux vaut ne pas savoir* », nous dira cyniquement un industriel. Et c'est ainsi que l'on dispose d'un très grand nombre de médicaments dont certains ont un potentiel cancérigène, toxique ou mutagène.

---

\* Une intéressante variante de l'oncotest fut réalisée par Mirko et Liliane Le Goff avec l'ADN des bactéries *Salmonella His-* et *His+*, utilisées dans le très classique test de Ames.

Ceci permet de mettre en évidence que, contrairement aux idées en cours, point n'est besoin de mutation pour mettre en évidence le potentiel cancérigène des substances mutagènes : l'ADN de la souche mutante utilisée dans le test d'Ames est déstabilisé, comme les ADN des cellules cancéreuses. Isolé et soumis à l'oncotest, l'ADN de la souche mutante de *Salmonella His-* se réplique fortement sous l'influence des cancérigènes. Si dans le test d'Ames, environ 20 % des cancérigènes ne provoquent pas de réponse positive chez la bactérie entière, c'est vraisemblablement parce que sa membrane leur est imperméable. Il est du reste paradoxal que tous les cancérigènes, quelle que soit leur formule chimique, donnent tous la même mutation dans le test de Ames ! Cette mutation de *His-* en *His+*, toujours la même, provoquée par les cancérigènes (et que l'on utilise pour les détecter) est sans doute due à une sensibilité particulière des liaisons hydrogène dans l'ADN, au niveau des gènes qui gouvernent la synthèse de l'histidine.

Un industriel nous a reproché :

« *Votre test est trop sensible, c'est un risque pour l'industrie pharmaceutique !*

– *Mais... il suffit de décréter un seuil de sensibilité... ou mieux encore, de bien purifier vos produits. C'est tout de même préférable que de vendre des produits présentant un potentiel cancérigène !* »

Mais nous prêchions dans le vide. Prévention, sécurité, label de qualité... rien de tout cela ne les concernait. Il n'est donc pas surprenant que l'on annonce 30 % de maladies iatrogènes (induites par le traitement).

Lors d'une entrevue avec le directeur du Développement de l'Institut Pasteur (M. Joël de Rosnay), Mirko exposa l'intérêt de l'Oncotest permettant de trier très rapidement les substances selon leur potentiel. Joël de Rosnay comprit vite et bien l'intérêt d'un tel test.

« *Je serais heureux que l'Institut Pasteur en profite mais il me faut de bonnes conditions de recherche, sinon je m'opposerai formellement à toute appropriation par l'Institut Pasteur* », déclara Mirko.

Mais l'Oncotest n'intéressait vraiment pas l'Institut Pasteur.

L'Oncotest montra qu'il existait un (puis bientôt un deuxième) extrait ayant la propriété d'inhiber la synthèse d'ADN-cancer et non celle des ADN sains, comme le prédisait Mirko. Toute la famille se mobilisa pour acheter

dans les pharmacies le précieux extrait de plante, d'autant plus précieux qu'il devait prochainement être retiré du commerce.

Une fois isolé, purifié et bientôt caractérisé comme étant de l'alstonine, le produit anticancéreux fut baptisé BG. Son activité fut tout d'abord étudiée sur toute une série d'ADN purifiés de tissus sains ou de tissus cancéreux, puis, grâce à l'aide de Madame Bonissol et de Madame Kona, sur différentes lignées cellulaires en culture *in vitro*. Mais il fallait passer au stade de l'expérimentation animale et nous n'avions toujours pas accès à l'animalerie de l'Institut Pasteur. Nous récupérâmes donc une vieille petite armoire et, dans notre minuscule laboratoire de 30 m<sup>2</sup> sans aération directe, nous installâmes une douzaine de cages de souris. Par dérision, notre armoire fut baptisée pompeusement « animalerie ». Certes, ce n'était pas très hygiénique et ça ne sentait pas très bon dans le laboratoire, mais nous tenions très propres les cages, et ayant dans notre for intérieur une volonté farouche de ne pas nous laisser entraver, tout devenait possible. Cela permit d'inoculer différents cancers expérimentaux à des lignées de souris, traitées ou non par différentes voies et doses de BG. Il y avait beaucoup de cafards à l'Institut Pasteur et plus particulièrement dans notre laboratoire si encombré « qu'ignorait » totalement le personnel chargé du nettoyage des autres laboratoires. Malgré nos soins vigilants, les souris avaient parfois des infections et je me souviens de séances de bain de siège pour souris, ou bains de queues, dans des désinfectants.

Bien entendu les inspecteurs de l'hygiène, lorsqu'ils visitaient l'Institut Pasteur, ne venaient jamais dans notre sous-sol, heureusement !

L'anticancéreux spécifique que nous venions de détecter provenait d'un extrait complexe d'une plante, commercialisé par les Laboratoires Servier. Un jour, Mirko et le Dr B. décidèrent d'aller ensemble voir le Dr J. Servier, directeur des Laboratoires de ce nom, et de tenter de l'intéresser au principe d'une substance naturelle, active contre les cellules cancéreuses mais sans effet sur les cellules saines. Cependant, par prudence, ils décidèrent de ne pas dire à J. Servier le nom chimique du BG, pas plus que l'origine du produit.

L'entrevue (16 décembre 1975) fut franche et cordiale. Cependant J. Servier dit : « *Mais il n'y a pas de différence entre les cellules normales et les cellules cancéreuses !* »

Ce type de remarque était fréquent bien que très surprenant, étant donné toutes les différences physiologiques, morphologiques, d'exigence, d'auto-suffisance, de vitesse de prolifération... qui se manifestent entre cellules saines et cancéreuses. Inutile donc, disait-on, de chercher à découvrir des molécules spécifiquement anticancéreuses !

Tout bon sens était balayé, dès lors qu'une tête de file avait dit le contraire !

Mirko développa ses arguments.

« *Laissez-moi réfléchir quelques jours* », dit enfin J. Servier.

Quelques jours plus tard, Mirko reçut une lettre où J. Servier regrettait beaucoup, mais...

Quelques années plus tard, le hasard mit entre nos mains un livre écrit par ce même J. Servier ! (*Le Médicament : inventer ou mourir*, Ed. du Rocher). Il traitait de l'importance de l'innovation, de la nécessité de préserver la recherche, de l'aider, de réagir positivement lorsqu'un chercheur découvre quelque chose, etc.

Mirko lui écrivit alors un petit mot rappelant sa visite mais le manque d'intérêt manifesté par Servier.

Comme toujours, il existe une immense différence entre ce que les gens disent et ce qu'ils font.

Quand Mirko commença à évoquer la notion d'anticancéreux spécifiques, les « spécialistes » s'en moquèrent en disant : « *Si le produit n'est pas toxique, il ne peut être efficace !* ». Et, affirmaient-ils, on ne peut distinguer les cellules saines des cellules cancéreuses. C'était le dogme régnant !

Combien de malades sont morts ou ont souffert de cet entêtement des scientifiques ? Aujourd'hui encore...

Dans une lettre du 15 décembre 1989, Claude Evin, alors ministre de la Solidarité et de la Santé, écrivait à propos des produits de Mirko : « *Il faut savoir que tout médicament efficace a des effets secondaires. Il n'y a absolument aucune exception à cette règle* ».<sup>1</sup>

1. Annexe N° 21, page 260.

Il est amusant de rapprocher cette affirmation de celle qu'en octobre 1998 publiait Laurent Schwartz dans son livre *Métastases* paru chez Hachette : « *Nous avons le feu (chimio ou radiothérapie), mais il nous manque encore l'esprit de finesse, ce que nous appelons le traitement sélectif* ».

Ainsi, tandis que les uns affirmaient que « ça ne pouvait pas exister », que Mirko Beljanski délirait, d'autres gémissaient que ce qui leur manquait était... justement ce dont on niait la possibilité d'exister !

Mirko eut l'occasion de s'entretenir avec M. Velluz, scientifique à l'origine de la découverte de l'hydrocortisone et qui avait dirigé pendant 25 ans un groupe de cent vingt chercheurs dans une grande industrie française. Quand il lui parla de la sélectivité, l'autre se mit à rire : « *Voyons Monsieur Beljanski, soyons sérieux : la sélectivité dont vous parlez n'est pas possible. Vous pensez bien qu'avec mes cent vingt chercheurs, je l'aurais trouvée si elle était concevable !* ».

Le 3 mars 1976, le journal *Le Monde* publie un grand article de Madame Escoffier-Lambiotte citant en particulier le rôle des hormones dans l'apparition du cancer, pour la femme comme pour sa descendance. Dans les années 34-35, un cancérologue réputé, le Professeur Lacassagne, avait déjà montré que l'administration d'œstradiol à des souris provoquait le cancer mammaire. L'Oncotest nous le confirmait systématiquement. Pourtant on continue toujours à prescrire des hormones, même à

titre préventif d'une hypothétique arthrose. Hormones, calcitar, calciparine, anti-hormones..., ont reçu des autorisations de mise sur le marché pour des produits dont les doses additives et cumulatives déstabilisent les ADN, c'est-à-dire conduisent vers la cancérogénèse. Récemment tout de même, les inconvénients du tamoxifène ont été dénoncés. Mais dès le lendemain, le « pompier de service » a mobilisé l'écran de télévision pour rassurer les dames ! Ne pas affoler... est préférable à prévenir le mal. Il est vrai que le tamoxifène a été tellement prescrit, que nombre de femmes atteintes ultérieurement de cancers auraient pu déclencher un scandale. Un de plus... Un français sur 3,5 est atteint de cancer...

« *Depuis la découverte de la radiothérapie en 1896, depuis la découverte de la chimiothérapie anticancéreuse en 1942, on continue à suivre les mêmes orientations... Si l'on tient compte des cancers de l'homme mûr ou âgé, force est de reconnaître que la médiocrité des résultats obtenus contredit l'optimisme officiel* ». (Laurent Schwartz, *Métastases*, 1998, Ed. Hachette)

Bientôt l'Oncotest permit à Mirko de mettre en lumière l'extraordinaire potentialité d'un autre alcaloïde. De la même famille que l'Alstonine (BG) mais molécule plus petite, la Flavopérérine (nommée PB-100) exhibait des propriétés tout à fait remarquables. Non toxique, anticancéreuse puissante, capable de franchir la barrière cérébrale, agissant sélectivement sur les cellules cancéreuses mais jamais sur les cellules saines, cette molécule et le BG occupèrent bientôt toute notre équipe.

Le travail se développait au-delà de nos espérances. Les deux alcaloïdes de plantes s'avérèrent ne pénétrer que les cellules aux ADN déstabilisés, c'est-à-dire les cellules cancéreuses. Ils ne franchissaient même pas la barrière cellulaire des cellules saines : **spécificité**, raison de leur non toxicité.

Nous n'avions pas l'infrastructure nous permettant de faire toutes les expériences nécessaires. Il nous faudra attendre plusieurs années pour cela. Mais il y avait déjà tant à faire, fût-ce sur le seul plan biochimique, que nous n'avions pas une minute. En outre, toujours en collaboration avec Mesdames les docteurs Le Goff et Aaron Da-Cunha, nous accélérions l'étude du cancer des plantes, l'effet des alcaloïdes sur ces tumeurs, l'effet des "marqueurs" de la tumorigénèse, des hormones etc.

Les détails de ces recherches se trouvent compilés dans les publications scientifiques ou dans la monographie, *Un novateur en biomédecine* que l'on peut se procurer auprès de l'Association CIRIS. Ces études longues et minutieuses préparaient d'autres études plus approfondies sur le cancer des mammifères dont l'étude fut poursuivie au rythme qu'imposaient les conditions matérielles.

Les expériences indiquaient que, outre son action anticancéreuse, le produit PB-100 pouvait aussi avoir une action antivirale, notamment sur le virus dont le génome est un ARN (virus de la grippe, de l'hérythroblastose, virus du Sida (VIH), virus VMT de la mosaïque du Tabac ou virus du Sida du chat (FIV).

Nous avons en effet pu vérifier l'efficacité du PB-100 sur le virus de la grippe, chez des souris infectées expérimentalement (réalisé au service des virus de l'Institut Pasteur). L'action antivirale du PB-100 sur les feuilles de tabac infectées par le virus VMT fut également mise en évidence : la feuille de tabac est imprégnée dans toute sa surface par le virus et ensuite seule une moitié de la feuille est traitée par une solution de PB-100. L'effet inhibiteur était très net, sans aucune ambiguïté. Le résultat dépendait du rapport entre la quantité de virus et la quantité de PB-100 pour en neutraliser les effets.<sup>1</sup>

Enrageant de ne pouvoir développer comme il se doit ces résultats si prometteurs, Mirko écrivit une lettre à la direction de Pasteur, exposant brièvement que son travail actuel le mettait en position de penser qu'on pouvait disposer de molécules anticancéreuses et peut-être antivirales d'un type nouveau. Il demanda, une fois de plus, et sur la base de résultats déjà acquis, des conditions permettant de développer ce travail.

Sans même s'enquérir des résultats, sans chercher à en savoir plus, la réponse négative avait été immédiate et sans équivoque.<sup>2</sup>

A Orsay, une table ronde sur le cancer des plantes fut organisée. Nous décidâmes d'aller y présenter des résultats. En effet, les « dames végétales », comme Mirko

1. *Annexe N° 22, page 262.*

2. *Annexes N° 5, 6 et 7, pages 243, 244 et 245.*

nommait les docteurs Le Goff et Aaron Da-Cunha, avaient de très jolis résultats sur l'induction et l'inhibition du cancer des plantes. Les autres exposés tournèrent autour du seul sujet réellement admis car à la mode : l'ADN et les plasmides (petits ADN circulaires et mobiles). L'INRA (Institut National pour le Recherche Agronomique) avait mis à la disposition de ses chercheurs (bien vus du CNRS et dont certains même faisaient partie des Commissions de cet organisme) des moyens considérables et très sophistiqués afin d'obtenir la démonstration que ce sont les plasmides, et eux seuls, qui induisent le cancer des plantes. Du coup, ici encore, nous étions mal venus avec nos ARN oncogènes !

En outre, personne ne s'intéressait aux "molécules-verrou" qui bloquaient la tumorigenèse (BG, PB-100). Cela peut sembler difficile à croire, mais hors de la mode, il n'y a point de salut. Heureusement, cela n'était pas de nature à nous troubler, pour deux raisons : nous étions sûrs des résultats, et... nous étions habitués à l'attitude de la communauté scientifique.

Au milieu de l'exposé, trois personnes agressives se déchaînèrent :

« C'est hors sujet, Crown-gall !

– Ah bon ? Quelle est donc votre définition du Crown-gall ? demanda Mirko.

– Le cancer de la plante induit par *Agrobacterium tumefaciens*.

– Car pour vous, un cancer de la plante induit par un ARN d'*Agrobacterium tumefaciens* n'est plus du Crown-gall *tumefaciens* ? demande ironiquement Mirko. Alors, pourquoi cherchez-vous vainement

à démontrer qu'un ADN ou un plasmide d'*Agrobacterium tumefaciens* peuvent être induceurs du cancer ? ».

Là dessus, Mme Aaron Da-Cunha voulut montrer les tumeurs obtenues par des souches de *A. tumefaciens* dépourvues de plasmides ! Ils chahutaient, refusant d'écouter. C'est ce qu'on nomme un débat scientifique !<sup>(1)</sup>

Avant de revenir aux propriétés et applications des produits mis au point par Mirko Beljanski (RLB, BG, PB-100, Bioparyl), il faut revenir un peu sur l'ambiance au travail, les conditions matérielles et morales au cours de toutes ces années.

---

(1) *Convergences*, la revue de l'Université Interdisciplinaire de Paris (UIP n° 6, page 12), publie un petit aperçu dont je me permets de citer quelques passages :

« Aujourd'hui, l'obscurantisme n'est plus religieux mais scientifique, et s'il ne peut plus heureusement allumer des bûchers, il peut briser des carrières et retarder la réalisation de nouvelles découvertes. Quels sont les comportements caractéristiques de ce nouvel obscurantisme ?

1) le refus de reconnaître que l'autre existe...

2) le refus de laisser l'autre s'exprimer...

3) l'assimilation et la déformation.

Quand on ne pourra plus nier l'existence de l'autre ni son importance... on va essayer de le « diaboliser » en ayant recours à l'amalgame. On lui jettera au visage des qualificatifs destinés à le discréditer, etc... »

## CHAPITRE VI

### L'ambiance au travail

*« Le dogme pétrifie, qu'il vienne d'Aristote, qu'il vienne de Rome, fermant la bouche à la vérité de Galilée. »*

André Quevauviller

Le 31 mai 1976, nous avons appris la mort de Jacques Monod, à Nice. S'il s'agissait bien de cancer, les produits mis au point par Mirko Beljanski lui auraient été d'un grand secours. Les RLB avaient déjà, à cette époque, aidé bien des malades et les anticancéreux spécifiques commençaient à se répandre dans le public.

Mirko avait un jour parlé avec J. Monod des RLB :  
*« C'est impossible, ça ne peut exister ! »* avait-il tranché.

– *Mais votre organisme synthétise bien des globules blancs et des plaquettes, donc des RLB naturels, sinon il n’y aurait pas de synthèse possible !* ».

Monod avait haussé les épaules. Ce fut tout au sujet des RLB.

Cet homme a gâché 15 ans, 20 ans de notre vie, de notre travail. Nous aurions pu, avec lui, faire de belles choses en science. Il était brillant et avait tous les moyens. Mais il a voulu nous asservir, imposer son pouvoir. Je ne pense pas, au vu de quelques phrases désabusées, qu’il ait été heureux au milieu de sa cour, que manifestement il jugeait lucidement, mais dont sa vanité ne pouvait se passer... à moins que ce ne fût une nécessité pour la construction de son pouvoir.

Nous nous isolions de plus en plus. Très peu de collègues nous adressaient la parole. Que soient d’autant plus vivement remerciés les quelques-uns qui ont eu, alors, le courage de continuer à nous voir, et même parfois à nous aider en nous permettant d’utiliser un appareil ou de disposer d’une place dans leur animalerie, par exemple.

On nous supprima des bons de commande pour des produits chimiques indispensables à la poursuite du travail. On nous harcela de lettres de protocoles à signer pour nous donner un statut encore plus précaire à Pasteur. C’était évident, on voulait se débarrasser de nous, mais le

bon prétexte n’était pas encore au point. Depuis longtemps déjà, je poussais Mirko à quitter l’Institut Pasteur. Mais il ne voulait pas, ne fuyant jamais l’obstacle et d’autre part sachant bien qu’ailleurs nous n’aurions ni infrastructure, ni crédits pour acheter le matériel nécessaire. Or, sans moyens, « *on est objectivement irresponsable* », comme l’avait écrit J. Monod.

Un chercheur de l’Institut Pasteur, L.C., me croise un jour dans le monte-charge et me dit :

« *Vous emmerdez tout l’Institut Pasteur.*

– *Si vous appelez “emmerder” le fait de travailler dans les conditions les plus injustes et difficiles, alors oui, nous “emmerdons” les gens de Pasteur* ».

Le lendemain, il s’excuse.

Chaque vendredi, pour gâcher le week-end, chaque veille de vacances d’été, pour gâcher les vacances, nous recevions des lettres, nous subissions des pressions, des menaces en tout genre. J’ai retrouvé, venant du fisc, ces mêmes procédés bien des années plus tard. Nous y reviendrons.

Mirko adressa au directeur du CNRS (section Sciences de la Vie) une lettre pour attirer l’attention sur les résultats et leurs très probables débouchés. Pas de réponse.

Une fois encore Michel P., notre “post-doc”, fut convoqué par le Président d’une commission du CNRS. Il mit un petit magnétophone dans son cartable.

*« Ne restez pas avec Beljanski. Il n'a pas d'avenir et vous non plus avec lui... et ne lui dites pas que je vous ai conseillé cela, il ne le comprendrait pas, mais... réellement... »*

Un certain J. du Collège de France décria nos résultats sans avoir pris le moindre renseignement auprès de nous sur nos travaux. Mirko lui adressa une lettre sévère. La Commission se déclara ulcérée... contre Mirko, qui n'eut pas de promotion au CNRS pendant 20 ans, malgré tout un acquis de publications originales. Un ami de Monod déclara que Mirko devait « décamper » de l'Institut Pasteur le plus vite possible. Mais ce fut lui qui partit d'un brusque cancer.

Octobre 1975. Je relis des notes prises à cette époque :  
*« ... Les jours passent et rien ne change. Nous manquons de place, de souris, de bras, d'argent, de tout... sauf d'énergie et de détermination. Je suis atteinte de bouffées de rage chronique, car toutes ces entraves sont volontaires, cyniques, organisées... »*

Pressions sur Mme Bonissol pour qu'elle cesse toute collaboration avec nous. Nouvelles pressions sur Michel P. pour qu'il quitte notre laboratoire.

A cette époque, Mirko rencontra le Professeur Jérôme Lejeune. Ce scientifique, spécialiste des chromosomes, a trouvé le gène responsable de la trisomie 21, autrement dit du mongolisme. Discussion animée au cours de

laquelle Jérôme Lejeune raconta à Mirko comment, aux Etats-Unis, Jacques Monod lui avait dit : *« Je vous interdis d'utiliser votre nom pour faire de la propagande contre l'avortement. »*

Qu'ils ne partageassent pas les mêmes idées était leur droit. Mais au nom de quelle investiture Monod s'autorisait-il à « interdire » quoi que ce fût à Lejeune, comme il l'avait fait autrefois pour le Professeur Lépine, alors que celui-ci se préparait à présenter le travail de Mirko à l'Académie des sciences ?

Belle illustration du pouvoir de la Pensée Unique en marche ! Elle n'autorise qu'un discours. Tant et si bien que Lejeune, ne s'alignant pas sur le discours de la Pensée Unique, car il était catholique et contre l'avortement, fut privé de conditions de travail correctes jusqu'à la fin de ses jours... et dans l'indifférence totale du monde scientifique et médical.

Il fut décidé, sur le conseil de je ne sais plus qui, que Mirko demanderait à changer de Commission au CNRS. Pour un « départ nouveau », je conseillai à Mirko de contacter quelques membres de la nouvelle Commission afin d'exposer l'intérêt des recherches en cours. Soupirant, à contrecœur, Mirko fit l'effort de téléphoner pour prendre rendez-vous.

*« A quel sujet ? (voix désagréable)*

*– Eh bien, avant que la Commission ne se réunisse, j'ai pensé qu'il serait bon de vous exposer notre travail et...*

*– Vous vous êtes disputé avec Monod ! Ça va nous*

*entraîner des complications ! D'ailleurs, je n'ai pas le temps de vous recevoir, j'ai autre chose à faire !*  
– *Vous êtes fort aimable* », répondit Mirko en raccrochant.

Cet homme prit quand même le temps de voter (« contre Beljanski », bien entendu) et le fait d'ignorer complètement le travail qu'il était censé évaluer ne lui a posé, semble-t-il, aucun état d'âme.

G.C., chef de Service à l'Institut Pasteur, vint voir Mirko : « *Mon vieux, tu t'y prends mal..., sois plus diplomate, publie ce qu'ils veulent, tu auras ta promotion... et tu pourras toujours démentir après .* »

Il est quand même inadmissible que, parce que l'Institut Pasteur mettait un veto à notre expansion et disait volontiers du mal du chercheur, pas un des directeurs scientifiques ou médicaux n'ait eu le souci ou le courage de se faire une opinion personnelle. Pas un pour tenter de juger sur pièces, pour venir vérifier ce qu'il en était. L'ostracisme d'un patron et de son clan faisant tache d'huile, nous avions une multitude de gens hostiles qui ne nous connaissaient pas, qui ignoraient notre travail, ne l'évaluaient que par ouï-dire et s'en contentaient. Comment influencer, même avec des faits, des esprits prévenus lorsque l'ensemble des moyens de conviction, de diffusion, presse, production... sont aux mains d'une Pensée Unique ? Toute tentative de renouveau, toute conception nouvelle n'émanant pas de leurs rangs est traitée par la suspicion et le mépris.

Ces méthodes ont largement fait leurs preuves dans les pays totalitaires où elles s'épanouissent à l'aise, insolentes et arrogantes. Dans un pays comme la France, c'est la démission des responsables, leur laisser-aller et une très évidente mainmise sur la presse scientifique et médicale qui permettent d'arriver aux mêmes méthodes que dans les pays totalitaires. Mais les effets se rejoignent. En France, la prise du pouvoir scientifique a été menée avec des méthodes politiques et a parfaitement bien réussi.

Nous eûmes plusieurs fois l'occasion de rencontrer des responsables politiques, tous partis confondus. Oui, ils savaient. Oui, ils étaient conscients. Mais « ils ne pouvaient agir... ». Pressés de justifier cette inertie, ils devenaient vagues, fuyants.

Alors que chacun sait que la recherche exige des réactions constantes de rapidité, d'imagination, de vigilance, les responsables agissent comme de rigides bureaucrates, sélectionnant les chercheurs selon des critères de convenance politique, corporatiste, confiants en une machine rodée travaillant sans passion, sans créativité mais... ne faisant pas de vagues.

« *Les plan-lois, destructeurs de toute tentative nouvelle, étouffant toute idée originale n'émanant pas de ses rangs, faisant régner dans chaque petite commune son ultra-monopole, conduit à des conséquences bien amères et tend immédiatement à la paralysie du développement des forces productives et imaginatives [...] l'essentiel, c'est de ne rien autoriser qui puisse le moins du monde*

*menacer votre pouvoir illimité* ». (*La Nomenclatura*, Michael Voslensky, Livre de poche)

A propos du gâchis du potentiel intellectuel, rappelons l'extraordinaire mémoire de Charles Garnier qui, en 1900 décrivait, avec les mots et les moyens de son époque, comment l'information se propage du noyau cellulaire vers le cytoplasme. L'examen sous microscope des cellules prises à des stades différents du cycle fonctionnel a permis à ce chercheur de conclure : « *Une substance différente des chromosomes et élaborée dans les nucléoles migre vers le cytoplasme où elle forme une corde de billes avec des granules cytoplasmiques, étape qui précède la biosynthèse des protéines. Une fois celle-ci réalisée, la corde de billes disparaît et un nouveau cycle recommence* » (Charles Garnier, *Journal d'Anatomie et de Physiologie*, Paris, 47 : 22-98, 1900).

Autrement dit, en termes plus accessibles, le concept de l'ARN-messager valut à Charles Garnier d'être chassé de son laboratoire par ses pairs qui n'avaient rien compris, mais le même concept remis au goût du jour quelque 70 ans plus tard, valut le prix Nobel à des chercheurs dont aucun ne cita Charles Garnier !

Christophe Colomb découvre l'Amérique : il est mis aux fers !

Galilée emprisonné, Lavoisier exécuté...

Découvrir, c'est troubler l'ordre établi.

Rappelons également les onze années de réticences de la communauté Nobel à admettre l'importance des théories de Max Planck, qui, pourtant, bouleversèrent les connaissances en physique et ouvrirent la voie à la physique moderne.

Ajoutons l'insolence du jury de thèse de Louis De Broglie, l'informant du bout des lèvres qu'on acceptait sa thèse « parce qu'il était un noble et d'une grande famille ». Cette même thèse lui valut le prix Nobel peu après !

Citons encore le refus des collègues de donner à Pierre Curie un poste et un laboratoire décentes... qu'il ne connaîtra jamais.

Mais ces exemples ne servent malheureusement pas à rendre un peu plus modestes et justes ces « grands spécialistes » qui jugent leurs confrères !

C'est bien ainsi qu'en France se constituent des trusts scientifiques réputés détenir tout le Savoir, détenant à coup sûr les moyens que l'Etat met à la disposition de la recherche, et détenant aussi, avec la complicité passive des responsables et d'une grande partie de la presse, le pouvoir de détruire quiconque pourrait mettre en péril leurs positions. Car la connaissance confère une sorte de pouvoir que craignent les gens "en place".

On préfère accumuler des promesses... plutôt que des réalisations. Cela demande moins d'efforts ! Rappelons les promesses de Mme Escoffier-Lambiotte qui affirmait

en octobre 1971 (*Bulletin d'Information pour la Recherche Médicale*) que d'ici l'an 2000, toutes les grandes maladies seraient vaincues !<sup>1</sup>

Quel est le point, fût-ce un seul, acquis depuis lors ? Que peut-on offrir aujourd'hui aux cancéreux, aux sidéens, aux immuno-déprimés, aux sclérosés, aux myopathes, aux victimes de la maladie d'Alzheimer, ou simplement à ceux qui souffrent d'arthrose ? Simplement, le même discours que Sidaction : un grand message d'amour ponctué d'appels aux dons ! Citons ici un message publicitaire du Sidaction : « Aujourd'hui, le seul chiffre rassurant concernant le Sida est celui que vous inscrirez en haut d'un chèque ».<sup>2</sup>

Aveu franc que ce ne sont pas les avancées de la recherche officielle qui vont nous rassurer !

On lit partout : « Les décideurs ont dit..., le consensus..., les têtes de file..., les leaders... » Assez ! Cessons de nous référer aux vedettes qui sont en charge de parler, penser pour les autres... et pour le mieux de certains intérêts. Cherchons les faits, ceux que chacun pourra utiliser pour résoudre ses problèmes quotidiens, et s'en trouver bien. Comme l'écrivait Galilée le 14 août 1612 à Marc Welser :

« *L'évidence de l'expérience doit passer avant tout raisonnement humain .* »

1. *Annexe N° 23, page 263.*

2. *Annexe N° 24, page 264.*

Dans ces années 1960-1980, comme déjà mentionné, régnait un snobisme intellectuel où seule la recherche « gratuite » était noble. Gratuite au sens « non applicable, pure spéculation intellectuelle ». Toute application étant considérée comme « vulgaire ». Peut-être les raisins étaient ils trop verts, car l'application d'une théorie n'est possible que si la théorie tient solidement debout. Combien de fois des théories brillantes, hâtivement construites, tombent dans l'oubli en quelques années. Mais sous la pression économique, les Français sont devenus plus pragmatiques... du moins si on leur en laisse la liberté ! Sinon, ils quittent la France. De toute manière, la recherche médicale française est en panne. Et pour cause !

Quelqu'un poussa un jour Mirko à rencontrer Georges Mathé, alors encore professeur de cancérologie à Villejuif. Mirko avait préparé son dossier RLB et le lui montra, tournant les pages doucement, exposant les résultats obtenus chez les lapins.

« *Excellent ! Très important* », ponctuait Mathé.

En fin de dossier, Mirko avait noté les premiers essais très positifs du Dr. B. effectués sur deux ou trois malades en aplasie. Le visage de Mathé se raidit :

« *Alors, si je ne suis pas le premier, ça ne m'intéresse pas.* »

La visite était terminée !

En rangeant d'anciens papiers, je tombai, amusée, sur une lettre écrite en 1972 par le Professeur Jean Bernard à

mon père. A l'époque, Jean Bernard avait posé sa candidature pour entrer à l'Académie des Sciences où siégeait mon père physicien. Soudain Jean Bernard qui, *jamais avant ni jamais après*, ne s'est intéressé au travail de Mirko, lui écrivit : « *Les faits que vous rapportez dans votre très intéressant Mémoire (la transformation d'A. tumefaciens par l'ARN transformant) m'apparaissent d'une grande importance... Je serai très heureux de m'en entretenir avec vous...* ».<sup>1</sup>

Tout heureux à la pensée que Jean Bernard s'intéressait à son travail, Mirko se rendit au rendez-vous. Mais inutile de préciser qu'après son élection Jean Bernard ne manifesta jamais le moindre intérêt pour le travail de Mirko. Que ne ferait-on pour tenter de capter une voix supplémentaire à l'Académie !

Après la mort de Jacques Monod, François Gros fut nommé directeur de l'Institut Pasteur. Mirko et lui se connaissaient bien : ils étaient déjà dans le même laboratoire du temps du Professeur Michel Macheboeuf ! Mais leurs chemins avaient vite divergé : Gros était devenu un inconditionnel de Monod, sinueux et souple comme l'exigeait la situation. Il était donc automatiquement devenu un ennemi de Mirko dont la résistance, la liberté, le bonheur dans le travail étaient perçus comme un affront. Envers et contre tout, Mirko restait un homme libre, heureux par son travail, la tête pleine de projets. Cependant sa franchise, la rudesse paysanne de ses répliques, son refus des

1. *Annexe N° 25, page 265.*

compromissions lui créèrent beaucoup d'inimitiés. Alors que tous, autour de lui, avaient plié l'échine, adopté des attitudes gênées et ambiguës, lui seul restait libre, tourné uniquement vers le travail. Ses camarades ont vu leur allégresse récompensée : ils ont eu des postes, des promotions, des mètres carrés de bureaux moquetés. Les uns et les autres avaient ce qu'ils avaient brigué. Mais les deux étaient frustrés : les possesseurs de mètres carrés étaient frustrés de résultats scientifiques ; Mirko était frustré par le manque de moyens pour réaliser son travail.

Mirko rencontra le Professeur J. Delbarre, Président de l'Université Descartes et membre du Directoire du CNRS, qui lui déclara clairement être « *sans illusions sur les gens de l'Institut Pasteur* ». Les RLB et l'Oncotest l'intéressèrent vivement et il promit : « *Je suis efficace, vous verrez d'ici quelques temps.* »

Nous n'avons rien vu..., il est décédé peu après.

Un samedi matin, en nous rendant au laboratoire, nous avons senti une très forte odeur de gaz. Vite, nous avons fait un courant d'air entre deux portes, car le compresseur de la chambre froide était dans cette même pièce. Les ouvriers de garde en week-end, toujours prompts à nous rendre service, vinrent et constatèrent qu'un petit trou avait été fait, du couloir extérieur vers notre pièce, et avait crevé un tuyau de gaz... Notre petit laboratoire, sale, misérable et encombré avait bien failli rendre l'âme. Les ouvriers eurent vite fait de réparer et... nous nous sommes remis au travail.

Le 11 janvier 1978, nous recevions une lettre du chef du Département de Biochimie et Génétique Microbienne, nom qu'avait pris le service où, depuis le décès de Michel Macheboeuf, nous avons toujours travaillé. Cette lettre nous interdisait purement et simplement de travailler. Plus même le droit d'aller à la bibliothèque !<sup>1</sup>

Michel G. fut promu conseiller scientifique à l'Institut Pasteur. Il s'empressa de venir nous dire : « *C'est nous qui avons le pouvoir, l'argent et le pouvoir de décision : si vous n'obéissez pas, vous devez déguerpir !* ».

Nous connaissant bien, ils savaient que le plus sûr moyen de nous atteindre était d'entraver le travail. C'était toute la vie de Mirko. (Bien plus tard, c'est ainsi que l'on finira en effet par le détruire.) Ils pouvaient donc se douter que nous allions passer outre et utiliser de vieux appareils, relégués comme nous en sous-sol et que personne d'autre que nous n'utilisait depuis des années. Comme Mirko se rendait au compteur de radioactivité, Michel G. le guettait :

« *Vous savez bien que vous n'avez plus le droit d'utiliser aucun appareil*, clama-t-il rageusement en barrant la route.

– *Pousse-toi, petit facho, ou je t'écrase*, répondit Mirko exaspéré. J'intervins, tentant de calmer Mirko :

– *J'irai compter plus tard, quand il sera parti* ».

Mais plus tard, quand j'arrivai avec mes fioles, Michel G. était toujours là.

– *Je vous interdis !* clama-t-il haineusement.

1. Annexe N° 26, page 266.

– *Vous n'êtes qu'une sale petite putain verticale !*

C'est alors qu'il me bouscula. Les fioles tombèrent. Il m'attrapa au chignon et me flanqua à terre. A ce moment deux comparses dissimulés sortirent de derrière une porte :

– *Vous avez entendu comment elle m'a traité ?* clama M.G.

– *Nous avons entendu !* »

Une heure après, une lettre de la direction de Pasteur, signée de François Gros, m'accordait une heure pour quitter définitivement l'Institut Pasteur où je travaillais depuis... 28 ans. Le lendemain, par lettre séparée, Mirko eût jusqu'à la fin du mois pour vider son laboratoire et quitter les lieux. Le chef du personnel refusa d'entendre ma version des faits (contrairement à ce qu'affirme François Gros dans sa lettre ; celle-ci avait sans doute été préparée à l'avance). De toute façon, la provocation était organisée. Les dés étaient jetés.<sup>1</sup>

Je ne pus même pas aider Mirko à débarrasser le "bazar" que nous avions accumulé dans ce petit local, au fil de ces nombreuses années. Avec notre voiture 4-chevaux et sous une pluie battante, je me souviens que Mirko fit la navette entre le laboratoire et la maison, transportant son matériel et même... des cafards de l'Institut Pasteur !

1. Annexe N° 27, page 267.

Mirko fut convoqué au CNRS pour rencontrer le directeur des Sciences de la Vie (Berkaloff). François Gros, Directeur de l'Institut Pasteur, et J.-P. Zalta, émissaire du CNRS, syndicaliste bien placé grâce à « certains services rendus », se trouvaient présents. François Gros était assis, le nez baissé sur ses chaussures. Berkaloff mentionna que Mirko n'avait jamais voulu signer les étranges protocoles que la direction de l'Institut Pasteur nous avait adressés.

« *Parce qu'ils étaient inacceptables*, rétorqua Mirko. *Après 28 ans de travail à l'Institut Pasteur, il n'est pas acceptable, tout à coup, de devoir demander une permission spéciale pour utiliser un appareil que nous sommes seuls à utiliser depuis des années. François, dit-il en se tournant vers ce dernier, au cours d'une récente conversation, tu m'avais promis qu'enfin on me laisserait travailler en paix. Tu ne tiens pas tes engagements.*

– *Mes collègues m'ont forcé*, marmonna Gros, tête baissée.

Berkaloff se taisait.

– *Tout cela est misérable ! Mettez moi aussi à la porte du CNRS, mais précisez le motif : je partirai !* dit alors Mirko.

En sortant, Zalta s'approcha de Mirko :

– *Ou tu entres dans le système, ou tu dois te suicider ! mais, avait-il ajouté, je ne détiens pas le pouvoir, ni du reste l'émissaire du CNRS, ni même le Directeur ! La décision se prend ailleurs !*

- *Où ?* » demanda Mirko.

Zalta ne répondit pas...

Quelques jours plus tard, se désolidarisant lâchement dans leur dos, Berkaloff avoua à Mirko : « *Les gens de Pasteur ont été très moches avec vous. Je vais vous donner une machine à laver la vaisselle de laboratoire et une technicienne dès que vous aurez trouvé un point de chute* ».

Mais l'ordre avait été donné de n'accepter nulle part notre petite équipe. Madame Liliane Le Goff, P.B. et Michel P. partagèrent notre exil. Ils nous suivirent, non sans angoisse.

## CHAPITRE VII

### L'après Pasteur

*« Ce qui est dangereux, ce n'est pas d'être malade, c'est d'être soigné. »*

Molière

Tout avait été prévu afin que nous ne puissions trouver un laboratoire d'accueil. Mais « on » avait oublié la Faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry. Notre fidèle N.V., amie de toujours, qui déjà avait réussi à sortir des griffes de l'ANVAR le brevet ARN antiviraux, alla voir le doyen de la Faculté qui accepta rapidement et fort gentiment que nous puissions disposer de deux pièces indépendantes dans le service de pharmacodynamie. Les deux pièces étaient vides : pas une étagère, pas un meuble de

rangement pour notre vaisselle de laboratoire, pas d'étagères, pas un tabouret : quatre murs et une grande table de faïence au milieu. Mais les pièces étaient spacieuses.

En moins de quinze jours, nous avons acheté et posé des étagères, des petits meubles, des tables, des chaises et tabourets et nous étions au travail. Cela excitait la curiosité des gens du bâtiment. En effet, d'autres exilés du CNRS venaient ainsi échouer dans cette Faculté où la recherche était comme la Belle au bois dormant. Car n'ayant pas de crédits, les attendant en vain, les chercheurs partaient se promener, et cela pouvait durer des années, semble-t-il, sans que le CNRS ne s'en émeuve : ils ne gênaient plus personne. Ils étaient payés pour ne plus déranger et se laisser oublier.

Le Doyen était très âgé ou très malade. Toujours est-il qu'il décéda peu après notre installation. Le nouveau Doyen élu, Y. C., était un homme autoritaire, prétentieux, très imbu de sa nouvelle autorité. Il dut recevoir des reproches pour notre hébergement, car il devint, dès son élection, très désagréable. Mais nous avons fort peu de contacts avec lui et cela ne nous gêna pas beaucoup.

Après quelques mois, nous avons pu obtenir une grande pièce dans l'animalerie et cela arriva à point pour procéder à l'incontournable étude des cancers expérimentaux chez les animaux. Un contrat avec l'armée pour étudier la radioprotection nous donna la bouffée d'oxygène financière indispensable à la survie de notre travail et de Michel P., toujours avec nous. La jeune fille promise par Berkaloff vint nous rejoindre : elle était en stage de

6 mois, avant embauche définitive par le CNRS. Tout le monde se mit au travail.

Ce fut une période très féconde. Comme toujours, nous avons plusieurs axes de recherche : les plantes, avec les docteurs Aaron-Da Cunha et Le Goff, cette dernière étant permanente avec nous (tolérée mais jamais officiellement rattachée à Mirko) ; Michel P. et Mirko s'occupaient de la radioprotection, de l'action des RLB sur des lapins immuno-déprimés par diverses doses de chimiothérapie, moi des préparations d'ADN, d'ARN et de la purification de diverses enzymes ; Pierre B. faisant essentiellement des gels d'électrophorèse.

Après le départ de l'Institut Pasteur, le CNRS nous accorda trois mille francs l'an de crédits de fonctionnement et d'équipement. Nous étions cinq. Sans un contrat avec l'armée pour une étude sur la radioprotection, contrat qui fut prolongé pendant 6 ans, nous n'aurions jamais pu poursuivre le travail. Nos rapports avec les responsables de l'armée furent toujours parfaitement corrects.

Le contrat avec la DRET (Direction des Recherches et Études Techniques) nous sauva de bien des difficultés en nous permettant d'acheter des animaux, d'avoir accès aux rayons gamma, d'étudier l'action de certains de nos produits sur la réparation des tissus lésés par les rayons, la fibrose en particulier, la réparation des cassures des chromosomes, la normalisation de l'activité de protéines enzymatiques dont le fonctionnement était altéré par les rayons, la fertilité... bref, tout un champ d'investigations

qui allaient dans le droit fil de nos préoccupations.

Des souris étaient irradiées à des doses létales ou sub-létales de rayons gamma. Alors que les lots témoins non protégés décédaient peu après, les lots irradiés puis protégés avaient des pourcentages importants de survie. Mais les souris mâles qui survivaient (traitées et radio protégées) étaient devenues stériles suite à l'irradiation. Selon les doses de rayonnement, certaines de ces souris stériles avaient quand même conservé des spermatogonies (précurseurs des spermatozoïdes) et pouvaient en quelques semaines récupérer toute leur fertilité lorsqu'on ajoutait certains de nos produits dans leur biberon : mâles et femelles ne cessaient plus alors d'avoir d'immenses portées de souriceaux splendides. Jamais aucun de ces produits n'a présenté d'effet toxique ou tératogène.

C'est à Châtenay que se firent les expériences montrant l'action de la flavopéridine, un des alcaloïdes anti-cancéreux sélectionnés par l'Oncotest, sur les virus de plantes, virus au génome ARN. On comprendra, dans les chapitres ultérieurs, l'importance de ces premiers résultats.

C'est encore à Châtenay que Mirko détecta l'intérêt que présentaient certains extraits de Ginkgo biloba. Dans les feuilles d'automne de ce bel arbre, il y a de nombreuses molécules intéressantes. L'industrie pharmaceutique utilise depuis longtemps certaines des propriétés se trouvant dans ces feuilles. Mais par une méthode d'extraction tout autre, on peut obtenir d'autres molécules, n'ayant pas les mêmes propriétés que celles

utilisées par l'industrie. En particulier, Mirko put démontrer une très intéressante capacité régulatrice et normalisante de l'activité de certaines enzymes, ribonucléases, transaminases, etc. Préparés selon notre méthode, ces extraits présentent aussi une très nette activité antifibrosante, notamment dans les cas de fibroses consécutives aux rayons ionisants. De ce fait, ils peuvent aider considérablement les malades traités par les rayons (ou même par la chimiothérapie) à supporter les effets secondaires souvent mutilants de ces traitements et aussi à la réparation des tissus de la peau lésés.

C'est à Châtenay toujours que Mirko re-vérifia pour la énième fois les expériences de synthèse *de novo* d'un ADN par la polynucléotide phosphorylase (PNPase), enzyme connue pour être capable de synthétiser un ARN en présence d'ions magnésium (S. Ochoa eut le prix Nobel pour ce travail). Comme exposé précédemment, nous avons fait connaissance de cette enzyme lors de notre séjour à New York dans le laboratoire de Severo Ochoa. La polynucléotide phosphorylase était considérée comme une enzyme archaïque du fait de sa très grande résistance aux hautes températures, et fort peu étudiée.

A cette époque, seul l'ARN avait été synthétisé *in vitro* à partir de ses éléments constitutifs ; jamais, et par aucune enzyme, un ADN n'avait pu être synthétisé **sans matrice préalable**, au point que la communauté scientifique considérait que l'ARN avait préexisté à l'ADN. L'apparition de l'ADN, tournant décisif dans l'évolution, restait un total mystère.

Mirko tenta cette synthèse. Suivant son habitude, il vérifia pendant très longtemps et dans différentes conditions les résultats extraordinaires qu'il obtenait. De fait, ce n'est que bien des années plus tard qu'il se décida à publier ses résultats qui, même si la communauté scientifique en a boudé l'importance (comme chaque fois que Mirko découvrait quelque chose), resteront une étape fondamentale des processus de genèse de la molécule la plus importante de la vie : l'ADN(\*)

Un effort considérable fut également consacré à l'étude de différents cancers expérimentaux chez les souris : lymphome, ascites, cancer mammaire, tumeurs solides ou liquides... Tous ces cancers régressaient très bien lors de traitements par l'un ou l'autre des deux alcaloïdes

---

(\*) Rappelons qu'en 1974 Mirko et Michel avaient utilisé cette enzyme à 70 °C en présence de très petites doses de ribonucléase pancréatique, afin de synthétiser *in vitro* des petits ARN particulièrement riches en bases puriques et capables d'amorcer la réplication de certains ADN (publication n° 65). Cette fois, Mirko décida d'utiliser la polynucléotide phosphorylase, les désoxy-diphosphates (d-XDP) et du fer ferrique. Oh joie ! Il obtint en effet une synthèse d'ADN tout à fait reproductible, indiscutable. L'ADN synthétisé par la PNPase a la composition d'un ADN naturel et est reconnu par l'ADN polymérase ADN dépendante.

Qui plus est, l'enzyme ne synthétise pas le même ADN selon qu'elle provient d'une bactérie dont le génome est lui-même plus ou moins riche en bases puriques : ce qu'elle synthétise est le reflet de l'origine de la bactérie dont elle est issue. Peut-être ces résultats auront-ils le sort de sa découverte de la transcriptase inverse bactérienne, découverte étouffée par les soins de J. Monod et... redécouverte 17 ans après par des Américains... C'est cependant un point fondamental de biologie, avec une incidence toute particulière dans les problèmes d'évolution et d'information.

anticancéreux, l'alstonine et la flavopéridine. Diverses doses, diverses voies d'administration furent étudiées ainsi que le passage de la flavopéridine au travers de la barrière méningée... L'étude des cellules sensibles ou résistantes à la chimiothérapie fut également entreprise. La fluorescence naturelle de ces deux alcaloïdes permettait de suivre leur migration vers la tumeur, tumeur animale et tumeur végétale. Le temps s'envolait...

Un médecin transmit à Mirko une demande de Madame Marguerite Le Guen, du Finistère, dont le mari avait un cancer du médiastin, appuyant sur le pancréas (un adénome de type pancréatique chimio et radio résistant). Ce malade était en coma diabétique. Jean était hospitalisé à Brest et le chef de Service avait dit qu'il n'y avait plus rien à faire. Marguerite voulait tout tenter, et en particulier "l'anticancéreux de Beljanski", dont un médecin lui avait parlé. Elle fit tant et si bien que le chef de l'Hôpital transmit la demande. Jean reçut ses premières doses d'alcaloïde anticancéreux spécifique et d'un extrait de Ginkgo biloba pour le protéger des rayons qui lui furent administrés en faibles doses. Et le miracle de la synergie opéra ! La tumeur devint radio sensible en présence de l'alcaloïde et se mit à fondre. Jean Le Guen a retrouvé toute sa santé. Il vit toujours à l'heure où j'écris ces lignes, et se porte très bien, dix-sept ans après cette histoire (son témoignage figure dans la 4<sup>e</sup> édition de *La Santé confisquée*).

Bien d'autres médecins ou malades ont, depuis lors, témoigné non seulement de l'efficacité des produits, mais de la synergie de ces produits avec la chimiothérapie ou la radiothérapie. Des publications ont expliqué le mécanisme biologique de cette heureuse association. Mirko a toujours poussé maints malades, réticents, à faire de la chimiothérapie ou à subir des rayons, en exposant que, justement, cela évitait les résistances et minorait les effets secondaires des traitements classiques. Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre : le Conseil de l'Ordre des médecins, et celui des pharmaciens, ont répété à qui voulait l'entendre que "Mirko Beljanski détournait les malades des traitements traditionnels". Ceux qui colportent ce mensonge n'ont manifestement rien lu des publications de Mirko Beljanski – ou ont un intérêt à mentir à leur sujet !

Jean étant très connu dans le Finistère, ce succès se répandit comme une traînée de poudre en Bretagne. Nous étions si heureux de ces résultats qu'il devenait de plus en plus difficile à Mirko de refuser son aide, d'autant plus que nous étions dévorés de curiosité de savoir jusqu'où nous pouvions aider les gens, quelles seraient les limites des produits. De plus en plus de médecins faisaient appel aux produits, tantôt pour protéger l'immunité par les RLB, tantôt pour les alcaloïdes anticancéreux ou pour l'extrait particulier de Ginkgo biloba.

Puis un jour, début 1986, arriva un coup de téléphone :  
« *Je vis en Charente Maritime. J'ai été contaminé par*

*le virus du Sida. Il n'y a aucun produit. (A cette époque, il n'y avait même pas encore d'AZT). Mon médecin a appris par un ami que vous aviez une substance qui est active contre certains virus...*

– *Mais nous n'avons vérifié son activité antivirale que sur les plantes et quelques lapins !*

– *Je prends le train et je viens vous voir ».*

Arriva au laboratoire un malade d'une quarantaine d'années, brigadier de police, très décidé. La flavopéridine avait déjà fait ses preuves comme anti-cancéreux depuis longtemps, mais n'avait jamais été expérimentée comme antiviral, sauf sur des plantes et des lapins, et seulement contre certains virus - en particulier contre celui de la grippe.

« *Je veux sauver ma peau, je veux essayer. J'ai une femme et j'ai quatre enfants à élever. J'ai déjà des maladies opportunistes et de toute façon il n'y a rien d'autre ».*

Mirko hésitait, tiraillé entre l'envie de l'aider et la crainte, non pas d'un effet toxique – nous savions depuis longtemps que de ce côté là il n'y avait aucun risque – mais la crainte de n'être pas efficace et de le décevoir. Finalement, le malade prit des gélules et laissa une lettre de décharge. Il est, maintenant, quinze ans après ces faits, dans une forme éblouissante. Devenu Président de l'Association CIRIS, il se dépense sans compter et n'hésite jamais à témoigner d'une santé que bien des bien-portants envieraient. (Son témoignage figure dans la 4<sup>e</sup> édition de *La Santé confisquée*). "Survivant illégal",

comme il se définit lui-même, il est aujourd'hui mis en examen pour "complicité de publicité" pour les produits qui lui ont sauvé la vie. Nous y reviendrons plus loin.

Puis arriva chez nous un Président du Conseil de l'Ordre des médecins du Finistère. Il demanda des produits « pour quelqu'un de très cher ». Il revint plusieurs fois en demander car sa chère malade allait de mieux en mieux. Au bout de plusieurs mois, je lui fis comprendre – sans doute pas en termes très diplomatiques – que puisqu'il appartenait à l'Ordre des médecins, puisqu'il appréciait pour les siens le progrès de santé que conféraient ces gélules, il se devait d'aider à faire reconnaître officiellement l'intérêt de ces produits, et nous lui demandâmes une lettre en ce sens, sur papier à en-tête du Conseil de l'Ordre.

*« Non, non, je ne peux pas, je ne suis qu'un petit... je vous ferai cela sur mon papier de médecin... »*

*– Non, pas votre papier de médecin, un papier du Conseil de l'Ordre ! ».*

Dialogue avec un sourd. Il cessa subitement de venir demander des gélules. J'ai lu, par hasard, le nom de sa femme (c'était elle sa malade) dans la rubrique nécrologique, quelques mois plus tard. Alors qu'auparavant il nous donnait régulièrement des rapports écrits sur l'amélioration de sa malade et sa satisfaction, il préféra la laisser mourir plutôt que de « se mouiller » !

Comme nous le dira plus tard un Juge d'Instruction, il

y a la Loi. Mais il y a aussi l'Esprit de la Loi. Quand une personne se noie dans un étang où la baignade est interdite, faut-il renoncer à plonger pour la sauver ? Appliquer la Loi à la lettre peut conduire à des aberrations. Nous savions, d'expérience, la non-toxicité des produits. Ils sont beaucoup moins dangereux que la plupart des produits utilisés dans diverses spécialités pharmaceutiques. Plus tard, des spécialistes de l'Institut Pasteur de Lille ont en effet expertisé notre anti-viral et anti-cancéreux et confirmé qu'il n'était ni clastogène (dommageable pour les gènes) ni toxique, alors que l'endoxan (cyclophosphamide) utilisé très fréquemment dans les hôpitaux est, lui, tératogène et toxique. En outre, les produits de Mirko Beljanski n'induisent pas de résistance et restent actifs sur les cellules déjà résistantes aux autres traitements, ce qu'aucun produit classique ne fait. Le principe même selon lequel ils avaient été sélectionnés apportait déjà une sécurité. Mais la plus belle sécurité venait de leur **spécificité** pour les seules cellules cancéreuses ou virosées. Ils ne pénètrent même pas les cellules saines. Mais qu'importe ! La France est gérée par un régiment d'administratifs dans l'esprit colbertiste le plus sectaire : celui qui tue l'entreprise, la recherche originale, le goût de créer, qui dévore le temps et l'argent des entreprises (du chercheur isolé, n'en parlons même pas !) et tente de noyer toute innovation par l'exigence de dossiers sans fin. *« Après l'invention, il reste encore souvent plus de dix ans de constitution de preuves. Le coût de ce processus de constitution de demandes d'autorisation peut atteindre 300, 500, 600 millions de francs. Ainsi se*

*trouve ruiné le potentiel de recherche créative par la dilapidation de budgets qui auraient pu permettre des découvertes vitales. Un temps précieux est dissipé sans utilité pour le progrès. Mais le facteur le plus grave est le gaspillage de la créativité des chercheurs. Le contentieux scientifique avec la bureaucratie dirigiste est si lourd et si décisif pour l'avenir que la fine fleur des talents est consacrée à mener cette lutte sans fin ».* (J. Servier, *La passion d'entreprendre*, Ed. du Rocher, 1991).

Et il enchaîne :

*« Cette contrainte qui menace le progrès menace aussi la vie. Car pour passer la barrière de papier des autorisations, il est nécessaire de fournir des preuves éclatantes d'activité... avec des produits trop violemment actifs et trop fortement dosés... contre les sentiments moraux les plus élémentaires on contraint, sous peine de disparition, les laboratoires à créer des marteaux-pilons chimiques qui ne correspondent pas aux besoins réels des malades et qui peuvent entraîner des désastres. C'est pourquoi l'on a vu ces dernières années le retrait de tant de médicaments qui ont provoqué des accidents graves ou mortels ».*

Malheureusement, l'Administration s'emploie avec une efficacité redoutable à alourdir au maximum les démarches administratives. Car innover est une chose, faire admettre, appliquer, en est une autre. Très nombreuses sont les inventions qui ne voient jamais le jour parce qu'entravées par l'académisme et la pensée unique ou mises au placard car n'émanant pas d'une grosse

industrie qui « arrose » généreusement les décideurs. Et très souvent il arrive qu'après avoir autorisé à la hâte des produits, on les retire du marché quelque temps après...

A ce propos citons le bref article paru dans le *Figaro* du 4 août 1998 rapportant les propos tenus par le directeur de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie : « *Cent milliards de francs : c'est le montant des dépenses de santé inutiles engagées chaque année en France. 45 % des spécialités médicamenteuses françaises les plus vendues n'ont pas fait la preuve d'une quelconque efficacité.* »

On impose des tests très coûteux au nom de la sécurité. Mais certains de ces tests ne sont ni très fiables ni très performants. De plus, on impose au nom de la sécurité des tests de produits contre des placebos : c'est-à-dire que l'on fait croire à certains malades qu'ils sont soignés, alors qu'ils ne reçoivent que de l'eau physiologique ou l'équivalent : on les condamne et on les trompe. Est-ce cela la « sécurité » ? Quand les pouvoirs publics temporisent en attendant que soit prêt un test à l'Institut Pasteur et qu'en attendant on continue à distribuer du sang contaminé, sciemment, est-ce pour la sécurité ? Quand des publications démontrent que des produits sont mutagènes et/ou cancérogènes et que l'on continue comme si de rien n'était à les distribuer, est-ce que l'on se préoccupe de « sécurité » ? Entre intérêt et sécurité, les pouvoirs publics ont clairement choisi le premier. Est-ce pour la sécurité que, sachant pertinemment que l'hormone de croissance fabriquée à l'Institut Pasteur était

contaminée, la Pharmacie Centrale des hôpitaux de Paris l'a quand même distribuée « pour ne pas perdre d'argent » : il en est résulté plus de 50 enfants morts. Est-ce pour la sécurité que le sang était collecté dans les endroits à risques (les prisons en particulier) ou que les hypophysés étaient collectés en Bulgarie sans aucun contrôle « parce que là-bas ça coûtait moins cher », etc.,etc. La liste pourrait s'allonger.

Pour que les citoyens respectent une loi, il faut que l'Etat commence lui-même par la respecter. La France n'est plus un pays de Droit. Les « pailletes », les procès faits à des scientifiques ou à des médecins dont le seul tort est de tenter le meilleur pour leurs malades en échappant aux diktats des lobbies pharmaceutiques, les entraves à la libre concurrence, les pots-de-vin aux instances décisionnelles, les groupes de pression, les censures, les propagandes, les passe-droits, les mensonges des officiels... sont autant d'illustrations de l'absence de Droit véritable. Mais, si ceci ne doit pas être un encouragement à se livrer à de telles dérives, il devient légitime de mettre en doute les « raisons de l'Etat » quand celui-ci fait appel à de soi-disant spécialistes, mentant ou se fourvoyant sans cesse et n'en tirant jamais la leçon. Les catastrophes de Santé Publique, qui s'enchaînent, devraient dessiller les yeux du moins critique des observateurs. Sylvie Simon (*La dictature médico-scientifique*, Ed. Filipacchi) rapporte les propos du professeur de Pharmacologie L. Merle, parus dans *l'Express* du 2 mai 1996 : « *Le potentiel d'accidents et de scandales médiatiques dus aux médicaments est aussi fort que celui du sang contaminé ou des prions de l'encéphalopathie spongiforme bovine.* »

*Le Figaro* (du 17 août 1998) titre : « Corruption des chercheurs organisée par des firmes américaines : "Le Tobacco Institute" a rémunéré des chercheurs pour qu'ils lancent un tir de barrage dans la presse scientifique contre toute étude importante mettant en cause la responsabilité du tabagisme passif ».

Il serait bien naïf de penser que c'est un problème qui ne concerne que les Etats-Unis ou le tabac ! Souvent même ce sont ceux-là qui sont chargés de faire respecter l'éthique de la science qui se mettent sous la coupe d'intérêts privés.

Je ne vais pas résister au plaisir de citer de larges extraits d'un article paru dans le *Figaro* du 27 avril 1999 sous la plume du Prix Nobel d'économie, Monsieur Maurice Allais :

« [...] *Il est une forme de fraude, bien plus insidieuse, et plus dangereuse encore, rarement dénoncée, celle qui consiste, pour les milieux autorisés, à occulter délibérément les faits susceptibles de mettre en cause les « vérités établies » et à s'opposer à leur publication. La science ne peut en effet progresser que si les faits qui contredisent les théories considérées comme établies ne sont pas délibérément occultés [...]. A chaque époque, les conceptions nouvelles n'ont cessé d'être rejetées par la puissance tyrannique des « vérités établies ». De tout temps, un fanatisme dogmatique et intolérant n'a cessé de s'opposer au progrès de la science et à la révision des axiomes sur lesquels reposent les théories admises, lorsque de nouveaux faits viennent les invalider. [...] l'opinion dite*

*« scientifique » ne cesse d'être aveuglée par la répétition incessante de toutes parts de pseudo vérités et par des préjugés erronés ».*

Et plus loin, il ajoute :

*« Le pire ennemi de la science, c'est le dogmatisme, l'imperturbable assurance de ceux qui sont convaincus de détenir une vérité absolue et définitive. Ceux-là, en réalité, ne sont que des fossoyeurs de la science [...]. La soumission aux données de l'expérience est la règle d'or qui domine toute discipline scientifique. »*

J'ai assisté à la convocation d'un médecin par le Conseil de l'Ordre de Paris. Les propos tenus illustraient les termes de cet article jusqu'à la caricature. Pousser l'intolérance, le mensonge, par insinuation ou par omission, au-delà des limites tolérables est, comme la manipulation de l'information politique, devenu une pratique quasi normale. C'est d'autant plus insupportable que cela est fait au nom de la protection des malades alors qu'en réalité il s'agit de leur imposer des traitements très souvent toxiques, aplasants, voire mutagènes.

Que disent les cancérologues du système ?

*« Il faut compter près de 500 millions de francs et une dizaine d'années pour développer et commercialiser un nouveau médicament anticancéreux. Il faut en outre fournir des quantités impressionnantes de documents prouvant l'efficacité et la toxicité (sic) ! du pro-*

*duit : l'équivalent de plusieurs semi-remorques de papperasse avant de recevoir l'aval de l'administration. »*

Laurent Schwartz, ce cancérologue patenté, ajoute :

*« Dans un article publié dans Le MONDE du 16 décembre 1987 et intitulé « les cancers de l'an 2000 », le Dr Escoffier-Lambiotte interroge un éminent cancérologue parisien sur l'avenir des thérapies de pointe, sur le futur des cancers... L'article en question donnait l'impression que nous étions à deux doigts d'une victoire éclatante, définitive.*

*(Or)... on a vu dans quelles limites, par exemple dans le traitement du cancer du sein, la survie est améliorée au mieux de 10 à 20 %. Dix ans après l'article du MONDE, on constate quelques améliorations, mais aucune avancée réellement décisive. Quant aux illusions que j'entretenais en 1987, elles se sont dissipées [...]. L'ambition qu'on affiche aujourd'hui, lorsqu'on se veut résolument optimiste et qu'on souhaite obtenir des financements pour la recherche, c'est la thérapie génique ».* (L. Schwartz, *Métastases*, HACHETTE).

Il ajoute :

*« Mais permettez-moi de douter [de son efficacité en cancérologie] : un tel optimisme est de rigueur si l'on veut obtenir des crédits de recherche... »*

Et que dire des déclarations optimistes que délivre régulièrement, avec l'aide des médias les plus officiels, la Ligue contre le Cancer : *« Nous guérissons un cancer sur deux ! »* Les cancérologues, même les plus optimistes, disent *« pas plus de 15 à 20 %, et encore ».*

« *Le cancer résiste à la science et en particulier les cancers solides parmi lesquels 80 % ne réagissent ni à la chimiothérapie ni à la radiothérapie* » La Recherche n° 284, 1996.

« *Les laboratoires pharmaceutiques développent une nouvelle stratégie : créer chez le public une forte demande pour un produit sans attendre la fin des essais thérapeutiques ; cette stratégie dite de contournement des circuits classiques vise à forcer la main des pouvoirs publics dans un premier temps, du médecin prescripteur dans un deuxième temps, en jouant sur la pression de la demande artificiellement stimulée, non fondée sur une évaluation objective encore en cours, des produits [...]. On transforme ainsi le médicament de produit à visée thérapeutique ou préventive, en objet de consommation banalisée, soumis à la loi de l'offre et de la demande.* » (Le Monde du 12 décembre 1996).

Le lobbying n'est que la défense politique d'intérêts particuliers.

C'est ce que l'on observe au niveau de la pression médiatique pour faire accepter la généralisation des vaccins tout en masquant leurs effets sur nos défenses immunitaires, sur l'avènement de maladies auto-immunes, voire de cancers ou d'anomalies génétiques, ce qu'a magistralement bien traité Sylvie Simon dans son livre : *Vaccination : l'Overdose* (Ed. Déjà).

« *Au parlement européen, le lobbying fait recette... et n'hésite plus à s'afficher officiellement... avec une activité florissante et pignon sur rue. (Ses représentants) ont toujours cherché à exercer une influence auprès des politiques pour orienter une décision législative ou une réglementation administrative menaçant les intérêts qu'ils représentent... En France, ils s'efforcent d'entretenir une présence discrète, ce qui ne veut pas dire inefficace, auprès des parlementaires. Au parlement de Strasbourg ils sont partout. Ce sont généralement des gens payés par une entreprise qui viennent préparer un dossier précis pour un parlementaire, pour lui dicter sa conduite.* » (Le Figaro du 4 avril 1996)

Le libre arbitre des médecins pour prescrire s'est aussi étioilé, chaque décision ministérielle tentant d'aller vers des contrôles plus étroits ; nombre d'entre eux ont considéré que les récentes mesures de restriction des dépenses de santé n'étaient, au deuxième degré, qu'un moyen de contrôle de leurs prescriptions et de leur libre arbitre, tant pour la nature des soins que pour le choix des examens demandés.

« *Si par exemple un malade veut prendre une thérapie différente de celle dispensée dans les hôpitaux, si le médecin libéral approuve ce choix, qu'il ne coûte rien à la sécurité sociale (le traitement n'étant pas remboursé), c'est par exemple par le truchement de l'Ordre des médecins que l'interdiction arrivera* » (Minkowski, *Le Mandarin aux Pieds Nus*, Ed. Le Seuil). Mais, comme on le verra plus loin, on a fait des progrès depuis la parution

du livre du Professeur Minkowski : maintenant, outre l'Ordre, on fait appel à la police. On poursuit non seulement les médecins et les pharmaciens en les menaçant de suspension du droit d'exercer, mais on poursuit aussi les chercheurs, et on va même jusqu'à confisquer aux malades leurs gélules.

Si l'on avait voulu faire des économies de dépenses de santé publique, c'était l'occasion, avec les produits Beljanski. En outre, du seul fait que ces derniers n'ont aucun effet secondaire, qu'ils agissent en parfaite synergie avec les traitements classiques dont ils minimisent les effets secondaires néfastes, on supprime la fréquence de coûteux examens de santé, d'analyses médicales, de transfusions, de séjours en chambre stériles, etc.

Ce n'est donc pas du tout l'économie que vise le pouvoir, mais pérenniser l'absolue domination de certains décideurs, lesquels, on le sait, sont à la fois juge et partie.

La presse, aiguillonnée par les dispensateurs de l'information officielle, a prétendu à de nombreuses reprises que Mirko Beljanski n'avait jamais entrepris de démarche en vue d'obtenir pour ses produits une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché). Mensonge. Du reste, on a également reproché aux dossiers déposés de n'être pas complets : (preuve qu'il y avait bien des dossiers). Ce que l'on tait, c'est que la police a saisi le 9 octobre 1996 tous les dossiers d'AMM, et a toujours refusé de les restituer. Ainsi, l'Agence du Médicament, sachant ces dossiers sous scellés, répond aux personnes tentant d'en savoir davantage « les dossiers de ce cher-

cheur sont incomplets ». Désinformation organisée.

Venant de l'Agence du Médicament, ce n'est pas très surprenant. La revue *Prescrire* (mars 1998, tome 18 N° 182) montrait comment les membres des Commissions Scientifiques et Administratives étaient aussi intéressés financièrement dans la vente des produits testés. Elle écrivait à propos de cette Agence : « *Comment des personnes possédant des intérêts financiers avec des dizaines d'entreprises pharmaceutiques peuvent-elles siéger aussi souvent sans être à la fois juge et partie(...) Ces liens dépassent sept liens en moyenne par membre à la Commission d'AMM et au sous-groupe des essais cliniques.* »

Comme je m'en suis expliquée précédemment, l'Institut Pasteur et l'Institut Mérieux fusionnant, il n'y avait plus place pour Mirko Beljanski. Notre rupture avec l'Institut Mérieux étant consommée, nous prîmes contact avec la Maison J. Debat, ancienne industrie familiale. D'emblée, le contact fut excellent. Rapidement la Maison Debat apprit à fabriquer des RLB, ces fragments d'ARN qui stimulent l'immunité. Bientôt Monsieur Debat, très excité par les résultats qu'il obtenait dans son laboratoire, par l'absence totale d'effets secondaires, par la facilité d'administration du produit par voie sublinguale, en distribuait généreusement tout autour de lui et promettait un bel avenir à ce produit.

Il est important ici de citer une lettre du docteur Biron<sup>1</sup>, Directeur de la production des Laboratoires Mérieux. Cette lettre révèle que le Professeur Dangoumau,

1. *Annexe N° 19, page 258.*

directeur de la Pharmacie et du Médicament au ministère de la Santé, a conseillé à Monsieur Alain Mérieux, directeur des laboratoires du même nom, que les RLB de Mirko Beljanski (ARN-fragments) puissent être distribués aux médecins praticiens ou hospitaliers qui en font la demande... Cette lettre date de 1983. C'est l'Ordre des pharmaciens qui, à ce jour, se porte partie civile contre Madame Beljanski et M. A. Boquet pour avoir continué la fabrication de ce même produit !

Plus incohérent encore, le *Moniteur des Pharmaciens et des Laboratoires* a publié à deux reprises (dans le n° 1118 et dans le n° 1329) deux articles intitulés : "Une grande découverte annoncée à l'Académie des Sciences" et "Les RLB, un remède d'un type nouveau". Aujourd'hui l'Ordre des pharmaciens veut nier l'intérêt majeur de cette découverte et s'oppose à la diffusion de ce produit, au motif qu'il serait "mystérieux". Ils oublient que, ce faisant, ils ridiculisent aussi l'Académie des sciences, l'Académie de médecine et le Professeur Lépine, une des grandes figures de la virologie française, qui avait suivi de très près notre travail et le défendait très activement. C'est du reste lui qui avait fait la présentation de la publication tant à l'Académie des sciences qu'à l'Académie de médecine les 5 et 6 juin 1978.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie écrit à une malade : « *je vous informe que la Commission d'Action Sanitaire et Sociale, dans sa séance du 23/11/93, a décidé de ne pas donner une suite favorable à votre demande de*

*secours. En effet, il ne s'agit pas de médicaments* ».

Or, on nous reproche d'avoir distribué des médicaments !

Le directeur des Laboratoires Debat était très enthousiaste pour les différents produits de Mirko Beljanski. Après avoir, une fois de plus, refait tous les contrôles de toxicologie, il aimait à en distribuer à de nombreuses personnes. Mais c'était sans compter avec le système et les pressions venues "d'en haut". Il eut un brusque rappel à l'ordre, venu tout droit de Jacques Barrot, alors ministre de la Santé : selon le directeur des Laboratoires Debat, il aurait été dit à Monsieur Debat : « *Jamais il n'y aura d'autorisation de mise sur le marché (A.M.M.) pour un produit de Mirko Beljanski* » (ce que, rappelons-le, avaient déjà déclaré l'émissaire du CNRS et deux directeurs successifs du CNRS en nous conseillant gentiment de porter cela ailleurs). Il ajouta même que le ministre aurait été jusqu'à dire que s'ils persistaient dans le soutien des produits Beljanski, les Laboratoires Debat n'auraient plus d'A.M.M. pour leurs autres produits !

Assez rapidement après cette sévère mise en garde, M. Debat dénonça notre contrat et dut renoncer à ces produits, pourtant si nécessaires, et encore à ce jour sans rivaux.

En 1986, Mirko était à deux ans de la retraite. Nous décidâmes d'acheter un petit local qui nous servirait de laboratoire, car il apparaissait impensable d'arrêter une recherche aussi fertile. Habitué à n'avoir ni place, ni argent, mais aussi par goût, nous n'étions pas très

exigeants. Dans une rue modeste d'Ivry, dans la banlieue sud de Paris, nous avons trouvé un petit pavillon en très piètre état, ancien atelier livré depuis longtemps aux sans-logis. Nous y passions nos week-ends, à jouer les plombiers et les menuisiers, sous la direction de notre cher et fidèle ami Jean Chassagne. Et quand arriva en 1988 la retraite, nous transportâmes notre matériel là-bas.

J'aimais bien cet endroit. Une petite terrasse recouverte par nos soins donnait l'illusion d'un jardin intérieur. Je m'y sentais loin de tout ce monde avec lequel nous avions tant guerroyé pendant si longtemps, à armes inégales. Finies les Commissions, les pressions, les lettres de protocole, les menaces voilées ou clairement exprimées.

Enfin la liberté... du moins, nous l'espérions...

*La Santé confisquée* sortit en 1989 aux Éditions Compagnie 12. Patrick Poivre d'Arvor fit une brève présentation au journal de 20 heures. Il y eut une grande page dans le *Paris-Match* de l'époque... puis vite, la chape de plomb imposa le silence. L'éditeur, prudent, ne fit que le strict minimum de publicité pour ce livre dont pourtant trois éditions se vendirent très facilement. Nombreux sont ceux qui cherchent encore ce livre, dont une quatrième édition augmentée est parue en 1999 aux Éditions Evi Liberty Corp., à New York. (disponible en France auprès de l'Association CIRIS).

Pourquoi *La Santé confisquée* a-t-elle eu ce succès ? Parce que ce livre dit la vérité. Il explique les possibilités thérapeutiques nouvelles, en langage simple, accessible

à chacun, il parle de la synergie avec les produits classiques, de l'absence d'effets secondaires, il expose les mécanismes d'action... Il ne prend pas les malades pour des incapables de comprendre et de juger ; il expose aussi tous les obstacles mis sur la route du chercheur...

Il n'y eut aucune attaque sur le fond de ce livre. Que peut-on dire quand on est incapable de contester le fond scientifique, que des lettres très nombreuses exprimaient la satisfaction des malades et que par ailleurs le système s'enlisait dans des pressions et des chantages, prouvant à la fois une totale incompréhension de notre recherche et de notre acquis, mais, plus grave encore, le mépris du fait scientifique... au profit de l'intérêt d'un clan.

Notre but, lorsque nous avons écrit ce livre, était, d'une part, de dénoncer le carcan d'une Pensée Unique, véritable « SMIC » intellectuel, les moyens de répression qui, depuis lors, n'ont fait que croître dans l'indifférence générale et, d'autre part, de faire savoir aux malades désespérés qu'il existait « autre chose » pour traiter les maladies graves. La plupart des médecins ou certains scientifiques ne lisent pas les publications scientifiques : ils ont des journaux spécialisés où le message officiel est sous le contrôle des lobbies de l'argent et de l'industrie pharmaceutique, comme la grande presse est sous le contrôle de l'AFP, elle-même, sans doute, sous d'autres contrôles... Ainsi la Pensée Unique se répand-elle sans entrave, au service de certains marchés. Depuis 20 ans, il n'y a de nouveau, en matière de médicament, que ce qui émane des grands laboratoires pharmaceutiques, améri-

cains de préférence. Parfois ces médicaments n'ont pas encore les autorisations, les tests de contrôle d'innocuité ne sont pas terminés qu'ils sont déjà vantés par une presse aux ordres, unanime à en chanter les louanges. Que n'a-t-on entendu avec l'AZT ! Puis, immédiatement après que la mode de l'AZT fût passée, on mit la même ardeur à chanter les louanges du nouveau venu, les tri-thérapies. Lors de la sortie de ces produits, la grande presse n'a bien entendu pas parlé – ou si peu – des nombreux inconvénients des nouveaux produits. Certains sont mineurs, d'autres graves. Le malade doit découvrir en cours de traitement ces inconvénients au lieu d'en être honnêtement averti auparavant, alors même que les essais cliniques auraient dû révéler tous ces effets secondaires potentiels.

Autre forme de manipulation : les recherches concernant les gènes, les transferts de gènes, la cartographie des gènes, sont des étapes de la recherche intéressantes et importantes. Mais donner à penser, comme c'est si souvent le cas pour des questions de publicité à visées financières, que ces recherches vont déboucher sur une thérapie génique est illusoire, du moins avant très longtemps. « *Force est de constater que cette technique de transfert des gènes n'a guéri, de façon univoque et durable, personne.* » (Axel Kahn, *Libération* du 20 décembre 1995).

Et le Professeur Axel Kahn écrit dans *Libération* du 30 janvier 1996 : « *Après cinq ans d'essais cliniques et beaucoup de bruit, la thérapie génique est priée de revisiter sa case départ* ».

Ces recherches doivent être poursuivies, mais ne doivent pas absorber l'essentiel des crédits de recherche, car même si un jour des progrès thérapeutiques peuvent en résulter ce sera toujours très ponctuel, rare et onéreux. Cette orientation systématique vers une médecine très sophistiquée, donc à usage exclusif des nantis, et au détriment de remèdes plus simples et moins onéreux est une aberration de plus pour le profit, non de la population, mais des industries pharmaceutiques. Ce n'est pas par hasard si de bons vieux remèdes bon marché disparaissent systématiquement.

« *L'affaire de la compagnie Biotherapeutic, au début des années 1990, est un cas d'école (...) Son but était d'offrir aux cancéreux un traitement expérimental soit par interleukine soit par anticorps monoclonaux. Le malade payait jusqu'à trente-cinq mille dollars par traitement. La compagnie développa plus de trente anticorps dirigés contre différents cancers. Aucun malade ne répondit au traitement* ». (L. Schwartz. *La Recherche* n° 284, 1996)

Le rôle exorbitant conféré aux gènes comporte un risque potentiel : il exonère l'individu de toute responsabilité, de son libre arbitre. La « génolatrie », comme l'écrivait le biologiste Pierre Paul Grassé, prépare l'esprit à une nouvelle forme d'eugénisme qui ne dit pas son nom.

Toute cette atmosphère si peu respectueuse de la réalité, de la science, si peu respectueuse des malades, fait

que la France a reculé d'une vingtaine de places dans le classement des pays innovants. Les chercheurs qui ont quelque chose à dire, à faire, s'expatrient en grand nombre en Angleterre ou aux USA.

*« A l'instar de toutes les sectes, la médecine dissimule son savoir comme son ignorance derrière un discours impénétrable... Ce flou auquel nos éminents spécialistes semblent se dévouer, n'est-ce pas simplement une manière prudente de cacher des vérités simples ? Et d'abord, l'échec des thérapies successives en matière de cancer... Tout cela pour dire que le cancer est à la fois une affaire de santé publique et une âpre bataille commerciale... On peut regretter le temps du chercheur solitaire et libre à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle. Il ne passait pas son temps dans des commissions ou à la recherche de crédits pour ses recherches. Il n'assistait pas aux grandes messes fastueuses financées par l'industrie pharmaceutique. Il n'était ni leur employé ni leur obligé... Tout cela ne serait pas si grave si les conditions de la recherche aujourd'hui n'étaient soumises au carcan des exigences commerciales. » (L. Schwartz, déjà cité)*

Nous voilà bien lotis ! Tout à l'heure ce cancérologue regrettait l'absence de molécules spécifiques (ou sélectives). Maintenant il déplore l'absence de chercheurs hors système, suivant un sillon original. Mirko Beljanski, pour avoir pratiqué cela, n'a rencontré aucun soutien parmi les cancérologues établis. « Larmes de crocodile », aurais-je tendance à dire.

Observons la visite d'un patron de service dans les hôpitaux, qui illustre, telle une caricature du peintre Daumier, la situation hospitalière française. Seul à son aise, le patron parle au milieu de sa cour. Celle-ci comporte un groupe de jeunes médecins révérencieux, silencieux, courbés par la déférence : donner un avis personnel, pertinent, serait suicidaire. Ils se taisent, approbateurs inconditionnels, peu curieux. Sait-on jamais où vous entraîne la curiosité ? C'est pareil en science : seuls les décideurs jugent, tranchent, pensent... le potentiel intellectuel du pays est véritablement stérilisé. Il y a de nombreux esprits sémillants et créatifs en France, mais on les bâillonne, on les stérilise, on appauvrit la France, la recherche, la médecine, avec la complicité passive des « responsables ».

Après la parution de La Santé confisquée, la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales) envoya le 10 octobre 1989 à Ivry, dans notre petit laboratoire où je menais une activité réduite, deux inspectrices qui saisirent des produits (BG, PB-100), firent de petits paquets scellés qu'elles emportèrent « pour analyse ».

Nous n'eûmes jamais le résultat de ces analyses : soit leur démarche était une mesure d'intimidation, soit l'analyse confirma qu'il n'y avait rien à redire à la qualité des produits. Si les produits étaient mauvais, leur devoir aurait été d'arrêter immédiatement la diffusion. Or ils ont laissé faire encore plusieurs années...

C'est à cette époque que nous reçûmes la visite d'un homme dont le regard nous échappait. Il avait un fils mourant d'un lymphome, avait entendu parler des produits de Mirko et venait voir si quelque chose pouvait encore être tenté. Mais il était trop tard, et l'enfant mourut dans les jours qui suivirent sa visite. Son père revint, après l'enterrement, et nous dit : « *Ma vie a basculé. Je veux la rendre utile, je veux aider la recherche, votre recherche surtout, et je suis prêt à m'y consacrer à temps plein !* »

Jamais personne n'avait voulu aider notre recherche, bien au contraire. Nous savions cette recherche capable d'aider, voire même de sauver des vies. Les circonstances du décès de son fils donnaient une crédibilité aux propos de cet homme. Mirko tiqua bien un peu, quand il voulut lui faire signer une exclusivité sur je ne sais plus quoi, quelques jours après. Je me souviens qu'il me fit la remarque que, pour un père éploré, il allait vite en besogne. Mais, de nature confiante, touchés par les circonstances que cet homme venait de vivre, nous chassâmes vite cette pensée.

Intelligent, doué d'une puissance d'organisation peu commune, Pierre S. prit très vite la direction des opérations et fonda l'association Cobra.

En quelques mois, il trouva dans la région sud de Lyon un beau domaine en très mauvais état, de prix très abordable, mais nécessitant beaucoup de travaux de restauration. Il organisa, avec l'Association "Le Patriarche", une

convention selon laquelle Cobra prendrait en charge le traitement de soixante membres de cette Association atteints du Sida, en échange de quoi une équipe de maçons et de carreleurs viendrait restaurer le domaine.

Ainsi fut fait. Les écuries furent transformées en un beau laboratoire très fonctionnel, tandis que l'ancienne maison de maître fut entièrement remise en état pour devenir un bâtiment administratif. Les travaux durèrent environ deux ans. Mirko était très heureux. Enfin, pour la première fois de sa vie, il allait pouvoir disposer d'un vrai laboratoire ; il pourrait avoir la culture cellulaire, passage obligé du travail dans lequel il était impliqué. Pour l'autofinancement, les produits furent fabriqués par une industrie pharmaceutique et vendus en pharmacie sous forme de préparations magistrales. Par ailleurs, le succès des produits assurait à l'association des adhésions et des dons de plus en plus nombreux, d'amis ou de la famille des malades. Pierre S. s'était entouré de deux avocats, presque à demeure, et qui disaient toujours à Mirko :

« *Nous sommes là pour que tout soit conforme. Ne vous inquiétez pas, vous n'avez qu'à vous occuper de votre travail. On vous protège* »

Il ne fallait pas le dire deux fois à Mirko !

Ce fut en effet une période heureuse et féconde pour le travail. Deux bons techniciens entouraient Mirko et le travail avançait à grands pas. Moi, je n'aimais pas être là-bas. Quelque chose m'était désagréable, sans que je cherche réellement à analyser pourquoi. J'y étais mal à l'aise, voilà tout, et je m'arrangeais pour rester le plus sou-

vent à Paris. Je sentais Mirko entouré de gens compétents : je n'étais plus indispensable au progrès de sa recherche.

Au cours des quelques années où il a travaillé dans ce laboratoire, un travail nécessaire et très important put être réalisé ; plusieurs publications originales parues dans des revues internationales témoignent de cette activité. Le mécanisme d'action des alcaloïdes fut affiné sur de très nombreuses lignées cellulaires. La pénétration sélective des produits put être photographiée, filmée même, grâce à la fluorescence naturelle de ces substances. On voit la flavopéridine (PB-100) pénétrer dans le noyau et dans les nucléoles des cellules cancéreuses, alors qu'il ne pénètre pas les cellules saines.

L'Alstonine, isolée du *Rauwolfia*, pénètre aussi les seules cellules cancéreuses, pénètre le noyau mais pas les nucléoles de ces cellules.

Une première explication biochimique de cette capacité à ne pénétrer que les cellules cancéreuses fut trouvée : ces deux alcaloïdes possèdent un azote chargé positivement et un azote chargé négativement, ce qui les met en position de reconnaître la majorité des cellules cancéreuses, dont la membrane est chargée négativement, alors que la membrane des cellules saines est très généralement chargée positivement. La concentration en eau, sel, la pression osmotique, etc., sont autant d'éléments qui modifient la perméabilité de la membrane cellulaire.

Le rôle de certains métaux, du fer, de la ferritine, du zinc, du calcium... sur la capacité proliférative des cellules cancéreuses et saines put être étudié. L'inhibition

par la flavopéridine (PB-100) d'une substance hautement inflammatoire, l'interleukine-6, est également à l'actif de cette période. La pénétration dans le cerveau du PB-100 qui peut ainsi attaquer les cellules cancéreuses ou virales est un point très important, d'autant plus que toutes les pathologies dégénératives du système nerveux central sont connues pour accumuler de l'interleukine-6, dont on ne sait précisément si c'est une conséquence de la maladie ou si elle participe à son développement.

Plusieurs publications internationales originales sont sorties de ce laboratoire en quelques années.

En 1994, le Président François Mitterrand, malade comme chacun le sait maintenant d'un cancer de la prostate, a été l'occasion de certains dérèglements sur lesquels la presse a beaucoup glosé. Des rumeurs, alimentées par des indiscretions tenaces, ont fait état que le Président avait été traité par les produits mis au point par le chercheur Beljanski et administrés par un médecin personnel du Président. L'eût-il fait, cela ne regarde que le malade et son médecin, tout malade étant libre de son corps, en particulier lorsqu'il est passé par les traitements usuels et qu'il est déclaré perdu. A ce moment-là, si le malade est dûment averti des limites d'un traitement non encore validé et rassuré quant à sa totale innocuité, il faudrait vraiment être d'une hypocrisie complète pour lui jeter la pierre. Mais l'hypocrisie n'est-elle pas la pierre angulaire du système ?

Je n'ai pas à prendre position sur cette affaire. Tout malade a droit au secret médical, et lui seul peut estimer avoir à le briser, ne fût-ce que pour permettre à d'autres malades d'être éclairés, d'en profiter également. C'est un choix strictement personnel. La frontière est fragile entre le respect dû au malade, à son secret médical, et le devoir envers les autres malades, en particulier lorsqu'il s'agit d'une personnalité connue. Les épanchements, totalement partiels et fantaisistes du livre du Dr Gubler (*Le Grand Secret*, Ed. Du Rocher) ont alimenté une polémique de très mauvais goût.

Ce qui est certain, c'est qu'à un moment donné, le Président François Mitterrand allait si mal que personne n'envisageait qu'il pût finir son mandat. La presse avait publié une photo où l'aspect cadavérique de son visage avait allumé toutes les convoitises : on ne parlait déjà plus que de sa succession ; les candidats ne manquaient pas. La presse donnait Monsieur Édouard Balladur comme nouveau Président et Madame Simone Veil comme son Premier Ministre. Mais le Président Mitterrand, à la stupeur générale, alla de mieux en mieux. En quelques semaines, il reprit des forces, son œil redevint vif et moqueur. Une polémique s'instaura immédiatement entre les médecins officiels qui avaient laissé se dégrader son état de santé et le médecin nouveau venu, par qui arrivait le scandale de l'amélioration du Président Mitterrand.

Le Dr Gubler allait, racontant qu'il s'agissait des produits de Mirko Beljanski.

*Le Point* (18 novembre 1995, n° 1209) publia un encadré savoureux :

« *Affolement au cabinet de Simone Veil : le traitement du Président allait faire de la publicité pour des produits illicites* ».

C'est tout ce qu'en haut lieu on retenait de la surprenante amélioration du Président, signant sans conteste possible l'efficacité du traitement. Merci pour le malade, merci pour tous les malades, et bravo pour l'éthique !

Bientôt les sondages se détournèrent de M. Balladur... pour se reporter sur M. Chirac. Le Président put finir son mandat, vœu qu'il avait formulé sans oser y croire. Il eut 16 mois de répit. Mais son état était trop grave pour qu'une rémission plus longue pût être envisagée.

Il est en effet connu que dans les heures qui suivent une prostatectomie (et que dire de simples forages !), des cellules cancéreuses sont déjà présentes dans le sang, ouvrant toutes les voies à la diffusion des métastases. Par ailleurs, une tumeur prostatique métastatique ne reste pas hormono-sensible : devenue indifférenciée, la tumeur ne répond plus ni aux hormones, ni à la chimiothérapie. Poursuivre ces traitements ne fait que dégrader un peu plus l'immunité, qui, elle, reste chimio-sensible et résiste mal aux traitements.

N'étant pas médecin, je ne puis donner qu'un avis de simple bon sens. Du reste, les médecins traitants eux-mêmes n'ont pas le droit de s'exprimer : le Conseil de

l'Ordre y veille. Seuls les médecins hospitaliers peuvent porter la bonne parole, c'est-à-dire celle conforme à la volonté du système, lui-même sous la dépendance des lobbies. C'est ce qu'on nomme la liberté d'expression dans un pays démocratique. Les médecins libéraux, eux, ne peuvent que comptabiliser les « morts par suite d'une longue et douloureuse maladie ».

De temps en temps, certains médecins hospitaliers s'autorisent quand même quelques constats : « *Mais d'anciens diront, en mûrissant dans le métier de médecins, que rien n'a vraiment changé, que le cancer tue toujours, même s'il le fait différemment : on ne voit plus le crabe qui rongait le sein, car le cancer a été traité localement à son début. Mais on s'éteint avec une maladie rentrée, plus diffuse, modifiée dans son cours mais pas dans son destin* » (Prof. Alain Laugier, oncologue-radiothérapeute à l'Hôpital Tenon, Avant-propos au livre *Métastases* de L. Schwartz).

Ou encore :

« *Il importe de redécouvrir l'actualité du cancer... également de méditer sur cette immense déception que ressentent tous les oncologues, après les promesses faites par toutes les autorités médicales, bien sûr, mais aussi politiques, depuis de nombreuses années [...]. Le jeune oncologue que je suis se trouve confronté de manière quotidienne à l'échec thérapeutique. Tous les médecins le savent, tous l'éprouvent cruellement. C'est, pour nous les thérapeutes une situation quotidienne inadmissible et toujours désespérante... (...) Bref, le cancer résiste à notre modernité* ». (L. Schwartz, *Métastases*, Ed.

Hachette.)

Finalement, les élections eurent lieu en temps normal. J. Chirac fut élu Président de la République et... Madame Veil ne fut pas le Premier Ministre choisi.

Un calme relatif suivit de près ces événements. Mais, bientôt, la polémique haineuse reprit de plus belle.

## CHAPITRE VIII

### Les pièges

*« Dans un monde où chacun triche, c'est l'homme vrai qui fait figure de charlatan. »*

André Gide

Autant Mirko n'avait de joies véritables qu'au sein du laboratoire, et avait tendance à fuir le contact humain comme une "perte de temps" au regard de ses précieuses expériences, autant Pierre S., le Président Fondateur de l'Association, était un homme de contact, de finance, d'organisation.

Très vite, il présenta à Mirko des financiers désireux d'investir dans la poursuite de ses recherches au travers d'une société luxembourgeoise dénommée Abraxas. Les deux conseillers juridiques dont il était toujours flanqué

se proposèrent pour rédiger un contrat de cession des brevets, à charge pour la société bénéficiaire de maintenir les brevets et de les exploiter. Mirko accepta à la condition que cette société s'engagerait à mener à bien ce que les contacts successifs avec Mérieux et Debat n'avait pas permis de faire aboutir, à savoir le développement de ses produits en tant que spécialités pharmaceutiques, avec A.M.M. (Autorisation de Mise sur le Marché). Il exigea aussi d'être nommé directeur technique, car sachant certaines procédures de fabrication et d'isolement des molécules assez délicates, il ne voulait pas qu'une fabrication industrielle se traduise par des produits de moindre qualité pour les malades. Puis, sa créativité décuplée par le sentiment d'être enfin libéré des contingences matérielles, il se consacra plus avidement que jamais à la recherche : une expertise menée en Suisse, puis une autre réalisée au prestigieux Walter Reed Hospital, aux U.S.A., confirmaient l'efficacité du PB-100 sur les lignées de cellules infectées par le VIH. Par ailleurs, l'étude systématique de la flavopéridine pure révélait l'activité de celle-ci sur plusieurs lignées cellulaires cancéreuses, clôturant ainsi définitivement la question de la nature du principe actif du PB-100. En outre, il vérifiait encore et encore ses propres expériences conduisant à une synthèse d'A.D.N. "de novo", c'est-à-dire sans matrice préalable.

Tout semblait donc aller pour le mieux : les produits étaient fabriqués par une industrie pharmaceutique et commercialisés légalement en pharmacie comme préparation magistrale, Abraxas avait engagé les services d'un certain Professeur Jean Kahn pour réaliser les études

nécessaires à la vente en tant que spécialité pharmaceutique, et l'Association prospérait grâce aux dons de malades ou de familles de malades satisfaits.

Mais assez rapidement, les rapports entre Mirko et Pierre S., se dégradèrent. Mirko sentait que celui-ci prenait de plus en plus d'initiatives autoritaires, s'entourait de personnalités peu recommandables. A la fois reconnaissant et méfiant, Mirko se sentait de plus en plus mal à l'aise, au fur et à mesure que Pierre S. montrait plus d'arrogance. Toujours, entouré de ses deux conseillers juridiques, nous avons l'impression qu'il jonglait et manipulait chacun. Il voulait introduire Mirko auprès de gens peu clairs, eux aussi. Un grand malaise pesait sur chacun.

C'est à cette époque que Pierre S. exposa à Mirko que la société Abraxas, détentrice des brevets de Mirko, avait des problèmes de trésorerie, et serait donc contrainte de céder les brevets ; justement, il avait un acheteur sous la main, une certaine société suisse dénommée Distripharma...

Cela contrariait énormément Mirko, qui ne pouvait envisager le fruit de sa vie de recherche devenir un simple bien commercial entre sociétés, entre hommes d'affaires ne voyant que le "rendement" possible de ses découvertes, sans partager, sans même tenter de comprendre l'originalité, la beauté de la découverte, sans respecter la passion qui l'avait nourrie. Désespéré, il s'ouvrit de ce problème à Raymond C., Président Fondateur du C.C.S. (Collectif Cancer Sida), une association de malades désireux de témoigner de l'efficacité des produits Beljanski.

Peu après devait se tenir l'Assemblée générale annuelle de l'Association. Vers midi moins le quart, quand l'attention de tout un chacun commençait à décliner, il fut brièvement fait mention de la validation d'une augmentation de l'augmentation de capital de la Société Civile Immobilière (SCI) détentrice du domaine de St Prim, siège de l'Association. Cette augmentation de capital était présentée par Pierre S. comme un apport financier indispensable à la réalisation d'une animalerie et d'un laboratoire de virologie. Il demandait donc à l'assemblée générale d'avaliser l'augmentation du capital de la SCI... au profit de la société Abraxas, à laquelle J.C.F., mis en place par Pierre S. à la tête du Conseil d'Administration de l'association, venait en effet de procéder.

Raymond C. comprit immédiatement la manœuvre : avec l'augmentation de capital, Pierre S. achetait le domaine au travers de la société Abraxas, puis, celle-ci devenant officiellement en panne de trésorerie, se voyait contrainte de liquider les brevets à une autre société dans des conditions telles que Mirko ne pourrait plus prétendre être directeur technique et exiger la réalisation de dossiers d'A.M.M., coûteux et inutiles à la mise en place de circuits de distribution parallèles. Il fallut expliquer plusieurs fois à Mirko. Lui, si inventif en matière scientifique, devenait totalement désemparé devant les montages affairistes. Blessé par la trahison humaine, il restait muet et blanc d'indignation.

L'assemblée générale suivit Mirko et Raymond C. dans leur indignation, et l'augmentation de capital illégalement effectuée en secret par J.C.F. fut vivement rejetée par l'Assemblée Générale. De son côté, Mirko s'empressa de mettre fin à son contrat avec la société Abraxas.

Mais Pierre S. et J.C.F. ne pouvaient se résoudre à l'idée qu'ils ne pourraient s'emparer des brevets de Mirko : ils saisirent alors le tribunal de la validité de l'assemblée générale qui avait rejeté cette augmentation de capital pour faire annuler l'assemblée et toutes les décisions qui y avaient été prises. Mais le Tribunal saisi de ce problème jugea l'assemblée générale parfaitement valide, ainsi que les décisions prises au cours de celle-ci.

Pierre S. se découvrit alors en tant qu'actionnaire d'Abraxas pour contester le droit de Mirko à rompre son contrat avec cette société et s'opposer à la reprise de ses brevets. Pour faire bonne mesure, il procéda à Paris à une saisie des brevets au motif aussi qu'il était créancier d'Abraxas, et pour retarder l'issue de la procédure parisienne, entama parallèlement une procédure au Luxembourg sur le préjudice que lui causait la rupture du contrat de Mirko. A cours d'arguments juridiques valable, il imagina enfin de présenter Mirko comme actionnaire de cette même société Abraxas avec laquelle Mirko maintenant rompait son contrat, et par suite responsable du préjudice que lui causait la rupture !

Comme tout cela ne tenait pas debout, un jugement fut finalement rendu au Luxembourg, reconnaissant que Mirko n'était pas actionnaire d'Abraxas et donc ne pouvait aucunement être tenu responsable d'aucun éventuel préjudice, et un autre fut rendu à Paris ordonnant la mainlevée de la saisie des brevets. Mais que de temps, d'énergie, de soucis, d'honoraires d'avocats dépensés pendant quatre années pour nous sortir de ce piège ! Très curieusement, ce sont les mêmes arguments que le fisc a repris plus tard contre Mirko, ignorant superbement, ou feignant d'ignorer, le jugement du Luxembourg.

Entre-temps, Raymond C. avait fini par obtenir de Pierre S. une lettre de démission, au grand soulagement de tous, je dois le dire. Raymond C. fut nommé président de Cobra. Mais c'était un homme très malade, très usé. Secret, complexe, intelligent, ayant selon lui des rapports privilégiés au ministère...

Le contact rompu avec Abraxas, se posait de nouveau le problème de la réalisation d'A.M.M. Lorsque Raymond C. vint se pencher sur les dossiers et les activités de Pierre S., il comprit rapidement que celui-ci n'avait pas fait de réelle demande d'A.M.M. et qu'il organisait plutôt des circuits parallèles de distribution.

C'est pourquoi, par la suite, l'Association prit contact avec une maison spécialisée dans la mise en forme des demandes d'A.M.M. Les dossiers exigés par l'Agence du Médicament étant très « spécieux » et changeant fré-

quemment, seuls des spécialistes peuvent s'occuper de ces demandes. En outre, tout cela coûte extrêmement cher ; voilà un excellent moyen de sélection.

Pour un laboratoire déjà bien installé et en bonne intelligence avec le système, c'est déjà très difficile. Au fait, voici quelques extraits de ce qu'a écrit Jacques Servier, le PDG des laboratoires du même nom, homme bien vu de ce système : « *l'administration est castratrice... harcèlement administratif... un dirigisme qui menace aussi la vie... l'asphyxie bureaucratique du médicament est un attentat contre la vie [...]. Car aujourd'hui la sélection du médicament se fait presque uniquement par l'argent. Pour déboucher sur le marché, il faut posséder des sommes astronomiques...* » (J. Servier, *La passion d'entreprendre*, Ed. du Rocher, 1991)

Il fut néanmoins décidé, avec l'aide de l'Association et de nos enfants, de poursuivre ce chemin. Une petite S.A.R.L. appelée "VIVA" fut créée avec l'objet unique de réaliser et déposer au moins un dossier d'A.M.M.

Nous étions bien naïfs de croire que notre dossier serait objectivement accueilli et examiné, car, comme le révèle le rapport officiel du ministère du Travail et des Affaires sociales (1995) :

- Sur 346 experts, 117 (soit un tiers seulement) n'ont déclaré aucune prise d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique ! L'un d'entre eux a déclaré pas moins de 60 liens !
- Sur 56 membres de la Commission d'A.M.M., 91 % ont déclaré des liens d'intérêts.

Comme l'a souligné le magazine *Capital* de mai 1995 : « *L'industrie du Médicament est, partout dans le monde mais surtout en France, un carrefour de trafics d'influences* ».

Nous allions rapidement l'apprendre à nos dépens : M. Jean-Paul Levy, directeur de l'ANRS (Agence Nationale de Recherche contre le Sida), sous prétexte d'une "ouverture", fit demande d'un échantillon du produit PB-100 (l'antiviral). Contrairement à l'image d'homme enfermé dans sa tour d'ivoire que les journalistes colportaient, Mirko accepta tout de suite de remettre un échantillon, ne sentant pas le piège. Raymond C. se fit l'intermédiaire pour les discussions et rencontra plusieurs fois les responsables de l'ANRS, mais prit vite conscience qu'on le menait en bateau. Une fois n'est pas coutume, dans un délai record, l'ANRS rendit un rapport, daté du 16 juin 1994, mais, fait exceptionnel, non signé ! Ce rapport totalement négatif concluait bien entendu à la toxicité et à l'absence d'activité antivirale du PB-100.

Le produit remis avait été manipulé (remis en poudre, il fut accusé de contenir de l'alcool, d'être gluant et alcalin !). L'ANRS ne respecta même pas, bien entendu, l'anonymat de l'expertise, habituellement requise pour une procédure dite en double aveugle (il fallait bien que l'on sût qu'il s'agissait d'un produit Beljanski, afin que le résultat fût à coup sûr déplorable !). Les expériences furent tellement bâclées et truquées que les « experts » choisis par M. Jean-Paul Levy ne s'embarrassèrent même pas des contresens qu'ils introduisaient dans leur rapport.

A tel point que des malades portèrent plainte contre l'ANRS en la personne de Levy pour faux, usage de faux et trafic d'influence !

Ce rapport a aussi suscité une réponse de Raymond C., agissant en tant que représentant de l'association de malades C.C.S. sous forme de lettre ouverte intitulée "J'accuse".<sup>1</sup>

Une contre-expertise, réalisée avec le même lot de produit au Walter Reed Army Institute of Research (service de virologie de l'armée américaine à Washington) donna des résultats favorables au produit (le PB-100 inhibe *in vitro* des souches de VIH, qu'elles soient sensibles ou fortement résistantes à l'AZT, à des doses qui sont 15 à 20 fois inférieures à celles qui agissent contre les cellules normales). M. Levy n'hésita pas à écrire à ce Centre pour tenter d'exercer certaines pressions, comme il avait déjà réussi à le faire avec les experts français : il fit envoyer par une amie commune - suffisamment proche du chef du Service du Walter Reed Army Institute of Research pour signer "Françoise" - copie du rapport de l'ANRS, et, pour faire bonne dose, il n'hésita pas à écrire lui même sur papier en tête de l'ANRS que le PB 100 est interdit en France - **ce qui est absolument faux, aucune interdiction n'ayant été officiellement prononcée par aucune autorité compétente.**

Par la suite, l'ANRS demanda un second rapport... à ce même J. P. Levy... qui bien entendu s'auto-confirma !

1. *Annexe N° 28, page 268.*

Non content de tout ce micmac, J. P. Lévy obtint de divers experts leurs revirements : il fallait à tout prix que les produits de Mirko soient reconnus inefficaces afin de ne pas donner tort à ceux qui avaient expressément jugé ses recherches sans avenir. C'est ainsi que ce rapport de l'ANRS a fait changer d'avis des chercheurs qui avaient auparavant émis des avis positifs sur le PB-100. A la revue *Science et Vie* qui s'interrogeait sur le volte-face de ces chercheurs, l'un d'entre eux, le docteur Chantal Damais, de l'équipe du Professeur Gentilini, à l'INSERM répondit : *"Je ne renie pas mes travaux, mais je ne tiens pas à me trouver en porte à faux avec mon patron (...)* La recherche universitaire n'est pas libre". (*Science et Vie*, n° 914)

Depuis lors, elle est « mise au placard » et sa situation est très compromise, là aussi, dans l'indifférence totale des collègues et des médias. Ah !... que la démocratie est belle !

Le même processus eût lieu avec le même Professeur J. M. Andrieu qui finit par signer un autre rapport en totale contradiction avec son premier rapport.

Seule la finalité poursuivie par l'ANRS explique l'acharnement de Jean-Paul Levy : non seulement la procédure d'instruction ouverte peu après l'a été à son initiative, mais encore ses rapports sont les seuls retenus par le juge d'instruction.

L'enjeu était en effet de taille : l'aboutissement des recherches de Mirko Beljanski et la reconnaissance de l'efficacité des produits par les autres scientifiques ris-

quaient manifestement de le conduire vers la reconnaissance scientifique que lui avait refusée l'Institut Pasteur, et pouvait donc donner rétrospectivement tort à ceux qui avaient expressément jugé ses recherches sans avenir.

Le choix même de la personnalité de Jean-Paul Levy comme "expert" ne peut être innocent : dans une lettre adressée le 30 novembre 1989 au Professeur Jean-François Girard de la Direction Générale de la Santé, celui-ci a demandé une analyse des produits de Mirko Beljanski *"d'autant plus que nous avons à faire d'une part à un illuminé en pleine logique paranoïaque qui sera très difficile à contrôler, d'autre part à un entourage qui semble être fait à la fois de délirants et de quelques personnes plus intéressées par les résultats financiers éventuels"*.

Pour un avis scientifique et impartial, on ne pouvait guère mieux trouver !

Quand J. P. Levy s'est cru autorisé à mentir effrontément au sujet de l'expertise réalisée en Suisse par le Professeur D. Jachertz, et prouvant l'efficacité du Pao (PB-100) contre le VIH-1, le virus du Sida, Maurice Stroun, un scientifique suisse, a immédiatement écrit à Levy une lettre très dure, remettant en place la vérité, et n'a pas hésité à accepter que cette lettre soit rendue publique (publiée dans la revue *Du Sol à la Table* n° 22, 4ème trimestre 1994, Adresse : PB 33, 49320 Brissac, Quincé.)

Bien sûr, nous ne pouvions, en 1994 percevoir les enjeux de ce piège, dont la visée était de préparer le

terrain pour les mises en examen qui n'eurent lieu qu'en 1995 et 1996. On nous fit aussi comprendre que ce sursis n'avait été dû qu'à l'intérêt pour nos produits du Président Mitterrand, alors que tout avait été préparé, dès 1994, pour donner à Mirko le coup de grâce. (Une campagne de dénigrement contre Mirko avait d'ailleurs été mise en place sur Internet par l'Institut Pasteur en 1994. Ces sites Internet ont été retirés en 1996, leur mission sans doute considérée accomplie.)

Naïvement, nous continuions à accumuler des résultats, pensant toujours convaincre par le fait scientifique.

Deux rapports d'expertise réalisés par l'Institut Pasteur de Lille indiquèrent :

- l'un que le PB-100 n'avait aucun effet clastogène (cassure de chromosomiques) dans la moelle osseuse de la souris, alors que l'endoxan (cyclophosphamide), médicament couramment utilisé en chimiothérapie en induit un nombre important.

- l'autre que le PB-100 ne présentait pratiquement pas d'effet mutagène, comparé aux antimétabolites (ce qu'en 30 minutes avait montré depuis longtemps l'Oncotest). Enfin, en 1995, un dossier de demande d'A.M.M. fut officiellement déposé à l'Agence du Médicament.

Malheureusement, les faits scientifiques ont seulement convaincu nos détracteurs qu'il était urgent de nous arrêter dans notre élan productif. Avoir de tels résultats et aussi avoir des ennemis puissants mais incapables de

démontrer une faille ou la non-efficacité des produits posait un problème d'autant plus grand à "l'Establishment" que Mirko refusait toujours farouchement de se laisser embrigader dans un système, quel qu'il fut. Malgré les invites ou les pressions, il restait libre, indépendant, maître de ses décisions. L'Institut Pasteur qui avait tant œuvré contre lui ne pouvait admettre une reconnaissance de ses résultats sans que cela ne se retourne contre cet établissement. Il fallait donc poursuivre la ligne de conduite établie.

En 1997, dans le cadre de l'émission "Sans aucun doute" le représentant de l'Ordre des pharmaciens annonçait encore que les produits étaient interdits car leur composition en était inconnue... Inconnue de lui, certes, s'il ne s'était pas même donné la peine avant l'émission de télévision de prendre connaissance des 132 publications scientifiques de Mirko Beljanski.

Jamais démentis et parfaitement explicites sur la nature, le nom et le mode d'action des produits mis au point, les publications ou les brevets étaient et sont toujours à la disposition de chacun dans les bibliothèques scientifiques (voir liste des publications de Mirko Beljanski en fin de volume). Ignorance... ou plus exactement mensonges du Ministère et des Ordres accusateurs.

La presse, s'estimant couverte par le jugement de quelques notables, a rabâché les mêmes contrevérités, sans juger nécessaire de tenter de se renseigner.

Dans la campagne de médisance vis-à-vis des travaux de Mirko Beljanski que distillaient partout les anciens et nouveaux directeurs de l'Institut Pasteur, il faut rappeler une lettre de Maxim Schwartz datée du 27 décembre 1989 et adressée à l'Ordre des médecins : « *Pour ce qui concerne ses propres travaux... Il (Mirko Beljanski) a longtemps travaillé à l'Institut Pasteur mais a perdu peu à peu la confiance de ses collègues et a été contraint de quitter l'Institut.* »

Il ajoutait également que les produits Beljanski étaient considérés comme nuls par toutes les équipes médicales qui traitent le cancer et le sida, qu'il n'y avait pas de débat possible avec Mirko qui refusait de donner la composition de ses produits ainsi que de remplir formellement une demande d'A.M.M. ! C'est dire qu'il n'avait lu ni les publications, ni les brevets du chercheur. Cette diffamation, cette prétendue "mystériorité" des produits a été reprise et orchestrée soigneusement par les plus hautes autorités de la santé, à commencer par le Ministre de la Santé de l'époque, Claude Evin.

Comme l'a écrit le Dr C. : « Ces difficultés sont la suite d'une incompréhension scientifique quasi totale entre Mirko B., sûr de la qualité et de l'originalité de ses travaux, et la hiérarchie scientifique de l'Institut Pasteur qui voulait imposer des travaux dans des domaines décidés par eux-mêmes ».

De l'incompréhension à la méfiance, pimentée de quelques véritables échauffourées, vint la mise en quaran-

taine... Il devint alors plus simple de déclarer l'individu asocial, "illuminé" (selon les propres termes de Jean-Paul Levy, Directeur de l'ANRS) ; comme quoi, la défense d'un dogme (scientifique) conduit au totalitarisme.

A la fin de l'année 1992, un décret décida la suppression des préparations magistrales et tout de suite après, une plainte fut déposée auprès du tribunal de St Étienne pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. Cette plainte émanait de Claude Evin, alors ministre de la Santé. Les deux prévenus étaient Mirko Beljanski et Pierre S.

A cet égard, il est important de rappeler que le Dr Maurice Stroun a rendu visite en 1989 à Claude Evin, alors ministre de la Santé, et qui avait porté plainte contre nous. Claude Evin lui exposa clairement que François Gros lui avait donné de très mauvais renseignements sur le chercheur Beljanski. Sans chercher plus avant, Claude Evin partait en guerre contre le chercheur. Maurice Stroun eut beau lui exposer les raisons de la mésentente entre Gros et Mirko : rien n'y fit.

La veille du procès, Mme Christine Ockrent présenta le journal de 20 heures et n'hésita pas à parler de telle façon que Mirko apparaissait comme un escroc ou un charlatan. La presse s'engouffra dans la brèche. Mirko fut traité d'escroc qui exploitait les malades, de pseudo-scientifique, de gourou, de chef de secte...

Le 10 mars 1994 vint le jour du procès. Je n'avais jamais assisté à un procès. A ma grande surprise, le procureur, délaissant ses notes écrites, se lança dans un long plaidoyer d'où il ressortait que l'Etat aurait dû soutenir les recherches du chercheur, que celui-ci ne s'était jamais livré personnellement à la fabrication des produits et que, somme toute, on ne pouvait lui reprocher d'avoir agi pour sauver des vies humaines : « *Mirko B. est un biologiste réputé. Personne ne conteste la valeur de ses travaux. Le représentant du ministère public reconnaît volontiers que le biologiste n'est pas un charlatan. Il n'y a pas d'élément dans le dossier qui puisse permettre de discréditer la valeur scientifique de ses travaux... L'Etat aurait dû l'aider financièrement* ».

Le procureur devenait un avocat de la défense, et requerrait lui-même la dispense de peine ! Mirko fut condamné à payer 1 franc de dommages et intérêts au plaignant, c'est-à-dire à l'Ordre des médecins. Quelques journaux, pensant sans doute que le vent allait tourner, se firent l'écho de ce jugement qu'ils présentèrent comme une victoire pour le chercheur.

Mme C. Ockrent se garda d'en faire état ! Qu'elle soit félicitée pour son objectivité, le respect de son métier et des auditeurs.

Et la grande presse qui lui avait emboîté le pas pour dauber sur le chercheur ne souffla pas un mot de ce verdict.

Pendant ce temps, l'Association battait de l'aile. Toutes sortes de rumeurs couraient dans tous les sens, alimentées par les uns ou les autres, au gré de leurs sympathies. Des chantages, des lettres anonymes circulaient. Nous n'avions plus personne en qui placer notre confiance. Pourtant, bien conscient que ce n'était pas là la tâche qui lui incombait, et qu'il n'était pas fait pour ce genre d'activité, Mirko prit la présidence de l'Association dans ce climat délétère : il fallait être à demeure, remettre de l'ordre, rétablir la confiance. Il fallait également rétablir l'Association dans ses droits. Son premier acte fut de faire enregistrer au registre du commerce l'annulation de l'augmentation de capital organisée par Pierre S. et qui faisait que le domaine risquait de passer entre les mains de la société Abraxas. Des statuts plus démocratiques furent adoptés en assemblée plénière, et le nom de l'Association fut changé de Cobra en CIRIS.

Mirko était régulièrement invité à participer à différents colloques à l'étranger. Il n'en faisait pas mystère, et tout le monde ou presque, à St Prim, était informé de ses déplacements. Un jour, son vol fut retardé de plusieurs heures car une valise non accompagnée avait été enregistrée. Le voyage suivant, ce phénomène se reproduisit. Puis une troisième fois.

Mirko plus agacé par ces retards que vraiment inquiet pour sa vie décida alors de garder secrets les jours et heures de ses déplacements ; il n'y eut plus de vols retardés pour ce motif.

Un dimanche matin, à St Prim, alors que Mirko se rendait au laboratoire, un serpent, posé sur le haut d'une porte, lui est tombé sur les épaules. J. L., le jeune gardien, était là et a immédiatement aidé Mirko à s'en débarrasser. Heureusement, Mirko, qui avait particulièrement en horreur les serpents, n'a pas succombé à une crise cardiaque.

Cela m'a rappelé le trou fait un week-end dans le mur de notre petit réduit à l'Institut Pasteur et qui avait justement percé le tuyau de gaz, situé près du compresseur. Si nous n'étions pas allés travailler ce matin-là, nul doute que notre laboratoire serait parti en fumée...

Plus tard, un avocat m'a dit placidement, en regardant le dossier : "C'est étonnant qu'on n'ait pas encore organisé votre mort accidentelle !".

Mais un autre "plan" était déjà en place :

Le 14 août 1996 (soit moins de deux mois avant les perquisitions du 9 octobre 1996) l'inspecteur des impôts, Mademoiselle Hareau, qui continuait à nous tourmenter, malgré une notification d'absence de redressement qu'elle devait elle-même m'adresser le 10 octobre 1996, écrivit au Trésorier Payeur dont dépendait l'Association CIRIS<sup>1</sup>, qui faisait également l'objet d'un contrôle fiscal :

*"Des difficultés de recouvrement sont à prévoir.*

*En effet, l'association risque de fermer ses portes. (...)*

***Monsieur BELJANSKI Mirko, actuel président de l'association, a de nombreux contacts aux Etats-Unis.***

1. Annexe N° 29, page 274.

***En effet, plusieurs études scientifiques ont été effectuées auprès de laboratoires américains.***

***Monsieur BELJANSKI risque donc, dans le cadre de la fermeture de l'association, de quitter la France et de s'installer définitivement aux Etats-Unis.***

*Il semble donc impératif de prendre des mesures conservatoires concernant l'association CIRIS."*

En droit, le contrôle fiscal d'une association loi 1901 n'a rien à voir avec la poursuite de travaux scientifiques en quelque point du monde : Il s'agissait donc bien en réalité d'empêcher la poursuite des recherches aux Etats-Unis ! Le reste n'était que prétexte.

"On" ne lésina pas sur les moyens d'arrêter cette recherche si novatrice et si créatrice !

C'est sur la foi de telles présomptions, nourries d'ailleurs par plusieurs lettres anonymes, dont une au moins fût "transmise" à la juge d'instruction par... M. J. P. Levy lui-même, qu'eut lieu, à l'aube du 9 octobre 1996, une vaste opération policière baptisée ISA 2.

Toutes les routes menant au petit village de St Prim, où se trouve la propriété de l'Association CIRIS furent barrées avec des herses et des gendarmes armés. Il y avait des véhicules de police partout, un escadron de gendarmes mobiles, des cars bleus... Dans le brouillard du petit matin, 80 gendarmes et policiers dont des spécialistes du GIGN, armés jusqu'aux dents, se glissèrent vers

le parc bordant la propriété après avoir coupé la clôture métallique. Ils avancèrent en silence pour encercler le domaine. Certains avaient des bazookas, d'autres rampaient vers les bosquets, le visage cagoulé. On se serait cru dans un film américain ! Réveillés en sursaut, n'en croyant pas leurs yeux, les enfants du gardien regardaient, médusés. Un maître chien tout harnaché, venait tenter de maîtriser... le gentil toutou de la maison. En quelques minutes, tout fut cerné, investi : l'opération "ISA 2" avait commencé !

Peu auparavant, un hélicoptère avait survolé le domaine, prenant des photos. Des gendarmes, cachés dans le clocher de l'église ou sur le toit de la mairie, surveillaient les allées et venues tandis que d'autres rampaient vers le petit bosquet de bambous d'où fusaient quelques murmures : on avait découvert le "laboratoire caché de Beljanski" ! En fait, ils trouvèrent le petit transistor que le gardien avait placé là pour chasser les étourneaux... De rage, les policiers le piétinèrent. Des poules « cou nu » (race pondant peu), furent passées au compteur Geiger : l'absence de plumes signait, pour les policiers, la présence d'un stock caché de plutonium, comme en faisait état une lettre anonyme stupide parvenue à la police, mais donnant à celle-ci toute latitude pour mettre en œuvre une telle débauche de moyens. Les murs furent auscultés à la recherche de caches secrètes, les bouches d'arrosage du parc visitées, les caves sondées. Nous étions en plein délire. Au fur et à mesure des arrivées, le personnel fut arrêté et interrogé. Les locaux administratifs

ainsi que le laboratoire furent investis, les dossiers, les échantillons pour analyses, les correspondances, les cahiers d'expériences, tous les documents associatifs furent saisis. Tous les documents administratifs, y compris les rapports de l'Institut Pasteur de Lille, furent pris. D'immenses camions de déménagement vinrent emporter le matériel : matière première, ordinateurs, photocopieuses... et j'en oublie. Aucun procès verbal des objets et documents saisis ne fut remis.

Une partie du personnel fut emmenée au dépôt de Vienne. Tous furent interrogés : « *Où cachez-vous l'argent ?, montrez vos feuilles de paie ! ; combien M. Beljanski se met-il en poche ?* »

Certains furent mis en garde à vue.

Non, il n'y avait nulle part de l'argent, pas d'enveloppes au personnel, pas de poches remplies d'argent, pas de versements à la banque du ménage du chercheur.

Les scellés furent apposés sur tout le bâtiment administratif, les chambres, les hangars. Seule une partie du laboratoire fut, après fouille en règle et auscultation minutieuse des murs... laissée accessible. (Une lettre anonyme avait mentionné des caches dans les murs !)

Mirko fut brusquement réveillé par des gendarmes et prié de se vêtir au plus vite. On le ramena à Paris en TGV, menotté comme un voleur et on le mit au dépôt.

A Paris, ce même 9 octobre, quatre policiers arrivèrent chez moi à 6 heures du matin, fouillèrent partout, saisirent papiers, documents, ordinateur, gélules. Ah, les gélules surtout ! Dès qu'ils en trouvaient, ils exultaient. Le soir, on m'embarqua à Fontainebleau visiter la petite maison de campagne de mes parents : une lettre anonyme ayant annoncé qu'il y avait une fabrication cachée dans la cave ! Mais il n'y avait que des araignées... J'ai été interrogée toute la nuit puis toute la journée du lendemain, puis, j'ai passé la seconde nuit au dépôt de Créteil.

Je n'avais eu aucune nouvelle de mon mari. J'ignorais ce qu'il était advenu de lui, comme de son côté, il ignorait ce qui se passait avec moi.

Le lendemain, des gendarmes vinrent prendre les empreintes digitales, des photos de face et de profil : on commençait à se sentir de très dangereux personnages. Ils firent de même avec Mirko, détenu lui aussi dans le même bâtiment, mais quand je demandai où il était, on refusa de me le dire. Certains policiers étaient des connaissances : « *Ah ! vous avez aidé ma tante* », me dit l'un d'eux : « *Je suis honteux de ce que l'on vous fait !* » Un autre s'excusa : « *Je vous connais, j'ai honte de la France !* »

Vers 14 heures, la Juge me fit venir pour me signifier mon inculpation pour complicité... et me confisquer mon passeport.

Dans tous les coins de France, la police fit irruption chez des malades, pour se saisir de livres, cassettes, docu-

ments, gélules... Certains malades furent interrogés au commissariat une bonne partie de la nuit, tel notre premier malade du cancer (18 ans de recul), un homme de 75 ans. On lui confisqua ses gélules et on le relâcha en pleine nuit. Nos malades du Sida eurent le même traitement et on alla jusqu'à leur confisquer leurs gélules sur leurs tables de chevet.

Le nouveau Président de l'Association C.C.S., Marc Crouzier, bien que gravement malade du Sida, eut droit à trois perquisitions successives à son domicile.

Il fut si choqué, si perturbé, que de ce jour son état de santé s'est détérioré.

Dans la banlieue parisienne, A. B., mari d'une victime du sang contaminé, venu à nous pour sauver sa femme et qui, par reconnaissance et souci que les malades ne manquent pas de produit, participait avec moi à la fabrication des RLB, fut inculpé, privé de passeport, dut déposer une caution de 200 000 francs, perdit son travail (après 2 ans de chômage il n'a pas eu d'autre alternative que de devenir chauffeur de taxi)... tandis que sa femme fut mise en garde à vue, emmenée à 400 km dans leur petite maison en Vendée afin de vérifier « qu'il n'y avait pas de fabrication clandestine ». On appréciera d'autant mieux quand on saura que cette femme, Sida déclaré par suite de transfusions en hôpital, est toujours restée fragile et traumatisée. Grâce aux produits mis au point par le chercheur Mirko B., elle vit normalement (15 ans de recul). Bien entendu, la police lui confisqua tous ses produits. A. B.,

son mari a été, comme moi, privé de passeport et mis en examen.\*

Certains de ceux qui travaillaient à l'Association furent également perquisitionnés et/ou passèrent la nuit en garde à vue... Leurs comptes bancaires furent contrôlés.

Après 48 heures de garde à vue, Mirko fut mis sous contrôle judiciaire. On lui confisqua son passeport « pour que vous ne puissiez pas aller faire à l'étranger ce qu'on ne veut pas que vous fassiez en France »... expliqua la Juge, démontrant ainsi les évidentes pressions subies. On interdit à Mirko de quitter l'hexagone sans permission, de parler de ses produits, de publier des articles scientifiques, de rencontrer des journalistes, d'assister à des colloques scientifiques... On nous demanda une caution de 500 000 F (ultérieurement ramenée à 350 000 F).

Interdire à un chercheur de travailler, de parler de science, de ses travaux, de publier, de voyager... Voilà une grande première au pays des « Droits de l'Homme » !

En clair on reprochait au chercheur de chercher, de trouver... et de faire connaître ses recherches !

En 1635, l'ordre fut donné par l'Inquisition de ne permettre la réimpression d'aucune des œuvres de Galilée

(\*) Anecdote : A l'hôpital où sa femme s'était rendue il y a plusieurs années pour un examen de la vue, le Professeur prit A.B. à part et lui dit : « *au stade où elle en est, faites donc l'économie d'une paire de lunettes* ».

A l'heure où j'écris ces mots, elle est en vacances en Corse, en bonne santé.

déjà publiées, même les plus anciennes, ni d'en publier de nouvelles. Galilée fut assigné à résidence, avec interdiction de voyager, de se rendre à Florence, de recevoir en nombre ses amis pour discuter... Notre juge de Créteil avait d'illustres prédécesseurs !

Luc Montagnier déclarait au journal *Le Monde* (7 juin 1989) : « *Un jour la solution consistera à mettre au point un procédé capable de bloquer l'évolution d'un séropositif au VIH vers la maladie. Si l'on parvenait à bloquer l'infection dès le départ par des produits antiviraux, rien de pathologique ne surviendrait ultérieurement* ».

C'est ce que Mirko Beljanski avait déjà réalisé quand Montagnier écrivait ces lignes.

On ne peut guérir le Sida, car le provirus, cette copie ADN du génome viral, est installé dans le génome humain. Mais le PB-100 bloque l'évolution de la maladie, détruit le virus circulant, empêche le passage de l'état séropositif à l'état Sida déclaré. Vivre sans aucun état pathologique et devoir prendre quotidiennement un traitement non toxique n'engendrant pas de résistances, n'est pas trop contraignant. En outre, l'antiviral est un puissant anticancéreux franchissant la barrière méningée, sans effet secondaire, et insensible également aux résistances acquises précédemment par des chimiothérapies ou des radiothérapies : certains malades le prennent quotidiennement depuis 16 ans et se portent parfaitement bien.

Voilà ce que l'Etat cherche à détruire... avec la complicité active de la police, de certains grands patrons de la médecine, la complicité passive d'une grande partie de la presse. N'ayant aucun argument médical ou scientifique, tous les amalgames et insinuations malveillantes ont fleuri, y compris les lettres anonymes, tandis que pour ce qui est d'avertir les patients des effets secondaires des hormones, des vaccins, de la tri-thérapie, de l'AZT, du tamoxifène, etc., il y aurait fort à dire !

Sans doute est-ce un « point de détail » pour la Juge et le Procureur de Créteil, pour tous ces gens qui, à un titre ou à un autre, contribuent à empêcher les malades de disposer de ces produits : quand la Juge d'Instruction et la police ont confisqué les gélules... cela a entraîné le décès de plusieurs malades.

Bien que très fragilisé par la maladie (Sida déclaré et 4 ans d'AZT) et par les attaques répétées de la police (trois perquisitions en deux mois), notre ami Marc Crouzier (Président du Collectif Cancer Sida) a continué à se battre sans ménagement pour le respect et la défense des malades. Mais bientôt, écœuré de la France, et de voir que lui, malade au dernier stade devait avoir plus de combativité que ceux pour qui il se battait, écœuré de voir les Associations de sidéens se laisser manipuler par l'industrie pharmaceutique, il perdit l'envie de se battre pour sa propre survie et cessa ses traitements. Si l'important dans tout combat est de durer, de conserver intact son potentiel d'indignation et de révolte devant l'injustice, c'est encore plus difficile pour un malade. Marc était

d'une limpidité éblouissante, d'un courage à toute épreuve et d'une générosité peu commune, mais très vulnérable car profondément humain. « *Fatigué, je suis fatigué, tellement fatigué, et personne ne se rend compte de rien et c'est tant mieux. J'ai deux nouvelles, une mauvaise et une bonne. La première : je sais que je vais bientôt mourir et la deuxième, je suis toujours vivant* », écrivait-il peu avant sa mort.

Marc est décédé le 21 décembre 1997, soit 14 mois après l'opération policière du 9 octobre 1996. Nous ne l'oublierons jamais.

Exterminer des patients devient une habitude en France : sang contaminé, hormone de croissance et d'autres scandales encore, tous issus de l'appétit du gain. A noter que l'on n'a pas passé les menottes ni retiré les passeports aux Pastoriens responsables des deux premiers scandales cités ; mieux, après avoir élevé F. Gros au rang de Commandeur de la Légion d'Honneur après l'affaire du sang contaminé on vient d'ordonner un-non lieu pour les ministres impliqués dans ce drame. Jean Montaldo rappelle dans le journal *La Une* (n° 28, avril 1999) que dans l'affaire de la Société Générale où corrupteurs et corrompus sont les mêmes, le principal d'entre eux a lui aussi été élevé au rang de Commandeur de la Légion d'Honneur !

Il écrit : « *Nous vivons dans un pays qui ne respecte pas les lois de la démocratie. Nous avons d'ores et déjà franchi le seuil de tolérance* ».

Le numéro de juin 1998 de la revue *Capital* est essen-

tiellement dédié « *aux lobbies qui nous gouvernent, ce système de copinage et réseaux qui gère chaque grand secteur d'activité et dont la France s'est, semble-t-il faite championne* ». Cet article lève un voile sur les réseaux et interconnexions entre les laboratoires pharmaceutiques, les syndicats de médecins, les directeurs d'hôpitaux, les patrons de cliniques, les mandarins hospitaliers, etc.

On pouvait y lire que Madame Elisabeth Hubert (ancien ministre de la Santé) avait obtenu un poste de direction auprès des Laboratoires Fournier, tandis que Madame Michèle Barzach était liée aux laboratoires Glaxo, que des anciens cadres de l'Agence du Médicament sont chez Beaufour, que Monsieur Douste-Blazy serait en relation avec les laboratoires Pierre Fabre, que des inspecteurs des Affaires Sociales sont chez Fabre, que Servier a des gens à lui partout, que l'Assemblée est pleine de députés directement ou indirectement liés à des laboratoires, que ces derniers « tiennent » la presse médicale etc. Pour faire bonne mesure, ce même numéro de *Capital* a consacré un article au CNRS. On peut y lire le résumé... très édulcoré... de nos 36 ans d'expérience au CNRS : organisme centralisé, noyauté par les syndicats, incapable de comprendre et de défendre la recherche novatrice, guerre des chefs, passion de l'étatisme, de l'académisme... On y cite un rapport de l'ANVAR, (cette Agence Nationale dite pour la « Valorisation de la Recherche » et qui a tout fait pour entraver la nôtre), rapport accablant pour le CNRS quant à son fonctionnement et à son efficacité.

*Le Figaro* du 9 juin 1998 rapporte les propos du Professeur en pharmacie Renaud et du député RPR des Yvelines, J. Myard. Il s'agit du Subitex, produit de substitution de la drogue : « *Combien la France devra-t-elle encore supporter d'affaires de ce genre, après le scandale du sang contaminé et des hormones de croissances ? Quelles sont les réelles compétences des conseillers, des experts, des membres de commissions et des décideurs ? que fait l'Agence du Médicament ?* »

Dans son livre *La Transmission Administrative du Sida* (Albin Michel), M. Massenet a des phrases terribles. A propos des délibérations interministérielles du 9 mai 1985 (présidées à l'époque par François Gros), il écrit : « *chaque représentant cherche le moyen de fuir ses responsabilités* ».

Il évoque aussi la légèreté, la désinvolture, l'absence d'humanité des conseillers du pouvoir. Plus loin il ajoute :

« *Ils ont compris que ce pays... n'était plus qu'un filon qu'on exploite ou une veine qu'on épuise.* »

Deux mois après le traitement policier qui nous a été réservé, et plus particulièrement au chercheur Mirko Beljanski, la santé de ce dernier s'est altérée. Le priver du droit de s'exprimer l'a meurtri au plus profond. Le priver de son laboratoire était le tuer. Lui, solide gaillard, jamais malade, a développé une leucémie myéloïde aiguë, gravissime à son âge. Il est bien connu que le stress perturbe l'immunité et, comme le dit la sagesse populaire « on se

fait du mauvais sang ». C'est exactement ce qui est arrivé. « On » espérait certainement qu'il ne s'en remettrait pas. L'âge est déterminant pour le pronostic de cette maladie. Passé 60 ans, il est en effet catastrophique. Mirko avait 75 ans. Pourtant, grâce à ses produits pris en même temps que les chimiothérapies, il a pu supporter très bien plusieurs cures, éviter les résistances, diarrhées, mycoses, etc., et réactiver sa moelle osseuse.

Il y avait donc encore des produits en France ?

## CHAPITRE IX

### Les procédures judiciaires

*“Devant le Tribunal Révolutionnaire, Antoine-Laurent de Lavoisier vient d’être condamné à mort. Aussitôt il demande un court délai pour terminer une expérience de laboratoire de la plus haute importance scientifique.*

*Dumas, le président, l’interrompt brutalement : la République lance-t-il n’a pas besoin de chimiste”.\**

Au lendemain de la rafle policière du 9 octobre 1996, Mirko a du vendre ses brevets... pour payer la caution exigée par la juge d’instruction, et dont les mensualités étaient plus élevées que le montant de sa retraite. A défaut,

\* *Ces imbéciles qui nous gouvernent.* (A. Santini, Ed Société, p. 98)

la Juge l'envoyait en prison. Natural Source, aux Etats Unis, a permis d'échapper à cette ignominie, et de plus, cette société a eu à cœur que les malades restent le minimum de temps privés de leur traitement et, deux mois plus tard, les produits revenaient des Etats-Unis. Mirko fut l'un des premiers utilisateurs, pour lui-même, des produits qui venaient d'Amérique, et eût une superbe rémission.

Heureusement que les jugements rendus par la Cour du Luxembourg et par le Tribunal de Grande Instance de Paris, avaient permis entre-temps d'arracher les brevets des griffes de Pierre S., qui avait tenté d'abord de les faire vendre à certains de ses "amis", puis de procéder à leur saisie !

Deux choses certaines :

- Si Mirko Beljanski n'avait pu vendre ses brevets, il aurait été jeté en prison, ce qui l'aurait tué très rapidement.
- Les brevets n'auraient pu être maintenus et leur disparition aussi était assurée.

**Ce qui est frappant dans l'œuvre de la Justice française, c'est la volonté concertée non pas de faire justice, mais de faire disparaître l'œuvre de Mirko :**

- Ainsi, entre autres, au lendemain de la "rafle" du 9 octobre 1996, le directeur de la société en charge du suivi de notre demande d'A.M.M. auprès de l'Agence du

Médicament nous fit savoir qu'il avait passé une vingtaine d'heures en garde à vue, que son bureau avait été entièrement fouillé par les gendarmes, et "*qu'il ne lui restait pas une feuille de papier*" concernant notre demande d'A.M.M. Le dossier dont le double était par ailleurs déposé (séquestré ?) à l'Agence du Médicament était-il indispensable à la "Manifestation de la Vérité" ?

Plus certain, toutes les demandes de restitution ayant été refusées, il a donc été matériellement impossible de compléter ce dossier, et il devenait dès lors commode au ministre (Monsieur Jacques Barrot, en l'espèce) interpellé par quelques députés de répondre que "*le dossier reste incomplet*" sans s'embarrasser d'autres détails.

- Peu après le 9 octobre, les gendarmes revinrent à nouveau à Saint-Prim pour fouiller de fond en comble le bureau de Mirko en son absence. Tout fut saccagé. Les échantillons de laboratoire ont été emportés "en vrac", sans qu'il en soit dressé d'inventaire. La liste des documents saisis ne lui a jamais été remise. La saisie de Cahiers de Recherches était-elle indispensable à la "Manifestation de la Vérité" ? Une chose certaine, c'est que parmi les documents saisis (et jamais restitués) figurent les rapports de l'Institut Pasteur de Lille des 8 août 1996 et 22 août 1996 qui indiquent que le PB-100 n'a aucun effet clastogène (cassures chromosomiques) sur les érythrocytes polychromatiques de la moelle osseuse de souris. Il induirait même une stimulation des cellules sanguines (ce qui contredit formellement les conclusions du rapport de l'ANRS du 26 juin 1994), alors que le cyclo-

phosphamide (Endoxan, un médicament couramment utilisé) en induit un nombre très important. De plus, ces rapports établissent qu'il n'y aurait pas d'effet mutagène chez les bactéries par rapport aux antimétabolites ou l'AZT. Comme nous l'avons appris plus tard, nous étions sur écoute téléphonique, et je ne doute pas que ces résultats, ayant été discutés au téléphone, aient précipité l'action "ISA 2". La restitution de ces précieux rapports a été refusée par Ordonnance judiciaire en date du 22 février 1997.

Bien sûr, une fois le laboratoire saccagé, les dossiers détruits et les échantillons emportés, la Cour d'Appel de Paris aura beau jeu d'énoncer que "*le contrôle judiciaire n'interdit pas à l'appelant de poursuivre ses recherches*". (Arrêt rendu le 25 février 1998).

- Dans son procès verbal n° 470/96, en date du 7 août 1997, le gendarme Kentzinger note :

*"Il serait souhaitable que les dossiers médicaux saisis ainsi que les documents relatifs à ces essais, les courriers des malades, les fichiers (adhérents-malades) soient détruits pour éviter une répétition des faits, mais surtout pour garantir le secret médical et ainsi respecter la confidentialité de ces renseignements."*

Or, que ressort-il de l'examen des dossiers des malades ? Plusieurs milliers d'entre eux, regroupés au sein de deux Associations (CIRIS et CCS) y affirmaient que les produits mis au point par Mirko Beljanski, et prescrits par des médecins, le plus souvent en association avec d'autres thérapies classiques, avaient supprimé leurs douleurs et

les effets indésirables des traitements de chimiothérapie et de radiothérapie ; ils témoignaient d'une rémission à leur mal, pour nombre d'entre eux, depuis plusieurs années déjà. Clairement, le gendarme Kentzinger souhaitait voir disparaître les preuves de l'efficacité des produits, afin que leurs bienfaits ne soit jamais réitérés. Et pour justifier cet objectif aux antipodes de sa fonction, qui est justement de veiller à la conservation des preuves, le gendarme n'hésite pas à voler au secours du secret médical. Mais les dossiers étaient exclusivement constitués de documents fournis par les malades eux-mêmes, qui, comme chacun sait, et à fortiori un Officier de Police Judiciaire, ne sont nullement tenus au secret médical.

- Pas moins de deux arrêts rendus le 6 novembre 1996 par la Cour d'Appel de Paris relèvent que "(les produits) avaient été interdits par arrêté du ministère de Santé du 5 octobre 1993". De même les arrêts du 6 juin 1997 et du 25 février 1998 se fondent sur l'allégation selon laquelle "les substances objet de l'information ayant fait l'objet (*sic !*) d'une interdiction par arrêté du ministère de Santé" pour confirmer tout rejet de modification du contrôle judiciaire.

Pourtant, aucun arrêté ministériel n'a jamais été notifié à Mirko Beljanski, ni versé au dossier, et le *Journal Officiel* a confirmé n'en trouver aucune trace...

L'attention de la Chambre d'Accusation, a été, à plusieurs reprises, attirée sur l'inexistence d'un tel arrêt d'interdiction. Mais l'absence de fondement légal n'est pas, semble-t-il, constitutive d'un vice de procédure !

Notons au passage que la fausse rumeur d'une soi-disant interdiction était déjà exploitée par Jean Paul Levy dans sa lettre au chef du Service du Walter Reed Army Institute of Research (voir Chapitre 8).

- En principe, ce sont des conclusions d'experts visant à la tromperie sur la marchandise qui conduisent à un contrôle judiciaire. **Dans le cas de Mirko Beljanski, c'est précisément un rapport d'expert judiciaire concluant expressément à la conformité des produits à la documentation les accompagnant, qui figure seul au dossier !**

Or seul le délit de tromperie sur la marchandise pouvait légalement justifier une mise sous contrôle judiciaire. Le rapport d'expertise a été rendu en 1996, et pourtant, le contrôle judiciaire de Mirko ne s'est éteint qu'avec son décès. Une Ordonnance de Maintien sous Contrôle Judiciaire a été rendue également contre moi, et demeure encore applicable à ce jour. La tromperie sur la marchandise figure toujours parmi les chefs d'inculpation dont je fais l'objet.

- En principe, le juge mène son instruction dans le cadre strict des faits dont il est saisi. Toutefois, n'ayant pas suffisamment d'éléments au dossier établissant l'inefficacité et/ou la toxicité des produits, **le juge d'instruction a alors soudain ordonné une longue expertise financière, tout en admettant par ailleurs qu'aucune infraction de cette nature n'était reprochée à aucune des personnes mises en examen dans cette affaire.** Mais

ceci permettait de faire durer l'instruction et le contrôle judiciaire.

Toutes ces anomalies révélèrent une procédure menée dans un souci politique, et nous pouvions redouter les conséquences d'une instruction menée exclusivement à charge, et multipliant les violations aux Droits de l'Homme les plus fondamentaux. Cela minait profondément le moral et la santé de Mirko, qui ne pouvait "vivre", au sens littéral du terme, une telle injustice. Sa maladie a été quotidiennement entretenue et nourrie par la technique éprouvée du harcèlement fiscal. Pendant toute la durée de la procédure, et alors même que Mirko était déjà gravement malade et avait dû solliciter plusieurs reports d'audition en raison de son hospitalisation nous avons été presque tous les deux jours poursuivis de réclamations fiscales pour des montants ahurissants de plusieurs millions de francs, sans jamais recevoir d'explication, malgré nos demandes réitérées (le dossier fiscal n'a même pas été communiqué).

De plus, l'Administration fiscale a cru utile de prendre une hypothèque judiciaire "à titre conservatoire" sur le seul bien immobilier que nous aurions pu rapidement vendre afin de nous acquitter de la caution. Mais celle-ci ayant été finalement réglée grâce à la vente des brevets, le ministre du Budget a alors déposé plainte contre Mirko pour "fraude fiscale". C'est alors que Mirko fit une rechute, que je considère comme une conséquence indiscutable du stress quotidien auquel il fut soumis.

Le jour même où nous recevions l'analyse de sang

indiquant la rechute, Mirko était convoqué par une inspectrice pour audition, suite à la plainte déposée par le Ministre. Après trois heures d'entretien, alors que je l'attendais anxieusement à l'extérieur, je vis l'inspectrice le raccompagner aimablement à la porte. S'adressant à moi, elle me dit : "Maintenant j'y vois enfin clair". Il n'y eut jamais de mise en examen pour fraude fiscale, mais, en sortant, Mirko s'est mis à saigner du nez.

Le mal était fait. Mirko me déclara que tenter diverses thérapies pour obtenir une survie de mauvaise qualité ne l'intéressait pas. Il avait toujours recherché la qualité dans sa vie, comme dans son travail, et n'admettait pas de se contenter d'une survie misérable sans moyens de travail. Il déclara aux médecins qu'il renonçait à tout traitement, toute transfusion et même à s'alimenter. Il voulut rentrer chez lui, mourir dans la dignité.

Mirko est décédé à la maison le 28 octobre 1998.

N'ayant plus ni les moyens ni la force de poursuivre ses recherches, indigné d'être privé de parole et de liberté par un pouvoir cynique et corrompu méprisant les faits, cette vie là ne l'intéressait plus. Le choix de son départ est l'exact reflet de son amour pour une vie pleine et entière... « Ignominieusement attaqué de tous les côtés, Mirko Beljanski est mort d'offense » comme devait le dire Gérard Weidlich lors de l'oraison funèbre.<sup>1</sup>

1. *Annexe N° 30, page 275.*

Pourquoi une telle débauche de haine, de procédures, de mesures restrictives ?

Plusieurs raisons peuvent être avancées.

Mirko Beljanski n'a jamais accepté de se plier aux ditats de son patron, certes très puissant. Tous ses collègues l'ont fait, et supportaient difficilement qu'un des leurs se soit montré plus courageux. Pour le punir de son insolence, on l'a privé de crédits, de postes. Et malgré tout, il a accumulé les résultats, les découvertes, les satisfactions sur le plan intellectuel. Dans le pays des jalousies, des mesquineries et des rivalités, on ne pouvait le lui pardonner. L'Institut Pasteur ne pouvait accepter qu'un chercheur, éliminé par ses soins, puisse un jour être reconnu pour ses découvertes. Il devenait urgent de le discréditer et le priver de conditions de travail, puisque aussi bien on ne pouvait plus nier la véracité de résultats qui tous révélaient que la suprématie de l'ADN n'était pas absolue. Pour mémoire, je rappellerai très brièvement les principaux acquis :

- Il a démontré la transcriptase inverse chez les bactéries : Monod avait nié cette possibilité, et le CNRS et les représentants de la Science Française lui avaient emboîté le pas... Mais le temps a fini par donner raison au chercheur isolé. (17 ans après !) Et cela s'est su.

- Il a montré la capacité des ARN d'une espèce bactérienne à transformer d'autres espèces bactériennes, ce qui

est très important pour l'évolution ; ce travail fut passé sous silence.

- Il a été le précurseur (étouffé) des ARN anti-sens. Mais la mode a pris plus tard aux USA : c'est même devenu un sujet très prisé, où chacun s'est empressé de ne pas citer le découvreur. Mais l'ordre des publications est là pour prouver l'origine du concept (*C. R. Acad.*, Paris, t. 280, 10 février 1975, p. 783, série D).

- Il a conçu et mis au point des ARN-fragments particuliers (RLB) sélectifs et non toxiques, pour stimuler la genèse des globules blancs et des plaquettes. Ces molécules sont d'un apport considérable, particulièrement lors de chimiothérapies ou radiothérapies anticancéreuses.

- Il a mis en lumière la structure déstabilisée de l'ADN des cellules cancéreuses, caractéristique grâce à laquelle il a pu découvrir des substances spécifiquement anticancéreuses.

- Il a mis au point l'Oncotest, test très performant pour évaluer le potentiel biologique des molécules.

- Il a montré que l'anticancéreux spécifique dénommé PB-100 est aussi très efficace sur les lignées de cellules infectées par le virus VIH, ce qui a été confirmé en son temps par une expertise scientifique menée en Suisse, puis par une autre réalisée au prestigieux Walter Reed Hospital.

- Il a découvert un régulateur biologique très efficace dans les maladies du métabolisme, les maladies auto-immunes, les fibroses... ce qui permet de minorer les toxicités iatrogènes et les fibroses.

- Il a aussi démontré que, même déjà résistants aux autres agents classiques, les virus du sida ou les cellules cancéreuses restent sensibles au PB-100 qui n'est ni mutagène, ni clastogène, ni toxique et qui, par lui-même, n'entraîne pas de résistance.

- Il a montré que le PB-100 franchissait la barrière méningée, ce qui permet de lutter contre les virus ou les cellules cancéreuses logées dans le cerveau. Il a expliqué le mécanisme de la synergie d'action par association des anticancéreux spécifiques avec la radiothérapie ou la chimiothérapie.

L'ensemble de ces recherches font de Mirko Beljanski un grand découvreur. Comme aucune publication n'a jamais infirmé ses travaux, on fit appel à la brutalité policière pour fermer son centre de recherche. Il ne sera pas dit qu'en France subsiste un lieu de liberté scientifique. A l'argument scientifique on substitue les « lettres de cachets », on menace les médecins qui ont le mauvais esprit de penser qu'il est plus important pour leurs malades de vivre en dehors des règles de l'Ordre des pharmaciens... que de mourir en s'inclinant devant elles. A noter que ces règles n'ont pas empêché la Pharmacie Centrale des Hôpitaux de Paris de préférer vendre des

hormones de croissance contaminées (qui tuèrent plus de 50 enfants) plutôt que de perdre quelques billets de banque !

La France a réussi à anéantir un homme, un chercheur novateur qui ne demandait qu'à travailler. Il avait choisi ce pays pour être le sien, croyant encore naïvement aux slogans dont, en France, on se gargarise sans les respecter.

Mais la pandémie des idées, des concepts scientifiques est plus difficile à briser que la vie d'un homme. Les résultats de Mirko Beljanski ont été publiés dans des revues scientifiques internationales et de plus en plus de personnes savent que la synergie est une réalité qui peut sauver des vies, savent que les produits mis au point par Mirko Beljanski sont spécifiques et sans effets secondaires. Les malades en ont largement témoigné, et qui mieux qu'un malade, peut le savoir ? Maintenant des jeunes travaillent, à l'étranger, sur l'action de ces produits. Ils vont continuer...

Face à l'intolérance, le combat de toute une vie n'aura pas été vain. Envers et contre tout (tous ?) le chercheur a arraché les moyens et la liberté d'offrir aux autres une aide efficace dans la lutte contre des maladies graves, voire incurables. La reprise du flambeau en Amérique a permis d'éviter l'inexorable asphyxie programmée par des mesures répressives.

Nous avons lutté des années et des années pour que ces produits restent français. En vain. Finalement, Mirko,

écœuré par le traitement que lui réservait la France, finit par saisir la Cour Européenne des Droits de l'Homme des diverses violations faites à ses droits fondamentaux. Son dossier fut accueilli et la Cour demanda au Gouvernement français de s'expliquer. Comme Mirko était décédé entre-temps, j'émis le souhait de reprendre la procédure. Le Gouvernement entreprit alors de contester mon droit à cette reprise d'instance, et alla jusqu'à dire que Mirko était seul responsable de la durée d'une instruction... durant laquelle tous les appels avaient été rejetés, toutes les contre-expertises, toutes les auditions de témoins, toutes les confrontations, lui avaient toujours été systématiquement refusées ! L'affaire, est, à ce jour, toujours pendante devant la Cour.

On peut tuer un homme, on ne tue pas des idées, surtout lorsque les faits les corroborent. La France restera le pays qui décapite ses chercheurs ou les oblige à fuir...

*“Il faut apprendre à discerner les chances non réalisées qui sommeillent dans les replis du présent. Il faut vouloir s'emparer de ces chances, s'emparer de ce qui change. Il faut oser rompre avec cette société qui meurt et qui ne renaîtra plus” (André Gorz. Misère du présent, Richesse du possible. Ed. Galilée).*

## EPILOGUE

« *L'inquisition estimant que toute information pouvant être fausse, dangereuse, impie, il suffisait de la détruire* ». (Galilée *Penseur Libre*, R. Zouckermann, Ed. de l'Union Rationaliste, 1968).

Dans le monde entier, le cancer est en pleine expansion. Un Français ou un Américain sur trois est touché. Malgré les déclarations optimistes des spécialistes, chacun de nous sait que, pour l'essentiel, les thérapies classiques ne donnent que très faiblement satisfaction. Selon Samuel Epstein, un cancérologue bien connu aux Etats-Unis, non seulement il n'y a pas de volonté d'éradiquer cette pathologie, mais on l'entretient par une politique de non-dépistage des potentiels cancérogènes, de plus en plus abondants dans l'alimentation et l'environnement. Ne mâchant pas ses mots, il affirme : "A chaque repas,

*des pesticides. Ces cancérogènes sont directement subventionnés par l'Union Européenne dont le budget est consacré pour moitié à des subventions favorisant l'agriculture industrielle... Sur 120 cancérigènes identifiés sur les animaux d'expérimentation lors des dix dernières années, moins de 10 % ont subi une enquête épidémiologique menée soit par le National Cancer Institute (NCI) des USA soit par l'industrie".\**

Nous assistons aux prémices d'une révolution scientifique et biologique globale, préparée de longue date au moyen d'orientation et de financement de la recherche avalisés par les différents gouvernements, et aboutissant à une confiscation totale, par le "tout-génétique". Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM végétaux) n'ont pas fait irruption sans préparation sur le marché mondial : ils sont l'aboutissement de lourds investissements, de longues années de mise au point, de sélection sophistiquée. Mais ils ne sont qu'un élément d'une stratégie planifiée de longue date. Il y a plusieurs décennies que l'on prépare cette révolution, tant dans les laboratoires et les ministères que dans les esprits.

En matière de santé on nous prépare aussi une autre révolution : nous convaincre que toutes pathologie, déficience, pulsion, nos actes mêmes, sont dictés par nos gènes (gène de la violence, de l'alcoolisme ou de la drogue, de l'homosexualité, de l'obésité...). L'obésité proviendrait d'un gène, non pas de notre attitude face à la nourriture, à l'activité physique, ou au psychisme. En ramenant la dimension humaine à la seule qualité des

\* *L'Ecologiste* N° 1, vol. 1, (automne 2000)

gènes, on prépare l'avenir de la thérapie génique. Des efforts sans précédent ont été consacrés dans le monde à la cartographie des gènes humains. Ce n'est pas seulement pour l'intérêt fondamental des connaissances : en nous déniaient toute responsabilité de nos actes, en niant tous les moyens d'action traditionnels, on prépare les esprits à considérer que seules les thérapies géniques seront à même de remédier à nos problèmes. On nous refait le coup du maïs et autres plantes transgéniques, où, sous couvert de rendements et qualités mirifiques, on impose des plantes dont les graines sont stériles, et qui à brève échéance, ruineront toutes les agricultures traditionnelles d'Europe, d'Afrique ou d'Asie, pour le plus grand profit de deux ou trois multinationales fournisseuses de semences. Bientôt la vie ne pourra se maintenir que sous le strict contrôle des détenteurs de semences végétales et un jour humaines. La Logique de Profit a pris le pas sur la Logique de Vie. Une idéologie scientifique s'impose ; la doctrine du "tout-ADN", expliquant, justifiant toute fonction physiologique et comportement individuel et social... n'exclut peut être pas des arrière-pensées d'eugénisme. En édulcorant la responsabilité individuelle pour rabaisser la valeur humaine à la qualité des gènes, on réduit la solution des problèmes humains à un mécano génétique, qui ne laisse pas de choix : contrôle génétique pour chacun, sélection et thérapie génique pour tous. "On" s'active à mettre les moyens en place.

Ainsi peut-on comprendre la haine invraisemblable déclenchée par les découvertes de Mirko Beljanski.

Chacune ruinait un pan du dogme de l'ADN tout puissant. Celle des transcriptases inverses dans les bactéries, levures et poissons, "volait" à l'ADN son statut de molécule suprême dispensant tout le devenir de la cellule, la rabaisant au rang d'une molécule complexe certes, chargée d'informations, mais pouvant aussi en recevoir, en INTEGRER. La colère de Jacques Monod à l'annonce de ces résultats, colère incompréhensible par son excès dans l'optique de l'époque, s'éclaire à la lumière de la nouvelle philosophie du tout-ADN que l'on cherche à nous faire avaler aujourd'hui. Cheval de Troie de cette philosophie (se souvenir des déclarations de J. Monod dans *Le Hasard et la Nécessité*, déjà citées au chapitre 3 : "*Il n'est ni observé, ni d'ailleurs concevable, que l'information soit jamais transférée dans le sens inverse*"), J. Monod ne pouvait tolérer qu'un chercheur, qui plus est dans son service, mît des bâtons dans les roues d'un programme élaboré dans l'ombre. Sans doute l'abondante manne financière qui s'abattait si généreusement sur le service de ce patron avait-elle des connections directes avec ce programme. Les profits à venir du cartel pharmaceutique transnational étaient sans doute en jeu.

Ainsi peut s'expliquer l'avertissement proféré comme une menace : "*Tu ne toucheras pas à l'ADN sinon tu n'auras RIEN du CNRS !*", ou encore la réponse évasive de Jacques Monod : "*On ne fait pas toujours ce qu'on devrait faire*". Ainsi également s'explique la farouche hostilité à tout l'apport scientifique de Mirko Beljanski, depuis les ARN vecteurs d'informations qui s'intègrent à

l'ADN, jusqu'aux molécules-verrou d'origine naturelle capables d'entraver le programme cancer lancé par la cellule. Car, dans l'optique du tout-génétique, le cancer doit être la conséquence d'une mutation. Cette optique ne laisse pas de place à la déstabilisation réversible des ADN-cancers. Elle ne peut avoir sa place dans ce schéma, ni, comble du scandale, admettre une synthèse de novo d'ADN par une enzyme qui dicte la séquence des désoxyribonucléotides ! (**Voir publication N° 132**)

Beljanski persista sa vie durant, parce que la Logique du Vivant, qui seule l'intéressait, n'est pas la même que celle du cartel pharmaceutique.

Voilà, à mon sens, les raisons qui fondent l'opposition à toutes les formes de médecines naturelles, de tests performants, de dépistage des cancérogènes, ou d'évaluation objective des différentes thérapies. Le programme que l'Etat a choisi de soutenir n'est pas celui-là. Le soutien financier énorme reçu depuis longtemps par l'Institut Pasteur, de la France, comme de grandes banques américaines, n'a d'égal que son soutien à cette politique.

L'argent, de nos jours, fait la politique, paie les décideurs, les campagnes électorales, la presse comme les experts. Qu'importe qu'un chercheur isolé puisse prouver la validité de ses efforts ; le Plan, ce rouleau compresseur au service d'intérêts supérieurs très bien organisés a prévu autre chose pour nous tous. Aussi laissons l'Afrique dans l'horreur hallucinante du Sida, du paludisme, de la tuberculose et bientôt des semences stériles. Un jour proche, le

génie génétique sera là. N'y a-t-il pas déjà une campagne pour prétendre que la tuberculose ne dépend pas du bacille de Koch, mais du terrain génétique ? Lorsqu'on aura rendu stériles toutes les plantes, lorsque chacun de nous ne pourra être soigné que par le seul génie génétique, l'avenir du cartel pharmaceutique sera radieux.

Sur son lit de mort, tenant la main de mon mari, je lui ai posé la question :

« *Finally, es-tu satisfait du bilan de ta vie ?*

– *Oui, malgré tous les obstacles, j'ai pu réaliser l'essentiel de ce que je voulais. Mais j'aurais voulu encore...*

– *Aurais-tu dû modifier quelque chose ? Par exemple être plus diplomate ?*

Il fit une moue dégoûtée, de mépris pour ses ennemis, et répondit :

– *Même pas !* ».

C'est ainsi que Mirko Beljanski nous a quittés, tué mais non vaincu. Car si nous nous sommes battus seuls ou presque pendant si longtemps, aujourd'hui le cercle de ses amis ne cesse de s'élargir grâce à des efforts collectifs considérables. L'acquis de ses recherches n'est pas perdu. Les malades peuvent disposer auprès de Natural Source aux Etats-Unis des produits issus de ses recherches. L'information associative n'a jamais été si vigoureuse ni si bien menée, les médecins savent qu'à conseiller les produits Beljanski ils ne courent aucun risque. Les notions de "*sélectivité thérapeutique, de*

*synergie*", si novatrices au moment où Mirko Beljanski les avait formulées, sont en passe d'être enfin comprises et admises. Une Fondation portant le nom du chercheur poursuit sa recherche scientifique afin de développer les idées novatrices qu'il a semé sur plusieurs axes tout au long de sa carrière.

A l'heure où ce livre va paraître, nous serons quelques uns à passer devant le tribunal correctionnel de Créteil, alors que l'Etat est complice d'un crime contre l'humanité. Mais les produits Beljanski ont sauvé bien des vies, et chaque vie sauvée est une démonstration que le chercheur Mirko Beljanski était dans le vrai. Toute vérité n'étant pas bonne à dire, il fallait se débarrasser de lui.

Quel que soit le jugement qui m'attend au tribunal, je répondrai comme Vladimir Poutine : "*Mieux vaut être pendu par fidélité que par trahison*".\*

\*Propos rapportés par l'ancien Maire de Saint-Petersbourg.



INSTITUT PASTEUR

25, RUE DU DOCTEUR ROUX

(XV<sup>e</sup> ARROND<sup>t</sup>)

TÉLÉPHONE : SÉGUR 01-10  
(LIGNES GROUPEES SOUS CE NUMERO)

PARIS, LE 25 Juin

1951

Monsieur le Ministre

de la Santé Publique

du Gouvernement Yougoslave

Monsieur le Ministre,

Dans mon laboratoire, à l'Institut Pasteur, a travaillé pendant deux ans et demi Monsieur Mirko BELJANSKI. Il vient de réaliser un très remarquable travail que l'Université vient d'accepter comme thèse pour le Doctorat ès Sciences d'Etat.

Mr BELJANSKI est un excellent travailleur, très intelligent, instruit, habile et zélé. Les belles recherches qu'il a réalisées méritent d'être continuées car elles apportent de grandes promesses pour l'avenir.

Pour réaliser ces recherches, il faut un équipement spécial, assez complexe, dont nous disposons dans mon laboratoire. Si Mr. BELJANSKI repart immédiatement en Yougoslavie, il devra abandonner le sujet de recherches dans lequel il s'est distingué et ce sera très dommage.

En conséquence, je me permets, Monsieur le Ministre, de vous demander si l'on ne peut pas envisager une prolongation assez longue du séjour en France de M. BELJANSKI.

J'ai été très heureux d'accueillir dans mon laboratoire ce jeune Yougoslave de grande valeur et je lui offre l'hospitalité dans mon service aussi longtemps qu'il voudra pour poursuivre les belles recherches qu'il réalise.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de bien vouloir agréer l'expression de ma haute considération.

*J. M. Macheboeuf*

Dr MACHEBOEUF

Professeur à la Faculté des Sciences  
de l'Université de Paris,

Professeur Honoraire de Faculté de Médecine,  
Chef de Service à l'Institut Pasteur.

INSTITUT PASTEUR  
Service de Chimie Biologique  
Professeur Macheboeuf

SOCIÉTÉ  
DE  
CHIMIE BIOLOGIQUE

SECRETARE GÉNÉRAL :  
JEAN ÉMILE COURTOIS  
SECRETARE GÉNÉRAL ADJOINT  
PIERRE MALANGEAU

4, AVENUE DE L'OBSERVATOIRE  
PARIS (VI<sup>e</sup>)  
DAN - 88-10 - POSTE 80

PARIS, le 18 novembre 1960

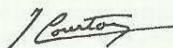
Monsieur M. BELJANSKI  
10, rue Vauquelin  
PARIS (5<sup>e</sup>)

Mon cher Collègue,

Le Conseil de la Société de Chimie Biologique a approuvé hier le rapport qui lui a été présenté au nom de la Commission chargée de proposer les lauréats pour le Prix Charles Léopold MAYER. J'ai le plaisir de vous annoncer que le Prix Charles Léopold MAYER vous sera décerné cette année, en partage avec M. R. MONIER. Je vous adresse toutes mes félicitations pour cette distinction qui est pleinement justifiée par vos très belles recherches dans le domaine des nucléoprotéines.

Vous serait-il possible de m'indiquer le numéro et l'adresse de votre C.C.P., afin que je puisse demander à M. MIDY, Trésorier, de vous y faire virer la somme de 2.500 NF, montant de la moitié du Prix Charles Léopold MAYER. Au cas où vous n'auriez pas de C.C.P., indiquez-moi l'adresse à laquelle M. MIDY doit vous faire l'envoi d'un chèque bancaire.

Veuillez agréer, mon cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Professeur J.E. COURTOIS  
Secrétaire Général

UNIVERSITÉ DE LILLE  
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE  
LABORATOIRE DE CHIMIE  
BIOLOGIQUE  
Professeur Paul BOULANGER

document 1

LILLE, le 13 Novembre 1969

FACULTÉ DE MÉDECINE  
PLACE DE VERDUN  
Tél. 84.94.81 - Poste 389

Monsieur M. BELJANSKI  
46, Boulevard de Port-Royal  
PARIS (5<sup>ème</sup>)

Cher Monsieur BELJANSKI,

Les membres de la Commission de Chimie Biologique m'ont demandé de vous écrire pour vous expliquer le plus clairement possible leur position à votre égard, ce que je fais en ne me dissimulant pas la difficulté que présente l'exposé de points de vue aussi nuancés.

Tout d'abord, la majorité de la Commission a été d'accord pour ne pas prendre une décision qui aurait pu être considérée à tort comme un désaveu, et il a été convenu, puisque de toute façon la conjoncture actuelle n'était pas favorable (1 poste pour 4 Commissions !) de surseoir pour le moment à toute proposition.

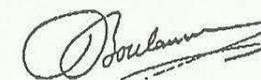
Il n'y a, je puis vous l'assurer, aucune hostilité ni méfiance envers votre personne ou votre oeuvre scientifique. Seulement, la plupart d'entre nous s'estiment incapables de porter sur celle-ci, en l'état actuel de leurs connaissances, un jugement valable. Il leur paraît souhaitable d'attendre la confirmation de vos résultats, ce que laissent présager les lettres que j'ai reçues tout récemment des U.S.A., - sans pour autant mettre en doute le moins du monde la réalité de vos résultats ni votre probité scientifique, unanimement reconnue.

C'est avec beaucoup d'attention et, je puis dire, de bienveillance que nous nous sommes penchés sur votre dossier et aucune critique n'a été formulée que vous puissiez prendre en mauvaise part.

Je ne puis que vous conseiller de poursuivre dans la voie où vous vous êtes engagé récemment et qui paraît devoir être fructueuse. Je ne doute pas que vos efforts ne soient bientôt récompensés.

Je crois que vous avez, dans les derniers mois, interprété comme un blâme ce qui n'était en vérité que l'expression d'un certain embarras devant l'obligation de porter un jugement sans être vraiment éclairé. Vous subissez actuellement les inconvénients inhérents au fait de ne pas suivre les sentiers battus ; mais vous êtes suffisamment conscient de cette situation pour attendre sereinement le moment où l'vous rendra justice.

Je suis naturellement à votre disposition pour parler de tout cela et je vous prie, mon Cher Ami, d'accepter l'expression de mes sentiments très amicalement dévoués.



## RETROCITATION

SIR—In my News and Views article « Reverse Transcriptases. Retrons in Bacteria » (ref.<sup>1</sup>) I stated « no such reverse transcriptase seemed to exist in bacteria ». M. Beljanski has since called my attention to his publications on reverse transcriptase in bacteria<sup>2-5</sup>. This work was confirmed in several Soviet publications<sup>6-9</sup>. It will be of interest to see if these activities are related to retrans.

HOWARD M. TEMIN

*McArdle Laboratory,  
University of Wisconsin,  
Madison, Wisconsin 53706, USA*

1. Temin, H.M. *Nature* 339, 254-255 (1989).
2. Beljanski, M. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci., Paris* D274, 2801-2804 (1972).
3. Beljanski, M. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci., Paris* D276, 1625-1628 (1973).
4. Beljanski, M. & Beljanski M., *Biochem. Genet.* 17, 163-180 (1974).
5. Beljanski, M., Bourgarel, P. & Beljanski M.S. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci., Paris* D286, 1825-1828 (1978).
6. Romashchenko, A.G. *et al. Dokl. Akad. Nauk SSSR* 233, 734-737 (1977).
7. Lushnikova, T.P. *et al. Molec. Biol.* 12, 1163-1171 (1978).
8. Vorob'eva, N.V. *et al. Molec. Biol.* 16, 977-983 (1982).
9. Grabkina, O.A., *et al. Molec. Biol.* 17, 830-838 (1988).

NATURE - VOL 342 - 7 DECEMBER 1989

Institut Pasteur

RUE DU DOCTEUR ROUX  
(XV<sup>e</sup> Arrond<sup>t</sup>)

Téléphone : 566-58.00

Paris, le 15 mars 1974

Monsieur le Directeur de l' Institut  
Pasteur . Paris

Monsieur le Directeur ,

Monsieur Chambon m'a avisé qu'il vous avait transmis ma lettre du 26 février 1974 , par laquelle je demandais à la Commission chargée d'examiner les projets de recherches , de bien vouloir statuer sur ma demande de moyens supplémentaires , en personnel et en place , afin de développer rapidement les recherches proposées qui , je crois , iront dans l'intérêt de l' Institut Pasteur. En effet , nous pensons que les résultats et les idées que nous avons acquis sur le mécanisme du cancer des plantes doivent nous permettre d'aborder le problème des tumeurs et du cancer des mammifères , de la lutte contre les viroïdes et les virus , sous un angle nouveau . Ce projet qui , d'après Monsieur Chambon "n'entre pas dans le cadre de la recherche appliquée" devrait aboutir directement à la réalisation des moyens antiviraux , comme le montrent nos essais préliminaires . Ces recherches nous tiennent à coeur et sont parfaitement compatibles avec l'activité et les intérêts de l'Institut Pasteur . Je vous serai tout à fait reconnaissant de bien vouloir apporter une réponse à ma demande afin que je puisse m'organiser pour développer ces recherches .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur , l'expression de mes sentiments respectueux.

*M. Beljanski*  
M. Beljanski

Maitre de Recherches  
au CNRS

Institut Pasteur

28, RUE DU D<sup>r</sup> ROUX, PARIS XVI

TÉL: 566-58-00

DIRECTION

Paris, le 28 Février 1974

Monsieur BELJANSKI  
Maître de Recherches du C.N.R.S.  
INSTITUT PASTEUR

Mon cher Collègue,

Je transmets votre lettre du 26 Février  
à Monsieur MONOD, car le programme de travail que vous  
proposez n'entre pas dans le cadre de la recherche appliquée.

Je vous prie de croire, mon cher  
Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*L. Chambon*

Docteur L. CHAMBON

c. c. Monsieur J. MONOD

Institut Pasteur

RUE DU D<sup>r</sup> ROUX, PARIS XVI

TEL: 566-58-00

LE DIRECTEUR

D/74-8-N°217

Paris, le 22 MARS 1974

Mon cher Collègue,

Je ne peux que vous confirmer ce que vous a déjà  
dit le Docteur CHAMBON à savoir que le projet de recherche  
et de développement que vous lui avez soumis dans votre  
lettre du 26 février n'entre pas dans les programmes de  
la recherche appliquée.

Dans ces conditions, il ne m'est pas possible de  
mettre à votre disposition les moyens supplémentaires  
que vous souhaitez et je ne peux que vous conseiller, comme  
vous l'envisagez d'ailleurs, de les développer dans un autre  
cadre.

Avec mes regrets, je vous prie de croire, mon cher  
Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Jacques Monod*

Jacques MONOD

Monsieur M. BELJANSKI  
Maître de Recherches au  
C.N.R.S.  
INSTITUT PASTEUR  
PARIS

# MÉDECINE "PASTEUR" A PEUT-ÊTRE DÉCOUVERT L'ARME ANTIVIRUS

L'INSTITUT Pasteur est en passe de perdre sa vocation d'ouverture aux chercheurs dont les méthodes ne relèvent pas de l'orthodoxie « monodiste ». C'est ce que démontrent entre autres les brimades auxquelles sont de plus en plus exposés les chercheurs de cet organisme « indépendant ».

C'est aujourd'hui M. Mirko Beljanski, maître de recherche au C.N.R.S. qui se trouve dans la ligne de tir du professeur Jacques Monod parce que ses recherches, selon lui, n'entrent pas dans le cadre de l'avenir pastorien.

En fait, dès leurs premiers résultats, les travaux de ce biochimiste ont cependant suscité l'intérêt de l'Académie des sciences. Celle-ci leur a reconnu une portée considérable et ceci n'est pas une clause de style.

Les découvertes que M. Mirko Beljanski a effectuées avec M. Michel Plawecki sont plus que prometteuses. En premier lieu ces deux chercheurs sont parvenus les premiers à isoler, analyser et surtout à synthétiser un acide ribonucléique (ARN) particulier qu'ils ont appelé « ARN amorceur ». Celui-ci, en effet, a été découvert « accroché » à la molécule d'acide désoxyribonucléique (ADN) qui, dans toute cellule, porte et transmet les caractères héréditaires.

La première étape de la division cellulaire dans tout organisme vivant est représentée par la fabrication d'un second ADN, véritable copie de l'ADN initial.

Or ces chercheurs ont montré, d'abord dans des cellules végétales puis dans des bactéries et dans des cellules de mammifères que cet « ARN

# MÉDECINE "PASTEUR" A PEUT-ÊTRE DÉCOUVERT L'ARME ANTIVIRUS

amorceur » était indispensable pour déclencher la « replication », c'est-à-dire la reproduction de l'ADN. Autrement dit, il pourrait parvenir à bloquer cette reproduction.

## Une autre voie

MM. Beljanski et Plawecki ont découvert une autre voie de défense contre les virus. Certains bacilles, appelés *Escherichia coli*, une fois devenus résistants à un antibiotique, la shodomycine, développent dans leur milieu de culture un ARN spécial, capable de provoquer chez une autre bactérie des modifications importantes : par exemple, de transformer des bactéries productrices du cancer des plantes en bactéries complètement inoffensives.

Mieux encore, cet ARN peut être imprimé dans l'ADN, c'est-à-dire que la descendance de toutes ces bactéries pathogènes devient neutre elle aussi. Autrement dit, la possibilité qu'elles ont de donner naissance à des tumeurs est entièrement et complètement bloquée.

Mais ces chercheurs poursuivent désormais leurs travaux dans des conditions difficiles. Ils sont considérés comme « hébergés » dans leur étroit laboratoire de l'Institut Pasteur. Des pressions intolérables sont exercées pour dissuader des collaborateurs de travailler avec eux. Personnellement, M. Michel Plawecki, boursier de la ligue « Les Français contre le cancer », a été avisé par le secrétaire général de cet organisme que le renouvellement de sa

bourse lui serait accordé, à la condition qu'il accepte de changer de laboratoire.

Or les travaux de M. Beljanski avancent. Il est en effet parvenu à montrer que cet ARN spécial est présent, en petite quantité, dans les souches, qu'elles soient cancérogènes, non-cancérogènes ou neutralisées. Ceci signifie que la mutation qui conduit la bactérie à ne plus être nocive n'agit pas sur la synthèse elle-même de la substance pathogène ! C'est donc la neutralisation de l'action de cette substance qui est obtenue.

Actuellement, l'équipe de M. Mirko Beljanski s'intéresse vivement à la transposition de ces expériences aux cellules des mammifères et aux « virus à ADN ». Cela veut dire que les recherches présentes pourraient aboutir rapidement à des applications pratiques, dont le blocage de la « replication » de ces « virus à ADN ». Autrement dit, à la découverte d'un « antiviral » vrai, arrêtant complètement la multiplication des virus chez les mammifères. L'homme étant un mammifère a la promesse de mesurer l'expérience apportée par ces travaux, d'autant que l'invention d'une substance antitumorale pourrait également survenir.

Dans ces conditions, pourquoi la direction de l'Institut Pasteur se refuse-t-elle une fois de plus à encourager, comme cela s'est déjà produit, des expériences qui un jour pourraient financièrement alimenter sa trésorerie ?

Noël BAYON.



Paris le 14 Décembre 1971

Monsieur BELJANSKI  
Institut Pasteur  
25, rue du Docteur Roux

HL/TP 1.521/71

PARIS 15ème

Monsieur,

Monsieur PLAWECKI qui travaille sous votre direction a présenté une demande de renouvellement de sa bourse.

Le Comité Scientifique a estimé qu'il était souhaitable que Monsieur PLAWECKI change de laboratoire ; c'est à cette condition que sa bourse lui est maintenue.

Le Comité lui a conseillé de se mettre en relation avec le Docteur MONTAGNIER d'Orsay. Monsieur PLAWECKI m'a téléphoné dans la journée d'hier et je lui ai donné ces renseignements. Je pense qu'il a dû faire les démarches nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général

*H. Lemoine*  
H. LEMOINE

DIVISION PHARMACEUTIQUE

22, Cours Albert 1<sup>er</sup> - PARIS-8<sup>e</sup>  
Tél. : 256-40-00  
Boite Postale N° 753  
75260 PARIS CEDEX 08  
Télux : 29198 Rhodifar-Paris

Accords (D.F.)

JCM/ds - N° 1552/74

l'attention de M. OGIER.

ANVAR

13, rue Madeleine Michélin  
92522 - NEUILLY-SUR-SEINE

Paris, le 25 Septembre 1974

1974-0619213

Cher Monsieur,

Vous avez bien voulu interroger notre Centre de Recherches de Vitry sur l'intérêt que nous pouvions porter aux travaux de M. et Mme Beljanski dans le domaine de la virologie et de la cancérologie.

Ces chercheurs ont mis au point des substances nouvelles qui seraient douées de la propriété d'inhiber la formation d'A.D.N. par les polymérases de façon relativement spécifique.

Ainsi qu'il vous l'a été indiqué, une étude limitée effectuée par nos services scientifiques sur un échantillon réduit (2 mg) de ces substances a permis de confirmer l'activité observée à l'Institut Pasteur. Toutefois, pour déterminer l'intérêt thérapeutique éventuel de ces substances, il conviendrait d'effectuer une étude approfondie nécessitant une quantité plus importante de produit et à cet effet nos services scientifiques auraient souhaité pouvoir disposer d'un échantillon d'au moins 200 mg.

Avant de nous engager plus avant dans une collaboration avec M. et Mme Beljanski, nous souhaiterions donner à cette affaire un cadre contractuel et il nous serait agréable si vous pouviez nous faire parvenir un projet de contrat définissant les conditions d'une collaboration avec ces chercheurs.

Dans l'attente de vous lire très prochainement à ce sujet; nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

DIVISION SANTE  
Accords (D.M.)

*H. Battault*  
H. Battault

*J.C. Mouton*  
J.C. Mouton

Secteur	1973	1974	1975
D			
DA			
SG			
AS			
AC			
BC			
SIGNATURE	D	DA	
CURG. N°	D.A.S.		



KAROLINSKA SJUKHUSET  
Radiumhemmet

80 11 03

Dr. M. Beljanski  
Laboratoire de Pharmacodynamie  
Université de Paris-Sud  
Faculté des Sciences  
Pharmaceutiques & Biologiques  
rue Jean-Baptiste-Clement  
F-92290 Chatenay-Malabry  
FRANCE

Dear Dr Beljanski,

At the E.O.R.T.C. meeting in Brussels in September  
this year, you gave a very interesting paper entitled:  
"Oligoribonucleotides .....

I wonder if you could take the trouble to send me  
copies of all papers and manuscripts dealing with  
those studies. Your ideas and results are simply  
fascinating.

Thanking you in advance

Yours sincerely

*Sten Friberg*  
Sten Friberg, M.D., Ph.D.  
Dept. General Oncology  
Radiumhemmet  
Karolinska Hospital  
104 01 STOCKHOLM  
Sweden

Address  
Karolinska sjukhuset  
104 01 STOCKHOLM

Address  
Karolinska Hospital  
S-104 01 STOCKHOLM  
Sweden

Telefon  
08/7361000 växel  
08/736 ..... Direktiva

HOWARD UNIVERSITY  
WASHINGTON, D.C. 20060

CANCER CENTER  
OFFICE OF THE DIRECTOR

May 28, 1981

Dr. M. Beljanski  
Laboratoire de Pharmacodynamie  
Faculte de Pharmacie, Tour D-1  
(Tour etaze)  
Rue Zjean-Baptiste-Clement  
92290 Chatenay-Malabry  
FRANCE

Dear Dr. Beljanski:

We are writing to express our appreciation to you for your contribution to  
our 1980-81 Guest Lecture Series. We, as well as our associates, were greatly in-  
spired by your presentation. With the continued support of committed individuals  
like yourself, we are convinced that we can build a "first-rate" research operation  
here at Howard.

Again, we thank you so much for taking the time to visit with us.

Sincerely yours,

*Kenneth Olden*

Kenneth Olden, Ph.D.  
Associate Director for Research

*Sandra L. White*

Sandra L. White, Ph.D.  
Chairman, Seminar Committee

KO:SW/lb

# RIJKSUNIVERSITAIR CENTRUM ANTWERPEN

Laboratorium voor Oekologie  
Dir. Prof. Dr F. EVENS



2020 ANTWERPEN le 2 janvier 197  
171, Groenenborgerlaan, 4° fase

Le Dr. Mirko BELJANSKI  
Maitre de Recherches au C.N.R.S.  
Faculté de Pharmacie, Laboratoire de  
Pharmacodynamie.  
92290 CHATENAY - MALABRY  
FRANCE

Cher Confrère,

J'ai lu avec un très grand intérêt votre article III - ARN fragment R.L.B. efficaces dans la leucopoièse et la formation des plaquettes.

La clarté et l'originalité de votre exposé d'une part, l'importance des problèmes soulevés avec cet ensemble des perspectives nouvelles d'autre part, m'amènent à vous demander des tirages-à-part de vos travaux.

Je vous souhaite au début de cette année nouvelle beaucoup de succès dans vos recherches.

Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de ma considération très distinguée.

Prof. Dr. F. EVENS  
Rijksuniversitair Centrum  
171, Groenenborgerlaan  
2020 - ANTWERPEN

Tel. 30.59.80

# THE ROCKEFELLER UNIVERSITY

New York, N.Y. 10021

December 13, 1973

Dr. M. Beljanski  
Institut Pasteur  
25, Rue du Docteur Roux  
Paris 15, France

Dear Dr. Beljanski:

I read with great interest your manuscript on transforming RNA in crown gall. I find this work very exciting and I would urge you to publish it at the earliest possible time in a journal that has a wide circulation such as the Proceedings of the National Academy of Sciences, Nature, or Science.

Since you asked me to comment on your paper, I shall take the liberty of making certain suggestions. You appear to have made a very important discovery and have obtained for the first time the sterile induction of transplantable crown gall tumors with a specific agent other than the bacteria. I would suggest that you report only that discovery and a detailed account of your methods for isolating the transforming RNA. I have attempted to indicate in the margin of the manuscript additional information that should be included in your methods section and in the results. I might also suggest that you eliminate almost all of the speculation in the discussion section, since it really adds little to your important findings.

I am sorry that I cannot at this time communicate the paper for you to the Proceedings of the National Academy of Sciences because I have already over-committed myself to that journal. If, however, you can find someone to communicate the paper for you, I would be pleased to fill out the necessary forms expressing approval of the work and that are required by the editorial office of the Proceedings from an outside referee for a paper of a non-member of the Academy.

Dr. Edward Tatum is, unfortunately, ill and in a hospital at this time and I could therefore not ask him about the small conference that you proposed for the middle of March. I will speak to him about that when he returns to work.

With kindest regards, I am

Sincerely yours,

Armin C. Braun.

ACB:R  
Encl:MSS

THE UNIVERSITY OF NEBRASKA -Lincoln  
COLLEGE OF AGRICULTURE  
AGRICULTURAL EXPERIMENT STATION  
LINCOLN, NEBRASKA 68503

DEPARTMENT OF PLANT PATHOLOGY

July 19, 1972

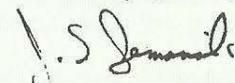
AIRMAIL

Professor Mirko Baljanski  
Institut Pasteur  
Paris XV  
FRANCE

Dear Professor Baljanski:

I wish to thank you for the reprints you recently sent in relation to our work on the pathogenic-RNA from Exocortis Disease. I find your work extremely interesting and highly relevant to our results.

Sincerely yours,



J. S. Semancik  
Associate Professor

JSS/jt

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE  
ASSOCIATION CLAUDE BERNARD

## INSTITUT D'IMMUNO-BIOLOGIE

HOPITAL BROUSSAIS, 96, RUE DIDOT, PARIS-XIV\*

TEL : 532 41-79

\*

DIRECTEUR

Paris, le 16 juin 1972

Monsieur M. BELJANSKI  
Institut Pasteur  
25 rue du Docteur Roux  
75015 PARIS

Cher Monsieur Beljanski,

Je vous remercie de l'envoi du tiré à part de votre article paru dans les Proc. Nat. Ac. Sci. C'est un travail d'une extrême importance dont je vous félicite. Il mérite un prix de l'Académie des Sciences.

Avec l'expression de mes sentiments amicaux.



Professeur Bernard HALPERN

INSTITUT DE RECHERCHES  
SCIENTIFIQUES  
SUR LE  
CANCER

Boîte Postale N° 8 - 94802 VILLEJUIF CEDEX



7, Rue Guy-Mocquet  
94800 VILLEJUIF

☎ 726.46.58

N.R. :  
(à rappeler dans toute correspondance)

Monsieur Mirko BELJANSKI  
UNIVERSITÉ DE PARIS XI  
Laboratoire de Pharmacodynamie  
Rue Jean-Baptiste Clément  
92290 CHATENAY MALABRY

Villejuif, le 13 Juin 84

Monsieur,

La Commission 24 : "Génétique et Biologie Cellulaire-Microbiologie" a examiné votre candidature au grade de Directeur de Recherche.

Vous trouverez ci-dessous le texte adopté à l'unanimité par la Commission à la suite de votre demande :

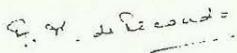
"Après audition et discussion du rapport présenté au sujet de la candidature de Mr. BELJANSKI à la Direction de Recherche, la Commission de "Génétique et Biologie Cellulaire-Microbiologie" considère que les travaux de Mr. BELJANSKI ne répondent pas à la rigueur de la méthodologie scientifique exigée par une démarche rigoureuse.

De ce fait, des affirmations, qui ne sont que des spéculations sur certaines expériences qu'il présente, bien que formulées dans un langage apparemment scientifique, relèvent en fait d'une pseudo-science.

Ce genre d'activité, de par la publicité qu'elle reçoit parfois, est dangereuse non seulement auprès du public mais aussi auprès des organismes de décision dépourvus de moyens critiques scientifiques, ainsi qu'auprès des jeunes qui travaillent encore avec lui.

La Commission de "Génétique et Biologie Cellulaire-Microbiologie" refuse de cautionner une activité qu'elle considère comme nuisible à la réputation de la Recherche Française".

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

  
Anne-Marie DE RECONDO  
Présidente de la Commission 24



INSTITUT MÉRIEUX

fondé en 1897

*Copie D: BELJANSKY*

Le 6 octobre 1976

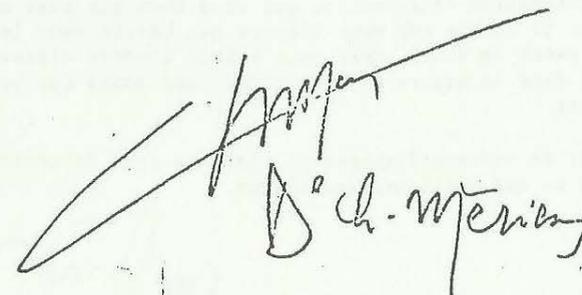
Monsieur BERKALOFF  
Directeur au CNRS  
Centre National de la Recherche Scientifique  
15 quai Anatole France  
75007 PARIS

Monsieur le Directeur,

Je tiens à vous signaler que dans nos services de recherches, nous avons pu reproduire les résultats rapportés par le Dr. BELJANSKY, Maître de Recherches au C.N.R.S., (Biologie Cellulaire) concernant son produit "RLB".

Le Docteur BELJANSKY nous a, en effet, confié des échantillons de ce produit "RLB". Entre nos mains, une injection permet la restauration du taux normal des leucocytes chez les animaux fortement et constamment immunodéprimés, soit par la cyclophosphamide, soit par le méthotrexate.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

  
Dr. Mérieux

s. a. du capital  
de 37.500.000 francs

17 rue Bourgelat 69002 Lyon  
téléphone 78/37.56.66

955513536 B RC Lyon  
télex 31.627 Mérieux Lyon



# INSTITUT MÉRIEUX

fondé en 1897

Le Professeur LAURENS  
Hôpital Militaire du Val de Grâce  
74 bd de Port Royal  
75005 PARIS

Nos réf. :  
GBNT/83149

Lyon, le 22 mars 1983

Cher Monsieur,

Nous sommes soumis actuellement à des demandes de R.L.B émanant de médecins non experts cliniciens et auxquels nous ne pouvons répondre favorablement sans passer par l'intermédiaire des experts sollicités par l'Institut MÉRIEUX, en l'occurrence le Professeur TCHERNIA et vous-même.

[ Après avoir pris contact avec le Professeur DANGOUMAU, Directeur de la Pharmacie et du Médicament au Ministère de la Santé, ce dernier a conseillé à Monsieur Alain MÉRIEUX que, par votre intermédiaire et sous votre contrôle, des doses de R.L.B puissent être données aux médecins praticiens ou hospitaliers qui en feront la demande, lorsque vous l'estimerez souhaitable, après leur avoir communiqué toutes informations nécessaires concernant la posologie et le mode d'administration de ce produit.

[ Suite à la conversation téléphonique que vous avez eue avec ma secrétaire, en mon absence, il semble que vous n'ayiez pas besoin pour le moment d'un complément de stock de R.L.B, mais nous sommes à votre disposition pour vous faire parvenir dans la mesure de nos stocks, les doses qui pourraient vous être nécessaires.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie de croire, cher Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr. Gérard BIRON



# INSTITUT MÉRIEUX

fondé en 1897

Monsieur le Professeur G. MILHAUD  
Président de la Commission 24 du C.N.R.S.  
Service des Isotopes  
Hôpital Saint Antoine  
184 rue du faubourg St Antoine  
75571 PARIS CEDEX 2

Lyon, 21 avril 1981

Monsieur le Président,

Je tiens à vous informer de l'état d'avancement des travaux de développement que l'Institut Mérieux mène sur le RLB ( remonte leucocytes Beljanski ) fractions d'ARN ribosomique d'Escherichia Coli purifiées.

Les études toxicologiques menées sur animaux nous permettent de débiter, dans les jours qui viennent, une étude clinique, en double aveugle, dans le service du Professeur Schwarzenberg, sans doute sous la responsabilité de l'expert clinicien le Professeur Hayat.

Ce RLB est pour l'Institut Mérieux un produit intéressant car, si son activité clinique est démontrée chez l'homme, en essai à double insu, il peut être l'objet d'une grande application, en particulier pour le traitement des sujets recevant une thérapie antimitotique.

Je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes distingués sentiments.

C. CHARBONNIER  
Directeur  
Développement et Visas

Saint-Nazaire, le 15 DEC. 1984

Réf. : CE/PB/RLB -

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 25 Novembre dernier et j'ai été très sensible à votre démarche.

Mon objectif est de tout faire pour favoriser la mise au point d'un traitement efficace du cancer. Il ne m'est pas possible pour autant de laisser le champ libre à des individus susceptibles d'abuser de la situation dramatique des malades.

Il existe déjà des traitements efficaces du cancer. L'espérance de vie des malades a d'ailleurs très sensiblement augmenté. L'efficacité de nouveaux traitements ne peut donc être estimée, contrairement à ce que pense Monsieur BELJANSKI, que par comparaison avec des traitements existants. Toute autre démarche est absolument contraire à l'intérêt des malades et donc aux règles de l'éthique médicale.

Ce qui est reproché à Monsieur BELJANSKI, ce n'est pas de faire son métier de chercheur qu'il peut bien entendu poursuivre. C'est de fabriquer sans aucun contrôle de sécurité des produits dont il refuse absolument de donner la composition, alors qu'il n'est pas pharmacien et de prescrire ses produits à des malades, fussent-ils consentants, alors qu'il n'est pas médecin. Il faut savoir que tout médicament efficace à des effets secondaires. Il n'y a absolument aucune exception à cette règle. Il est de mon devoir de responsable de la santé publique de protéger la population vis-à-vis de ces risques.

.../...

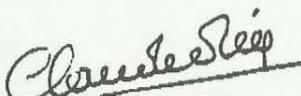
Adresser postales : Hôtel de Ville - 44000 Saint-Nazaire -  
et au Dr. Ernest Morteau, 14 Rue des Amandiers, 37000 TOURS

- 2 -

Contrairement à ses affirmations, Monsieur BELJANSKI a été reçu par les spécialistes des médicaments du Ministère et le dossier qu'il a adressé a été examiné avec la plus grande attention. Il est surprenant que Monsieur BELJANSKI, alors même qu'il pense avoir trouvé un traitement efficace de la maladie, refuse de prendre contact avec des pharmacologues ou des cliniciens compétents pour perfectionner sa découverte et permettre de savoir si ses produits sont réellement efficaces afin d'en faire éventuellement bénéficier les malades.

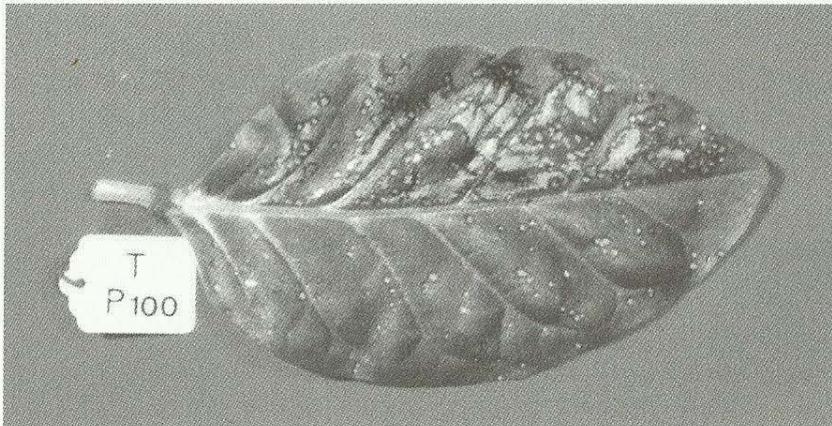
J'espère que ces explications vous auront mieux fait saisir le sens de ma démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Claude EVIN

Monsieur Ernest MORTEAU  
14 Rue des Amandiers  
37000 TOURS

Avant infection, la solution virale de TMV fut divisée en deux lots, l'un servant de contrôle, l'autre étant additionné de 50 µg/ml de flavopereirine. Les deux lots furent maintenus à 30 °C pendant 30 minutes en bain marie, puis les feuilles de tabac (8 à 10 feuilles/expérience) furent infectées sur une moitié de chaque feuille par chacun des lots et maintenues à la température de la pièce, sous lumière du jour. Une inhibition de l'ordre de 62 % (moyenne portant sur 3 expériences différentes) indiquait l'effet antiviral de la flavopereirine sur ce type de virus.



La feuille de Tabac Xanthi est infestée par le virus de cette plante. En bas, virus traité par la flavopereirine, en haut, virus non traité. L'inhibition (qui varie selon la concentration d'alcaloïde utilisé) se mesure en comptant les « plages » d'atteinte de virus.

" Ils travaillent pour vous , Aidez-les .

Recherche médicale d'ici l'an 2000

par le Dr C.Escoffier-Lambiotte

Secrétaire de la Fondation pour la Recherche Médicale Française

Recherche médicale française. Octobre 1971

Les anomalies congénitales , menace préoccupante pour la race humaine seront identifiées et contrôlées. Les progrès de l'eugénisme devraient contribuer à ce contrôle lorsque ces anomalies sont héréditaires.

Vers 1980 . Les méthodes de correction métabolique seront applicables à un certain nombre d'anomalies précises concernant la fonction cérébrale. Mais les troubles peu profonds échapperont vraisemblablement aux possibilités d'un éventuel " contrôle moléculaire.

La lutte contre les maladies à virus

" En 1980 , des moyens de stimuler la production par l'organisme lui-même de sa défense antivirale (Interféron) seront disponibles , suivis par des "antivirus" à large spectre d'action utilisables pour toutes les atteintes mineures (gripes etc...). Des vaccins polyvalents absorbables par la bouche , pourront néanmoins être mis au point avant dix ans .

Les cancers : ... le développement de méthodes, spécifiques ou non, permettant de stimuler les réactions de défense immunitaires de l'organisme donnera en 1980 une arme thérapeutique efficace. De nouveaux médicaments spécifiques agissant sur telle ou telle tumeur particulière seront découvertes

En 1990 , 90% des malades (maladie de Parkinson) seront guérissables

-----

Aujourd'hui,  
le seul chiffre rassurant  
concernant le sida est  
celui que vous inscrirez  
en haut d'un chèque.



Sidaction

Donnez nous les moyens de vaincre le sida.

LA POSTE

PRODUCTION  
ET F/200

UNIVERSITÉ DE PARIS

FACULTÉ DE MÉDECINE

INSTITUT DE RECHERCHES SUR LES LEUCÉMIES

PROFESSEUR JEAN BERNARD

HOPITAL SAINT-LOUIS

2, PLACE DU DOCTEUR-FOURNIER

PARIS-X<sup>e</sup>

LE 17 Mars 197

Monsieur et Madame Mirko BELJANSKI  
Institut Pasteur  
Rue du Docteur Roux

P A R I S (XV<sup>e</sup>)

Madame, Monsieur,

Le Professeur LUCAS a bien voulu me transmettre le tiré à part de votre très intéressant Mémoire "Transformation of Agrobacterium tumefaciens into a Non-oncogenic Species by an Escherichia coli RNA". Les faits que vous apportez m'apparaissent d'une grande importance. Je serais très heureux de m'en entretenir un jour avec vous. Vous serait-il possible de venir jusqu'à l'Institut de Recherches sur les Leucémies, situé au Centre Hayem à l'Hôpital Saint-Louis ; je vous propose à tout hasard le Mardi 28 Mars à 14 heures, mais bien entendu si la date, le lieu et le jour ne vous convenaient pas, il serait facile de trouver un autre rendez-vous.

Vous avez certainement dû envisager l'application de ces découvertes à des cellules animales. C'est vous le devinez, ce point qui m'intéressera le plus.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments très distingués.

Professeur Jean BERNARD

Paris, le 11 janvier 1978

Monsieur BELJANSKI  
Institut Pasteur.

Cher Collègue,

Suite à la lettre D/77-5-n°655 du Directeur Général de l'Institut Pasteur, en date du 20 Décembre 1977, le Conseil du Département de Biochimie et Génétique Microbienne a examiné, dans sa séance du 10 Janvier 1978, la situation nouvelle qu'a créée la décision du Directeur Général de supprimer au Département de BGM les attributions supplémentaires en crédit et en personnel accordées en 1977, en compensation des facilités de travail que le Département vous a fournies.

Devant la décision du Directeur Général, le Conseil du Département a estimé que le Département n'était plus en mesure de continuer à apporter à votre groupe le support matériel dont vous avez bénéficié jusqu'à présent.

En conséquence, j'ai le regret de vous informer qu'à partir du 16 Janvier 1978 :

- 1- Vous n'aurez plus accès aux locaux suivants du Département : chambres étuves, chambres froides, chambres noires, bibliothèques, cuisines.
- 2- Vous ne bénéficierez plus des services du personnel d'exécution du Département pour quelque travail que ce soit.
- 3- Vous ne pourrez plus utiliser le matériel d'équipement du Département, en particulier : machines à laver la vaisselle, autoclaves, centrifugeuses, compteurs de radioactivité, spectrophotomètres, machine à photocopier.
- 4- Vous ne pourrez plus vous servir de produits fongibles appartenant au Département, en particulier : produits chimiques, milieux de culture, verrerie.

Je vous prie de recevoir, cher Collègue, mes salutations distinguées.

F. Gros directeur

J. P. AUBERT

*J.P. Aubert*

Chef du Département de Biochimie  
et Génétique Microbienne

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

D/78 - 1 - N° 164

Paris, le 17 mars 1978

Monsieur Mirko BELJANSKI  
Institut Pasteur

Monsieur,

Suite à l'incident qui s'est produit hier entre vous-même et Madame BELJANSKI d'une part, et Messieurs FERREIRA et GOLDBERG d'autre part, et après que Monsieur VIRAT ait entendu les versions des faits présentées par Mme Beljanski et par M. Goldberg, j'ai pris les décisions suivantes :

- 1) L'accès de l'Institut Pasteur est, à partir de ce soir, 17 mars 1978 à 18 heures, formellement interdit à Madame Monique Beljanski.
- 2) L'utilisation du laboratoire mis à votre disposition par la Direction de l'Institut Pasteur vous sera dorénavant interdite et vous devrez l'avoir libéré au plus tard le 30 mars 1978 à 12 heures.
- 3) Toute activité de recherche expérimentale vous sera à partir de cette date et jusqu'à nouvel ordre interdite dans les locaux de l'Institut Pasteur.

*F. Gros*

F. GROS

## J'ACCUSE

### Lettre ouverte à Monsieur Edouard BALLADUR, Premier Ministre,

Le surprenant travail d'investigations virologiques sur le PB 100 réalisé par le Professeur J.P. LEVY, Directeur de l'ANRS, à la demande de Monsieur J.F. GIRARD, Directeur Général de la Santé ayant été rendu public le Vendredi 24 Juin 1994, à 11 h,

au-delà des contradictions qui peuvent naître d'une polémique stérile, l'examen du rapport de Monsieur J.P. LEVY et des expertises placées sous sa responsabilité soulève deux séries de remarques essentielles, les unes d'ordre déontologique, les autres d'ordre scientifique.

Pour les remarques d'ordre déontologique, l'état d'esprit ayant présidé à la mission confiée à Monsieur J.P. LEVY laissait présager ses conclusions.

Infecté du virus du sida et de celui de l'hépatite B en 1990, par transfusion sanguine et Président du CCS (Collectif Cancer Sida),

**J'ACCUSE** tous les Services Publics français responsables en matière de Santé, de bafouer les Droits des malades et de conduire une politique qui n'avantage en fait que les intérêts des lobbies pharmaceutiques.

**J'ACCUSE** ces Services Publics et les Politiques responsables d'afficher l'indifférence la plus totale aux souffrances endurées par les personnes atteintes de maladies graves, alors que leur devoir est de leur assurer les meilleures conditions de soins, et de respecter scrupuleusement le libre choix thérapeutique du patient et le droit de prescrire librement du médecin.

**J'ACCUSE** Madame Simone VEIL, Ministre d'Etat, d'exprimer le plus violent mépris aux personnes atteintes du sida, que ce soit dans sa déclaration au gouvernement du 31 mai 1994, ou dans ses déclarations antérieures, alors que cette maladie a pris les dimensions d'une véritable tragédie.

**J'ACCUSE** Madame Simone VEIL de prétendre mobiliser toutes les forces du Pays, alors que des Associations, dont la nôtre, sont tenues volontairement à l'écart du débat national auquel participent quelques privilégiés qui payent, par l'absence de toute critique, les grasses subventions qu'ils reçoivent.

**J'ACCUSE** Monsieur J.F. GIRARD d'être à l'origine de l'ordre qui a été donné d'interdire la diffusion en pharmacies des produits nécessaires au traitement des malades et délivrés sous forme de préparations magistrales, donc conformes à la Loi.

**J'ACCUSE** Monsieur J.F. GIRARD, par cette décision concernant des personnes atteintes de maladies graves et soignées positivement par ces produits depuis plusieurs années, d'être responsable de l'altération de leur état de santé.

**J'ACCUSE** Monsieur J.F. GIRARD, par cette mesure "irresponsable" et passible des plus lourdes peines prévues par le Code Pénal, de mettre volontairement des milliers de personnes en situation de non-assistance à personne en danger.

**J'ACCUSE** le Gouvernement d'avoir laissé des arguments éthiques ou statistiques l'emporter sur des impératifs de santé publique alors que des milliers de personnes sont déjà mortes malgré, ou à cause des traitements à brève action thérapeutique mais présentant des effets secondaires extrêmement toxiques et cancérogènes.

**J'ACCUSE** de lâcheté tous ceux qui ont accepté des postes de responsabilité et d'avoir un regard sur la vie des autres, de ne pas assumer totalement ces responsabilités.

**J'ACCUSE** Monsieur le Professeur J.P. LEVY, dans son commentaire de l'expertise du Professeur D. JACHERTZ, de tenir des propos mensongers et diffamants.

En déclarant : « Cette expérience qui semble avoir été unique a été récupérée après la mort de son auteur dans ses cahiers de laboratoire », le rapporteur ignore que le Professeur D. JACHERTZ a été payé pour cette expertise dont il a remis le rapport au Professeur M. STROUN.

Un expert qui commence son travail en montrant une vive volonté de nuire ne peut être crédible pour le reste de son étude.

Sur le plan de la morale, ceci constitue une infamie.

En matière d'expertise scientifique, cette attitude est particulièrement méprisable.

**J'ACCUSE** Monsieur le Professeur J.P. LEVY d'évoquer une "disparité" des lots du PB 100, tendant ainsi à discréditer des préparations mal standardisées.

Or j'ai remis **UN SEUL LOT** d'échantillons au Professeur J.P. LEVY, parfaitement bien identifié.

Il est permis de se poser des questions sur le sérieux qui a été apporté au travail des experts, et ce d'autant plus que "l'aspect visqueux" et le pH alcalin décrits dans le rapport ne correspondent pas du tout à l'aspect et au pH du PB 100.

On peut se demander si les excipients des gélules ont bien été éliminés avant les expériences.

D'où vient l'alcool (toxique pour les cellules) qui se trouve tout à coup mentionné ?

D'où vient le pH alcalin lui aussi fortement toxique ? En effet, l'un des experts mentionne des cellules lysées en présence de PB 100 avec un surnageant alcalin. N'aurait-il pas dû vérifier le pH afin qu'il soit physiologique ?

Cette manière de travailler est bâclée et le peu de sérieux apporté aux modes opératoires est une indication certaine que les conclusions ont été manifestement orientées.

**J'ACCUSE** Madame le Ministre d'Etat, de commettre, en violation flagrante avec ses fonctions définies par la Constitution et les Lois organiques, le délit de ségrégation en matière de Santé ce qu'elle affiche quelquefois avec rage, par exemple dans l'Affaire du Sang Contaminé par le virus du sida dont elle fut, un temps, une des impliquées avec son protégé Monsieur le Professeur François GROS.

**J'ACCUSE** Madame Simone VEIL, Ministre d'Etat, de laisser perdurer ce scandale du sang contaminé en refusant, malgré nos demandes réitérées depuis deux ans de conseiller, voire d'obliger à ce que soit pratiquée la réaction SOLVANT-DETERGENT, à chaque poche de sang transfusé seulement traitée par chauffage ce qui éliminerait la propagation de l'hépatite C.

**J'ACCUSE** Monsieur J.P. LEVY d'avoir conduit trois expertises, dans trois laboratoires différents sans avoir exigé que les expertises aient lieu en double-aveugle, donc qu'elles se déroulent en parfaite neutralité.

**J'ACCUSE** Monsieur J.P. LEVY d'avoir communiqué aux trois experts toutes les indications sur les échantillons à analyser autres que celles nécessaires pour la recherche d'une activité virologique, dont le nom du produit et celui de son inventeur.

**J'ACCUSE** Monsieur J.P. LEVY d'avoir publiquement et par différents courriers pris position contre le produit qu'il était chargé de faire évaluer, démontrant ainsi une attitude partielle en opposition au caractère objectif de sa mission.

**J'ACCUSE** Monsieur J.P. LEVY d'avoir choisi, parmi les experts qu'il a désignés, des personnes ayant déjà manifesté leur opposition à cet aspect des travaux de Monsieur Mirko BELJANSKI, ce qui n'est pas une garantie d'objectivité.

**J'ACCUSE** Monsieur J.P. LEVY d'avoir dénié à toute personne autre que lui-même ou celles qu'il a choisies et dont il connaissait parfaitement le parti pris dans cette affaire, le droit de s'exprimer librement sur l'interprétation des études virologiques précédemment effectuées sous le prétexte fallacieux que leurs connaissances en virologie étaient insuffisantes.

**J'ACCUSE** Monsieur J.P. LEVY d'agir en censeur détenant le suprême pouvoir de trancher sur n'importe quels travaux de recherche en biologie moléculaire, alors que ni ses fonctions, ni sa formation scientifique, et encore moins ses travaux, ne lui donnent ce droit absolu.

**J'ACCUSE** Monsieur J.P. LEVY d'avoir fait procéder à des études sur l'efficacité antivirale du PB 100 contre le VIH 1 avant que je lui remette, le 14 Mars 1994, et après cinq mois d'attente pour le rencontrer, les échantillons nécessaires à une expertise virologique étendue afin de prendre, comme le demandent les malades, la décision d'organiser des essais cliniques.

**J'ACCUSE** Monsieur J.F. GIRARD, Directeur Général de la Santé, d'avoir fait procéder, comme il l'affirme dans un courrier en date du 10 Décembre 1993, à un premier examen du PB 100 dont les résultats lui paraissaient incertains, sans préciser quand, où et par quelle(s) autorité(s) scientifique(s) incontestable(s) a été réalisé le premier examen.

**J'ACCUSE** Monsieur J.F. GIRARD de revendiquer le mérite d'avoir confié en Décembre 1993 une mission d'évaluation du PB 100 par l'ANRS, alors que le Collectif Cancer Sida a exigé cette évaluation depuis le mois de Septembre 1993.

**J'ACCUSE** Monsieur J.F. GIRARD, Directeur Général de la Santé, d'avoir attendu six ans pour demander cette évaluation, comme c'était son devoir de le faire alors qu'un dossier a été remis dans ses services en Décembre 1988, puis une deuxième fois en 1989.

**J'ACCUSE** Monsieur le Professeur J.P. LEVY de s'être laissé manipuler par les "exécuteurs testamentaires" du Professeur Jacques MONOD, gloire de la science française, qui avait exigé avant son trépas : « Pas de réhabilitation scientifique pour BELJANSKI ! »

**J'ACCUSE** enfin Monsieur J.P. LEVY d'avoir abusé de la confiance que j'avais placée en son objectivité scientifique et en celle des experts qu'il choisirait.

Monsieur le Directeur de l'ANRS ne peut toutefois oublier que je l'ai informé que trois contre-expertises étaient en cours dans trois laboratoires à l'étranger avec des échantillons provenant du même lot et que j'en publierai les résultats.

Par ailleurs je demande qu'une contre-expertise soit immédiatement réalisée au niveau européen.

Je charge dès à présent mes avocats de diligenter une plainte devant la Cour Européenne pour que toutes les responsabilités dans cette affaire soient clairement exposées et que des sanctions soient prises.

Ceci dans le seul intérêt des malades !



Les principales remarques d'ordre scientifique concernent des explications souvent alambiquées des experts et de Monsieur J.P. LEVY lui-même, tout se passant comme s'il n'y avait pas de morale en virologie moléculaire.

● Ainsi pour l'évaluation de l'inhibition de la transcriptase inverse, page 69 du rapport, tableau 6, on lit : « 10 µg/ml de PB 100 donnent à J4 et J7 environ 70 % d'inhibition de la transcriptase inverse.

Ce résultat, parce qu'il est positif, est occulté dans les conclusions par les experts du laboratoire du CERV, CNRS EP 57.

Un de ces rapporteurs, évaluant l'activité de la transcriptase inverse en présence de PB 100, se plaint de la disparition, indépendamment de la concentration de BP 100, de sa matrice ARN!

Il a donc une ribonucléase non contrôlée dans son milieu enzymatique et, dans ces conditions, ne peut évaluer cette enzyme.

On sait par ailleurs que le PB 100 ne contient pas de ribonucléase.

Puisque le Professeur H. BUC, de l'Institut Pasteur, dit qu'il ne peut mesurer l'effet du PB 100 sur la transcriptase, peut-être ne sait-il pas comment s'y prendre ?

Nous lui indiquons deux façons d'inhiber la RT (reverse transcriptase) ;

- par effet direct d'un produit sur l'enzyme,
- par effet sur la matrice naturelle (ARN) avec laquelle un produit peut faire complexe, rendant la matrice inaccessible à l'enzyme.

C'est de cette seconde manière qu'agit le PB 100, ce qui est justement l'expression de sa sélectivité d'action vis-à-vis des matrices de certains virus à ARN.

**Donc l'interprétation de Monsieur le Professeur H. BUC est fausse.**

En effet, lorsque cet expert dit que sa matrice ARN disparaît, c'est qu'il a introduit quelque part une RNase responsable de cette disparition, comme nous l'avons dit, et qu'il ne peut donc pas évaluer correctement ce phénomène.

En outre, son choix en guise de matrice ARN d'un polyribonucléotide synthétique de 20 nucléotides au lieu d'une matrice ARN isolée du virus est un défi à la logique biologique.

Interpréter une subtile spécificité entre enzyme et matrice dans des conditions aussi artificielles est ridicule : choix de routine et de facilité au lieu de choix de bon sens et de rigueur scientifique.

### Les conclusions de cette prétendue expertise sont inacceptables.

L'expérimentateur parle aussi d'éthanol, comme nous l'avons déjà signalé. Or tout biologiste sait que l'alcool est toxique pour les cellules, surtout lorsqu'il contient des peroxydes. Il doit être éliminé avant l'expérience.

### Toutes les conclusions de l'expert sont ainsi faussées par le manque de sérieux apporté à son travail. C'est inadmissible en science !

● Sur la lignée de macrophages dérivés des monocytes, la production de VIH 1 est réduite d'un facteur 4 à 5 par rapport à la dose provoquant 50 % de toxicité sur les cellules non infectées.

### Ce résultat sur l'efficacité antivirale du PB 100 a été occulté dans les conclusions de l'expert.

● Alors que dans le rapport LEVY on ne parle que de toxicité du produit PB100, nous rappelons :

- Les études de toxicologie que nous avons envoyées à Monsieur le Directeur de l'ANRS et qui figurent dans le sommaire du rapport de Monsieur J.P. LEVY.
- Les déclarations au Journal Science et Vie, n° 914, Novembre 1993, page 74, du Professeur J.M. ANDRIEU. Alors qu'il venait de pratiquer deux expertises du PB100, en ignorant d'où provenait le produit, nous lisons dans cette revue :

« Le Professeur ANDRIEU fit deux rapports, datés du 5 Mai et du 24 Novembre 1992. Il concluait le second par ces mots :

"Dans le premier rapport, nous avons observé l'inhibition par le produit H de l'infection de cellules humaines contaminées par le virus du sida VIH 1. Dans cette seconde étude, nous avons démontré que la multiplication du VIH 1 a été complètement inhibée avec un pourcentage de 60 à 100 µg/ml du produit H." Cette concentration est de 2 à 4 fois inférieure à celle qui tue les cellules. En deux mots, le produit H inhibe la multiplication du virus du sida dans des lymphocytes humains infestés par ce virus et il présente l'avantage d'être dénué de toxicité pour les lymphocytes. »

"Les effets de ce produit sont vraiment remarquables", nous a confirmé le Professeur ANDRIEU au téléphone. »

A cette époque, le Professeur J.M. ANDRIEU n'avait subi aucune forme de pression.

Encore récemment, dans une lettre adressée à un médecin, il reconfirmait ses résultats.

Aujourd'hui, sous influence et sachant qu'il s'agit d'un produit BELJANSKI, il renie ses propres résultats. Quelle confiance peut-on avoir en un tel expert ?

● Madame DAMAIS, cosignataire également du rapport LEVY, réexamine, réinterprète et renie aujourd'hui ses propres anciens résultats (faits également de façon anonyme à l'époque).

Il est vrai qu'à cette même époque, elle avait déclaré à Science et Vie, n° 914, novembre 1993, page 74 :

« La recherche française n'est pas libre, elle est entre les mains des hospitalo-universitaires qui bloquent tout. »

Sans doute, aujourd'hui, a-t-elle compris où était son intérêt. Il est vrai que son patron, Monsieur GENTILINI, déclarait à l'époque, en apprenant qu'il s'agissait des produits de Monsieur BELJANSKI (avec qui il est en procès) : « Si j'avais su ! » Cet aveu, illustre ce qui se passe aujourd'hui.

● Pour justifier la décision d'écarter le PB 100 d'indications thérapeutiques, donc de ne pas conduire des essais cliniques pris en charge par l'ANRS, le rapport LEVY parle de nombreuses molécules ayant un index de sélectivité de 100, et de 10.000. Comment comprendre, dans ces conditions que les malades, depuis 10 ans, n'ont à leur disposition que des produits toxiques, type AZT, DDI, Taxol.

Le rapport LEVY ne parle que de toxicité du PB 100, ignorant avec superbe TOUTES les expertises positives réalisées antérieurement et montrant à l'unisson un rapport 2 à 4 fois en faveur du PB 100 (il faut 3 à 5 fois plus de PB 100 que la dose active pour atteindre la dose toxique).

Ainsi les essais cliniques ouverts et un essai clinique conduit par le Docteur DONADIO montrent que chez les malades séropositifs ayant perdu 50 à 60 % de lymphocytes T4, le PB100 pris quotidiennement pendant 4 à 8 ans n'a diminué ni le nombre des globules blancs des malades, ni celui des globules rouges, ni les plaquettes, ce qui est en totale contradiction avec une toxicité comme décrite dans le rapport LEVY (pourrait-on en dire autant de l'AZT, DDI... ?).

La  $\beta 2$  microglobuline chez ces malades s'est maintenue dans des valeurs acceptables. Pas d'antigénémie chez tous les malades ayant suivi la monothérapie PB 100.

Pas de maladies opportunistes, pas d'effets secondaires et toxiques.

Vivre en bonne condition physique pendant des années après avoir perdu une forte proportion de lymphocytes T4 au départ n'a pas d'équivalent dans d'autres traitements. Ce sont les médecins, les malades et les laboratoires d'analyse qui en témoignent et tout ceci a beaucoup plus de poids et de réalité que le rapport de Monsieur LEVY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

lettre signée par Raymond COURBET  
à la date du 27 Juin 1994

DIRECTION NATIONALE  
DES VERIFICATIONS DE  
SITUATIONS FISCALES  
1ère Régionale  
4e Contrôle de Revenus  
16 rue Bequetard  
75875 PARIS Cedex 19  
Tél : 44.92.54.12  
Fax : 46.06.39.69

Monsieur le Trésorier  
6 rue de la Gare  
38 350 Le Pénig du Roussillon

Paris, le 14 août 1996

Objet : Mesures conservatoires à envisager concernant l'association CIRIS (ex COBRA)  
référence à appeler :  
notre référence

Monsieur le Trésorier,

L'association CIRIS a fait l'objet d'une procédure de contrôle pour les années 1992, 1993 et 1994.

Celle-ci a abouti à l'imposition à l'IS, TVA de l'association

Des difficultés de recouvrement sont à prévoir.

En effet, l'association risque de fermer ses portes. Elle pourra donc vendre les parts qu'elle détient dans la SCI ASSIAH sise Domaine de la Source à Saint Prim, propriétaire du Domaine.

Monsieur Beljanski Mirko, actuel président de l'association, a de nombreux contacts aux Etats Unis. En effet, plusieurs études scientifiques concernant les produits mis au point par M. Beljanski ont été effectuées auprès des laboratoires américains. Monsieur Beljanski risque donc, dans le cadre de la fermeture de l'association, de quitter la France et de s'installer définitivement aux Etats Unis.

Enfin, l'imposition à l'impôt sur les Sociétés et à la TVA effectuée par la DSF du Rhône au titre des années 1987, 1988 et 1989 n'a pas empêché l'association de continuer le même type de fraude.

Il semble donc impératif de prendre des mesures conservatoires concernant l'association CIRIS.

Veillez agréer, Monsieur le Trésorier, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Inspecteur des Impôts  
Mlle HAREAU



DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

## Oraison FUNÈBRE prononcée le 30 octobre 1998

par Gérard WEIDLICH Président du CIRIS  
aux obsèques du chercheur trouveur  
Mirko BELJANSKI  
à l'origine d'un scandale d'Etat.

Le chercheur Biochimiste Mirko BELJANSKI nous a quitté dans la dignité et la discrétion le 28 octobre 1998 à 2 h 30 à son domicile (46, boulevard de Port Royal - 75005 PARIS). Encore sous le choc, nous sommes tous déchirés par la tristesse et les mots sont incapables d'exprimer notre douleur.

Mirko BELJANSKI avait 75 ans. Il est né le 27 mars 1923 à Turija, un petit village de Yougoslavie. En 1945, il est arrivé à Paris et a présenté sa thèse. Littéralement dévoré par sa passion, la recherche, il espérait la liberté. C'est en 1951 qu'il s'est marié avec Monique ; et le couple s'est accompli dans le travail pendant plus de 45 ans. Mirko BELJANSKI était un homme

exigeant avec lui-même comme avec les autres. C'était un travailleur infatigable qui, doutant énormément, avait besoin de certitude absolue dans toutes ses expériences.

Mirko BELJANSKI, Docteur Es-Sciences d'Etat de l'Université de Paris, s'est consacré à la Biologie moléculaire. Il était de nationalité française. Il entre au CNRS en 1951. Il y est successivement Attaché, Maître, Directeur de Recherches. Il poursuit des recherches de Biologie moléculaire à l'Institut Pasteur de Paris de 1948 à 1978, puis à la faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry de 1978 à 1988. Il prend sa retraite en 1988, mais avec une petite équipe, il poursuit ses travaux : comme Directeur Scientifique du Centre de Recherche Biologique, le « CERBIOL » soutenu par l'Association CIRIS, le Centre d'Innovations, de Recherches et d'Informations Scientifiques.

Mirko BELJANSKI a travaillé de 1956 à 1958 comme chercheur associé du Prix Nobel, le Professeur S. OCHOA à l'Université de New York.

Il a axé tous ses travaux sur la régulation de la différenciation et de la reproduction cellulaires.

Il a particulièrement étudié l'ADN, et les ARN, qui sont les substances fondamentales de la cellule vivante.

Il a mis au point avec son équipe des produits thérapeutiques d'un intérêt inégalé. Interdits de fait en France,

ces produits ont obtenu des agréments officiels aux Etats Unis et en Angleterre comme compléments alimentaires.

C'est à l'Institut Pasteur, à l'époque du Professeur Michel MACHEBŒUF que Mirko BELJANSKI signera ses premières publications scientifiques concernant des travaux sur les bactéries. Au nom de la VÉRITÉ, il s'est opposé au dogme central du Professeur Jacques MONOD. Il avait obtenu le soutien du Professeur LEPINE de l'Académie des Sciences (en 1974). Il a obtenu le prix Charles Léopold MAYER en 1960 pour ses travaux sur l'ARN.

Mirko BELJANSKI est l'auteur de 132 publications dans le domaine de la Biochimie et de la Biologie Moléculaire parues dans les revues scientifiques internationales. Les résultats de ce chercheur et de son équipe ont été publiés dans des revues scientifiques internationales de haut niveau. Il est le père de la transcriptase inverse d'origine bactérienne, une découverte fondamentale et sa dernière publication sur l'origine de la VIE pourrait avoir d'importantes répercussions utiles.

Nombre des conclusions de Mirko BELJANSKI ont été celles d'un précurseur et elles ont été vérifiées ultérieurement par la communauté scientifique internationale. Toutes ses découvertes n'ont jamais été scientifiquement contestées.

Ses travaux en physiopathologie cellulaire ont débouché sur des voies thérapeutiques prometteuses en matière

de restauration cellulaire, de cancer et de sida. Ces thérapies sélectives apparaissent plus spécifiques, plus maniables et surtout moins toxiques que la plupart des traitements actuellement utilisés, notamment en matière de cancer et de sida.

Il a écrit deux livres :

n L'un en anglais - *The Regulation of DNA Replication and Transcription, The role of Trigger Molecules in Normal and Malignant Gene Expression* Ed. A. Wolsky. Biol. And MEDECINE ; KARGER, BASEL - SUISSE - VOL 8,1 - 189 (1983).

n Le second, un « essai » destiné au grand public a été écrit avec sa courageuse épouse Monique. Cet ouvrage intitulé « La Santé Confisquée » a connu un grand intérêt du public : sa 3e édition a été rapidement épuisée et une 4e édition avec mise à jour devrait paraître prochainement.

Ainsi que beaucoup l'ont constaté, M. BELJANSKI est un grand chercheur qui a vécu sa passion et qui a eu la chance de connaître les joies de la découverte, même s'il a dû faire l'amère expérience de la machine à broyer les hommes de science de génie.

Mirko BELJANSKI ne s'est jamais complètement remis du choc psychologique intense de la répression démesurée du 9 octobre 1996 : les mitraillettes de tous ces gendarmes - les menottes qu'on lui a mises comme s'il était un bandit, l'humiliation de la garde à vue, la

caution énorme qui l'a obligé à vendre ses brevets aux Etats-Unis, etc.

Ce stress violent lui a déclenché une maladie incurable chez un homme de son âge ; une leucémie aiguë myéloïde de stade 3. Grâce à la synergie d'action de ses produits associés à 5 cures de chimiothérapie lourde, il avait pourtant réussi à remonter la pente d'une manière spectaculaire. Vous avez pu voir des photos édifiantes parues dans notre revue « Dialogue ». Elles représentent bien une réalité.

Mais Mirko BELJANSKI n'a pas réussi à se libérer l'esprit et à oublier. Il n'a jamais accepté que la Justice française vraisemblablement manipulée par les défenseurs de la « Pensée unique » et le « Pouvoir de l'argent » des puissants lobbies pharmaceutiques puissent l'empêcher, en lui retirant son passeport, de rencontrer d'autres scientifiques à l'étranger, avec lesquels il collaborait dans le cadre de recherche d'un intérêt humanitaire mondial comme la mise au point d'antiviraux et d'anticancéreux sélectifs et non toxiques de radioprotecteurs, de chimioprotecteurs qui, utilisés en synergie, enlèvent les effets secondaires connus de ces traitements lourds conventionnels. Autant de réponses à des problèmes sérieux qui affectent de plus en plus notre société.

Mirko BELJANSKI a surtout beaucoup trop souffert, en tant que scientifique honnête et reconnaissant envers son pays d'accueil, qu'en France, pays qui se prétend être celui des Droits de l'Homme, on puisse, dans le cadre

d'un contrôle judiciaire très strict, l'empêcher de parler de ses découvertes.

### **CONFISQUER LA PAROLE A UN HOMME LIBRE N'EST-IL PAS LE PAROXYSMES DE L'INTOLÉRABLE ?**

Mirko BELJANSKI était venu assister avec son épouse Monique au pique-nique des adhérents organisé le 6 septembre dernier par le CIRIS 17. Devant les témoignages édifiants des malades et son obligation de silence, on a pu voir dans ses yeux toute son émotion et sa souffrance.

Avec sa parole limitée, il vivait un véritable cauchemar permanent et insupportable qui s'ajoutait aux autres persécutions fiscales et administratives d'une ampleur inimaginable et à toutes sortes d'abus de pouvoir impressionnants. Tout l'été, à un rythme infernal, il a été harcelé par le fisc, menacé de représailles s'il ne payait pas des TVA et taxes indues... Tous ces faits sont volontairement ignorés par les journalistes.

Il était très sensible à la perte de sa petite équipe de chercheurs (mise au chômage forcé suite aux événements du 9 octobre 1996) et avec laquelle il poursuivait une recherche de grande qualité et originalité. Par reconnaissance envers les contribuables français (il a bénéficié de bourses), il voulait leur restituer le fruit de son travail.

S'il a été choqué que des pirates opportunistes réalisent des contrefaçons de ses produits et les diffusent depuis la

Suisse, l'Espagne, l'Italie et la Belgique, il a surtout été profondément blessé par le comportement de certains médecins qu'il estimait et qui ont accepté de cautionner ce pillage intellectuel en recommandant ces copies de mauvaise qualité tout en utilisant abusivement son nom.

C'est l'accumulation de tous ces stress nuisibles qui l'ont conduit à une 3e rechute fatale.

Alors il a décidé d'arrêter tout traitement, de refuser tout soin, et même de s'alimenter, signant ainsi un rapide décès car la qualité était toute sa vie. N'ayant plus les moyens ni la force de poursuivre ses recherches, indigné d'être privé de parole et de liberté par un pouvoir cynique et méprisant les faits, cette vie-là ne l'intéressait plus. Le choix de son départ est l'exact reflet de son amour pour une vie pleine et entière.

Nous devons accepter sa décision dans cette ultime étape difficile à franchir. Mirko BELJANSKI est resté cohérent et fidèle à lui-même. Il n'a pas voulu céder du terrain pour un compromis médiocre et une survie misérable.

Jusqu'au bout du chemin, il aura défendu la qualité car sans une survie de qualité il n'aurait pas pu travailler et comme il le disait, s'il n'y a plus de boulot et que l'existence se résume à manger, à dormir, et qu'il n'y a aucune forme d'aide de son prochain, la vie n'a plus aucun sens.

**Ignominieusement attaqué de tous les côtés, Mirko BELJANSKI est mort d'offense.**

En provoquant une multitude de chocs psychologiques graves chez un homme honnête et généreux, on peut le conduire sournoisement à une autodestruction inconsciente. On peut en conclure que le crime parfait existe et qu'il n'y aura aucun responsable de la mort programmée d'un chercheur trouveur uniquement coupable d'être capable. Mirko a payé très fort le prix de la défense de ses libertés puisqu'il y a laissé sa propre Vie.

Mirko BELJANSKI, les milliers de malades qui ont, au nom de leur liberté thérapeutique, demandé à utiliser les produits que tu as mis au point, t'expriment solennellement leur éternelle reconnaissance. Devenus tes amis, tous ces survivants illégaux te font le serment, sur ton cercueil, de prendre leur bâton de pèlerin pour continuer à informer et à témoigner sans relâche de l'importance humanitaire capitale de tes découvertes, car c'est un crime contre l'humanité que de les cacher.

**LINCOLN avait dit « Ce n'est qu'une fois l'arbre abattu que l'on peut en mesurer la grandeur ».**

Partout tes amis agiront pour obtenir la reconnaissance officielle de tes concepts, conscients que cette croisade pour la VÉRITÉ et pour la VIE est difficile car l'intérêt des malades n'est pas le même que celui des laboratoires pharmaceutiques où plus que dans tous les domaines, la

corruption sévit partout. Mais à ta mémoire, Mirko, nous devons continuer la résistance et gagner le combat car tes découvertes appartiennent à l'humanité.

Dans ce monde véral, Mirko BELJANSKI restera un exemple que l'on cite pour ses valeurs, son courage, sa fermeté, sa simplicité, son honnêteté, ses compétences, sa ténacité, sa gentillesse... Mirko, tu fais partie de ces chercheurs de vérité qui offrent le fruit de leur travail intérieur pour que les autres s'en nourrissent et que la LUMIÈRE du Monde augmente.

« Homme Libre », dors en Paix, pour l'éternité, loin de toutes ces « misérables créatures » qui t'ont fait tant de mal et qui vont continuer de polluer notre société. Ne garde le souvenir que de tes amis qui sont, face à la dictature médico-scientific, entrés en « résistance ».

Là où tu es Mirko, personne ne t'enlèvera la parole ni te mettra des menottes.

**Comme tes concepts, tu seras immortel et nous te disons tous du fond du cœur « MERCI ».**

## TÉMOIGNAGES

*Ces témoignages sont déjà parus  
dans Dialogue N° 40.  
Nous les publions ici avec  
l'aimable autorisation de CIRIS.*

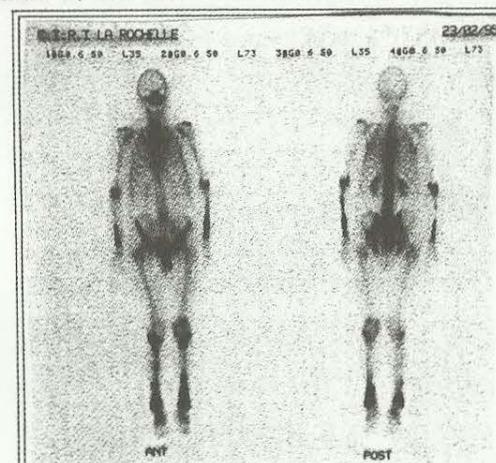
## CANCER GÉNÉRALISÉ DES OS

M. Robert LEVECQUE - 69 ans  
7, rue Albert 1er  
17000 LA ROCHELLE  
Tél. (liste rouge)

J'ai eu l'occasion de lire sur "Dialogue" des témoignages très émouvants de malades qui, grâce aux bienfaits des produits Beljanski, utilisés en synergie avec d'autres traitements conventionnels revivaient. Comme toujours les cliniciens étaient très étonnés des résultats inhabituels lorsque la chimiothérapie et la radiothérapie sont utilisées seules. Alors ils s'interrogent, posent des questions aux malades, sur ce qu'ils font en plus... Le malade en général n'ose pas prononcer le nom de BELJANSKI par peur de certaines repréailles, dont certaines sont indignes du corps médical, et sur lesquelles je ne m'étendrais pas.

### SCINTIGRAPHIE OSSEUSE

Indication : En 1992, lésion anaplasique de la fosse nasale gauche.  
Actuellement, lacune tibiale gauche. Bilan osseux.



LEVECQUE ROBERT  
SCINTIGRAPHIE OSSEUSE

Hyperfixations assez intenses et hétérogènes au niveau des jambes, notamment le tiers inférieur du tibia gauche ainsi qu'au niveau des avant-bras et des coudes. Ces anomalies sont à tenir pour hautement suspectes dans le contexte.

J. Delgado  
Docteur José DELGADO

J'ai vécu des moments extrêmement difficiles dans le cursus de mon cancer qui a été détecté au cours de l'été 1992. Il a débuté banalement au nez.

Je suis passé entre les mains de nombreux spécialistes pour obtenir un diagnostic précis et j'ai subi toutes sortes de traitements (radiothérapies, enclouages centro-médullaires...).

En janvier 1995 le chirurgien avait clairement annoncé à mon épouse : *"C'est foutu, votre mari en a pour 3 mois"*.

La médecine reconnaît son impuissance face aux cancers généralisés des os avec métastases périphériques... J'avais noté entre autre, un nom scientifique "carcinome

anaplasique à petites cellules" (?) et pour ceux qui savent interpréter une scintigraphie osseuse du squelette, la mienne est impressionnante et n'a pas besoin de discours. Pourtant grâce au traitement Beljanski dont j'ai découvert l'existence par M. Claude FAZILLEAU, que je remercie et qui témoigne aussi dans la revue et à un médecin compétent, je suis toujours vivant et ceci pose, comme toujours, de nombreuses interrogations à tous les spécialistes qui me connaissent.

*Si je devrais être mort depuis longtemps et si je survivais avec un tel confort, la réponse a un seul nom "BELJANSKI".* Moi qui ne suis pas un intellectuel, je l'ai compris et je n'admets pas que ceux qui se disent intelligents ne veulent pas reconnaître cette évidence. Décidément certains spécialistes manquent de l'essentiel : le bon sens, et ils devraient s'intéresser à ces produits ! **C'est un devoir !**

Il n'y a pas d'âge pour mourir, mais tous, nous souhaitons que ce soit le plus tard possible, et sans souffrance ! Merci à Dieu pour chaque jour qu'il me donne. Merci à mon épouse pour les soins qu'elle me procure. Merci à vous tous de faire connaître ces fameux produits<sup>(1)</sup> qui me donnent ce sursis inespéré et appréciable.

Fait à LA ROCHELLE le 27/10/1999

*Robert LEVECQUE*

(1) Aujourd'hui ces "produits aux propriétés extraordinaires sont devenus des compléments alimentaires uniquement disponibles auprès de Natural Source aux Etats-Unis.

## CANCER DE LA VESSIE ET DE LA PROSTATE 9 ans de recul

M. Georges CHAOUI  
8, rue Fichemore  
17300 ROCHEFORT  
Tél. 05 46 99 09 95

Pour défendre la Vérité, je souhaite apporter un témoignage de plus en faveur des produits BELJANSKI. En 1986, à l'âge de 64 ans, j'ai subi l'ablation de la prostate. A l'issue de cette opération, les examens n'ont révélé aucun signe de tumeur maligne.

Hélas, en juin 1991, dans le cadre de ma surveillance médicale réalisée par le service d'urologie du CHU de Bordeaux, les résultats histologiques ont été les suivants : 1°) relatifs à la vessie : carcinome urothélial non papillaire infiltrant une partie du chorion sous-épithélial, respectant les tissus musculaires dans les limites des prélèvements avec un degré d'évolutivité assez élevé. Il s'agit d'une tumeur de grade IV de stade PT1.

2°) relatifs à la prostate : présence au niveau d'un des prélèvements de biopsie prostatique droite, d'un foyer d'adénose à côté duquel existe trois petites glandes vraisemblablement carcinomateuses.

A la suite de ce diagnostic précis, aussi bien les professeurs de Bordeaux que ceux de Paris que j'avais consultés m'ont proposé d'essayer un traitement par instillation de BCG. J'ai accepté, et le 15.07.1991, on mettra en œuvre cette technique habituelle à raison de une instillation de BCG par semaine pendant 5 semaines, puis une par mois pendant 4 mois, pour finir par une par trimestre pendant un an.

Les analyses étant satisfaisantes, les injections étaient donc de plus en plus éloignées.

Ce que les professeurs ignoraient, c'est que parallèlement à ces instillations, je prenais 6 gélules de BG8, actuellement le ROVOL V diffusé par "Natural Source" aux USA (extrait de *Rauwvolfia vomitoria* du Pr BELJANSKI). Ce traitement m'avait été prescrit par un Médecin Généraliste que l'on m'avait conseillé de consulter. C'est à un stand de la foire écologique d'Aytré, tenu par la délégation de la Charente Maritime du CIRIS, que j'avais pu obtenir ces documents tout à fait par hasard dans un numéro de la revue "Dialogue". Ces informations ont été capitales pour moi.

Autre anecdote de cet heureux dimanche de juin 1991, ma fille Ghislaine était également allée faire un tour dans la journée à cette foire. Elle avait été aussi interpellée par ce stand d'information sur le cancer et le sida. Sachant que j'avais des problèmes de santé très sérieux et souhaitant m'aider, elle m'avait acheté le livre de Mirko BELJANSKI "La Santé Confisquée" pour me l'offrir.

Sans tous ces heureux concours de circonstance, je ne serais sans doute pas là aujourd'hui pour pouvoir témoi-

gner de l'efficacité des produits BELJANSKI, et en particulier du BG8 dans la maîtrise du cancer de la prostate.

D'ailleurs, ma réflexion s'appuie sur une constatation médicale du Professeur du CHU de Bordeaux qu'il m'a faite suite à un examen passé en juillet 1995.

*"C'est merveilleux, mon cher Monsieur, je vous affirme qu'il n'y a plus rien !"*

*"Alors !" lui dis-je, "c'est un miracle !"*

Et le professeur très étonné, mais ignorant que j'avais pris les produits BELJANSKI, a conclu en hochant la tête : *"Un miracle, oui cela arrive parfois aussi chez nous, qu'il se passe un miracle !"*

A titre préventif, et pour éviter toute rechute éventuelle, je prends toujours trois gélules de ROVOL V et trois gélules de PAO V par jour. Dans le cadre de mon suivi médical, les professeurs ont observé que j'aurais même du tissu prostatique normal (?) qui repousserait.

Lors de l'opération de 1986, on aurait sans doute oublié d'enlever un morceau de prostate qui, par chance, était sain.

Dans mon organisme en pleine forme, il profite et se reconstitue avec le temps...

Merci, Monsieur BELJANSKI, pour toute cette chance que vous m'avez donnée et je ne comprends pas comment dans un pays démocratique, de telles découvertes, si capitales peuvent être bloquées par les médias informés, et que l'on puisse pousser à bout un chercheur afin qu'il s'autodétruisse face aux harcèlements permanents...

Fait à Rochefort le 27.10.1999

## LEUCÉMIE AVEC AUTOGREFFE

Mme Anne HAUGLUSTAINE

Rue des Communes, 1 A

B-5150 FLORIFFOUX (Belgique)

Tél. 00 32 81 44 52 83 (grand-père de Nathael)

Le 13 juillet 1998, notre fils Nath (13 ans) est hospitalisé d'urgence suite au diagnostic d'une leucémie myéloblastique aiguë.

Après des transfusions sanguines (il lui restait 1/4 de volume sanguin !), la chimiothérapie commença. Le corps médical nous avait prévenus des effets secondaires pénibles qui étaient engendrés par ce traitement lourd. Après deux, trois jours, nous lui administrons les médicaments du Professeur BELJANSKI. Nath, étonnamment, ne présentait guère d'effets secondaires à la chimiothérapie contrairement à sa voisine de chambre qui, elle, ne bénéficiait pas de ce traitement complémentaire à la chimio. Elle était percluse de champignons dans tout le corps, se plaignait sans cesse de maux de ventre, ne pouvait plus rien avaler suite aux aphtes qui lui emplissaient

la bouche et la gorge. Nath., lui, sautait sur son lit, jouait même au foot et dansait dans la chambre. Il était dans une forme olympique et avait un moral d'acier. Il nous disait qu'il n'avait pas du tout l'impression d'avoir une chimio (les produits sont pourtant distillés 24h/24h pendant 10 jours non-stop).

A part une grave infection (un staphylocoque doré) qu'il contracta en phase d'aplasie due à la chimio et qu'il combattit avec une force extraordinaire en une semaine, Nath a montré une résistance physique et morale exceptionnelle aux divers traitements, ce qui étonna à plusieurs reprises le personnel soignant (qui n'était absolument pas au courant du traitement parallèle suivi).

Le traitement se termina par une autogreffe de moelle osseuse qui fonctionna extrêmement bien et ce, toujours en parallèle avec les médicaments Beljanski. On n'imagine pas les ruses qu'il faut parfois employer pour faire rentrer des médicaments "marginiaux" dans une chambre stérile où rien ne peut rentrer de l'extérieur ! Mais quand il s'agit de la vie de son enfant...

Après 7 mois d'hospitalisation entrecoupée de petits congés, Nath est rentré à la maison tout en continuant le traitement Beljanski. Il se disait lui-même guéri tant sa forme était excellente. Il a d'ailleurs pu participer à une semaine de sports d'hiver dans les Alpes 15 jours après sa sortie où il a aussi étonné les autres participants, tous d'anciens leucémiques greffés bien avant Nath et qui étaient rudement plus fatigués que lui. Il a repris l'école, fait du sport et a pu même goûter le bonheur de nager dans le Pacifique cet été alors qu'il ne pouvait, selon les

pronostics du début, avoir de contact avec la mer pendant 5 ans.

Décision qui fut modifiée suite à ses analyses de sang mensuelles qui s'avèrent excellentes.

Dernièrement, il nous disait que les médicaments du Professeur BELJANSKI l'avaient sauvé.

*Anne Hauglustaine (Mère de Nathael)*

## **CANCER DU SEIN 13 ans de recul**

Mme Henriette BOUCHET  
4, rue du Tram  
17800 PONS  
Tél. 05 46 94 08 60

Monsieur le Président de l'Association CIRIS,

Afin de vous aider dans ce difficile combat, je vous adresse ce témoignage que j'ai volontairement détaillé afin qu'il éveille l'attention de ceux qui le liront.

Le cancer, cela n'arrive pas qu'aux autres ; et je voudrais bien le souligner. Il est capital que le malade se prenne en charge s'il ne veut pas être infantilisé et obligatoirement mené sur un chemin où l'issue est presque toujours fatale. Il n'y a qu'à regarder autour de soi pour s'en apercevoir. Je dois personnellement la vie au CIRIS. J'en suis

consciente car c'est l'association qui m'a fait connaître les découvertes du Professeur BELJANSKI. Exceptionnellement, il y a 13 ans, j'ai pu bénéficier de ces nouveaux médicaments non toxiques qui étaient déjà mis au point par ce chercheur. A l'époque, en France, je sais que peu de personnes avaient eu la chance d'obtenir ces produits qui attendent toujours d'indispensables autorisations de mise sur le marché pour pouvoir prétendre être remboursés par la Sécurité Sociale.

Grâce aux informations de qualité données par le CIRIS et à la courageuse "Résistance" de l'association, tous les malades qui le souhaitent peuvent toujours disposer de ces compléments alimentaires de progrès qui devraient pourtant bénéficier du statut de médicament.

La solidarité et la détermination nous feront atteindre nos objectifs et j'invite les personnes qui liront ce témoignage, à nous rejoindre en adhérant. Il faut diffuser ce grand message d'espoir qui est bel et bien une réalité.

Octobre 1986 : Je suis très fatiguée, je souffre affreusement de l'épaule et du bras droit, j'ai les cheveux ternes et impossible à coiffer, les ongles laids, cassants et les mains, c'est étrange, pleines de verrues.

En novembre, je vois mon médecin homéopathe habituel. Nous pensons tous les deux que ces réactions sont dues à mon dur travail de l'été, à l'âge et aussi à l'arthrose.

Vers décembre, il me semble trouver une petite grosseur à l'un de mes seins. Ne la retrouvant pas, je l'oublie.

En janvier 1987, j'ai toujours mes problèmes et toujours très mal au bras.

Le dimanche 15 février, j'ai des invités dans le midi, je me dépêche pour la toilette et là, c'est le choc : je vois une fossette au-dessus du sein droit. Je palpe et trouve un pois sous cette fossette. Immédiatement, je n'ai aucun doute sur la nécessité et l'urgence de consulter.

Le 17 février, je suis à Bordeaux chez le gynécologue qui me surveille depuis 25 ans. A sa tête, je ressens son inquiétude et il décide de faire une ponction en vue d'analyse. Sur son ordre, le 19, je suis chez un radiologue qui ne m'inspire pas confiance. A l'issue des examens, ce dernier fait entrer mon mari et il nous déclare : "*Ni de près, ni de loin cela ne ressemble à un cancer*".

J'ai, ce jour-là, 5 % de chance pour que cette tumeur soit cancéreuse. A l'examen des résultats tout est, paraît-il négatif !...

On décide de me faire un traitement de Nolvadex pendant trois mois. J'ai toujours les mêmes problèmes : mon teint est gris et je deviens difficile à vivre.

Le 16 juin, de nouveau mammographie et biopsie. A cette occasion, je surprends une conversation qui ne m'est pas destinée. J'entends que j'aurais des ganglions.

A l'époque ma profession exigeait trois mois de travail intense. Ils arrivent. Je décide de pousser le radiologue dans ses derniers retranchements ; toujours rien de clair ni de précis. J'ai maintenant 30 % de devenir cancéreuse. Depuis longtemps j'ai l'adresse, à Strasbourg d'un centre de sénologie et j'y prends rendez-vous. Je pars donc chercher un diagnostic précis, car je veux connaître la vérité. Je subis de nouveau tous les examens dont un prélèvement au Trocard effectué par le Docteur GROS (auteur

du livre "Le sein dévoilé"). Deux heures plus tard, il sera le premier depuis cinq mois qui saura me dire : *"Il n'y a aucun doute, votre lésion est cancéreuse et évolutive ; il va falloir intervenir dans les quinze jours"*.

Nous sommes le 25 juin 1987 et je ne connais absolument pas l'association CIRIS (ex COBRA). L'intervention a lieu le 2 juillet 1987 ; celle-ci est minime pour la tumeur mais énorme sous le bras où l'on découvre huit ganglions. J'obtiens sans trop de peine mon dossier médical. A mon retour au domicile, je suis prise en charge par le Docteur X au moment où je devais commencer une radiothérapie le 13 août, suite logique semblait-il, de l'intervention du 2 juillet 1987. Toutefois, en accord avec le Docteur X, je décide de l'éviter momentanément. J'en informe mon gynécologue de Bordeaux qui malgré ma décision accepte de continuer à me surveiller.

En décembre 1987, le Docteur X décide de me faire certaines vérifications par des analyses de sang particulières.

Inquiétudes... l'antigène doit être entre 7 et 19 ; je suis à 20. Il décide de renouveler deux mois plus tard. En février, je suis à 22. Le mot "métastases" est prononcé. J'essaie d'être calme, mais je ne dors plus beaucoup car j'ai aussi découvert une grosseur sous le bras.

Mi mars 1988, l'association accepte de m'aider et je reçois gratuitement ces fameuses gélules orthobiologiques. Par reconnaissance, je fais des dons qui sont laissés à mon appréciation.

Quatre semaines plus tard, nouvelles analyses : l'antigène est à 12. La grosseur, toujours là, semble avoir dimi-

nué. Au cas où le Professeur BELJANSKI ne serait pas efficient, il faudra bien envisager une intervention ou une radiothérapie locale.

Je suis contrôlée toutes les quatre semaines. Le 16 juin 1988, à Cognac, par un élève du Docteur GROS de Strasbourg (très humain), je subis tous les examens possibles : mammographie, radios des poumons et du foie... Tout est bien, même très bien. Le ganglion métastatique a totalement disparu.

Le Docteur X est très heureux du résultat, et moi très reconnaissante au CIRIS et à tous ceux qui ont cru et m'ont aidé à croire. Si j'avais connu l'association plus tôt, j'aurais pris les produits Beljanski avant tout et peut-être en eut-il été différemment par la suite : opération non indispensable ? Pas de ganglions métastatiques ?

Il faut soutenir massivement cette nouvelle voie de la biomédecine et en particulier les concepts du chercheur BELJANSKI.

Aujourd'hui, après la répression scandaleuse de l'automne 1996, qui a fait disparaître tous les produits Beljanski sur le territoire français, je suis heureuse de pouvoir désormais me procurer auprès de "Natural Source" aux Etats-Unis ces mêmes produits de qualité qui m'ont sauvé la vie afin de faire une petite cure préventive annuelle. Avec un passé cancéreux, il faut savoir rester vigilante. Je vis tout à fait normalement. J'ai eu, pendant 8 ans, mes trois petits-enfants ensemble à la maison, pendant toutes les vacances scolaires. Je leur ai appris à tous à faire du ski que je pratique toujours moi-même. J'ai fait du vélo avec eux sur les routes dépour-

vues de pistes cyclables à 20 km autour de mon domicile. Je fais toutes les peintures extérieures et intérieures de ma maison et en grande partie mon jardin. J'ai résisté au choc du décès accidentel de mon mari survenu il y a 4 ans. J'aide plusieurs malades et visite aussi très souvent des personnes âgées. Pour cette vie pleine et remplie, je continue de remercier M. et Mme BELJANSKI en espérant qu'un jour soit enfin reconnu les valeurs de leurs découvertes.

Fait à Pons, le 25 octobre 1999

## **LYMPHOME MALIN (non hodgkinien) - 9 ans de recul**

M. Henri COROMINAS  
6, rue de la République  
69150 DECINES  
Tél. 04 72 02 14 28

En 1991, on m'a diagnostiqué un lymphome malin non hodgkinien de type mixte, à petites et grandes cellules, pariétothoracique, de type agressif. Le 10 juin 1991, il a fallu avoir recours à de la chirurgie. Au cours de l'opération, on a procédé à l'exérèse totale enlevant l'arc antérieur de la 3ème côte droite et la base du poumon droit. Puis, par sécurité, j'ai eu 5 séances de radiothérapie complémentaire. Informé par mon Médecin traitant qui recommandait les produits Beljanski dont il connaissait très bien les applications, j'ai bénéficié de ces substances complémentaires (anticancéreux + radioprotecteur : PAO V, GINGKO V, Real Build) dès le début de ma maladie.

Le 28 juin 1994, le Pneumologue J.-F. C. du Centre Hospitalier Universitaire de Lyon écrivait dans un compte

rendu : « *M. Henri COROMINAS va aussi bien que possible. Son état est excellent... Bref, il n'y a aucun signe actuellement de récurrence du lymphome thoracique* ». Le 23 janvier 1996, ce même spécialiste écrivait : « *On peut donc considérer que la situation actuelle est tout à fait favorable ; il n'y a aucun signe d'évolution lymphomateuse* ».

A 81 ans, et 9 ans après ce terrible diagnostic, je suis considéré en rémission complète et je n'ai aucun problème de santé, ce qui est confirmé par le Professeur que je revois tous les ans. Actuellement, je poursuis toujours par sécurité, et pour rester en pleine forme, 2 cures annuelles de 3 mois de PAO V « FM » (3 gélules par jour) et Real Build (1dose par semaine).

Je conduis toujours ma voiture, je fais mes courses et je me promène en pensant souvent que les traitements Beljanski ont participé activement à me sauver la vie.

Fait le 19.11.1999

## LEUCÉMIE MYÉLOÏDE AIGÜE 7 ans de recul

M. Pascal MAGNAT  
3, chemin Jean Petit  
69300 CALUIRE  
Tél. 04 78 23 94 58

Le 30 juillet 1992, on m'a découvert une forme très grave de leucémie. Habitant à l'époque à St PRIM, j'étais parfaitement informé sur les travaux et découvertes du Professeur Mirko BELJANSKI et par l'intermédiaire d'un Médecin recommandé par l'Association CIRIS, j'ai eu la chance de pouvoir commencer à utiliser les produits Beljanski dès le mois d'août 1992 (PAO V - GINGKO V - Real Build).

La maladie grave dont j'étais affecté a nécessité 2 ans de chimiothérapie très lourde à supporter. Par malchance, car j'ai eu une rechute précoce, un nouveau protocole de chimio m'a conduit à 8 mois de chambre stérile et le pire fut cette thrombose des veines du foie qui se bouchaient et ce sombre pronostic fut annoncé à ma famille par les Professeurs qui me suivaient, ma mort imminente. Je dois

préciser avoir complété les traitements Beljanski avec une autre démarche spirituelle, un travail sur les énergies et la visualisation de ma maladie, ainsi qu'une modification de mon régime alimentaire. Je conçois que ceci n'est pas évident pour tout le monde.

Avec 7 ans de recul, la médecine officielle s'est emparée un peu vite de mon incroyable résurrection puisque mon dossier médical est souvent mentionné dans des colloques internationaux. L'honnêteté intellectuelle devrait tenir compte de la synergie d'action entre les traitements officiels nécessaires mais très toxiques, associés à une protection obtenue avec les compléments alimentaire Beljanski diffusés aujourd'hui par « Natural Source » et qui est médicalement démontrée par mes analyses ; tout ceci associé à un autre chemin personnel plus abstrait mais qui a aussi joué son rôle.

Dans une lettre datée du 23.10.1996, le Dr D.A. de la clinique du Mail de Lyon écrit : « *Il est en rémission complète persistante* ». Mon état général est excellent même si je suis victime des effets secondaires dus aux chimiothérapies.

Fin 1996, j'ai pu arrêter de prendre les produits Beljanski.

A 38 ans, je suis un homme heureux qui s'est marié avec l'infirmière qui m'a principalement accompagné tout au long de ce parcours et avec laquelle j'ai eu 3 enfants. Voilà encore un autre miracle.

Fait le 19.11.1999

## CANCER DES OS (avec métastases au poumon) - 3 ans de recul

Mme Danielle BLAIRE

Piers

46100 FONS

Tél./Fax 05 65 40 11 83

Notre fille, Cyrielle, après une biopsie pratiquée sur le haut du tibia gauche, a dû entamer une chimiothérapie le 1er avril 1996 : Métotrexate et Adriblastine car on avait diagnostiqué un cancer des os.

Opérée le 1er juillet, pour la pose d'une prothèse entière du genou, elle reprend aussitôt une chimio différente : VP16 et IFO jusqu'au 24 octobre.

En mai 1998, une métastase osseuse est détectée au poumon droit. Une intervention chirurgicale et une chimiothérapie, de 4 mois en suivant, sont prévues.

Nous avons eu connaissance des produits Beljanski par la revue "Vous et votre santé". Aussi avons-nous commandé du GINGKO V, que notre fille a pris avant l'opération et pendant son hospitalisation. 10 jours après l'intervention, elle avait retrouvé une activité

normale et nous avons surtout été surpris par son formidable appétit !

Suite à une consultation chez un médecin qui nous a conseillé d'utiliser les produits BELJANSKI, nous avons passé une commande à New York pour une cure de PAO V FM, de Rovol V et de Real Build. Cette cure fut intense pendant 5 mois, puis rapidement dégressive.

Notre médecin traitant s'est montré un peu surpris de la grande forme montrée par notre fille qui a suivi normalement sa 1<sup>ère</sup> année de Fac d'histoire malgré les absences en début d'année et il a demandé à lire "Un novateur en biomédecine". (La monographie scientifique écrit par C.G NORDAU et Monique BELJANSKI).

En juin 99, une analyse du Docteur Augusti a montré que le système immunitaire de notre fille fonctionnait bien, Cyrielle entame une cure d'entretien, avec les produits BELJANSKI et elle bénéficiera d'une surveillance médicale étroite. Notre fille aura 20 ans en février 2000

*Danielle BLAIRE*

### **Sida : un témoignage du premier malade du sida (déclaré), traité depuis 1986 en monothérapie par le PB 100 de M. Beljanski**

Gérard WEIDLICH  
16, chemin de St James  
17550 Dolus d'Oléron.  
Tél. 05 46 75 39 75

« Lorsqu'il y a urgence, tout est permis », a dit M. François Mitterrand. C'était en Colombie à l'occasion d'un discours officiel concernant la levée du secret bancaire pour pouvoir atteindre les narcotrafiquants. L'extension du «Plan méthadone» prouve que la lutte contre le sida est encore plus urgente que le combat contre la drogue.

**Le sida, ça n'arrive pas qu'aux autres... mais lorsque l'on est directement concerné, il y a vraiment extrême urgence !**

Contaminé d'une manière inhabituelle, au cours de l'été 1985, par le virus du sida, j'ai été officiellement détecté séropositif le 3 avril 1986 alors que j'avais déjà certains symptômes alarmants de la maladie : fatigue et

lassitude permanentes, douleurs oculaires, diarrhées résistantes, toux inhabituelle, candida albicans très développé, herpès...

Dès le début de ma maladie, j'ai eu la chance de pouvoir rencontrer M. Beljanski, directeur honoraire de recherches au CNRS, qui a accepté de m'aider par l'intermédiaire de mon médecin traitant. J'ai bénéficié uniquement de ses produits et, ce, depuis le 15 avril 1986. J'affirme, avec maintenant plus de 14 ans de recul, en raison du nombre de gélules que j'ai absorbé, que ces nouveaux produits sont sans effet secondaire et que je n'ai jamais été incommodé.

Je certifie, en tant qu'utilisateur volontaire, que ces produits sélectifs sont très efficaces. Mes analyses et certificats confirment que :

- mes maladies opportunistes du sida ont pu être maîtrisées avant l'été 1986, soit après quelques mois de traitement.
- Je n'avais plus de virus circulant en mai 1988.
- Mon antigénémie P24 était négative en juin 1989 et elle l'est toujours restée, ce qui est capital.
- Mes anticorps anti-VIH1 étaient négatifs en octobre 1991 à un index de 0,001 après avoir été positifs à l'index 0,866. Ils sont redevenus le 29 septembre 1993 à un titre supérieur à 3 125 (soit une équivalence en index proche de 1).

Remarque : au mois de décembre 1991, j'ai rencontré le Pr Goudeau, responsable du laboratoire de virologie du CHRU Bretonneau de Tours, auquel j'ai demandé des explications quant à la signification de cette chute des

anticorps à l'index de 0,001. L'éminent spécialiste, ne sachant pas qu'il s'agissait de mes analyses personnelles car le nom était masqué, m'a expliqué clairement sur le croquis joint en annexe que le malade se situait au point A (voir courbe) et qu'il allait donc, d'une manière irréversible, développer très prochainement la maladie mortelle. En l'état actuel de nos connaissances scientifiques, **jamais mes anticorps n'auraient donc dû remonter** à un titre supérieur à 3 125<sup>1</sup>.

- Je constate que tous mes problèmes de santé afférents au virus du sida ont totalement disparu, l'herpès en particulier a fait l'objet d'un certificat médical de guérison par un médecin assermenté de la police.
- Je précise n'avoir jamais été arrêté en maladie pour des raisons relatives au sida et être dans une forme générale surprenante à la stupéfaction de tout mon entourage.

J'ai un certificat médical qui atteste la présence régulière d'affections dites opportunistes et une altération de mon état de santé général en 1986. Depuis que j'ai été traité avec les produits BELJANSKI le médecin confirme une récupération parfaite de mon état général avec absence d'autre épisode dit opportuniste.

**Tous les malades ont droit à cette vie d'être humain bien portant !**

Il subsiste toujours, malgré une remontée de mes lymphocyte T4 à 500 une présence d'ADN proviral VIH1 confirmée par l'Institut Pasteur.

Je consomme encore actuellement quatre gélules par jour de PB100 (Pao V) à titre préventif afin d'empêcher toute transformation de l'ADN proviral en virus actif circulant (soit 800 F pas mois de traitement\*).

En attendant d'autres progrès de la science, ces traitements me permettent de vivre avec une forme tout à fait exceptionnelle. Si j'ai été un cobaye humain illégal, je n'avais pas le choix.

**Au Pays des droits de l'homme valait-il mieux mourir légalement que de survivre illégalement ?**

Posez donc cette question à mon épouse, à mes quatre enfants, à ma petite-fille ! Si les lois ne permettent pas de sauver des vies humaines, il faut changer les lois !

Actuellement je suis toujours dans une forme éblouissante. J'ai 14 ans de recul alors qu'il y a 8 ans des virologues réputés m'avaient condamné. D'éminents spécialistes s'intéressent étrangement à ma qualité de survie. Certains m'ont écrit qu'ils souhaiteraient pouvoir prélever, analyser, cultiver... mon sang. Par reconnaissance et citoyenneté, j'ai accepté la Présidence du CIRIS pour informer et témoigner.

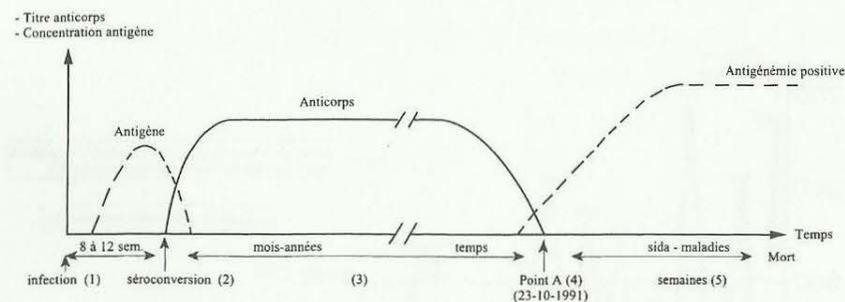
Fait le 22 mars 1999

\* Les prélèvements sur mon salaire, Sécurité sociale plus mutuelle, s'élèvent à 1 500 F par mois et ne me permettent pas de me soigner avec le PB100. Je les assimile donc à un impôt supplémentaire.

## Témoignages

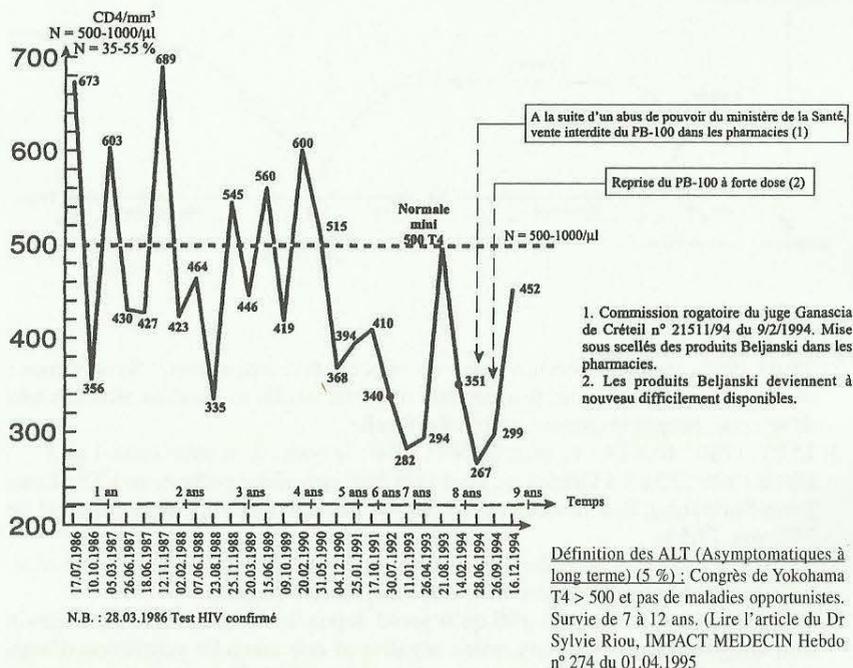
Modèle théorique, habituellement constaté, de l'évolution des marqueurs sérologiques de l'infection par le virus HIV

(source Abbott Diagnostic)



- 1) Été 1985
- 2) 28.03.1986 : primo-infection grave ou sida en développement ? Symptômes : diarrhées rebelles, fatigue permanente, douleurs oculaires candida albicans très développé, herpès important, toux inhabituelle.
- 3) 15.07. 1986 : 673 T4 - rapport T4/T8 : 0,44 : la normale si situe entre 1 et 3. 10/10.1986 : 356 T4 Gérard ne peut plus être considéré comme un LTS (Long Term Survivors). Son nombre de T4 le plus bas pendant la période (3) a été de 267, soit 17,5%.
- 4) 23.10.1991 : Gérard n'a plus d'anticorps et il aurait dû suivre l'évolution mortelle habituellement constatée avec une antigénémie positive.
- 5) 22 .04.1994 : Grâce au PB-100 qu'il prend depuis le 15.04.1986, Gérard survit. Son antigénémie est toujours restée négative et une nouvelle génération d'anticorps (neutralisant ?) est apparue depuis le début 1992. Il possède un maximum de ces nouveaux anticorps. Le 21.09.1993, il avait 500 T4.
- 6) Le poids de Gérard a augmenté : de 72 Kg en 1986 à 90 Kg (ce qui est exceptionnel pour un Sida déclaré)

## Si Gérard n'est pas un ALT, alors ?



## CANCER DU LARYNX

M. Pierre MAURIN  
30, rue Jean-Jaurès  
83340 CABASSE  
Tél. 04 94 80 22 77

Comment rester insensible aux accusations portées contre le Professeur BELJANSKI et réduire au silence ses importantes recherches. J'apporte mon témoignage avec la caution de tous mes parents et amis qui ont signé des pétitions. Tous ont suivi l'évolution de ma maladie.

Début 1992, je souffrais d'une angine et mon médecin traitant m'a soigné comme s'il s'agissait d'un simple mal de gorge. Devant la persistance des douleurs et l'échec de ses prescriptions, ce dernier compris qu'en fait, ma maladie était sans doute plus grave. Il m'orienta vers un spécialiste O.R.L. de Brignoles. Il m'a fallu attendre le mois d'avril pour obtenir un diagnostic précis : une belle tumeur cancéreuse, très visible lors des examens sur l'écran de télévision. Son nom barbare :

- cancer hypopharynx carcinome malpighien d'exten-

sion T3 (tumeur infiltrante, de plus de 4 cm dans son plus grand diamètre hypopharynx, larynx : toute tumeur qui entraîne une fixation d'une des cordes vocales) classé N1 (ganglions régionaux homolatéraux mobiles mais présentant des signes d'envahissement) inopérable avec adéno-pathie de Kutner. Après avoir reçu ce bon coup de masse sur la tête, j'ai réagi car je ne voulais pas être la 4<sup>e</sup> personne de ma famille amenée à disparaître, emportée par cette terrible maladie : le cancer. C'est alors qu'une lueur d'espoir est venue lorsque mes enfants m'ont proposé de faire le traitement du Professeur BELJANSKI.

Bien entendu, j'ai subi tous les examens ordonnés par la médecine traditionnelle (scanner, biopsie). L'ORL m'a certifié qu'on allait bien me soigner. Je savais exactement de quel mal j'étais atteint et le 29 mai 1992, je commençais ma première chimio. Sans tarder, mon épouse a pris rendez-vous avec un médecin qui recommandait les produits Beljanski. Ce Docteur nous a expliqué comment, utilisés en synergie, ces produits allaient m'aider à mieux supporter la chimio et les rayons qui seront inévitables pour tenter de vaincre le mal. C'est le 11 juin 1992 et à 10 h du matin que j'ai pu prendre ma première gélule Beljanski.

Après toutes les informations scientifiques sérieuses que j'avais reçues, j'ai eu beaucoup confiance en ces produits que je n'ai jamais oubliés de prendre un seul jour. Le mois suivant, je faisais ma deuxième chimio à l'hôpital de Brignoles en emportant mon trésor de gélules avec

moi. Je demande pardon à l'entourage médical, mais je prenais mes gélules en dehors des heures de soins. Mon voisin de chambre me disait "qu'est-ce que tu prends" je lui répondais "ce sont des vitamines". Les infirmières venaient souvent me demander : "vous n'avez pas mal au cœur ?" Je leur répondais : "Non tout va bien !" En fait, elles étaient surprises de mon étrange résistance aux chimios et pensaient que j'étais un phénomène. La 3<sup>e</sup> cure de chimio a pu se poursuivre en août puisque j'avais si bien supporté les deux autres. Mon ORL me rassura en me disant que tout se passait bien. Il m'annonça que les spécialistes envisageaient de m'opérer le 4 septembre du ganglion. Au fond de moi, l'aide des traitements complémentaires BELJANSKI, dont je ressentais tous les jours les bienfaits, me rassurait. Après d'autres examens obligatoires dont un nouveau scanner, le jour "J" arriva. On m'emmenait à la salle d'opération où mon ORL me dit avant de m'endormir "Peut-être que l'on ne vous opérera pas". J'étais confiant. Ils firent une exploration et le résultat final fut merveilleux. Les spécialistes, ont alors décidé de ne poursuivre que la radiothérapie puisqu'ils avaient constaté que la chimio (**et évidemment les produits BELJANSKI**) avaient enrayé le mal.

Lorsqu'on me ramena dans mon lit, ma famille, inquiète, ignorant les décisions médicales, attendait le verdict du docteur. "**Le cancer a disparu**" a lancé l'ORL. J'étais très heureux. Ceux qui venaient me rendre visite et qui connaissaient la gravité de mon cancer, me surnommèrent "le miraculé de Lourdes". Le lendemain, on me

fit mes premiers rayons (10 séances) et les médecins m'assuraient que le ganglion avait tendance à régresser.

Après 36 séances de rayons que j'ai pu supporter d'une manière surprenante, on a pu constater qu'en janvier 1993, à ma grande joie il n'y avait plus aucune trace de cancer. J'ai eu bien sûr des moments pénibles : la fatigue, ma voix qui avait complètement changé de tonalité, était horrible.

Les rayons m'ont rendu complètement aphone et je n'avais qu'une clochette pour attirer l'attention sur mes besoins... J'ai repris ma voix au cours du premier trimestre 1993. Je puis assurer que j'ai été très bien soigné à Clairval comme à Brignoles. Mon médecin traitant et mon ORL ont été supers. J'ai repris des forces et petit à petit, mon travail d'agriculteur.

Je suis retraité des mines de bauxite. C'est pour cette nouvelle vie (je suis un heureux grand-père de trois adorables petites filles) que je veux crier haut et fort, de tout cœur = Merci, Monsieur BELJANSKI pour votre traitement complémentaire grâce auquel je suis encore en vie. Je le respecte scrupuleusement depuis 7 ans. Il a permis de renforcer tous mes organes. J'étais un fumeur impénitent (2 paquets par jour) depuis l'âge de 14 ans, mais depuis 7 ans, j'ai arrêté la cigarette et je m'en porte bien mieux. Aujourd'hui je suis toujours en bonne santé et je ne fais plus que 2 cures annuelles (en Mars et Novembre) de : 4 gelules de PAO V "FM" par jour un peu de GINGKO V et 1 dose de Real Build par semaine.

J'encourage Madame Monique BELJANSKI à poursuivre l'œuvre de son mari dont la disparition nous a affligé d'une peine indescriptible. Il faut que les "concepts" de ce chercheur soient reconnus au plus vite dans l'intérêt de tous les malades.

Merci aussi au médecin ouvert et très humain qui m'a conseillé ces produits de progrès que je peux actuellement obtenir en Amérique.

Fait à Cabasse, le 27.10.1999

## IMPORTANT CANCER DU MÉDIASTIN avec atteinte du poumon droit recul 3 ans 1/2

M. René CHABRIER  
56, rue Jacquard  
69004 LYON  
Tél. 04 78 29 89 70

C'est à la suite d'une banale pneumopathie que l'on décèlera, le 10 avril 1996, à l'occasion d'une radiographie de contrôle de mes poumons, quelque chose de suspect. Cette inquiétude ordonnera la prescription d'un scanner qui confirmera, le 2 mai, la présence entre les 2 poumons, dans la zone que l'on appelle le médiastin, d'une tumeur cancéreuse importante mesurant 9 cm sur 6 cm et qui affectait déjà le poumon droit. Pour préciser le diagnostic, j'ai dû subir de multiples examens complémentaires dont 2 fibroscopies difficiles car les saignements étaient importants, 1 scintigraphie, 1 biopsie, 2 ponctions transpariétales sous scanner qui avaient pour objectif de réussir à prélever des cellules préservées de sang, permet-

tant une étude approfondie de ce type de cancer atypique, 1 IRM et pour finir tous ces examens une thoracoscopie réalisée le 1<sup>er</sup> juillet.

C'est à la suite de tout cela que les spécialistes préconisèrent, échelonnées sur 4 mois, de nombreuses cures de chimiothérapies lourdes.

Deux scanners de contrôle réalisés pendant l'exécution de ces protocoles de chimiothérapie montrèrent l'absence de résultat, et devant cet échec, on décida après concertation d'autres avis éclairés, de débiter des séances de radiothérapies par flashes de 30 à 40 secondes sur la tumeur, au lieu des traditionnelles séances plus longues et espacées qui laissent subsister des fibroses radiques (brûlures) invalidantes. Tout seul au volant de ma voiture personnelle, je me suis rendu pendant 35 jours consécutifs pour pratiquer cette méthode originale qui nous avait été conseillée et qui aboutira à la fin du traitement le 11.12.1996 à un résultat stupéfiant : **la tumeur est nécrosée** (toutes les cellules sont mortes).

Certes, suite à la privation des radioprotecteurs Beljanski, résultat de la répression scandaleuse et de la confiscation générale par les gendarmes le 9.10.1996, j'ai connu un effet secondaire qui a diminué d'un tiers ma capacité pulmonaire, à savoir une paralysie du nerf phrénique qui a provoqué une remontée du foie dans l'espace réservé au poumon. Mais ceci reste une séquelle mineure lorsque l'on sait qu'un pneumologue avait annoncé à ma

famille que Noël 1996 serait sans doute le dernier que je passerais en famille.

Actuellement, j'ai des bilans de surveillance réguliers (scanner - échographie abdominale...) et de tous les compte-rendu il ressort que la tumeur est nécrosée et stabilisée. Je suis considéré en rémission complète au plus grand étonnement des spécialistes qui restent effarés.

Si j'ai pu vivre ce cancer grave et difficile sans souffrance et même avec une aisance déconcertante par rapport au vécu d'autres malades moins chanceux que moi, c'est parce que dès le départ j'ai pu bénéficier des produits Beljanski par l'intermédiaire d'un médecin extrêmement compétent le regretté Docteur Christian MARCO-WITH.

C'est grâce à ces chimioprotecteurs et à ces radioprotecteurs puissants et naturels (PAO V - GINGKO V - Real Build) que j'ai pu supporter, sans en connaître les effets secondaires habituels connus, toutes ces chimios et ces séances de rayons. En particulier il n'a jamais été nécessaire d'interrompre mes chimios par manque de globules blancs ce qui surprenait les chimiothérapeutes qui me suivaient.

Devant ces résultats surprenants, par honnêteté et dans l'intérêt des progrès de la médecine, mon épouse a insisté pour que soit mentionné dans mon dossier médical la prise de ces produits. Actuellement je poursuit un traitement d'entretien de 4 gélules de PAO V « FM » par jour,

produits Beljanski que je commande à « Natural Source » aux USA.

En pleine forme, j'ai participé avec des membres de ma famille à la manifestation de soutien qui a été organisée le 11 janvier 1997 dans les rues de Lyon par le Collectif Cancer Sida.

A 77 ans, je peux profiter de ma retraite et j'apprécie de pouvoir franchir l'an 2000 en très bonne santé. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à ce bonheur. Nous sommes contents avec mon épouse de pouvoir aider le CIRIS en témoignant à visage découvert dans la revue « Dialogue ». Nous estimons que c'est bien là le minimum de notre participation à la reconnaissance des concepts novateurs élaborés par ce grand savant français qu'est Mirko BELJANSKI.

Fait le 25.11.1999

## SIDA (Stade IV C<sub>2</sub>) et HÉPATITE C recul 17 ans

Mme Francine BOQUET  
1, rue des petits champs  
95130 FRANCONVILLE  
Tél. 01 34 13 62 10

Décembre 1984 : j'entre à l'hôpital pour y subir une opération. Mais une hémorragie catastrophique survient. Il ne faut pas moins de 69 poches de sang pour me permettre de survivre.

Après un mois d'hôpital, je rentre à la maison. Une infection urinaire survient alors, qui nécessite un drain dans le rein, relié à une poche d'urine, le canal de l'uretère s'étant bouché. Enfin, tout semble rentrer dans l'ordre.

En août 1985, brusque poussée de ganglions dans l'aîne, le cou, sous le bras. Les infections urinaires recommencent et vont vite devenir répétitives, exigeant d'être sans cesse sous étroite surveillance médicale. Ma fatigue

est immense, mon immunité ne cesse de se dégrader, les infections se succèdent. Cela va durer quatre ans, quatre ans sans que personne ne soit en mesure de m'expliquer le pourquoi de mon état, ni d'y mettre un terme. Tous me prescrivent le même antibiotique, le Bactrim fort, mais personne ne s'inquiète de savoir pourquoi il n'agit pas... ni ne s'inquiète de ses effets secondaires aggravant mon immunité. Quatre longues années à me traîner lamentablement, au point que mon mari doit négliger son travail pour s'occuper de moi, de la maison, des enfants. Sa situation professionnelle devient de plus en plus précaire, et moi je perds mon travail également.

On parle de plus en plus d'une nouvelle maladie, transmise par le sang. On dit qu'il n'y a aucun traitement et, qu'inéluctablement les personnes atteintes meurent après une longue et horrible dégradation. Je crains d'avoir contaminé mon mari et vis sans cesse dans l'horreur de penser que j'aurais pu transmettre la mort à l'homme que j'aime, que nos enfants risquent de devoir assister à ma lente agonie, d'imaginer enfants et mari seuls, alors que j'éprouvais tant d'amour pour eux. Mon découragement était immense.

Début octobre 1988 mon médecin traitant me fait faire un test de dépistage du SIDA, test qui s'est avéré positif. On découvre également que les transfusions sanguines m'ont transmis l'hépatite C. Mon médecin me propose alors d'être prise en charge par l'hôpital. Je refuse catégoriquement, trop consciente que si l'opération de 1984

m'avait sauvé la vie, les transfusions me l'ont reprise. Mon médecin me parle alors d'un patient atteint de la même maladie, qui ne pouvait plus travailler tant son état s'était dégradé, mais qui, suite à un nouveau traitement allait beaucoup mieux et avait repris son travail : « je vais tâcher de retrouver le nom de ce produit » nous promit-il.

C'est ainsi que nous avons fait la connaissance de Mirko Beljanski, dans le modeste petit laboratoire de recherche d'Ivry. Tout de suite, il nous expliqua qu'il n'était pas médecin, mais chercheur en chimie-biologie, nous demanda de garder le contact avec notre médecin, et de faire faire certaines analyses complémentaires. Il nous dit ne pouvoir se prononcer tant qu'il n'aurait pas examiné tous les documents. Son sérieux nous inspira confiance.

Peu après, je commençai à prendre le PB-100, produit antiviral qu'il avait lui-même mis au point.

Cela faisait pratiquement un mois que je prenais très régulièrement les produits indiqués lorsque, subitement et pour la première fois depuis des années (depuis 1985 exactement), mes infections urinaires disparurent. Il fallut beaucoup plus de temps pour que l'immunité remonte. Mais du jour où j'ai pris ces produits je ne suis jamais retombée malade. La fatigue s'estompa rapidement et je pus reprendre mon travail. Cependant j'étais souvent inquiète : y aurait-il résistance des virus, reprise de la maladie ? Car à cette période, l'homme qui me redonnait vie et espoir était attaqué de toutes parts dans la presse et

à la télévision, de la manière la plus brutale et injuste qui soit. Certaines associations emboîtaient le pas de ces attaques et des médecins très médiatisés affirmaient avec haine et mépris que « tout cela n'était que charlatanisme ». Et certains soirs, le doute m'envahissait : avais-je pris la bonne option ?

Avec le recul, je réalise tout le mal que peut faire une telle médisance.

Par reconnaissance, mon mari s'est investi dans l'association. Jusqu'au jour où, le 9 octobre 1996, la police vint l'arrêter, le mit en examen, me confisqua mes produits... : on tentait de me tuer, pour la seconde fois !

Je n'ai jamais cessé de prendre les produits Beljanski, sauf en cette sombre période où la police est venue me les confisquer, me garder à vue 48 heures, me faire dormir en cellule, perquisitionner mon appartement et ma petite maison de campagne en Vendée. Maintenant je reçois les produits (PAO V - FM) en provenance des Etats-Unis, où ils sont légalement disponibles. Malgré le stress, la perte du travail que mon mari avait retrouvé, les persécutions psychologiques, le chagrin de voir Mirko Beljanski détruit, je vis normalement, bien qu'à vie je resterai traumatisée par tant d'injustices, de haine et de mépris de la vie et de la science.

Fait le 21 février 1999

**NB : PB 100 = PAO V**

## CONCLUSION

La première édition de ce livre est parue en 2001, avant que ne soit rendue la décision de la Cour Européenne de Justice. Elle avait initialement été saisie par Mirko Beljanski puis, après la disparition de mon mari, reprise par moi. Cette première édition n'avait pas non plus mentionné le procès en appel se tenant à Paris et faisant suite à la décision du Tribunal correctionnel de Créteil. Mais les choses ne s'arrêtent pas là. Il ne sera pas dit que l'Etat français tienne éternellement la justice en échec...

Mais reprenons les évènements dans l'ordre.

Pendant que le Président Mitterrand utilisait les produits Beljanski, on ne pouvait lancer une nouvelle plainte donnant lieu à un second procès. Mais en 1996, une fois le Président décédé, l'offensive pouvait reprendre. Il fallait toutefois prendre soin qu'un nouveau

procès ne tourne, comme à Saint-Etienne, à l'avantage des inculpés. On se souvient en effet que le procureur s'était étonné de l'attitude de l'Etat et du Conseil de l'Ordre dans cette affaire. Cette fois, il faudra un procureur à la « hauteur » de l'enjeu et sur lequel « on » puisse compter. J'ai raconté, dans les pages précédentes, la façon dont les choses se sont passées, les gardes à vue, le déploiement inimaginable de moyens répressifs, le choc psychologique pour Mirko, son désespoir de la perte de son équipe et des moyens de poursuivre ses recherches, son refus de poursuivre la lutte plus avant et finalement, sa disparition. Mais l'Etat ne s'est pas satisfait pas de ce carnage. Une chasse aux sorcières fut organisée afin de poursuivre les anciens collaborateurs – médecins, pharmaciens, le Président du CIRIS et moi-même.

Le petit pavillon d'Ivry, bricolé par Mirko et moi en laboratoire d'appoint (prévu pour après la retraite), sera donc qualifié pompeusement d'ouverture illégale d'un établissement pharmaceutique (!!!). Ainsi le parquet de Créteil gèrera un procès dans la région parisienne. Manifestement, l'instruction a été menée exclusivement à charge.

Le procès se tient le 19 mars 2001. Il y a beaucoup de monde, venu soutenir les 14 inculpés. L'atmosphère est électrique ; le procureur est déchaîné, haineux. Il dira des témoins « qu'ils ont bien appris leur

leçon ». Les conférences qui se tenaient à St Prim sont baptisées par lui « kermesses ». Le mot « secte » est même prononcé ! Il n'y aura aucun débat contradictoire, car il n'y a aucun témoin à charge. L'avocat général les remplace avantageusement, parlant comme s'il avait des compétences médicales : ses mandants, les hauts fonctionnaires de la Santé, ont bien préparé son discours. Les magistrats du siège, ne faisant aucun cas des témoignages des malades, adoptent sans états d'âme la position la plus répressive. Et nous serons tous condamnés à de lourdes peines de prison (avec sursis) et de fortes amendes. Et pour faire bonne mesure, la Juge du siège demandera que tous les cahiers et notes de recherches de Mirko, saisis au laboratoire et à notre domicile soient détruits !

Tous les gens de ma génération ont encore, et de façon indélébile, le souvenir des autodafés que, pendant la guerre, les nazis réservaient aux livres écrits par des auteurs juifs ou communistes. L'officier de Police Judiciaire chargé par cette même juge de l'exécution de la commission rogatoire avait écrit dans son rapport : « Il serait souhaitable que les dossiers médicaux saisis ainsi que les documents relatifs à ces essais, les courriers de malades, les fichiers (adhérents-malades) soient détruits pour éviter une réitération des faits, mais surtout garantir le secret médical et ainsi respecter la confidentialité de ces renseignements ». Raison Tartuffe s'il en est, en totale contradiction avec les milliers de témoignages des

malades satisfaits qui ont eu le courage d'écrire et de témoigner publiquement, par reconnaissance envers le chercheur. La vérité, bien plus simple, est que l'OPJ souhaitait ainsi voir disparaître toutes les preuves médicales et scientifiques. Mais dans ces « dossiers », il y avait également tous les cahiers de laboratoire des chercheurs en poste à St Prim , et en particulier les cahiers de travail de mon mari, Mirko Beljanski.

La Juge d'Instruction du Tribunal de Créteil a donc repris à son compte cette demande de l'officier de Police et a demandé à son tour que tous les documents (donc y compris les cahiers scientifiques) soient détruits !

Nos avocats, à qui il convient de rendre hommage pour la qualité de leur défense, n'auront le texte du jugement que le 23 mai, soit près de deux mois après le verdict alors que la justice ne leur donne que dix jours pour livrer leurs commentaires et statuer sur l'opportunité de faire appel !

Monsieur Henri Boiteux, administrateur pendant douze ans de l'Institut de Recherche Scientifique contre le Cancer et directeur de Recherche au CNRS est venu témoigner en faveur des produits Beljanski avec lesquels il s'est lui-même traité pour un cancer de la prostate. Il confiera à la revue *Dialogue* (seconde édition du n° hors série, p.139) un long commentaire où il dit notamment : « *Quand des Magistrats du Siècle prononcent un verdict*

*totallement contradictoire aux témoignages qui ont été prononcés devant eux, que pensent-ils implicitement de ces témoins qui ont parlé sous serment ? Logiquement, que ces témoins ont menti, et, comme ils ont parlé sous serment, que ce sont de faux témoins qui devraient normalement être déférés devant un Tribunal pour faux témoignage. Heureusement pour ces témoins, cela ne s'est pas produit, ce qui est illogique. Jamais je n'aurais pu prévoir que je serais traité officiellement de menteur et de faux témoin à plus de quatre-vingts ans ».*

Bien entendu, pratiquement tout le monde a fait appel de ce verdict, ce qui a suspendu la décision du tribunal de Créteil. Nombreux sont les témoins qui ont été traumatisés par la façon stalinienne dont s'est déroulé ce procès. Certains auront même une dépression nerveuse suite à cette séance. Car il faut penser que ces témoins sont pratiquement tous d'anciens malades obligés de raconter publiquement et devant une cour haineuse (je ne vois pas d'autre mot) un parcours devant la maladie souvent difficile à revivre, avec l'angoisse que la solution satisfaisante, enfin trouvée pour se soigner, leur soit supprimée.

L'arrêt d'Appel suspend la décision du Tribunal, dont je laisse au lecteur le soin de trouver le qualificatif qui convient. Mais j'aurai l'occasion de revenir sur cette histoire qui, trois ans après, n'a toujours pas trouvé son épilogue.

Par ailleurs et parallèlement, la Cour Européenne des Droits de l'Homme avait été saisie par Mirko, excédé, écœuré par la façon dont l'Etat se comportait vis-à-vis de ses recherches et des produits ainsi que des obstructions faites à une vraie justice. La cour Européenne demanda donc à la France de s'expliquer. Mais comme entre-temps mon mari décéda, je repris cette instance. La France commença par contester mon droit à reprendre cette procédure. Puis, devant les arguments de notre défense, l'Etat demanda une négociation.\* Qu'avais-je à négocier avec un Etat qui depuis tant d'années nous salissait, niait l'efficacité pourtant démontrée des produits, persécutait mon mari au point de lui faire perdre toute envie de se battre, son laboratoire lui ayant été retiré ?

Aussi, devant la proposition incongrue de négociation, je demandai une totale réhabilitation de Mirko Beljanski dans les médias et une modeste indemnité de frais de justice. L'Etat refusa ces conditions, jugeant que j'avais « trop de prétentions ». La négociation fut donc suspendue. Le verdict de la Cour Européenne est venu le 7 février 2002.

Devant les arguments présentés par nos avocats, prouvant la mauvaise foi flagrante des arguments invoqués par la France, l'arrêt fut rendu le 23 mai 2002 par

\*Négociation veut dire une somme d'argent versée pour acheter le silence du plaignant, comme ceci s'est produit dans les procès du sang contaminé, de l'amiante, des hormones de croissance...

la 1ère section sise à Strasbourg. La France était le pays que Mirko s'était choisi avec enthousiasme et naïveté et qu'il aimait certainement plus que certains natifs. Moi aussi, j'aimais la France, cependant avec beaucoup plus de méfiance que Mirko. Mais devrais-je taire le plaisir que me fit la lecture de l'intitulé du verdict : Beljanski contre France : la France est condamnée.

Le jugement exposait que Mirko Beljanski avait été mis dans l'impossibilité de faire reconnaître la valeur scientifique de ses travaux. Son âge et son état de santé auraient dû faire obligation au juge d'instruction de faire diligence... En conséquence, la Cour Européenne des Droits de l'Homme jugeait que Mirko n'avait pu bénéficier d'un procès équitable.

Est-ce que cela aura une répercussion sur le procès en appel qui va suivre ? La justice avait fixé des dates qui découpaient le procès en petites séances toutes séparées l'une de l'autre par une semaine entière. Cela obligeait les prévenus vivant en province à revenir quatre fois à Paris et détruisait toute la cohérence des débats. Devant nos protestations, le procès fut fixé devant une autre chambre au 15 mai 2002, à Paris.

D'emblée, l'atmosphère du procès de Paris s'avéra très différente de celle, odieuse, de Créteil. Dans l'introduction de son réquisitoire, le Procureur se montra sensible au double drame que vivaient les malades, à leur angoisse permanente que la solution enfin trouvée à leurs souffrances ne leur soit retirée. Puis il commença

son réquisitoire par ces mots : « *Monsieur Beljanski est un Grand Savant, il faut le reconnaître...* »

Ces mots me suffisaient. Le reste était pour moi secondaire.

Point intéressant à évoquer dans ce procès : La Ligue française contre le Cancer et l'association AIDS se sont portées partie civile contre nous. On se souvient que pour les besoins de leur dossier, AIDS avait en vain tenté de recruter des témoins à charge contre les produits Beljanski. Mais, n'ayant reçu que des témoignages de satisfaction, ils avaient abandonné cette tactique. Au procès, à Créteil comme à Paris, leurs avocats étaient présents et très offensifs. On peut se demander, et la question a été évoquée publiquement lors du procès, pourquoi une association de malades se portait partie civile contre une autre association de malades, contre des gens qui se battaient pour aider les malades... mais avec d'autres méthodes. Et c'est bien là que réside la raison. Pendant le procès, ces avocats nous ont fait le grief de détourner les malades des traitements habituels, c'est-à-dire des griffes de l'industrie pharmaceutique. On se souviendra que ces associations sont souvent très liées aux industries pharmaceutiques. Là réside leur hostilité. Et lorsqu'un de nos avocats a soulevé le problème de la toxicité et des décès dus aux traitements préconisés, l'AZT notamment, l'avocat de AIDS a déclaré cette chose inouïe : « *oui, nous avons eu des morts, car on s'est trompé pendant dix ans sur les dosages, mais nos malades sont morts docilement* ».

Lapsus ou inconscience ? Ai-je besoin d'ajouter autre chose ?

Puis, ce fut l'énoncé des sentences.

Je fus condamnée pour « ouverture d'un établissement pharmaceutique à Ivry » (les fantasmes ont la vie dure), pour exercice illégal de la pharmacie et absence d'autorisation de fabrication et ouverture d'un « établissement pharmaceutique sans autorisation ».

La tromperie sur la marchandise, accusation infamante brandie par le tribunal de Créteil (alors même que les experts de la justice choisis par elle avaient confirmé depuis bien longtemps que la marchandise était bien conforme à sa description) fut abandonnée.

Je fus quand même lourdement condamnée, non plus à la prison avec sursis, mais à 30 000 euros d'amende. Gérard Weidlich dont les seuls torts étaient de survivre à un sida déclaré et de se battre pour que d'autres malades connaissent l'efficacité des produits fut condamné à 5 000 euros d'amende (rappelons qu'il n'avait été inculpé qu'à sa demande pour mieux défendre les intérêts des malades). Et de plus, nous étions condamnés à verser à la Ligue et à AIDS des indemnités. Indemnités de quoi ? pour qui ? : on ne le saura jamais. De manque à gagner, probablement...

Mais, fait très important pour moi, la juge du tribunal d'Appel de Paris a ordonné la restitution des

cahiers de laboratoire de mon mari. Ces cahiers sont pour moi très précieux. C'est sa vie au jour le jour qui y est consignée avec, en plus, des intuitions d'inventeur sur de nouvelles découvertes possibles, probables. La mise au pilon, demandée par l'officier de Police, puis par la juge de Créteil, m'avait scandalisée, ulcérée.

Entre-temps et pour qu'aucune mesquinerie ne soit négligée, le préfet de l'Isère a signifié par un arrêté à CIRIS (Association de soutien et d'information aux malades) qu'un legs de 500 000 Francs consenti en 1991 par un adhérent-malade était refusé à notre association. Seul l'ARC, La Ligue contre le cancer et quelques rares fondations ont le privilège de pouvoir recevoir des legs... Pas notre association de malades.

J'espérais toutes ces procédures enfin terminées et, naïve, chargeai mon avocat de s'occuper de la restitution des cahiers de mon mari.

Si « l'affaire Beljanski », n'était au départ qu'une mesquine vengeance de l'équipe de Pasteur, l'enjeu n'était plus là et ne visait même plus le chercheur disparu. Il visait le marché des compléments alimentaires, l'engouement du public pour des produits ne présentant pas les effets secondaires des chimiothérapies ou des radiothérapies, ni la lourde mainmise de l'hôpital sur le malade. Il fallait un procès retentissant, une mise en garde solennelle pour les médecins ou les personnes

s'intéressant de trop près aux médecines dites alternatives.

Pendant très longtemps, l'industrie pharmaceutique a boudé les plantes. Les brevets sur les plantes n'étaient pas assez protégeables, cela ne rapportait pas assez, la mode était encore au « tout chimique ». Mais le public en a jugé autrement. On considère actuellement que 30 % des malades se soignent avec des produits déclarés « médecine alternative », échappant à l'industrie pharmaceutique. Or celle-ci veut récupérer un marché aussi couru. C'est pourquoi, lobbying aidant, les décrets ou les lois se font de plus en plus contraignants, obligeant les petites entreprises à des dépenses énormes que bien peu pourront se permettre. Bientôt ne resteront sur le marché que les industries riches et puissantes, pouvant faire face à tous les critères exigés, critères qui portent bien plus sur l'apparence des locaux, le confort ou l'hygiène, que sur la qualité intrinsèque des produits. Ce programme est en marche aux Etats-Unis comme en Europe et sera le « *Au Bonheur des Dames* » de la santé \*. Il a commencé voici déjà longtemps, avec la disparition de tous les herboristes, et se consolide, méthodiquement, avec des lois de plus en plus dissuasives pour les produits naturels. Certains, peut-être alarmistes (ou simplement prévoyants ? ) pensent que d'ici 5-6 ans, la plupart des petites entreprises de produits

\* Ce livre d'Emile Zola raconte l'avènement des grandes surfaces et la ruine des petits magasins.

naturels auront disparu, reprises par les industries pharmaceutiques qui, à ce moment, auront à elles seules le monopole du contrôle du marché de la santé.

C'est pourquoi le Conseil de l'Ordre des médecins et celui des pharmaciens, toutes ces années, se sont acharnés contre quelques malheureux médecins ou chercheurs prônant les vertus de certaines plantes, prouvant leurs bienfaits. Pour les mêmes raisons l'homéopathie est en ligne de mire. L'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) est brandie comme le rempart des malades, alors que si souvent les effets secondaires néfastes des produits ayant reçu ce label prouvent que ce n'est absolument pas une protection du malade. Souvent même on a attendu qu'il y ait un nombre relativement élevé de morts pour retirer ces produits du commerce. L'AMM, c'est la protection de l'industrie, c'est bien évident.

Depuis octobre 1996, nous ne quittons plus les avocats. J'ai édulcoré, pour ne pas rendre cette lecture trop indigeste et aussi parce que moi-même suis excédée, et que le numéro hors série de *Dialogue* (voir CIRIS : [www.beljanski.com](http://www.beljanski.com)) a fait minutieusement le point et contient toutes sortes d'informations complémentaires.

Mon avocat a vainement essayé de récupérer les cahiers de laboratoires, saisis à St Prim et à notre domicile. A cette époque, et contrairement à ce que doivent faire les officiers de justice, aucun scellé, liste et numéro

ne nous avait été communiqué et à ce jour, la justice – qui a très certainement fait disparaître ces documents – joue l'innocente ne sachant plus quels sont les numéros de scellés en cause. Bien évidemment, la volonté destructrice de l'officier de Justice et de la juge de Créteil, si désireux de les voir disparaître ont, avec le temps, eu satisfaction.

Pour ma part, je n'exécuterai les sanctions auxquelles j'ai été condamnée, que si la justice elle-même me donne l'exemple en me restituant ces cahiers, comme l'a stipulé la Présidente de la Cour d'Appel.

Et maintenant ?

En France, les mensonges et mesquineries se poursuivent : des copieurs, qui n'avaient même pas attendus que mon mari trépassé pour le piller, pour scanner ses documents et se les approprier font croire aux malades que leurs copies « sont encore mieux que les produits originaux ». Ils vendent impunément sur le marché français des copies qui n'ont même pas la rigueur des produits originaux. Mais de cela, la justice n'a que faire, car elle espère ainsi qu'ils discréditeront le nom de Beljanski.

Maintenant les produits Beljanski sont fabriqués aux Etats-Unis. De plus en plus de médecins s'y intéressent outre-Atlantique. Tout récemment un médecin a fait une

conférence très remarquée sur les recherches scientifiques de Mirko, lors d'un important congrès de médecins : une grande et belle image de Mirko Beljanski illustre le stand Natural Source. Congrès et colloques se multiplient d'une côte à l'autre de ce pays.

Je vis la plupart du temps à New York, sans aucun regret de la France. De loin, m'apparaissent encore plus caricaturales ses décisions de justice. Hier, c'était l'amnistie de tous les protagonistes du sang contaminé...

L'histoire des sciences et de la médecine abonde en exemples ou des découvertes « dérangement » ont été mises sous le boisseau par les officiels... pour rejaillir une génération plus tard. Comme disait justement notre ami Maurice Stroun, une découverte doit être redécouverte. Vingt ans après, les découvertes de Mirko Beljanski restent insurpassées : le monde est prêt à les découvrir.

New York le 25 juin 2003

## PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DE MIRKO BELJANSKI

1. A propos du microdosage du ribose dans les acides nucléiques et leurs dérivés :  
a) M. BELJANSKI, M. MACHEBOEUF, C.R. Soc. Biol., 1949, CXLIII, pp.174-175.  
b) M. BELJANSKI, Ann. Inst. Pasteur, 1949, 76, pp.451-455.
2. F. GROS, M. BELJANSKI, M. MACHEBOEUF, F. GRUMBACH, "Comparaison biochimique d'une souche bactérienne sensible à la streptomycine avec une souche résistante de même espèce". C.R. Acad. Sci., 1950, 230, pp.875-877.
3. F. GROS, M. BELJANSKI, M. MACHEBOEUF, "Mode d'action de la pénicilline chez Staphylococcus aureus. Inhibition d'un système enzymatique extrait des bactéries". C.R. Acad. Sci., 1950, 231, pp.184-186.
4. F. GROS, M. BELJANSKI, M. MACHEBOEUF, "Action de la pénicilline sur le métabolisme de l'acide ribonucléique chez Staphylococcus aureus". Bull. Soc. Chim. Biol., 1951, 33, pp.1696-1717.
5. F. GROS, M. BELJANSKI, M. MACHEBOEUF, F. GRUMBACH, F. BOYER, "Activité biologique des combinaisons streptomycine-acides gras". C.R. Acad. Sci., 1951, 232, pp.764-766.
6. M. BELJANSKI, "Etude de souches bactériennes résistantes à des antibiotiques. Comparaison avec des souches sensibles de mêmes espèces". Ann. Biol., 1951, 27, pp.775-780.
7. M. BELJANSKI, "Etude des souches bactériennes résistantes à des antibiotiques. Comparaison avec des souches sensibles de mêmes espèces". Thèse de Doctorat ès Sciences d'Etat, Université Paris-la Sorbonne, 1951, Paris, Librairie Arnette, 1952.
8. M. BELJANSKI, "Action de la cocarboxylase sur le métabolisme des acides nucléiques chez Staphylococcus aureus sensible et résistant à la streptomycine". 2ème Congrès Intern. de Biochimie, Paris, 1952. Résumé des communications, 99.
9. M. BELJANSKI, "Comparaison de souches bactériennes résistantes à des antibiotiques avec des souches sensibles de même espèce - I : Cas de la streptomycine". Ann. Inst. Pasteur, 1952, 83, pp.80-101.
10. M. BELJANSKI, "Comparaison de souches bactériennes résistantes à des antibiotiques avec des souches sensibles de même espèce - II : Cas de la pénicilline". Ann. Inst. Pasteur, 1953, 84, pp.402-408.
11. M. BELJANSKI, "Comparaison de souches bactériennes résistantes à des antibiotiques avec des souches sensibles de même espèce - III : Cas du sulfamide - IV : Cas de l'azoture de sodium". Ann. Inst. Pasteur, 1953, 84, pp.756-764.
12. M. BELJANSKI, "Comparaison de souches bactériennes résistantes à la streptomycine avec des souches sensibles de même espèce". C.R. Acad. Sci., 1953, 236, pp.1102-1104.
13. M. BELJANSKI, F. GRUMBACH, "Etude biochimique d'une souche de Mycobacterium tuberculosis streptomycino-sensible et d'une souche streptomycino-résis-

tante dérivée de la souche sensible". C.R. Acad. Sci., 1953, 236, pp.2111-2113.

14. M. BELJANSKI, "Etude des acides nucléiques de souches bactériennes résistantes à la streptomycine et de souches de mêmes espèces mais sensibles à l'antibiotique". Ann. Inst. Pasteur, 1953, 85, pp.463-469.

15. M. BELJANSKI, J. GUELFY, "Etude à l'aide du 32P de l'accumulation des acides nucléiques chez Staphylococcus aureus et Salmonella enteritidis résistants et sensibles à la streptomycine". Ann. Inst. Pasteur, 1954, 86, pp.115-117.

16. M. BELJANSKI, "L'absence de cytochromes et de certains systèmes enzymatiques dans un nouveau mutant d'Escherichia coli streptomycino-résistant. Comparaison avec la souche sensible dont il dérive". C.R. Acad. Sci., 1954, 238, pp.852-854.

17. M. BELJANSKI, "L'action de la ribonucléase et de la désoxyribonucléase sur l'incorporation de glyco-colle radioactif dans les protéines de lysats de Micrococcus lysodeikticus". Biochim. Biophys. Acta, 1954, 15, pp.425-431.

18. M. BELJANSKI, "Isolement de mutants d'Escherichia coli streptomycino-résistants dépourvus d'enzymes respiratoires. Action de l'hémine sur la formation de ces enzymes chez le mutant H-7". C.R. Acad. Sci., 1955, 240, pp.374-376.

19. M. BELJANSKI, "Formation d'enzymes respiratoires chez un mutant d'Escherichia coli streptomycino-résistant ne manifestant pas d'activité respiratoire". 3ème Congrès Intern. Biochim., Bruxelles, 1955, p.98 - Résumés des communications.

20. R. LATARJET, M. BELJANSKI, "Photorestitution in porphyrin-less mutants of Escherichia coli". Microbial Genetic Bulletin, E. Witkin, 1955 - Résumés.

21. M. BELJANSKI, "Reconstitution in vitro de la catalase". C.R. Acad. Sci., 1955, 241, pp.1353-1355.

22. R. LATARJET, M. BELJANSKI, "Photorestitution de bactéries dépourvues de porphyrines". Ann. Inst. Pasteur, 1956, 90, pp.127-132.

23. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, "Sur la formation d'enzymes respiratoires chez un mutant d'Escherichia coli streptomycino-résistant et auxotrophe pour l'hémine". Ann. Inst. Pasteur, 1957, 92, pp.396-412.

24. M. BELJANSKI, S. OCHOA, "Protein biosynthesis by a cell-free bacterial system". Proc. Nat. Acad. Sci., Biochemistry, 1958, 44, pp.494-500.

25. M. BELJANSKI, VIIème Congrès Intern. de Microbiol. Stockholm, 1958, Symposium, II. Discussions.

26. M. BELJANSKI, S. OCHOA, "Protein biosynthesis by a cell-free bacterial system". IVème Congrès Intern. Biochim., Vienne, 1958, p.49 - Résumés des communications.

27. M. BELJANSKI, S. OCHOA, "Protein biosynthesis by a cell-free bacterial system. II- Further studies on the amino acid incorporation enzyme". Proc. Nat. Acad. Sci., 1958, 44, pp.1157-1161.

28. M. BELJANSKI, "Identification de quatre kinases spécifiques des diphosphonucleosides dans une préparation enzymatique d'origine bactérienne". C.R. Acad. Sci., 1959, 248, pp.1446-1448.

29. M. BELJANSKI, "Synthèse de peptides par un système enzymatique en présence de nucléoside - triphosphates". CR. Acad. Sci., 1960, 250, pp.624-626.

30. M. BELJANSKI, "Protein biosynthesis by a cell-free bacterial system. III-Determination of new peptide bonds ; requirement for the "amino acid incorporation enzyme" in protein biosynthesis". Biochim. Biophys. Acta., 1960, 41, pp.104-110.

31. M. BELJANSKI, "Protein biosynthesis by a cell-free bacterial system. IV-Exchange of diphosphonucleosides with homologous triphosphonucleosides by the amino acid incorporation enzyme". Biochim. Biophys. Acta., 1960, 41, pp.111-115.

32. M. BELJANSKI, "Ribonucleoside-5'-triphosphate dependent synthesis of peptides by the purified amino acid incorporation enzyme". Progress in Biophysics and Biophysical Chemistry, Pergamon Press, 1961, 11, p.238.

33. M. BELJANSKI, "Ribonucleoside-triphosphates and synthèses de peptides spécifiques par des enzymes purifiées". Bull. Soc. Chim. Biol., 1961, 43, pp.1018-1030.

34. M. BELJANSKI, "Ribonucleoside-triphosphate et synthèse enzymatique de liaisons peptidiques". Symposium sur les Acides Ribonucleiques et les Polyphosphates, C.N.R.S., 1961, pp.474-475.

35. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, "Synthèses de peptides spécifiques par un système enzymatique purifié à partir d'Alcaligenes faecalis". Vème Congrès Intern. Biochim., Moscou, 1961, p.24.

36. M. BELJANSKI, Discussions, Symposium sur la Biosynthèse des Protéines. Vème Congrès Intern. Biochim., Moscou, 1961.

37. J.P. ZALTA, M. BELJANSKI, "Synthèse de peptides par des fractions subcellulaires préparées à partir du foie de rat". C.R. Acad. Sci., 1961, 253, pp.567-569.

38. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, T. LOVINY, "Rôle des polypeptide-synthétases dans la formation de peptides spécifiques en présence de ribonucleoside-triphosphates". Biochim. Biophys. Acta., 1962, 56, pp.559-570.

39. M. BELJANSKI, "Participation of an RNA fraction in peptide synthesis in the presence of a purified enzyme system from Alcaligenes faecalis". Biochim. Biophys. Res. Comm., 1962, 8, pp.15-19.

40. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, "Acide aminé - acide ribonucleique", intermédiaire dans la synthèse des liaisons peptidiques. VI- Biochim. Biophys. Acta., 1963, 72, pp.585-597.

41. M. BELJANSKI, "ARN-messenger : intermédiaire direct dans la synthèse des liaisons peptidiques". Colloque International du C.N.R.S., Marseille, 1963, pp.39-44 ("Mécanismes de régulation des activités cellulaires chez les micro-organismes").

42. M. BELJANSKI, C. FISCHER, M. S. BELJANSKI, "Le RNA messenger, accepteur spécifique des L-acides aminés en présence d'enzymes bactériennes". C.R. Acad. Sci., 1963, 257, pp.547-549.

43. M. BELJANSKI, C. FISCHER, "Les ARN messagers" gouvernant la synthèse "in vitro" des chaînes peptidiques en présence de polypeptides synthétases. Pathologie-Biologie, 1965, 13, pp.198-203.

44. M. BELJANSKI, "Messenger RNA dependent Synthesis of peptides by purified bacterial enzymes". Bioch-Zeits, 1965, 342, pp.392-399.

45. M. BELJANSKI, "L'ARN isolé du virus de la mosaïque jaune du Navet, accepteur des l-acides aminés en présence d'enzymes bactériennes". Bull. Soc. Chim. Biol., 1965, 47, pp.1645-1652.

46. M. BELJANSKI, N. VAPAILLE, "Rôle des triterpènes dans l'attachement des l-acides aminés par des "ARN matriciels". Eur. J. of Clin. Biol. Res., 1971, 16, pp.897-908.

47. M. BELJANSKI, P. BOURGAREL, "Isolement de di- et trinucleotides, sites spécifiques d'attachement d'arginine et de valine dans des ARN d'origine différente". C.R. Acad. Sci., 1967, 264, pp.1760-1763 (série D).

48. M. BELJANSKI, C. FISCHER-FERRARO, "Nouvelle méthode de purification des polypeptides synthétases". C.R. Acad. Sci., 1967, 264, pp.411-414 (série D).

49. M. BELJANSKI, C. FISCHER-FERRARO, P. BOURGAREL, "Identification des sites d'attachement spécifiques d'arginine et de valine dans des ARN d'origines différentes". VIII- European J. Biochem., 1968, 4, pp.184-189.

50. C. FISCHER-FERRARO, M. BELJANSKI, "Nouvelle méthode de purification des polypeptides synthétases". VII- European J. Biochem., 1968, 4, pp.118-125.
51. M. BELJANSKI, P. BOURGAREL, "Isolement et caractérisation d'un RNA matriciel d'*Alcaligenes faecalis*". C.R. Acad. Sci., 1968, 266, pp.845-847.
52. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, "Synthèse chez *Escherichia coli* des ARN dont la structure primaire diffère de celle de l'ADN". C.R. Acad. Sci., 1968, 267, pp.1058-1060 (série D).
53. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, P. BOURGAREL, J. CHASSAGNE, "Synthèse chez les bactéries d'ARN nouveaux n'étant pas la copie de l'ADN". C.R. Acad. Sci., 1969, 269, pp.240-243 (série D).
54. M. BELJANSKI, P. BOURGAREL, M.S. BELJANSKI, "Showdomycine et biosynthèse d'ARN non complémentaire de l'ADN" - I - . Ann. Inst. Pasteur, 1970, 118, pp.253-276.
55. M. BELJANSKI, P. BOURGAREL, M.S. BELJANSKI, "Drastic alteration of ribosomal RNA and ribosomal proteins in showdomycin-resistant *Escherichia coli*". Proc. Nat. Acad. Sci. (USA), 1971, 68, pp.491-495.
56. M. PLawecki, M. BELJANSKI, "Transcription par la polynucleotide phosphorylase de l'ARN associé à l'ADN d'*Escherichia coli*". C.R. Acad. Sci., 1971, 273, pp.827-830 (série D).
57. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, P. BOURGAREL, "ARN transformants porteurs de caractères héréditaires chez *Escherichia coli* showdomycino-résistant". C.R. Acad. Sci., 1971, 272, pp.2107-2110 (série D).
58. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, P. BOURGAREL, "Episome à ARN" porté par l'ADN d'*Escherichia coli* sauvage et showdomycino-résistant. C.R. Acad. Sci., 1971, 272, pp.2736-2739 (série D).
59. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, P. MANIGAULT, P. BOURGAREL, "Transformation of *Agrobacterium tumefaciens* into a non-oncogenic species by an *Escherichia coli* RNA". Proc. Nat. Acad. Sci. (USA), 1972, 69, pp.191-195.
60. M. BELJANSKI, "Synthèse in vitro de l'ADN sur une matrice d'ARN par une transcriptase d'*Escherichia coli*". C.R. Acad. Sci., 1972, 274, pp.2801-2804 (série D).
61. M. BELJANSKI, C. BONISSOL, P. KONA, "Transformation des cellules K.B. induites par la showdomycine". C.R. Acad. Sci., 1972, 274, pp.3116-3119 (série D).
62. M. BELJANSKI, P. MANIGAULT, "Genetic transformation of bacteria by RNA and loss of oncogenic power properties of *Agrobacterium tumefaciens*. Transforming RNA as template for DNA synthesis". Sixth Miles International Symposium on Molecular Biology. Ed.F.Beers and R.C.Tilghman. The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1972, pp.81-97.
63. M. BELJANSKI, "Séparation de la transcriptase inverse de l'ADN polymérase ADN dépendante. Analyse de l'ADN synthétisé sur le modèle de l'ARN transformant". C.R. Acad. Sci., 1973, 276, pp.1625-1628 (série D).
64. M. BELJANSKI, M. PLawecki, "Transforming RNA as a template directing RNA and DNA synthesis in bacteria". In Niu and Segal (eds), The Role of RNA in Reproduction and Development. North Holland Publ. Co., 1973, pp.203-224.
65. M. PLawecki, M. BELJANSKI, "Synthèse in vitro d'un ARN utilisé comme amorceur pour la réplication de l'ADN". C.R. Acad. Sci., 1974, 278, pp.1413-1416 (série D).
66. M. BELJANSKI, Y. AARON-DA-CUNHA, M.S. BELJANSKI, P. MANIGAULT, P. BOURGAREL, "Isolation of the tumor-inducing RNA from Oncogenic and Nononcogenic *Agrobacterium tumefaciens*". Proc. Nat. Acad. Sci. (USA), 1974, 71, pp.1585-1589.
67. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, "RNA-bound Reverse Transcriptase in *Escherichia coli* and in vitro synthesis of a complementary DNA". Biochemical genetics, 1974, 12, pp.163-180.
68. M. BELJANSKI, P. MANIGAULT, M.S. BELJANSKI, Y. AARON-DA-CUNHA, "Genetic transformation of *Agrobacterium tumefaciens* by RNA and nature of the tumor inducing principle". First Intern. Congress of the Intern. Assoc. of Microbiol Soc. Tokyo I.A.M.S., 1974, 1, pp.132-141.
69. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, M. PLawecki, P. BOURGAREL, "ARN-fragments, amorceurs nécessaires à la réplication "in vitro" des ADN". C.R. Acad. Sci., 1975, 280, pp.363-366 (série D).
70. M. BELJANSKI, L. CHAUMONT, C. BONISSOL, M.S. BELJANSKI, "ARN-fragments inhibiteurs "in vivo" de la multiplication des virus du fibrome de Shope et de la vaccine" C.R. Acad. Sci., 1975, 280, pp.783-786 (série D).
71. M. BELJANSKI, "ARN-amorceurs riches en nucléotides G et A indispensables à la réplication in vitro de l'ADN des phages YX174 et lambda". C.R. Acad. Sci., 1975, 280, pp.1189-1192 (série D).
72. L. LE GOFF, Y. AARON-DA-CUNHA, M. BELJANSKI, "RNA fraction from several nononcogenic strains of *Agrobacterium tumefaciens* as tumor inducing agent in *Datura stramonium*". XIIth Intern. Bot. Congress. Résumés. Leningrad, 1975.
73. M. BELJANSKI, Y. AARON-DA-CUNHA, "RNA fraction from other sources than *Agrobacterium tumefaciens* as tumor inducing agent in *Datura stramonium*". Workshop Third Intern. Congress of Virology, Madrid, 1975, p.15.
74. L. LE GOFF, Y. AARON-DA-CUNHA, M. BELJANSKI, "Un ARN extrait d'*Agrobacterium tumefaciens* souches oncogènes et non oncogènes, éléments indispensables à l'induction des tumeurs chez *Datura stramonium*". Canadian J. of microbiology, 1976, 22, pp.694-701.
75. M. BELJANSKI, Y. AARON-DA-CUNHA, "Particular small size RNA and RNA fragments from different origins as tumor inducing agents in *Datura stramonium*". Molec. Biol. Reports, 1976, 2, pp.497-506.
76. S.K. DUTTA, M. BELJANSKI, P. BOURGAREL, "Endogenous RNA-bound RNA dependent DNA polymerase activity in *Neurospora crassa*". Exp. Mycology, 1977, 1, pp.173-182.
77. L. LE GOFF, Y. AARON-DA-CUNHA, M. BELJANSKI, "Polyribonu-cleotides, agents inducteurs et inhibiteurs des tissus tumoraux". Conf. Intern. Montpellier (1978) - Résumés.
78. M. BELJANSKI, P. BOURGAREL, M.S. BELJANSKI, "Découpage des ARN ribosomiques d'*Escherichia coli* par la ribonucléase U2 et transcription in vitro des ARN-fragments en ADN complémentaires". C.R. Acad. Sci., 1978, 286, pp.1825-1828 (série D).
79. M. BELJANSKI, M. PLawecki, P. BOURGAREL, M.S. BELJANSKI, "Nouvelles substances (R.L.B.) actives dans la leucopoïèse et la formation des plaquettes". Bull. Acad. Nat. Med., 1978, 162, Volume n°6, pp.475-481.
80. M. STROUN, Ph. ANKER, M. BELJANSKI, J. HENRI, Ch LEDERREY, M. OJHA, P. MAURICE, "Presence of RNA in the nucleoprotein complex spontaneously released by human lymphocytes and frog auricles". Cancer Res., 1978, 38, pp.3546-3551.
81. M. BELJANSKI, L. LE GOFF, Y. AARON-DA-CUNHA, "Special short dual-action RNA fragments can both induce and inhibit crown-gall tumors". Proc. 4th Conf.

Plant Path. Bacteria, Angers, 1978, pp.207-220.

82. L. LE GOFF, M. BELJANSKI, "Stimulation de l'induction - ou inhibition du développement - des tumeurs de crown-gall par des ARN-fragments U2. Interférence de l'auxine". C.R. Acad. Sci., 1979, 288, pp.147-150 (série D).

83. M. BELJANSKI, M. PLAWECKI, "Particular RNA fragments as promoters of leucocyte and platelet formation in rabbits". Exp. Cell Biol., 1979, 47, pp.218-225.

84. M. BELJANSKI, "Oncotest : A DNA assay system for the screening of carcinogenic substances". IRCS Medical Science, 1979, 7, p.476.

85. L. LE GOFF, M. BELJANSKI, "Cancer/anticancer dual action drugs in crown-gall tumors". IRCS Med. Sci., 1979, 7, p.475.

86. M. BELJANSKI, "Oligoribo-nucleotides, promoters of leucocyte and platelet genesis in animals depleted by anticancer drugs". NCI-EORTC Symposium on nature, prevention and treatment of clinical toxicity of anticancer agents. Institut Bordet, Bruxelles, 1980.

87. M. BELJANSKI, M. PLAWECKI, P. BOURGAREL, M.S. BELJANSKI, "Short chain RNA fragments as promoters of leucocyte and platelet genesis in animals depleted by anticancer drugs". In The Role of RNA in Development and Reproduction. Sec. Int. Symposium, april 25-30, 1980, pp.79-113. Science Press Beijing. M.C. Niu and H.H. Chuang Eds Van Nostrand Reinhold Company.

88. M. BELJANSKI, P. BOURGAREL, M.S. BELJANSKI, "Correlation between in vitro DNA synthesis, DNA strand separation and in vivo multiplication of cancer cells". Expl. Cell Biol., 49, 1981, pp.220-231.

89. M. PLAWECKI, M. BELJANSKI, "Comparative study of Escherichia coli endotoxin, hydrocortisone and Beljanski Leucocyte Restorers activity in cyclophosphamide-treated rabbits". Proc. of the Soc. for Exp. Biol. and Med., 168, 1981, pp.408-413.

90. M. BELJANSKI, L. LE GOFF, M.S. BELJANSKI, "Differential susceptibility of cancer and normal DNA templates allows the detection of carcinogens and anticancer drugs". Third NCI-EORTC Symp. on new drugs in Cancer therapy, Institut Bordet, Bruxelles, 1981.

91. L. LE GOFF, M. BELJANSKI, "Crown-gall tumor stimulation or inhibition : correlation with DNA strand separation". Proc. Fifth Conf. Plant Path. Bact. Cali, 1981, p.295-307.

92. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, "Selective inhibition of in vitro synthesis of cancer DNA by alkaloids of  $\beta$ -carboline class". Expl. Cell Biol., 50, 1982, pp.79-87.

93. L. LE GOFF, M. BELJANSKI, "Agonist and/or antagonist effects of plant hormones and an anticancer alkaloid on plant structure and activity". IRCS Med. Sci., 10, 1982, pp.689-690.

94. M. BELJANSKI, L. LE GOFF, A. FAIVRE-AMIOT, "Preventive and curative anticancer drug. Application to Crown-gall tumors". Acta Horticulturae, n°125, 1982, pp.239-248.

95. M. BELJANSKI, "Oncotest : dépistage des potentiels cancérogènes et spécifiquement anticancéreux. Conceptions et perspectives nouvelles en cancérologie". Environnement et nouvelle médecine, n°2, 1982, pp.18-23.

96. M. BELJANSKI, L. LE GOFF, M.S. BELJANSKI, "In vitro Screening of Carcinogens using DNA of the His- Mutant of Salmonella typhimurium". Expl. Cell Biol., 50, 1982, pp.271-280.

97. M. BELJANSKI, L. LE GOFF, "Tumor promoter (TPA), DNA chain opening and unscheduled DNA synthesis". IRCS Med. Sci., 11, 1983, pp.363-364.

98. M. BELJANSKI, M. PLAWECKI, P. BOURGAREL, M.S. BELJANSKI,

"Leucocyte recovery with short-chain RNA fragments in cyclophosphamide-treated rabbits". Cancer Treatment Reports, 67, 1983, pp.611-619.

99. M. BELJANSKI, "The Regulation of DNA Replication and Transcription. The Role of Trigger Molecules in Normal and Malignant gene expression". Experimental Biology and Medicine, vol. 8, Karger (1983), pp.1-190.

100. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, "Three alkaloids as selective destroyers of the proliferative capacity of cancer cells". IRCS Med. Sci., 12, 1984, pp.587-588.

101. L. LE GOFF, J. ROUSSAUX, Y. AARON-DA-CUNHA, M. BELJANSKI, "Growth inhibition of crown-gall tissues in relation to the structure and activity of DNA". Physiol. Plant., 64, 1985, pp.177-184.

102. L. LE GOFF, M. BELJANSKI, "The in vitro effects of opines and other compounds on DNAs originating from bacteria and from healthy and tumorous plant tissues". Expl. Cell Biol., 53, 1985, pp.335-350.

103. M. BELJANSKI, "Activation et inactivation des gènes. Incidence en cancérologie". Aspect de la recherche. Université Paris-Sud, 1985, pp.56-62.

104. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, "Three alkaloids as selective destroyers of cancer cells in mice. Synergy with classic anticancer drugs". Oncology, 43, 1986, pp.198-203.

105. M. BELJANSKI, L. LE GOFF, "Analysis of small RNA species : phylogenetic trends". in DNA Systematics, vol. I : Evolution. Ed. S.K. Dutta CRC Press, Inc. Florida (1986), pp.81-105.

106. M. BELJANSKI, T. NAWROCKI, L. LE GOFF, "Possible role of markers synthesized during cancer evolution : I- Markers in mammalian tissues". IRCS Med. Sci., 14, 1986, pp.809-810.

107. L. LE GOFF, M. BELJANSKI, "Possible role of markers synthesized during cancer evolution : II- Markers in crown-gall tissues". IRCS Med. Sci., 14, 1986, pp.811-812.

108. M. BELJANSKI, L. LE GOFF, M.S. BELJANSKI, "Régulation des gènes, cancer et prévention". Médecines nouvelles, 15, pp. 57-86, 1986.

109. M. BELJANSKI, "Terminal deoxynucleotidyl transferase and ribonuclease activities in purified hepatitis-B antigen". Med. Sci. Res., 15, 1987, pp.529-530.

110. M. BELJANSKI, S.K. DUTTA, "Differential synthesis and replication of DNA in the Neurospora crassa slime mutant versus normal cells : Role of carcinogens". Oncology, 44, 1987, pp.327-330.

111. S.K. DUTTA, M. BELJANSKI, "Particular RNA primer from growth medium differentially stimulates in vitro DNA synthesis and in vivo cell growth of Neurospora crassa and its slime mutant". Current Genetics, 12, 1987, pp.283-289.

112. M. BELJANSKI, L.C. NIU, M.S. BELJANSKI, S. YAN ; M.C. NIU, "Iron stimulated RNA-dependent DNA polymerase Activity from goldfish eggs". Cellular and Molecular Biology, 34, 1988, pp.17-25.

113. L. LE GOFF, M. WICKER, M. BELJANSKI, "Reversible biophysical changes of DNAs from in vitro cultured non-tumour cells". Med. Sci. Res., 16, 1988, pp.359-360.

114. M. STROUN, P. ANKER, P. MAURICE, J. LYAUTEY, C. LEDERREY, M. BELJANSKI, "Neoplastic Characteristics of the DNA Found in the Plasma of Cancer Patients". Oncology, 16, 1989, pp.318-322.

115. M. BELJANSKI, M.S. BELJANSKI, M. GRANDI, "Resultati preliminari dell'impiego di tre alcaloidi nel carcinoma prostatico". In Tumori, Istituto Nazionale per lo studio ed la cura dei tumori (ed. Lambrosiana), Vol. 75, suppl. 4, 1989.

## LISTE DES ANNEXES

116. M. BELJANSKI, "Cancer therapy : a New Approach". Deutsche Zeitschrift für Onkologie 5, 22, 1990, pp. 145-152.
117. M. BELJANSKI, "Cancer et Sida. Nouvelles approches thérapeutiques". 5èmes Entretiens internationaux de Monaco, 21-24 novembre 1990 (ed. du Rocher), pp. 25-34.
118. D. DONADIO, R. LORHO, J.E. CAUSSE, T. NAWROCKI, M. BELJANSKI, "RNA Fragments(RLB) and Tolerance of Cytostatic Treatments in Hematology : a Preliminary Study about Two Non-Hodgkin Malignant Lymphoma Cases". Deutsche Zeitschrift für Onkologie, 23, 2, 1991, pp.33-35.
119. M. BELJANSKI, "Reverse Transcriptases in Bacteria : Small RNAs as Genetic Vectors and Biological Modulators". Brazil. J. Genetics, 14, 4, 1991, pp.873-896.
120. M. BELJANSKI, "Radioprotection of Irradiated Mice-Mechanisms and Synergistic Action of WR-2721 and R.L.B.", Deutsche Zeitschrift für onkologie, 23, 6, 1991, pp.155-159.
121. M. BELJANSKI, "Overview : BLRs as Inducers of In Vivo Leucocyte and Platelet Genesis" - Deutsche Zeitschrift für Onkologie, 24, 2, 1992, pp. 45-45.
122. M. BELJANSKI, "A New Approach to Cancer Therapy", Proceedings of the international seminar : Traditional Medicine : a Challenge of the 21st Century, 7-9 Nov. 1992, Calcutta (ed. in chief Biswapati Mukherjee).
123. M. BELJANSKI, S. CROCHET, M.S. BELJANSKI, "PB100 : A Potent and Selective Inhibitor of Human BCNU Resistant Glioblastoma Cell Multiplication" - Anticancer Research, vol.13, n°6A, Nov.Dec. 1993, pp. 2301-2308.
124. M. BELJANSKI, S. CROCHET, "Differential effects of ferritin, calcium, zinc and gallic acid on in vitro proliferation of human glioblastoma cells and normal astrocytes" : J. Lab. Clin. Med. 123: 547-555,1994.
125. M. BELJANSKI, S. CROCHET, "The selective anticancer agent PB-100 inhibits interleukin-6 induced enhancement of glioblastoma cell proliferation in vitro : International Journal of Oncology 5: 873-879, 1994.
126. M. BELJANSKI, S. CROCHET, "Selective inhibitor (PB-100) of human glioblastoma cell multiplication" : Journal of Neuro-Oncology Vol. 21, N° 1, p 62. 1994.
127. J.E. CAUSSE, T. NAWROCKI, M. BELJANSKI, "Human Skin Fibrosis RNase Search for a Biological Inhibitor-Regulator" : - Deutsche Zeitschrift für Onkologie, 26, 5, 1994, pp. 137-139.
128. M. BELJANSKI, S. CROCHET, "The anticancer agent PB100 concentrates in the nucleus and nucleoli of human glioblastoma cells but does not enter normal astrocytes", International Journal of Oncology 7:81-85, 1995.
129. M. BELJANSKI, "Novel selective nontoxic anticancer and antiviral agents", International Journal of Oncology, Vol. 7, supplement, p 983, october 1995.
130. M. BELJANSKI, S. CROCHET, "The selective anticancer agents PB-100 and BG-8 are active against human melanoma cells, but do not affect non malignant fibroblasts". International Journal of Oncology 8 : 1143-1148,1996.
131. M. BELJANSKI, S. CROCHET, "Mitogenic effect of several interleukins, neuromediators and hormones on human glioblastoma cells, and its inhibition by the selective anticancer agent PB-100". Deutsche Zeitschrift für Onkologie 28, 1, 1996, pp.14-2.
132. M. BELJANSKI : De novo synthesis of DNA - like molecules by polynucléotide phosphorylase in vitro - J.Mol. Evol. 1996, 42 : 493-499.
133. M. BELJANSKI (posthume), "The anticancer Agent PB-100, Selectively Active on Malignant Cells, Inhibits Multiplication of Sixteen Malignant Cell Lines, even Multidrug Resistant". Genetics and Molecular Biology 2000, vol 23 n° 1, pp. 29-33.

## ANNEXES

## PAGES

1	Lettre Machebœuf, 25/06/1951	239
2	Lettre de la société de chimie, 18/11/1960	240
3	Lettre du Professeur Boulanger, 13/11/1969	241
4	Rétrocitation Temin, 07/12/1989	242
5	Lettre Mirko Beljanski, 15/03/1974	243
6	Lettre Docteur L. Chambon, 28/02/1974	244
7	Lettre Jacques Monod, 22/03/1974	245
8	Article de Noël Bayon, 20/11/1974	246
9	Lettre de la Ligue, 14/12/1971	248
10	Lettre de Rhône-Poulenc, 25/09/1974	249
11	Lettre de Karolinska, 03/11/1980	250
12	Lettre de Howard University, 28/05/1981	251
13	Lettre de Rijksuniversitair, 02/01/1979	252
14	Lettre de The Rockefeller University, 13/12/1973	253
15	Lettre de The University du Nebraska, 19/07/1972	254
16	Lettre du Professeur Bernard Halpern, 16/06/1972	255
17	Lettre Anne-Marie De Recondo, 13/06/1984	256
18,19,20	Lettres de l'Institut Mérieux, 1976, 1983, 1981	257
21	Lettre de Claude Evin, 15/12/1989	260
22	Feuille de tabac	262
23	Bulletin Recherche Médicale Française, 10/1971	263
24	Sidaction	264
25	Lettre du Professeur Jean Bernard, 17/03/1978	265
26	Lettre de J.-P. Aubert, 11/01/1978	266
27	Lettre de François Gros, 17/03/1978	267
28	J'ACCUSE, lettre ouverte du CCS au 1 <sup>er</sup> Ministre	268
29	Lettre de Mlle Hareau, Insp. des Impôts, 14/08/1996	274
30	Oraison Funèbre	275

## TABLE DES MATIÈRES

Définition de la fatwa	7	
Remerciements	9	
Préface de M. Lefeuvre	11	
Chapitre I	Petite enfance et adolescence	23
Chapitre II	Premières années à l'Institut Pasteur	39
Chapitre III	L'Amérique : 1956 - 1958 – Retour en France	47
Chapitre IV	Premières batailles	71
Chapitre V	Epanouissement de la recherche	97
Chapitre VI	L'ambiance au travail	129
Chapitre VII	L'après Pasteur	147
Chapitre VIII	Les pièges	185
Chapitres IX	Les procédures judiciaires	215
Epilogue		229
Annexes		237
Témoignages		285
Conclusion		327
Liste des publications de Mirko Beljanski		341
Liste des annexes		349
		351

Achévé d'imprimer en septembre 2003  
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery  
58500 Clamecy  
Dépôt légal : septembre 2003  
N° d'impression : 309107

*Imprimé en France*